Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15610 – 7 F

MARDI 4 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'affrontement se durcit entre M. Chirac et M. Balladur

M. Jospin s'efforce d'enclencher une dynamique à gauche

ALORS QUE LA QUERELLE s'envenime à droite entre Edouard Balladur et Jacques Chirac, Lionel Jospin entend se présenter comme porteur d'un réel débat sur les questions qui sont en jeu dans cette campagne : emploi, salaire, revenu. Dans un entretien accordé au *Monde*, Martine Aubry, porte-parole du candidat socialiste, affirme que MM. Balladur et Chirac défendent, en fait, le même programme et qu'ils ont la même conception du pouvoir.

La campagne médiatique tend à se polariser sur l'affrontement entre le premier ministre et le maire de Paris, qui étaient, dimanche 2 avril, les invités des deux principales émissions télévisées consacrées à l'élection présidentielle. M. Balladur a accusé son rival de distribuer déjà les postes ministériels, dans l'hypothèse de sa victoire, ce que celui-ci a démenti avec vigueur. Lundi matin, sur France-Inter, M. Chirac a dénoncé l'*« Etat-Balladur »* et *« l'extraordinaire mainmise »* du gouvernement *« sur l'ensemble des activités économiques »* et *« médiatiques »*. Le maire de Paris a répondu au reproche que lui avait adressé M. Balladur de faire peser sur les députés la menace d'une dissolution si les deux principaux candidats de la droite sont face à face au second tour de l'élection. Il a affirmé que la dissolution ne se justifie qu'en cas de *« crise politique sans solution »*.

Les deux candidats issus du RPR ne s'en sont pas moins serré la main, lundi, au milieu de la matinée, à l'occasion de la messe célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile pour le vingt-et-unième anniversaire de la mort de Georges Pompidou. En présence de ministres et collaborateurs de l'ancien président de la République, mais en l'absence de sa veuve, Claude Pompidou, MM. Chirac et Balladur ont entendu une lecture de l'Ancien Testament, tirée du livre des Rois, sur le discernement et l'art de gouverner, et une autre de l'Evangile selon saint Jean, la parabole du Bon Pasteur.

Lire pages 8 et 9



Le Lipp d'Hollywood cède la place à un centre commercial

LOS ANGELES
correspondance

Après cinquante-huit ans d'exercice – un record pour la capitale sud-californienne –, l'un des derniers vestiges de l'âge d'or hollywoodien, le restaurant Chasen's, a fermé ses portes samedi 1er avril. Haut lieu de la cuisine américaine, avec pour spécialités son chili con carne (qui ne figurait jamais au menu) et le « hobo steak » (épaisse tranche de filet rôtie dans le sel, découpée et sautée au beurre à la table même), Chasen's fut surtout un temple du « glamour », aussi légendaire que le Brown Derby, le Romanoff ou le Mocambo, eux aussi disparus.

C'est peut-être parce qu'il a été fondé en 1936 par David Chasen, grâce aux 3 500 dollars qu'il avait empruntés à Harold Ross, fondateur du célèbre hebdomadaire New Yorker, que ce restaurant fut d'abord le refuge des New-Yorkais « exilés ». Journalistes, scénaristes, dessinateurs ayant tous collaboré au magazine – James Thurber, Ben Hecht, Robert Benchley et Dorothy Parker – y recréent une « table ronde » analogue à celle de l'Algonquin, à New York. Ils sont bientôt rejoints par Greta Garbo, John Barrymore, Frank Capra et James Cagney, qui cristallisent la réputation d'élégance de Chasen's : on y parade avec ses plus belles robes et ses plus beaux bijoux. Du coup, Marilyn Monroe, venant presque toujours en jeans ou pantalon, doit se faufiler par les cuisines...

Alfred Hitchcock y a son compartiment attitré, Howard Hughes aussi, Errol Flynn et Humphrey Bogart en font pratiquement leur cantine. Tous les soirs se côtoient non seulement les grands noms de l'industrie cinématographique – John Ford, Clark Gable, Barbara Stanwyck, Alan Ladd, William Powell, Greer Garson, Ethel Barrymore – mais aussi des boxeurs, et quelques présidents, dont Eisenhower, Kennedy et Reagan, qui demanda, dans le compartiment nº 2, à Nancy Davis de l'épouser. La maison traitait bien ses habitués, n'hésitant pas à faire expédier des kilos de chili con carne à Elizabeth Taylor pendant le tournage à Rome de *Cléopâtre*.

Ce n'est pas dans le silence et la discrétion que Chasen's a mis la clé sous la porte. Depuis l'annonce de sa fermeture, fin 1994, le restaurant n'a pas désempli : Jack Lemmon, Jack Nicholson, Clint Eastwood, Kirk Douglas, mais aussi Tom Cruise, Sharon Stone et plusieurs représentants de la nouvelle génération, en ont repris le chemin. Il y a dix jours, Jeffrey Katzenberg y célébrait l'anniversaire d'Elton John. Samedi soir, 1er avril, les stars sortaient de leurs tours d'ivoire et, de Quincy Jones à Jennifer Jones (veuve du collectionneur Norton Simon) en passant par Lew Wasserman, grand patron de MCA Universal, près de cinq cents producteurs, réalisateurs, acteurs, patrons de studio, venaient célébrer la fin de Chasen's.

La nostalgie se teintait de colère devant cette disparition, que certains comparaient à la destruction d'un vieux mais prestigieux théâtre. Un peu comme si on rasait, à Paris, la brasserie Lipp pour la remplacer par une supérette. A l'angle de Beverly Boulevard et de Doheny, sur plus de mille mètres carrés, Chasen's sera, de fait, remplacé par un centre commercial.

Henri Béhar

Les contradictions de la loi Evin

LE TABAC provoque le cancer et l'abus d'alcool des cirrhoses du foie. Les fumeurs et les alcooliques sont les premiers à le reconnaître : leurs passions sont nocives à eux-mêmes comme à leur entourage. Le coût, pour la collectivité, des maladies engendrées par l'abus d'alcool et de tabac est si exorbitant que toute tentative de combattre ces fléaux sociaux est la bienvenue. A cet égard, la loi Evin a représenté un réel succès du lobbying médical français.

Votée en janvier 1991, cette loi *« relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme »* interdit, à compter du 1er janvier 1993, toute progagande ou publicité, directe ou indirecte, en faveur du tabac ou des produits du tabac, ainsi que toute opération de parrainage. Résultat : depuis deux ans, la polémique s'est engagée. Les médecins, les sportifs, les annonceurs, les éditeurs de presse et les chaînes de télévision n'ont jamais cessé de se heurter aux effets pervers d'une loi que tous s'accordent à juger mal ficelée. Face à ce mécontentement quasi général, seules les solutions divergent : certains réclament un durcissement de la loi, les autres un allègement, voire une abrogation pure et simple.

Il est vrai que les incohérences intrinsèques de la loi Evin sont nombreuses. Ainsi l'interdiction de toute publicité pour les produits du tabac (en dehors des débits de tabac) est-elle générale et absolue depuis deux ans et demi. En revanche, les Grands Prix de Formule 1, largement parrainés par les fabricants de tabac, sont autorisés à la télévision et représentent une indéniable promotion indirecte des grandes marques de cigarettes.

Du côté de la publicité pour les alcools, force est de constater que le législateur a choisi de la traiter différemment du tabac. Les fabricants de vins, de bière ou de whisky ont ainsi licence d'acheter des panneaux publicitaires, y compris quand ils entourent les terrains de football. Mais une chaîne de télévision qui déciderait de placer ses caméras sur un terrain de sport parrainé par une marque de bière ou de vins français encourrait immanquablement le risque d'être traînée au pénal pour *« publicité indirecte »* en faveur de produits alcoolisés. Deux poids, deux mesures donc.

Yves Mamou

Lire la suite page 17

Des Palestiniens se tuent en manipulant une bombe à Gaza

DES ISLAMISTES, qui manipulaient une bombe, dimanche 2 avril, dans un immeuble du centre-ville de Gaza, l'ont fait exploser accidentellement. Au moins huit Palestiniens, dont deux militants connus du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), ont été tués, et une trentaine d'autres ont été blessés. Ces dernières semaines, les intégristes musulmans, opposés aux accords de paix israélo-palestiniens, ont placé des engins piégés sur les principales routes fréquentées par les militaires et les colons israéliens dans ce territoire autonome. Cette explosion illustre le climat de violence dans lequel n'a cessé de vivre la bande de Gaza depuis qu'elle a accédé à l'autonomie en mai 1994. Pour maîtriser la situation, Yasser Arafat a porté à quelque 16 000 hommes les effectifs des services de sécurité. L'absence d'une stricte sélection conduit à des « bavures » de plus en plus fréquentes. Enfin, la police israélienne a signalé, lundi matin 3 avril, que le corps d'un Israélien âgé d'une soixantaine d'années avait été découvert à son domicile de Mitzpe Ramon, dans le Néguev, au sud d'Israël.

Lire page 6

Dissensions islamistes à Khartoum

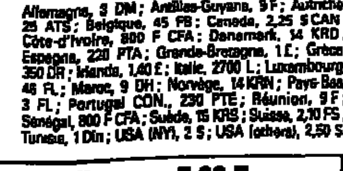


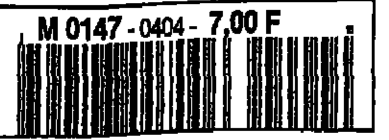
HASSAN TOURABI

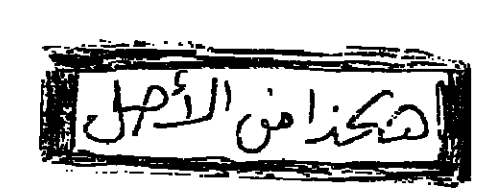
LE RÉSULTAT de la troisième Conférence arabe populaire et islamique, qui a pris fin dimanche 2 avril, à Khartoum, aura sans doute déçu Hassan Tourabi, le promoteur de ce grand rendez-vous des islamistes du monde entier. Cette éminence grise du régime soudanais, qui ambitionne de devenir une sorte de « guide » pour l'ensemble de l'Islam, n'aura pu empêcher que la réunion ne révèle – ou confirme – l'hétérogénéité, les dissensions et les contradictions de la mouvance islamiste. Celle-ci, représentée par 300 militants venus de 80 pays, ne semble pas près de se transformer en un véritable mouvement international comparable, par exemple, à celui des pays non alignés.

Aussi le document final a-t-il été dénoncé comme trop modéré par nombre de délégués. Mais la Conférence aura traduit les propres ambiguïtés de M. Tourabi, qui, tout en étant source d'inspiration pour les « durs » de l'islamisme, cherche à offrir à ses ennemis – et notamment aux Occidentaux – un visage présentable. Il pourra toutefois se targuer d'avoir justifié cette remarque d'un observateur occidental : *« Peu importe que l'on parle d'eux en mal, l'essentiel étant qu'on en parle. »*

Lire page 6


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.





PROLONGATIONS L'ONU s'est donné du temps en maintenant des forces dans trois Républiques de l'ex-Yougoslavie. Mais la restructuration de la Forpronu, à laquelle le Conseil de sécurité a procédé le 31 mars, ne modifiera pas la situation sur le terrain. ● EN CROATIE, l'élément nouveau de la mission des *« casques bleus »*, à savoir la surveillance des frontières de cette République avec la Serbie et la Bosnie, est formulé en termes très prudents. ● EN BOSNIE, le mandat des *« casques bleus »* est inchangé, c'est-à-dire toujours aussi flou, et la Forpronu, qui réclame des renforts, n'ose pas espérer qu'ils viendront de la Croatie où les effectifs sont réduits. ● EN MACÉDOINE, 1 100 soldats de l'ONU restent chargés de surveiller les frontières avec la Serbie et l'Albanie, ce qui n'empêche pas la petite République d'avoir à se débattre avec les menées de ces voisines et celles de la Grèce.

L'ONU n'a pas clarifié la mission de ses soldats dans l'ex-Yougoslavie

Le mandat des « casques bleus » n'a été modifié que dans la République de Croatie, où il reste très vague. La Forpronu stationnée en Bosnie aimerait recevoir des renforts de Croatie, mais ne se fait pas d'illusions

SARAJEVO
de notre correspondant

La restructuration de la Forpronu en ex-Yougoslavie, votée vendredi 31 mars par le Conseil de sécurité des Nations unies, est avant tout symbolique. Les « casques bleus » ne quitteront pas les pays où ils sont déployés et leur mandat en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine n'est pas modifié. L'ONU a essentiellement pris acte de la ferme volonté de la Croatie d'oeuvrer au rétablissement de sa souveraineté sur la « République de Krajina » (RSK), autoproclamée par les séparatistes serbes sur 25 % de son territoire. Mais le Conseil de sécurité a soigneusement évité d'être trop précis sur le « contrôle » de la frontière entre la Croatie et les Républiques de Bosnie et de Serbie (c'est-à-dire entre les Serbes des trois Républiques) auquel les « casques bleus » sont censés participer. Le nouveau mandat sera donc vraisemblablement accepté par les différentes parties en conflit, même si la « RSK » le désapprouve officiellement et même si, en Croatie, l'armée se dira probablement déçue par la décision du président Tudjman de tolérer à nouveau la présence des « casques bleus ».

Le chef de la diplomatie croate, Mate Granic, quelques heures après le vote à New York, s'est dit satisfait de la résolution 981, qui *« réaffirme fermement l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République de Croatie »*. A Knin, fief des Serbes sécessionnistes de Croatie et « capitale » de la « RSK », on estimait, en revanche, le texte *« inacceptable »*. A l'origine de la bonne humeur croate, et de l'amertume serbe, une bataille sémantique : la Forpronu devient l'Onurc, l'« Opération des Nations unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie ». Zagreb exigeait que le mot « Croatie » apparaisse dans la nouvelle dénomination, tandis que les sécessionnistes serbes ne pouvaient tolérer cette reconnaissance d'un pays qu'ils souhaitent diviser. La situation ne sera guère modifiée sur le terrain.

Des « casques bleus », 8 000 au lieu de 14 000 actuellement, selon certaines sources, resteront positionnés entre l'armée croate et les milices serbes, tandis que quelques centaines d'entre eux se posteront à la frontière internationalement reconnue. Ils devront *« aider à contrôler »* les points de passage entre Serbes de Croatie et Serbes de Bosnie, notamment, qui ont mené ces derniers mois des opérations militaires communes contre l'enclave musulmane de Bihac. Ces « casques bleus » n'auront aucun droit d'utiliser la force pour empêcher, par exemple, armes et troupes de franchir la frontière ; les « soldats de la paix » feront seulement office d'observateurs.

Ces modalités ne seront précisées, dans une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, qu'à la fin du mois d'avril, afin de permettre aux diplomates de l'Onurc d'achever les rudes négociations en cours avec les Serbes de Krajina. Ces derniers, déjà agacés par la question sémantique, pourraient s'opposer à la « surveillance » de la frontière, et provoquer l'ONU en empêchant les « casques bleus » de bouger de leurs positions actuelles. Les discussions se poursuivent donc péniblement, dans le but d'éviter les traditionnelles prises d'otages dont les Serbes sont devenus coutumiers.

DEMANDE DE CLARIFICATION

La Croatie est la seule ancienne République yougoslave où le mandat des « casques bleus » a évolué. En Bosnie-Herzégovine et en Macédoine, il demeure inchangé, d'une durée de huit mois au lieu de six. La Fordeprenu (Force de déploiement préventif des Nations unies) succède à la Forpronu en Macédoine, tandis que le nom reste inchangé en Bosnie. Dans la capitale macédonienne, on se félicite d'avoir désormais une force internationale officiellement indépendante, car cela *« démarque »* la Macédoine d'une guerre à laquelle elle ne participe pas, selon le ministre des affaires étrangères, M. Crvenkovski. Skopje souligne que le caractère « préventif » de la mission a enfin été reconnu.

En Bosnie-Herzégovine, où l'armée bosniaque est plus préoccupée par les offensives qu'elle a récemment déclenchées que par le mandat de la Forpronu, le vote du Conseil de sécurité a été peu commenté. Le vice-président, Ejup Ganic, a rappelé que le gouvernement bosniaque souhaitait une *« clarification »* du mandat, précisant qu'aucun *« changement »* n'était réclamé. Il a déclaré qu'une commission travaillait actuellement à New York afin d'étudier précisément la mission de la Forpronu, parfois interprétée différemment selon les circonstances. La Forpronu avait elle-même récemment reconnu que le concept de « zone de sécurité » était *« flou »*, et nécessitait une clarification.

Les trois organisations (Onurc en Croatie, Forpronu en Bosnie et Fordeprenu en Macédoine) sont toujours coiffées d'un commandement commun dont le quartier général reste implanté à Zagreb. Elles travailleront donc toujours ensemble. Les 6 000 « casques bleus » qui pourraient quitter la Croatie après la fin avril seront d'ailleurs peut-être encore utilisés en ex-Yougoslavie. La Forpronu a, d'ores et déjà, annoncé qu'elle serait *« heureuse »* de les accueillir en Bosnie-Herzégovine, en renforcement des 24 000 hommes présents sur le terrain. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, avait rappelé, lors de son voyage à Sarajevo en novembre dernier, que la Forpronu avait besoin de soldats supplémentaires si elle voulait remplir correctement sa mission. Cependant, les combats ayant depuis repris, et les initiatives diplomatiques ayant échoué, la Forpronu craint que les pays qui y participent ne se satisfassent du retrait partiel de Croatie, et n'en profitent pour s'échapper un peu du théâtre ex-yougoslave.

R. O.

Quatre Français et un Américain sont otages des Serbes depuis un mois

SARAJEVO
de notre correspondant

Le ballon de basket que la Forpronu avait livré aux cinq otages de l'organisation humanitaire Pharmaciens sans frontières (PSF) a été confisqué, l'opération étant accompagnée d'une retentissante paire de claques après qu'un détenu l'eut lancé à la figure de son geôlier serbe. Il ne faut cependant pas en déduire que les conditions de détention se sont durcies dans la prison de Kula, à 100 mètres de l'aéroport de Sarajevo : les prisonniers continuent à *« boire des verres de slivo* (alcool de prune) *avec leurs gardiens »*, selon PSF.

Les cinq hommes (un Américain et quatre Français) sont prisonniers des Serbes de Bosnie depuis maintenant un mois, sans que des diplomates des pays concernés aient même participé à une réunion à leur sujet. L'ambassadeur de France en Bosnie pourrait se rendre très prochainement à Pale. *« Ce sont des gars solides, ils plaisantent et jouent aux cartes »*, commente Jean-Louis Machuron, président de PSF, qui a pu rendre visite aux détenus vendredi dernier, après une rencontre avec le leader serbe Radovan Karadzic. Ce dernier serait apparu *« embarrassé »*, hésitant entre la menace d'un procès et le recours à une négociation discrète, selon M. Machuron. L'an dernier, les onze otages français de Première Urgence avaient été libérés après le versement d'une caution de 4 000 dollars par personne. *« Aucune rançon ne nous a été réclamée »*, précise le président de PSF, qui refuse de commenter l'éventualité d'une autre contrepartie.

Les promesses de libération faites à plusieurs reprises à la Forpronu et à Jean-François Deniau sont restées sans suite. Le chef d'accusation d'un éventuel procès pourrait être la *« livraison de matériel logistique à l'armée bosniaque »*, parce que les camions transportant des médicaments pour Sarajevo avaient tout simplement été vérifiés, et les papiers de bord tamponnés, par les autorités gouvernementales.

R. O.

La Macédoine, en équilibre instable

La petite république est aux prises avec les tensions intercommunautaires et avec le jeu de la Grèce, de la Serbie et de l'Albanie

SKOPJE
de notre envoyé spécial

La Macédoine a compris le système de l'équilibre de la terreur ; pour éviter la guerre, elle a toujours compté sur un handicap qui jusqu'à présent a aussi été sa chance : le fait que tous ses voisins en veulent à son intégrité. La Grèce lui impose un blocus total depuis plus d'un an, l'Albanie intervient dans ses affaires intérieures dès que la minorité albano-macédonienne estime que son identité est en danger, la Bulgarie demeure discrète mais n'en pense pas moins, et enfin, la Serbie insinue qu'une frontière commune avec la Grèce, c'est-à-dire la disparition de la Macédoine, lui conviendrait parfaitement. La Macédoine survit avec le sentiment qu'une guerre serait trop dramatique et que la communauté internationale ne permettra donc pas que quiconque la déclenche.

Une guerre de Macédoine n'est cependant pas impossible, et elle pourrait éclater de l'intérieur du pays. La minorité albanaise (24 % de la population), à qui le gouvernement a accordé une vaste palette de droits sociaux depuis trois ans, pose de nouvelles revendications. Elle ne renie pas sa volonté de vivre au sein d'une Macédoine ouverte vers l'Europe, plutôt que de se rattacher à une Albanie exsangue, mais son action pourrait devenir plus brutale que par le passé. Il y a quelques semaines, des heurts entre militants albanais et policiers macédoniens ont causé la mort d'un Albanais à Tetovo, dans l'ouest du pays, et la ville en garde un goût amer, voire un désir de revanche. Le gouvernement accuse des Albanais « de l'étranger » (d'Albanie et du Kosovo, province de Serbie à peuplement majoritairement albanais) de chercher à radicaliser « ses » bons Albanais de Macédoine.

Selon un diplomate occidental, l'affaire de Tetovo, où les Albanais réclamaient l'ouverture d'une université dans leur langue, *« a été montée par des réfugiés du Kosovo ». « Une provocation serbe n'est pas non plus une hypothèse à exclure,* poursuit ce diplomate, *car pour Belgrade la Macédoine est un cauchemar : ce pays démontre qu'orthodoxes et musulmans peuvent vivre ensemble dans les Balkans. Et, coïncidence ou pas, le* « recteur » *qui a organisé l'action de Tetovo a deux frères qui travaillent au service de la police serbe au Kosovo. »* De plus en plus d'Albanais du Kosovo, depuis l'arrivée au pouvoir de Slobodan Milosevic, émigrent vers la Macédoine, parfois surnommée le « paradis des Balkans ».

Un paradis, la Macédoine ? Le pays n'a certes pas été entraîné dans le tourbillon de la guerre ; l'armée fédérale contrôlée par Belgrade est partie, en 1991, sans qu'un coup de feu ait été tiré. Certes les nationalistes les plus durs sont dans l'opposition, non au gouvernement, où la minorité albanaise compte quatre ministres. Ce gouvernement est une coalition modérée de trois partis et exerce le pouvoir sous l'égide du président Kiro Gligorov, soixante-dix-huit ans, ancien apparatchik de la Yougoslavie socialiste, baptisé le « renard des Balkans ».

LE RÊVE DES ALBANAIS

Toutefois, le « paradis » s'enfonce dans une crise économique et sociale. La politique de réformes et de privatisations a provoqué la fermeture de la plupart des usines de l'ancien complexe industriel yougoslave, et le chômage progresse très rapidement. Une situation aggravée par la fermeture des frontières. Au sud, la Grèce poursuit son blocus, exigeant de la Macédoine qu'elle modifie le nom et le drapeau de sa république, qui appartiendraient au patrimoine hellène. Au nord, la communauté internationale impose un embargo à la Serbie, qui était le premier partenaire commercial de la Macédoine. De tensions sociales en troubles interethniques, le cap pourrait être vite franchi, le peuple considérant souvent que le maigre gâteau doit revenir en priorité aux « Macédoniens », et les minorités estimant qu'elles sont toujours servies les



dernières, dans le travail comme dans la culture ou l'éducation. *« Ça va péter,* affirme Dragan, attablé dans un café du centre-ville de Skopje. *Je ne sais pas encore quand, mais la Macédoine va exploser bientôt. »*

A 35 kilomètres de là, dans la ville de Tetovo où le calme est revenu, Abduraim rêve d'une autre vie pour les Albanais de Macédoine. *« Nous voulons que nos enfants fassent leurs études universitaires dans leur langue maternelle,* dit-il, *et nous avons même proposé de financer nous-mêmes cette université, conscients que l'État n'a pas d'argent. De quoi a-t-on peur ? Nous voulons vivre en Macédoine. Le séparatisme ne nous intéresse pas, parce que la Macédoine évoluera beaucoup plus vite que l'Albanie. » « Cependant, si la politique gouvernementale consiste à poursuivre la discrimination et à utiliser la force policière, peut-être nous tournerons-nous alors vers Tirana,* dit-il. *Ce sera inévitablement la guerre, et une nouvelle Bosnie. »* Et Abduraim précise qu'à Tetovo, peuplée d'Albanais à 80 %, deux entreprises d'État sur quatre-vingt-dix sont confiées à des Albanais, et que la police de la ville n'accueille que 6 % de représentants de la majorité ethnique locale.

« Nous voulons partager avec les Macédoniens le même État, les mêmes droits et les mêmes devoirs, commente Eshref Aliu, le ministre de la culture macédonien, d'origine albanaise. *Le problème est que notre partenaire au sein du gouvernement n'est pas tout à fait honnête. Je me demande s'ils désirent vraiment bâtir un État de citoyens. »* Les Macédoniens répliquent que si les Albanais sont si peu présents au sein des institutions, c'est avant tout parce que leur niveau d'éducation est extrêmement bas et qu'ils ne parlent pas toujours la langue macédonienne officielle – il est, toutefois, à noter que le nombre de Macédoniens parlant albanais est devenu infinitésimal. Ils promettent que les années combleront le fossé.

« Le président Gligorov veut sincèrement que le sentiment de citoyenneté l'emporte sur le sentiment ethnique. Il mène une politique romantique, qui fait de la Macédoine le laboratoire de tolérance des Balkans. Nous ne sommes pas un peuple de soldats, et nous détestons nous battre », assure un journaliste macédonien, oublieux du passé pour le moins troublé de la région. *« Savez-vous que jusque dans les années 50, il y avait sur ce territoire plus de moutons que d'êtres humains,* conclut-il. *Un dicton prétend que le peuple a pris le caractère des moutons... »* – si tant est que l'on puisse baptiser *« moutons »* les célèbres « comitajis » macédoniens de l'entre-deux guerre qui ont semé la terreur dans les Balkans et au-delà.

A Skopje, où l'on suit depuis près de quatre ans la guerre dans l'ex-Yougoslavie sur les écrans de télévision, on s'inquiète de la recrudescence des tensions en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, et l'on craint aussi la toute-puissance de la Serbie, qui pourrait décider, une fois qu'une issue sera trouvée dans le nord des Balkans, de s'offrir la Macédoine en dessert. On pense que Belgrade et Athènes coordonnent leurs politiques, qui ne sont pas particulièrement affectueuses à l'égard de la petite république. On attend, passif mais un peu plus désemparé chaque jour, de savoir si la Macédoine a réellement un avenir, ou si elle n'aura été qu'un rêve de paradis balkanique vite dissipé.

R. O.

Branko Crvenkovski, premier ministre macédonien

« Belgrade et Athènes coordonnent leur politique contre Skopje »

« Quel est le principal souci de votre gouvernement ?

– Le principal souci ? La concurrence est rude... Nous avons des problèmes communs à tous les pays anciennement socialistes : les tensions sociales consécutives aux réformes économiques, la baisse de la production, l'augmentation du chômage, la recrudescence du nationalisme. Ce qui est spécifique ici, c'est que toutes ces difficultés interviennent alors que nous tentons de consolider le statut international de la Macédoine. Or la Grèce essaie de bloquer ce processus. Elle profite de son appartenance à l'Union européenne et de ses bonnes relations avec les Etats-Unis. Le résultat est que l'embargo grec dure depuis plus d'un an, provoquant des pertes d'environ 500 millions de dollars pour notre économie.

– Comment le gouvernement compte-t-il traiter la question des minorités ethniques ?

– Résoudre les problèmes ethniques demeure la question clé. Je pense qu'il existe ici une réelle qualité dans les rapports humains, que la Macédoine est un rare exemple de convivialité puisque, au Parlement, au gouvernement, les différentes ethnies sont représentées. Mais certaines revendications dépassent le cadre de la Constitution macédonienne, comme récemment à Tetovo. Si nous autorisions un enseignement en langue maternelle jusqu'à l'université, nous formerions des ghettos. L'affaire de la prétendue « université de Tetovo » fut en réalité une action purement politique... Une tentative de souder les Albanais, de faire monter la tension et de diviser les communautés. Il est intéressant d'étudier la manière dont l'Albanie et le Kosovo sont intervenus dans les affaires intérieures de notre pays. La seule solution pour résoudre le problème ethnique est de discuter au Parlement et non pas dans la rue.

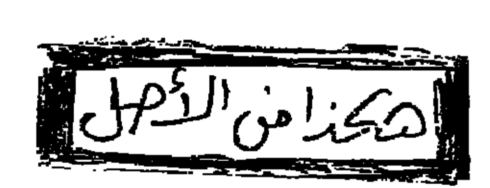
– Espérez-vous une fin prochaine du blocus imposé par la Grèce, qui réclame toujours que vous changiez le nom et le drapeau de la République

– Nous sommes toujours prêts à nous asseoir autour d'une table, même s'il est difficile de négocier sereinement tant que dure l'embargo. Mais que deviendrait notre souveraineté si nous nous laissions imposer notre drapeau et le symbole de notre pays ? Ce serait contraire à tous les principes internationaux.

– Estimez-vous être à l'abri de l'hégémonie serbe qui s'exerce en ex-Yougoslavie ?

– Le fait que la Serbie n'ait pas reconnu la Macédoine est significatif. Officiellement, les Serbes expliquent cela par une solidarité avec leur allié grec. Mais il existe sans aucun doute des raisons plus graves. Belgrade et Athènes coordonnent leurs politiques, et Milosevic (le président serbe) rêve d'une confédération entre la Serbie et la Grèce, en rayant l'Etat macédonien de la carte. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan



La Grande-Bretagne et les Etats-Unis entretiennent des relations diplomatiques de moins en moins privilégiées

John Major, invité de Bill Clinton les 3 et 4 avril, devait tenter d'améliorer la communication entre Londres et Washington

Les Britanniques ont mal vécu la consécration politique accordée, trop tôt à leurs yeux, par le président américain à Gerry Adams, le chef du Sinn Fein, lors de sa récente visite aux États-Unis. M. Major tentera, lors de ses entretiens à Washington, les 3 et 4 avril, de dissiper ce malaise, conscient du fait que M. Clinton représente un soutien non négligeable dans le cadre du processus de paix amorcé en Irlande du Nord. Mais les liens entre les deux rives de l'Atlantique ont d'autres raisons de se distendre.

LONDRES et WASHINGTON
de nos correspondants

John Major compte profiter de sa visite à Washington, les 3 et 4 avril, pour tenter de réchauffer des relations anglo-américaines qui ont connu des jours meilleurs. Quel meilleur symbole de ce refroidissement transatlantique que l'impossibilité d'établir une conversation téléphonique entre le premier ministre britannique et le chef de la Maison Blanche, à l'occasion de la récente visite de Gerry Adams, chef du Sinn Fein, dans la capitale fédérale ? Des deux côtés de l'Atlantique, la presse s'est gaussée d'un épisode qui illustrait des difficultés de communication à tous égards, avant que Londres s'aperçoive que ce « brouillage » était volontaire.

Les Britanniques n'ont pas compris qu'au moment où deux diplomates américains tombaient sous les balles de terroristes dans les rues de Karachi Washington n'ait pas demandé à M. Adams des gestes significatifs pour le désarmement de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), avant de lui offrir une consécration politique. Les Américains, de leur côté, se sont déclarés surpris que Londres s'offusque de l'autorisation accordée au Sinn Fein de récolter des fonds aux Etats-Unis, dès lors qu'aucune loi ne l'empêche de faire de même en Grande-Bretagne. M. Clinton est « prisonnier » du *lobby* américano-irlandais, affirme-t-on à Downing Street; le sort politique de M. Major est lié au soutien des unionistes protestants à Westminster, réplique-t-on à la Maison Blanche.

Au-delà de ces échanges aigres qui illustrent l'évolution du duo anglo-américain, l'épisode irlandais est considéré avec un certain détachement à Washington. A tort ou à raison, Bill Clinton pense qu'il peut jouer un rôle d'intermédiaire « objectif » avec l'Irlande du Nord. Mais si le président américain a suivi – avec une constance inhabituelle – une telle politique interventionniste, c'est aussi parce que les agacements de Londres n'ont plus la même importance que par le passé. La phase un peu « romantique » des relations transatlantiques, qui perduraient grâce à une langue et des souvenirs communs pendant la seconde guerre mondiale, est terminée.

« PORTE-AVIONS »

Londres reste un partenaire de choix de l'Amérique s'agissant des questions de défense et de sécurité mais, pour le reste, la Grande-Bretagne a perdu bien de ses charmes aux yeux de l'administration américaine. Son déclin économique sur la scène internationale s'est conjugué avec la fin de la guerre froide et l'accélération de la construction européenne. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, soulignait récemment que seuls font encore référence à ces fameuses *« relations spéciales »* entre les deux pays les journalistes britanniques et *« les Américains, qui sont condescendants et pensent que c'est ce que* [nous voulons] *entendre »*. Les Américains estiment en effet que le Royaume-Uni cherche à faire perdurer un peu de sa grandeur d'antan, *via* une alliance privilégiée avec les Etats-Unis.

Il fut un temps où ces derniers ne voyaient que des avantages à disposer du « porte-avions » britannique ancré à proximité d'un continent européen qui représentait un marché commercial à conquérir, en même temps qu'un glacis stratégique face à l'Union soviétique. Cet intérêt s'est très largement émoussé. D'abord parce que, vu de Washington, le destin diplomatique et économique de la Grande-Bretagne est inéluctablement continental. La fin de l'affrontement Est-Ouest a fait disparaître ce ciment anglo-américain qu'était la commune menace du pacte de Varsovie. Un double phénomène est enfin apparu ces dernières années: le centre de gravité des intérêts américains, notamment commerciaux, s'est nettement déplacé à la fois vers le Pacifique et les pays latino-américains.

La victoire des républicains lors des élections de novembre 1994 a, d'autre part, nettement renforcé le courant néo-isolationniste, toujours présent dans la politique américaine. Enfin, sur des dossiers sensibles comme l'ex-Yougoslavie ou la poursuite des essais nucléaires, les deux capitales font des analyses nettement divergentes. Bref, leurs relations deviennent *« normales »*, c'est-à-dire qu'elles gagnent en maturité ce qu'elles ont perdu en sentimentalité. A Londres, la floraison de déclarations politiques peu amènes et d'éditoriaux vengeurs montrent en tous cas que les Britanniques commencent à prendre, avec étonnement ou colère, la mesure de cette nouvelle donne transatlantique. S'il en était besoin, la décision du président américain de célébrer à Moscou, et non à Londres, la victoire de 1945, aura servi de confirmation.

Entendre les Américains parler du rôle moteur de l'Allemagne, ou placer leurs relations avec Londres dans le cadre, honni par tant de conservateurs, de l'Europe, être considérés comme une sorte de parc à thème culturel du monde anglo-saxon (à la manière d'un Disneyland), ne peut qu'être humiliant pour les Britanniques. Aussi a-t-on entendu un ancien ministre qualifier M. Clinton de *« politicard local de troisième ordre »*, un député conservateur exiger des *« excuses »* de la Maison Blanche, le chancelier de l'Echiquier traiter le leader de l'opposition de *« clintonesque »*, tandis que le 10 Downing Street a affirmé que M. Major ne s'était pas privé de sermonner son *« ami »* Bill Clinton.

Symbole de la morgue culturelle *upper class* de certains Anglais à l'égard du Nouveau Monde, le *Sunday Telegraph* a fait appel à un historien pour souligner que *« l'on ne peut attendre de colons déloyaux* [en 1776] *qu'ils puissent comprendre ce qu'est la loyauté »*... Plus sérieux, le *Times* rappelle qu'*« il est temps que nous mettions un terme à notre fixation américaine »*.

DÉPIT

Ne voir dans le refroidissement actuel que les foucades éphémères d'un président déconsidéré, comme le font tant de tories qui croient, ou font semblant de croire, que tout redeviendra comme avant lorsque les républicains auront « récupéré » la Maison Blanche, relève donc de la méthode Coué. Il est clair que les réseaux traditionnels de contacts entre les deux rives de l'Atlantique ne fonctionnent plus comme avant. Dernièrement encore, le Foreign Office n'a pas caché son dépit de constater que Washington n'avait pas cru bon de le consulter avant d'appeler à un embargo pétrolier total contre la Libye.

Pour des Britanniques qui, dans leurs rapports si « épidermiques » avec l'Europe, ont toujours joué la carte de ce lien privilégié, menaçant même de retourner vers le partenariat américain au cas où ils n'obtiendraient pas les concessions qu'ils réclamaient, le détachement dont fait désormais preuve l'Amérique à l'égard d'un si vieil allié revient à... brûler les vaisseaux d'Albion : cette carte est bien écornée aujourd'hui, au moment où les eurosceptiques poussent à la rupture avec les Quinze, au bénéfice des priorités commerciales, américaines et asiatiques, de la Grande-Bretagne. Un tel contexte conduit le Foreign Office à souligner prudemment que la « querelle irlandaise » n'est peut-être, après tout, qu'une tempête dans un verre d'eau.

Les propos de l'ambassadeur américain à Londres, pour qui le *« désaccord »* transatlantique *« ne signifie pas la fin de la civilisation occidentale »*, paraissent même, à première vue, rassurants. Mais Henry Kissinger a rappelé les Britanniques à la dure réalité de l'après-guerre en déclarant, le 29 mars, lors d'une conférence sur le rôle de la Grande-Bretagne dans le monde, que Londres *« pourrait apporter une contribution enrichissante aux relations américano-européennes »*.

Patrice de Beer et Laurent Zecchini

Les Turcs veulent défendre leur opération armée auprès des Occidentaux

L'OPÉRATION de l'armée turque dans le nord de l'Irak contre les troupes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) se poursuivait dimanche 2 avril pour la quatorzième journée consécutive, avec de nouvelles pertes chez les rebelles et dans l'armée. Selon le dernier bilan de l'armée turque, les pertes du PKK dans le nord de l'Irak depuis le 20 mars se montent à 295 morts, tandis que 26 soldats turcs ont été tués.

Le nouveau ministre turc des affaires étrangères, Erdal Inonu, a quitté dimanche Ankara pour Bonn, première étape d'une tournée qui le conduira le 4 avril à Washington et le 7 avril à Paris, pour expliquer l'opération turque dans le nord de l'Irak et tenter d'apaiser la réaction de l'Occident. Ankara affirme, depuis le début de l'opération, que ses troupes se retireront du nord de l'Irak, sans cependant donner une date exacte. Le représentant à Ankara de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK, de Jalal Talabani), Shazad Saib, a déclaré dimanche que sa formation était d'accord avec le plan turc d'une coopération entre Ankara, l'UPK et le Parti démocratique du Kurdistan (PDK de Massoud Barzani) pour patrouiller à la frontière après le retrait des troupes turques.

Malgré les dénégations d'Ankara, les populations kurdes d'Irak sont directement affectées par les combats. Quelque 15 000 Kurdes irakiens ont quitté leurs villages proches de la frontière, fuyant l'offensive de l'armée turque, a indiqué dimanche un responsable de l'ONU. Selon ce responsable chargé de l'aide humanitaire dans le nord de l'Irak, les réfugiés *« se sont rendus dans d'autres villages ou dans les villes de Zakho et Dohouk »*. Le Croissant-Rouge turc a annoncé que ces populations allaient recevoir une aide humanitaire, notamment des vivres, d'un montant de 12 millions de dollars.

La fin de semaine a été marquée par l'enlèvement de deux journalistes, revendiqué par le PKK, sur la route entre Cizre et Nusaybin, dans le sud-est de la Turquie : Kadri Gursel (AFP) et Fatih Saribas (Reuter), tous deux de nationalité turque, revenaient d'Irak où ils avaient couvert l'opération de l'armée turque. – *(AFP.)*

Pologne : Jacek Kuron candidat à l'élection présidentielle

Une dernière chance pour la génération de Solidarité

VARSOVIE
de notre correspondant

Il s'en est fallu d'un cheveu, mais Jacek Kuron, l'homme politique le plus populaire de Pologne, sera candidat à l'élection présidentielle de l'automne. Le congrès de l'Union de la liberté – le parti où se retrouvent la plupart des anciens de la grande époque de Solidarité – l'a désigné, dimanche 2 avril, comme son candidat. Le vote n'a été acquis que d'extrême justesse (242 voix contre 231), alors même que Jacek Kuron avait très largement emporté une consultation interne des militants du parti.

Mais, après un premier tour qui a permis d'écarter l'ancien premier ministre Hanna Suchocka, représentante d'une ligne « droitière », le Congrès a bien failli porter son choix sur Janusz Onyszkiewicz, personnalité estimée qui se présentait comme un candidat de compromis, mais dont les chances de victoire paraissaient minimes.

Si Jacek Kuron a eu tant de mal à s'imposer, c'est qu'il continue, quarante ans après ses débuts en politique, à sentir le soufre. Après avoir tenté de lutter de l'intérieur pour la rénovation du Parti communiste, dans les années 50, il est devenu une bête noire du régime, et a payé son obstination de multiples séjours en prison. « Animal politique » doué d'une très forte personnalité, il est resté un militant passionné, très soucieux de justice sociale, et beaucoup le soupçonnent de vouloir entraîner l'Union de la liberté vers la gauche et de coupables alliances avec les postcommunistes. Lui-même se veut désormais le *« porte-parole de l'entente entre Polonais »*, et son expérience de ministre du travail, dans le premier gouvernement de Solidarité, lui a permis de révéler de grands talents de communicateur, d'être perçu comme un homme chaleureux et énergique, préoccupé par le sort des gens : il continue à dominer tous les sondages d'opinion en matière de popularité – mais en termes d'intentions de vote, il est actuellement très nettement battu par le leader social-démocrate (ex-communiste) Alexandre Kwasniewski.

NOUVEAU TANDEM

Avant de choisir, en la personne de Jacek Kuron, le seul candidat issu de ses rangs qui – selon l'opinion quasi générale – ait au moins une chance de gagner, le congrès de l'Union avait pris une autre décision majeure, en se donnant un nouveau chef. L'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki a en effet dû céder son poste de président du parti à Leszek Balcerowicz, c'est-à-dire à l'homme qui, au sein de son propre gouvernement, avait mené avec beaucoup de détermination, à partir de 1989, les réformes économiques. Au prix de lourds sacrifices pour la population, cette politique « radicale » permit alors à la Pologne de s'engager rapidement et avec succès dans la voie de la modernisation de son économie.

Tadeusz Mazowiecki voulait asseoir l'Union de la liberté sur des valeurs démocrates-chrétiennes, n'était pas favorable à la candidature Kuron, et penchait de plus en plus vers la droite. Il a accueilli sa défaite – sans appel – avec toute la dignité qu'on lui connait, mais la blessure est profonde.

En choisissant le tandem Kuron-Balcerowicz, deux hommes aussi différents qu'il est possible, mais complémentaires, l'Union de la liberté, qu'on a longtemps cru animée d'une irrépressible conduite d'échec, se donne les moyens d'aller à la bataille. Peut-elle gagner pour autant, dans un paysage politique très fragmenté, et avec un candidat contre lequel les multiples petites formations de droite tireront au canon, sans parler de Lech Walesa, toujours résolu à garder son siège, et bien entendu des postcommunistes, qui restent favoris ? Et Jacek Kuron, saura-t-il organiser sa campagne, brider son langage militant, contrôler une spontanéité qui le rend vulnérable ?

Jan Krauze

Le gouvernement allemand versera une rente aux victimes du sang contaminé

BONN
de notre correspondant

Environ 10 000 francs par mois (3 000 marks): tel est le montant du dédommagement mensuel que percevront, à partir du 1er juillet, les malades du sida qui ont été contaminés par le virus à la suite d'une transfusion avec du sang ou des produits sanguins contaminés. Les séropositifs toucheront pour leur part environ 5 000 francs par mois (1 500 marks).

Cette décision, annoncée mercredi 29 mars par le ministre de la santé, Horst Seehofer, a été prise à la suite de longues et difficiles négociations entre l'Etat fédéral, les Länder, l'industrie pharmaceutique et la Croix-Rouge allemande (DRK). Les quatre partenaires participeront au financement d'un fonds de dédommagement d'un montant total de 250 millions de marks (875 millions de francs), auquel seules les compagnies d'assurances ont décidé de ne pas participer. Ces dernières estiment avoir déjà accompli leur devoir en déboursant 120 millions de marks, le plus souvent à la suite de procès.

Sans avoir donné lieu à une « affaire » du sang contaminé aussi spectaculaire qu'en France, la contamination par le sang ou par les produits sanguins, au début des années 80, a déjà provoqué la mort de 600 personnes en Allemagne. Le nombre de personnes contaminées encore en vie s'élevait à 1300 en novembre 1994 – il s'agit surtout d'hémophiles.

Ces derniers, par l'intermédiaire de leurs associations de défense, ont réagi avec déception à l'annonce des mesures du ministre de la santé. Ils reprochent au système des mensualités de n'être valable que jusqu'à la mort du patient, et auraient préféré un versement unique: *« Ces rentes permettent d'économiser beaucoup d'argent »*, écrit la *Süddeutsche Zeitung*. Une commission parlementaire avait réclamé que les montants alloués au fonds d'indemnisation soient deux fois plus élevés. L'opposition sociale-démocrate dénonce une *«solution à bas prix»*. Horst Schmidbauer, porte-parole du groupe parlementaire SPD pour les questions de santé, souligne que deux personnes meurent chaque semaine des suites de transfusions avec du sang contaminé.

L. D.

L'Ethiopie découvre la démocratie

Quatre ans après la chute du colonel Mengistu Haïlé Mariam, surnommé le « Négus rouge », le régime « transitoire » du président Meles Zenawi organise des élections générales

Un demi-siècle d'oppression féodale suivi de dix-sept ans de dictature marxiste-léniniste : sous l'empereur Haïlé Sélassié, comme sous la botte du colonel Mengistu Haïlé Mariam, l'Ethiopie n'a pas été épargnée par l'Histoire. En 1991, des Tigréens, en guerre jusque-là avec le pouvoir central, ont pris le pouvoir à Addis-Abeba, la capitale. Une période de gouvernement *« transitoire »* s'est ouverte alors, marquée par l'adoption d'une constitution de type fédéraliste. Un texte qui crée neuf nouvelles régions découpées sur une base ethnique et leur accorde une large autonomie – qui va jusqu'au droit à la sécession. La période de gouvernement transitoire prend fin le 7 mai, jour d'élections générales. La démocratie est une idée neuve dans ce pays de la Corne de l'Afrique, ravagé depuis des décennies par la famine et des guerres fratricides. Un pays qui, malgré la fatalité, s'est lancé dans des réformes économiques avec la bénédiction du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

ADDIS-ABEBA
de notre envoyé spécial

Minée des années durant par la guerre civile et des pénuries endémiques, l'Éthiopie tente aujourd'hui de conjurer le mauvais sort. Elle s'est dotée d'une arme politique à double tranchant : un fédéralisme radical, à base ethnique, qui va jusqu'au droit à la sécession. En même temps, ses dirigeants ne jurent plus que par le capitalisme. Une conversion remarquable de la part de l'homme fort du pays, le président Meles Zenawi, qui en 1991 encore se disait pro-albanais, modèle Enver Hodja.

L'Éthiopie remédiera-t-elle un jour à son sous-développement extrême ? Évitera-t-elle la désintégration ? Un proche du président, Dawit Yohannes, membre du Conseil transitoire des représentants, l'affirme. Le fédéralisme tel que le conçoivent les dirigeants éthiopiens serait un *« exemple »* pour l'Afrique. Un modèle exportable sur le continent. Une solution aux sanglantes disputes qui déchirent les États voisins.

Ethiopie

Mer Rouge
DJIBOUTI
ÉTHIOPIE
Addis Abeba
500 km

Président	Meles Zenawi
Capitale	Addis Abeba
Superficie	1 221 000 km²
Population (94)	52,4 millions
Moins de 15 ans (93)	46,5 %
Espérance de vie	48 ans
Taux de fécondité	6,8
Monnaie officielle	birr
1 birr = 0,85 franc	
Langue principale	amharique
	en dollars
PIB/hab. (94)	100
Aide internationale	1,2 milliards

> Le fédéralisme tel que le conçoivent les dirigeants d'Addis-Abeba serait un exemple pour l'Afrique et une solution aux conflits qui déchirent les pays voisins

Comme la plupart des États africains, l'Éthiopie a hérité de frontières qui ne reposent sur aucune logique : ni économique ni ethnique. Elle doit ses contours actuels au jeu des grandes puissances au XIXe siècle et à la volonté farouche de Ménélik II puis d'Haïlé Sélassié Ier de fonder un État unitaire sur le socle de l'ancienne Abyssinie. La religion chrétienne, dérivée de la tradition copte, a longtemps servi de ciment à cette prétention, relayée par le marxisme-léninisme sous le colonel Mengistu. Ces soubresauts de l'Histoire n'avaient jusqu'à présent guère menacé la prééminence politique et économique des Amharas, dont la langue est la langue officielle du pays. Mais une page est tournée aujourd'hui.

L'Éthiopie émerge d'un demi-siècle de pouvoir féodal et de dix-sept ans de dictature « rouge » avec des certitudes nouvelles. L'influence des Amharas va déclinant. D'origine tigréenne, les nouveaux maîtres du pays sont sensibles aux revendications identitaires des multiples ethnies (quatre-vingts, parlant deux cent quatre-vingt-dix langues) qui peuplent l'ex-empire. Cauchemar du Négus et de Mengistu, l'Érythrée est indépendante depuis 1993 et la guerre d'Ogaden (1977-1978) n'est plus qu'un sanglant souvenir. Après des années de conflits centrifuges qui l'ont laissée exsangue, l'Éthiopie bénéficie d'un calme providentiel, teinté d'un réalisme qui lui vaut la bienveillance du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Adoptée au mois de décembre 1994, la nouvelle Constitution illustre l'audace calculée dont fait preuve le nouveau pouvoir. Le droit à l'autodétermination et à la sécession est reconnu aux neuf États de la nouvelle fédération. Mais il est soumis à diverses conditions (majorité qualifiée au sein des Parlements locaux, référendum, délai...) qui rendent son exercice aléatoire.

Le gouvernement jure qu'il entend laisser la bride longue aux Oromos, aux Afars, aux Somalis... Mais l'opposition, fragmentée à l'extrême et qui s'apprête à boycotter les élections du 7 mai, n'en croit pas un mot. Pour elle, le Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (FDRPE, le parti du président) ne partagera jamais le pouvoir, pas plus qu'il ne se résoudra à l'éclatement du pays.

De fait, malgré des progrès indéniables, les libertés publiques sont encore mal assurées en Éthiopie. Le représentant d'une organisation internationale estime à *« un millier »* le nombre de prisonniers politiques : deux cent quatre-vingts autonomistes oromos dont le procès est en cours à Ziway, au sud d'Addis-Abeba, ou encore le professeur Asrat Woldeyes, président de l'Organisation populaire de tous les Amharas. *« Il n'y a aucun prisonnier politique en Éthiopie,* rétorque un porte-parole du gouvernement. *Ceux qui prétendent être incarcérés pour délit d'opinion sont des criminels qui ont appelé à la lutte armée. »*

La presse a retrouvé un semblant de liberté. Des journaux indépendants existent mais l'un d'eux, *Amero* (*La Pensée* en amharique), chiffrait récemment à dix le nombre de journalistes actuellement incarcérés (pour cent quatorze mois d'emprisonnement au total) et à 145 000 birrs (123 250 francs) le montant global des amendes infligées à seize autres.

Le semblant de popularité dont le régime Mengistu a bénéficié à ses débuts tenait à sa décision de nationaliser la terre et la propriété en général. Le gouvernement de Meles Zenawi n'est pas revenu sur cette décision. La détestation des grands féodaux qui, avec la bénédiction du Négus, accaparaient les richesses du pays est encore vivace. Plutôt que de heurter l'opinion, le nouveau pouvoir a opté pour une solution intermédiaire. L'usage des terres agricoles, des propriétés urbaines et de certains biens de l'État (usines, hôtels...) suscite des ventes aux enchères ou des prêts. Mais la nue-propriété de ces biens reste à l'État.

La formule n'est qu'à moitié populaire, dans les villes au moins. Les ouvriers des entreprises nouvellement privatisées craignent pour leur emploi. Les citadins redoutent les exigences de leurs nouveaux propriétaires même si la loi garantit leur maintien dans les lieux. Les investisseurs, autochtones ou non, renâclent. Parce qu'il tente de ménager la chèvre et le chou, ce système cristallise beaucoup de mécontentements. Pour autant, une privatisation totale était impensable, politiquement et financièrement. Vivant à 80 % de la terre, les Éthiopiens sont trop pauvres pour acquérir celle-ci. La transférer dans d'autres mains que les leurs aurait aggravé l'exode rural.

Les incertitudes politiques et économiques rendent les investisseurs étrangers fort prudents. Ils sont d'ailleurs accueillis tièdement à Addis-Abeba. Seul pays d'Afrique à n'avoir jamais été colonisé, l'Éthiopie se méfie d'une possible colonisation économique qui ferait d'elle un sous-traitant bon marché, comme d'autres pays du tiers-monde. Un seul investisseur de poids a trouvé grâce aux yeux des autorités, un Saoudien de mère éthiopienne, Mohamed Al Amoudi. On lui doit la construction d'un Hôtel Sheraton, en cours d'achèvement à Addis et, entre autres investissements, la culture de 20 000 hectares de coton dans l'Awash, à l'est de la capitale.

Tel diplomate occidental déconseille aux entreprises de son pays d'investir massivement et seules en Éthiopie. Selon lui, le pays offre, malgré tout, quelques perspectives aux étrangers, à condition de s'allier avec des firmes locales. Le troisième projet de politique économique arrêté par le gouvernement en décembre 1994 est, de ce point de vue, encourageant. Il prévoit avec un certain optimisme une croissance du PNB de 6 % par an en moyenne et une inflation qui ne dépasserait pas 4 % annuellement. Cela jusqu'en 1997.

Bertrand Le Gendre

Un pays sous perfusion

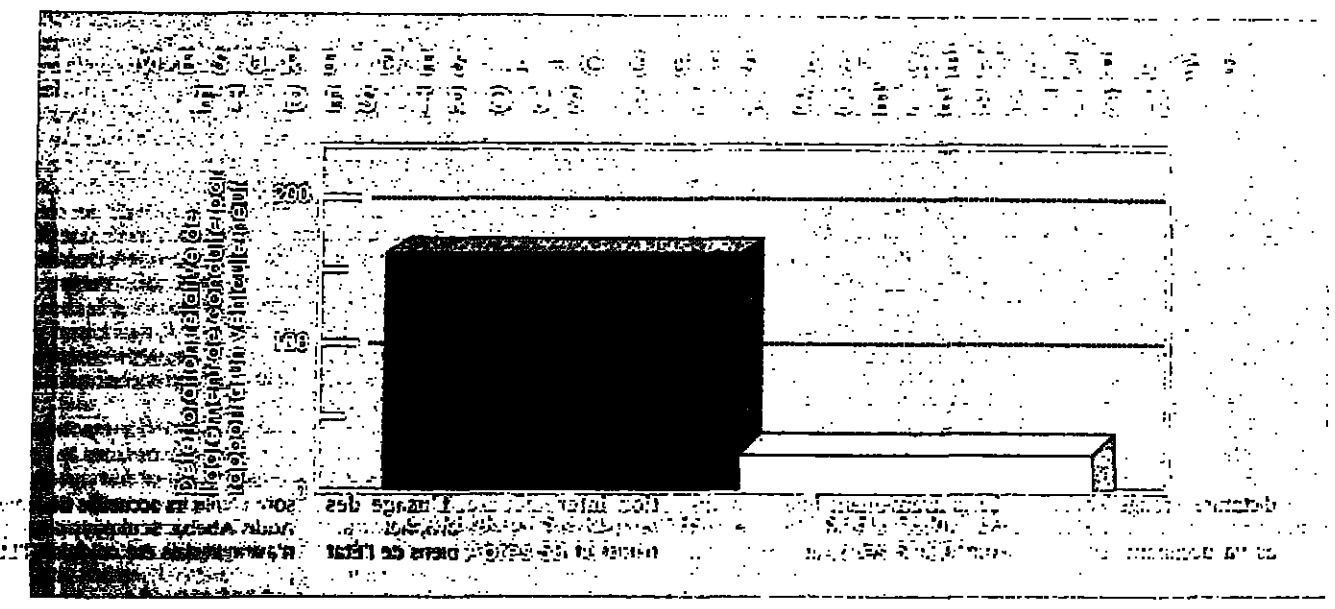
Vaste comme deux fois la France, l'Ethiopie compte 52,4 millions d'habitants, un chiffre qui pourrait avoir doublé dans vingt-cinq ans. Les moins de quinze ans représentaient 46,5 % de la population en 1993 pour un taux de fécondité de 6,8.

C'est un des pays les plus pauvres du monde, dont le produit national brut par habitant était de 100 dollars (500 francs environ) en 1994. Le taux de mortalité infantile s'élève à 13 % pour une espérance de vie de quarante-huit ans. La famine y a ravagé plusieurs régions en 1984. Elle y est endémique. Mais, selon des représentants de l'Unicef, la situation sanitaire et alimentaire du pays s'est « stabilisée » ces dernières années, même si elle reste « catastrophique ».

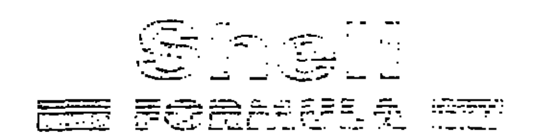
L'Ethiopie reçoit 1,2 milliard de dollars (6 milliards de francs) d'aide internationale par an, pour un budget annuel qui ne dépasse pas les 8 milliards de francs. Malgré des signes de redressement, le pays reste sous perfusion. Quelque quatre-vingt-dix organisations non gouvernementales (ONG) internationales opèrent sur place, en plus de la Croix-Rouge (CICR) et des diverses agences des Nations unies.

هكذا من الأصل

Parce que la qualité d'un carburant ne se voit pas, certains osent vous dire qu'ils se valent tous.



*Carburants sans plomb ne répondant qu'au minimum de la norme européenne.
Essais effectués selon la norme CEC.



Les carburants sans plomb nouvelle formule qui nettoient et protègent votre moteur pour un peu plus cher que les carburants ordinaires.



Shell, le plein d'essentiel

L'armée burundaise aurait provoqué l'exode des réfugiés vers la Tanzanie

Dar es Salaam maintient la fermeture de la frontière

Un camp provisoire a été installé dans le nord du Burundi afin d'accueillir les réfugiés rwandais qui voulaient gagner la Tanzanie. Les fuyards sont pris entre la volonté de l'armée burundaise de se débarrasser d'eux et l'incapacité de la Tanzanie à accueillir plus que les 650 000 réfugiés déjà présents sur son territoire. A Bujumbura, l'armée a tué trois hommes, dimanche 2 avril, dans le quartier à majorité hutue de Kinama.

KABANGA (nord du Burundi)
de notre envoyé spécial

La petite forêt de Kabanga résonne de coups de hache et de machette, et bientôt elle ne sera plus. Depuis samedi 1er avril, des milliers de réfugiés rwandais, originaires des camps de Nagara, envahissent ce site, un terrain communal de 300 hectares, et abattent les arnes. Pour les nouveaux venus, il faut des piquets et des perches, et des morceaux d'écorce pour les lier, afin de bâtir une armature sur laquelle on tend une toile plastique. En quelques heures, des centaines de « blindés », comme on appelle ces huttes, ont ainsi été érigés. Pendant ce temps, les femmes font cuire du maïs ou des haricots sur des feux de fortune.

Premiers arrivés sur les lieux, les employés de Médecins sans frontières (MSF) préparent le terrain pour l'hôpital, tandis qu'un petit dispensaire, installé à la hâte, reçoit déjà des patients. Un camion-citerne vient d'arriver et l'on se bouscule pour remplir son bidon d'eau. Plus loin, un modeste marché s'est créé. Kabanga restera-t-il un site d'accueil provisoire ? Les 40 000 réfugiés venus du camp de Nagara qui s'y sont installés, depuis samedi, espèrent bien n'y passer que quelques jours, le temps pour le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) de négocier un accord avec le gouvernement tanzanien afin que celui-ci rouvre sa frontière avec le Burundi. Mais Dar es-Salaam a déjà fait savoir qu'il ne pouvait pas accueillir d'autres réfugiés que les 650 000 Rwandais et Burundais déjà présents sur son territoire. L'exode de Nagara avait semé la panique dans les autres camps d'où des centaines de personnes avaient fui. Mais depuis dimanche, celles-ci reviennent « chez elles » à bord de la douzaine de camions du HCR qui font la navette. Seuls les réfugiés de Nagara refusent le retour. Quatre cents seulement ont accepté l'offre du HCR, qui se proposait de les ramener. Mais les convois ont été repoussés par les militaires burundais, sous prétexte que les autorités et la population ne veulent plus de réfugiés à Nagara pour des raisons de sécurité. Ce camp n'a pourtant jamais été réputé pour sa violence ou pour ses délinquants. Et contrairement aux autres camps de réfugiés rwandais, au Zaïre ou en Tanzanie, ceux du Burundi ne sont pas mis en coupe réglée par d'anciens responsables hutus ayant trempé dans le génocide rwandais.

Pour expliquer leur fuite, les gens de Nagara invoquent l'insécurité, le départ des expatriés... Mais certains font aussi état de menaces directes *« par les Tutsis »*, ce qui laisse penser que ce camp avait été choisi pour déclencher un mouvement d'exode. En fait, reconnaît un haut responsable du gouvernement, *« seuls les militaires cherchent à se débarrasser de ces réfugiés et il faut y chercher des explications ethniques plutôt que sécuritaires »*. L'expulsion des habitants hutus de trois quartiers de Bujumbura, voilà dix jours, à la suite d'opérations militaires, semble procéder de la même méthode.

Jean Hélène

La conférence de Khartoum a révélé les contradictions des islamistes

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

S'il fallait une preuve de l'hétérogénéité du courant islamiste dans le monde, la séance de clôture de la conférence populaire arabe et islamique de Khartoum en a donné, dimanche 2 avril, l'illustration la plus criante : les plus extrémistes se sont déchaînés contre la *« modération »* de la résolution finale, où ils auraient voulu voir figurer leurs revendications.

Il est vrai que le document paraît plutôt timoré pour une réunion considérée par certains, en Occident et dans les pays arabes, comme le point de ralliement des positions les plus dures du monde musulman. La conférence a décidé de *« refuser les projets de normalisation avec l'entité sionniste »*, alors que les participants affirment ne pas vouloir la *« reconnaître »*. Autre contradiction, elle apporte son appui à la Syrie qui, prétendument, rejette *« les projets de compromis »* avec Israël, alors que Damas a reconnu *de facto* l'Etat juif tout en demeurant intraitable sur le retrait total israélien du plateau du Golan.

Pour le reste, la conférence s'est bornée à formuler des vœux pieux, tels ceux de voir *« les pays musulmans briser l'étau des sanctions imposées à l'Irak »*, ou d'assister à un véritable dialogue entre *« le pouvoir algérien »* et l'opposition. Elle a condamné – c'est bien le moins pour une conférence « islamique » – *« l'agression russe contre les Tchétchènes »*, proclamé son soutien *« au peuple de Bosnie-Herzégovine contre les racistes serbes »* et au *« peuple du Cachemire qui revendique son droit à l'autodétermination »*.

Un texte aussi incolore ne pouvait satisfaire ni le Hezbollah libanais, qui a réclamé un soutien à sa lutte armée contre Israël, ni les extrémistes palestiniens du Djihad islamique,ni les autres organisations du « refus » basées à Damas. Ces dernières veulent une condamnation claire de l'accord israélo-palestinien signé à Washington le 13 septembre 1993. L'ex-Front islamiste du salut (FIS) a lui aussi protesté contre le fait que les autorités algériennes soient qualifiées de *« gouvernement »*.

Chacun était venu à Khartoum avec sa petite idée derrière la tête. Hassan El-Banna, petit-fils du fondateur de la confrérie des Frères musulmans, a souhaité que la conférence devienne progressivement l'équivalent de celle qui a fondé en 1965 le Mouvement des non-alignés. Ghazi Hossein Ahmad, député pakistanais et président du parti Djamaat Islami, a proposé d'organiser *« les peuples de la région »* sur une base non gouvernementale mais non hostile aux pouvoirs en place. Pour sa part, Moustapha Kahramanioul, conseiller du premier ministre turc – venu *« à titre personnel »* – a plaidé pour que son pays – membre de l'OTAN – soit admis au sein de l'Union européenne pour servir de charnière entre les mondes musulman et occidental. Enfin, des délégués de deux formations palestiniennes n'ont pu s'empêcher d'échanger injures et accusations de trahison.

« COMPLOT » OCCIDENTAL

Le forum de Khartoum a néanmoins offert une tribune à des mouvements qui prônent souvent la lutte armée au nom de l'islam. Le Hezbollah, le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), et le Djihad islamique ont confirmé ce que tout le monde craignait, à savoir qu'ils ne *« laisseraient pas Israël en paix »* et qu'ils entendent récupérer jusqu'au dernier pouce du territoire de la Palestine de 1948. Anouar Haddam, arrivé tardivement, représentant l'ex-FIS, a donné le choix aux autorités algériennes entre le dialogue préconisé par le document de Rome et la continuation du Djihad (guerre sainte) jusqu'à *« l'instauration d'un Etat islamique »*. Les délégués algériens de l'ex-FIS et d'Ennahdha n'ont pas réclamé une médiation de la conférence de Khartoum entre les parties prenantes au conflit de leur pays, alors que Hassan Tourabi, secrétaire général de la conférence, n'a pas cessé, au cours des derniers mois, de proposer directement ou indirectement ses bons offices.

Car l'un des objectifs de l'éminence grise du régime soudanais est de s'imposer, à travers la conférence, comme « le » nouveau penseur et guide suprême du monde musulman, prônant un islam universaliste, et comme un interlocuteur obligé pour l'Occident. Un autre objectif est de sortir le Soudan de l'isolement que lui valent des accusations de soutien au terrorisme, d'islamisme militant et de violations des droits de l'homme. Il pourra toujours dire qu'il a réuni quelque 300 participants, représentant 80 pays, et que *« peu importe que l'on parle d'eux en mal, l'essentiel étant qu'on en parle »*, selon la remarque d'un observateur occidental.

La conférence a aussi permis d'exprimer l'indignation d'une partie au moins du monde musulman contre ce que les participants ont appelé *« la campagne agressive des pays occidentaux contre l'islam »*. De récents propos de Willy Claes, secrétaire général de l'OTAN, définissant l'islam comme l'ennemi de l'Occident, ont achevé de persuader nombre de délégués que les musulmans étaient victimes d'un *« complot »*. Et si les plus sages se sont déclarés favorables au dialogue avec les Occidentaux pour les convaincre du message pacifiste de l'islam, la plupart se sont livrés, pendant trois jours, à des imprécations et à la surenchère. Le risque est grand que seul ce ton agressif soit retenu à l'issue de la conférence.

Mouna Naïm

L'explosion accidentelle d'une bombe tue huit Palestiniens à Gaza

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Au moins huit Palestiniens, dont une fillette de trois ans, ont été tués, dimanche 2 avril, à Gaza, dans l'explosion accidentelle d'une bombe apparemment manipulée par des commandos islamistes. La déflagration, qui a eu lieu à Cheikh Radouane, un quartier de Gaza-ville, a complètement détruit le deuxième des trois étages d'un immeuble. Une trentaine de personnes ont été blessées.

Des policiers palestiniens ont pu sortir des décombres un autre engin piégé, miraculeusement intact. Il s'agissait de trois bouteilles de gaz de 1 litre chacune, reliées entre elles par un détonateur et constellées de gros clous destinés à faire le maximum de blessés. La police autonome a aussi retiré plusieurs fusils-mitrailleurs M 16, des grenades, des epxlosifs et une douzaine de gilets pare-balles de fabrication israélienne.

D'après la police, au moins deux militants connus appartenant aux commandos Ezzedine-El-Kassem, la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), compteraient au nombre des morts, dont Kamal Kheil, vingt-huit ans, recherché depuis trois ans par les services de sécurité israéliens pour le meurtre d'un officier.

Pris à partie par des voisins de l'immeuble, terrifiés à l'idée que certains préparent des bombes en pleine ville, le docteur Mahmoud El Zahar, porte-parole officiel de Hamas, a nié qu'un atelier clandestin d'explosifs ait été installé dans l'immeuble. Selon lui, toute l'affaire s'apparenterait à « un complot » visant à compromettre son mouvement. Si des militants d'Ezzedine-El-Kassem figurent au nombre des morts, c'est, à l'en croire, parce qu'ils *« ont été assassinés »*.

Opposé aux accords de paix israélo-palestiniens, Hamas a revendiqué, ces derniers mois, plusieurs attentats à la bombe, notamment celui de Tel Aviv qui avait fait vingt-deux morts, en octobre 1994. Ces récentes semaines, une bonne douzaine d'engins piégés ont été découverts le long de routes fréquentées, à Gaza, par les patrouilles militaires et les colons israéliens. Dimanche, quatre engins du même type, déposés près du point de passage israélo-palestinien de Nahal Oz, dans le sud du territoire autonome, ont été désamorcés par des artificiers israéliens.

En nette diminution par rapport à l'époque – avant mai 1994 – pendant laquelle l'armée israélienne contrôlait l'ensemble du territoire, la violence, à Gaza, n'est pas pour autant en voie de disparition. Confronté à des problèmes économiques insolubles – un adulte sur deux est au chômage –, régulièrement « puni » par des bouclages israéliens du territoire lors de chaque attentat ou tentative d'attentat perpétré par sa propre opposition politique, Yasser Arafat n'a cessé d'augmenter le nombre de ses policiers.

Limités à neuf mille au début de la période d'autonomie, les différents services de sécurité compteraient aujourd'hui plus de seize mille hommes à Gaza pour un peu moins d'un million d'habitants. Du coup, la sélection laisse à désirer et les « bavures », plus ou moins graves, sont quotidiennes. Ainsi a-t-on appris, dimanche, l'exécution, par trois officiers de la police politique, d'un Palestinien de trente-trois ans accusé d'avoir collaboré avec les services israéliens pendant l'occupation.

L'homme, Mohamed Ahmad El Jindi, devait être jugé pour avoir participé, il y a plus d'un an, au meurtre de six militants armés des « Faucons du Fatah », la milice de Yasser Arafat. Illégalement sorti de sa cellule, le prévenu a été tué à l'endroit même où les militants du Fatah l'avaient été, et, semble-t-il, en présence des familles endeuillées. Son corps criblé de balles a été découvert dans un terrain vague. Les trois policiers justiciers ont été incarcérés.

Patrice Claude

Algérie : l'opposition participera à la préparation de l'élection présidentielle

LE COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL du Front des forces socialistes (FFS) a annoncé, samedi 1er avril à Alger, qu'il participerait, le 8 avril, aux discussions avec la présidence de l'Etat portant sur l'organisation de l'élection présidentielle. Le FFS, dirigé par Hocine Aït Ahmed, est l'un des principaux signataires de la plate-forme de l'opposition, présentée à Rome, le 13 janvier. Depuis décembre 1993, il avait boycotté toutes les rencontres avec le pouvoir.

Deux autres signataires de la plate-forme de Rome, le FLN (ancien parti unique) et le mouvement Ennahdha, ont également accepté de participer aux consultations avec le chef de l'Etat. Par ailleurs, le ministère du commerce a annoncé une augmentation de 25 % du prix du pain, passé, depuis dimanche, de 4 dinars (0,50 franc) la baguette à 5 dinars. C'est la deuxième fois que le prix du pain est augmenté depuis le début de l'année. – *(AFP, Reuter.)*

Un éboulement fait 354 morts en Afghanistan

UN RÉCENT GLISSEMENT DE TERRAIN a fait au moins 354 morts et 54 blessés dans le nord de l'Afghanistan. La coulée, provoquée par des pluies de printemps, est survenue le 27 mars à Qara Luk, village du Badakshan et plusieurs villages des alentours ont été évacués car des coulées de boue continuent de dévaler. Une équipe de l'ONU tentait, dimanche 2 avril, de rejoindre Qara Luk.

Par ailleurs, indique notre correspondante à Genève, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) basé à Genève, la nouvelle phase de la guerre qui a ravagé Kaboul au début de mars a fait 1 636 blessés, dénombrés dans les hôpitaux. Le CICR ne donne pas d'indication sur le nombre de morts.

ASIE

■ **INDE :** Le parti du Congrès a de nouveau été battu lors d'élections régionales au Bihar, Etat situé dans le centre de l'Inde. La formation de centre-gauche Janata Dal, qui dirigeait le Bihar depuis 1990, a obtenu 133 des 278 sièges dont le résultat est connu ; allié aux deux partis communistes locaux, il devrait obtenir la majorité absolue. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ROUMANIE : l'hypothèse d'une explosion à bord de l'Airbus A310-300** qui s'est écrasé vendredi en Roumanie a été relancée, lundi 3 avril à Bucarest, par le chef de la commission d'enquête, Sorin Stoicescu, qui a indiqué que les recherches, à ce stade, pouvaient laisser penser qu'il y avait eu explosion. *« L'effet est à moitié confirmé »*, a-t-il dit. Cette déclaration fait suite au début de l'analyse de la boîte noire de l'appareil, qui a commencé dimanche après que les experts d'Airbus eurent amené de Paris les instruments nécessaires. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Alexandre Routskoï se présentera à l'élection présidentielle** de 1996. L'ancien vice-président russe a été désigné comme le candidat officiel de son mouvement Derjava (Puissance) à l'issue d'un congrès du mouvement, dimanche 2 avril. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le président Koutchma a placé sous son contrôle le gouvernement** de la République séparatiste de Crimée. D'après un décret signé, samedi 1er avril, le premier ministre de la presqu'île sera nommé par le président ukrainien en attendant l'adoption d'une nouvelle Constitution pour la Crimée. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK : une femme évêque pour la première fois** dans l'Eglise luthérienne. Lise-Lotte Rebel, quarante-quatre ans, a pris ses fonctions, dimanche 2 avril, à la cathédrale du grand évêché d'Helsingoer, à l'est du pays. Des évêques de Suède, de Norvège et de Finlande assistaient à cette cérémonie. Les Eglises luthériennes de Norvège et d'Allemagne comptent déjà chacune une femme évêque. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : soixante-seize officiers de police ont été tués** en service en 1994 aux Etats-Unis, soit six de plus que l'année précédente, a annoncé, dimanche 2 avril, la Sûreté fédérale (FBI). Tous, à l'exception d'un seul, ont été tués par balles, dont six avec leur arme de service. Pour le directeur du FBI, Louis Freeh, ces chiffres constituent *« un triste exemple de plus du manque de progrès de la nation pour lutter contre le crime »*. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : une vaste opération d'épuration de la police de Cali** (sud-ouest), siège d'un puissant cartel de narco-trafiquants, a été engagée pour mettre un terme à une corruption qui avait pris des proportions inquiétantes. La semaine dernière, trente policiers qui recevaient de l'argent des trafiquants ont été destitués et incarcérés à Bogota. Dimanche 2 avril, 140 policiers ont été mutés et 30 vont faire l'objet d'enquêtes pour mauvaise conduite. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : le gouvernement de Tripoli a décidé de violer l'embargo aérien** et a officiellement informé l'Arabie saoudite, samedi 1er avril, de son intention d'organiser des vols pour transporter des pèlerins vers La Mecque. Le pèlerinage est prévu en mai. La veille, le colonel Mouammar Kadhafi avait menacé de ne plus se soumettre aux sanctions internationales qui sont imposées à la Libye depuis 1992 et qui venaient d'être reconduites par le Conseil de sécurité de l'ONU (*Le Monde* du 30 mars). – *(AFP.)*

■ **YEMEN : une manifestation contre le doublement du prix de l'essence,** qui a paralysé les transports à Sanaa, a été dispersée, samedi 1er avril, par la police. Cette hausse avait provoqué auparavant d'autres manifestations à Dhamar, à une centaine de kilomètres au sud de Sanaa, et à Aden, où des affrontements avaient fait trois morts, selon des témoins. L'opposition avait incité la population à protester contre l'ensemble des mesures d'austérité prises récemment par le gouvernement. – *(AFP.)*

■ **BAHREIN : au moins deux personnes ont été tuées,** samedi, à Bahrein, au cours de l'arrestation d'un haut dignitaire chiite, Abdel amir Al-Jamri, a annoncé, dimanche 2 avril, le fils de ce dernier. Cheikh Al-Jamri est l'un des principaux signataires d'une pétition réclamant le retour à la vie parlementaire. Il est considéré par les autorités comme l'un des responsables des troubles qui ne cessent d'agiter le pays depuis quatre mois (*le Monde* du 31 mars). – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le budget fédéral pour 1995, d'un montant de 477,7** milliards de marks (1671 milliards de francs), a été adopté par le Bundestag le 31 mars, par 339 contre 316 voix. L'opposition sociale-démocrate a annoncé qu'elle voterait contre au Bundesrat, la chambre des Länder, où elle dispose de la majorité. Le budget définitif devra encore faire l'objet d'une procédure de conciliation d'ici à l'été. En l'état actuel, il prévoit une augmentation des dépenses de 1,3 % par rapport à 1994. Le poste le plus important est celui des affaires sociales, avec 128 milliards de marks. Après l'intégration des subventions aux charbonnages (285 millions de DM), le déficit est de 49 milliards de marks (171,5 milliards de francs). – *(Corresp.)*

Echec du projet de banque de développement pour le Proche-Orient

Les représentants d'une trentaine de pays, réunis, dimanche 2 avril, à Amman, Jordanie, ne sont pas parvenus à surmonter leurs divergences sur l'opportunité de créer une banque de développement pour le Proche-Orient et l'Afrique du nord. Les Etats-Unis, Israël, la Jordanie, l'OLP, le Japon appuient le projet tandis que la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, n'en veulent pas (Le Monde du 9 mars). Réunis à Nice, vendredi et samedi, les membres du Club financier méditerranéen, se sont eux aussi montrés sceptiques sur l'utilité d'une nouvelle banque alors que des établissements spécialisés existent déjà. Selon les banquiers du pourtour méditerranéen, un fonds de garantie des investissements serait plus utile. – *(Corresp.)*

L'Argentine rouvre le dossier des victimes de la dictature

Le président Menem au centre des polémiques

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Douze ans après la fin de la dictature et le retour de la démocratie en Argentine, le drame de milliers de disparus pendant la répression militaire (1973-1983) a ouvert à nouveau un débat inattendu qui embarrasse le président Carlos Menem à quelques semaines de l'élection présidentielle.

Selon le quotidien de gauche *Pagina 12*, qui avait repris un entretien accordé par le président argentin à la chaîne de télévision américaine CBS, celui-ci aurait déclaré qu'au cours de sa détention pour raisons politiques sur un navire de la marine argentine amarré à Buenos Aires en 1976 *« de nombreux* [détenus] *y sont restés après les tortures et ont été jetés dans le Rio* [de la Plata] *»*.

Carlos Menem est revenu partiellement, dimanche 2 avril, dans des déclarations à la presse, sur cette « confession ». Après les protestations des organisations humanitaires lui reprochant de ne pas s'être présenté devant la Commission nationale des disparus pour y témoigner, il a nié avoir tenu ces propos, en reconnaissant seulement avoir entendu, lorsqu'il était détenu et torturé par les militaires, *« les cris de douleur et les appels à l'aide »* de prisonniers soumis à la torture.

M. Menem, qui briguera un second mandat le 14 mai prochain, était pourtant convaincu d'avoir clos définitivement ce chapitre noir de l'histoire argentine en 1990, quand il avait gracié les anciens dirigeants de la dictature et l'un des chefs de la guérilla *montonero*, Mario Firmenich. Le chef de l'Etat estimait avoir l'autorité morale pour accorder le pardon et exiger l'oubli. Avant lui, le président Raul Alfonsin avait décrété, en 1987, les lois du *« point final »* et du *« devoir d'obéissance »* qui mettaient fin aux poursuites judiciaires contre les militaires impliqués dans la *« guerre sale »* contre la subversion.

CONFESSIONS PUBLIQUES

En invoquant la pacification et la réconciliation nationale, M. Menem avait réussi à reléguer au second plan les revendications des associations de défense des droits de l'homme. Mais la confession, début mars, d'Adolfo Scinlingo, un ancien officier qui a révélé comment la marine avait tué près de deux mille prisonniers politiques en les jetant vivants à la mer, a rouvert la plaie. Puis un autre officier de l'armée de terre, le capitaine en retraite Hector Vergez, a demandé que soit publiée la liste des victimes de la répression illégale, mais aussi des militaires qui ont été tués par la guérilla. Le gouvernement comme les forces armées affirment que ces listes ont, elles aussi, disparu, mais Vergez, qui fut responsable de nombreuses opérations de répression, estime qu'elles peuvent être reconstituées en faisant appel à la mémoire des anciens tortionnaires.

Dans la foulée, le quotidien d'opposition *Pagina 12* a publié, il y a quelques jours, une page entière avec les noms de membres de l'armée de terre qui pourraient reconstituer les listes. De son côté, sortant de l'ombre, l'ancien ministre de l'intérieur du général Videla (1976-1981), le général Albano Harguindeguy, a confirmé dans un entretien que les archives sur les prisonniers politiques avaient bien existé, mais qu'elles avaient été détruites. Le général Harguindeguy ajoute qu'il avait été partisan, à l'époque, de les publier, mais que les autres membres de la junte s'y étaient opposés. L'ancien ministre de l'intérieur reconnaît les excès commis par la dictature, mais justifie son propre rôle en affirmant qu'il avait obéi aux ordres des forces armées.

Pour sa part, le président Menem, en colère, a conseillé aux militaires d'aller au confessionnal pour soulager leur conscience plutôt que de se confesser en public. Le gouvernement a publié le 31 mars les noms de 545 disparus, parmi lesquels 290 ne figuraient pas sur la liste de 8 961 noms qui avait été établie par la Commission nationale sur les personnes disparues (Conadep) en vue du procès des militaires en 1985.

Les associations de défense des droits de l'homme évaluent à 30 000 le nombre des victimes pendant les sept ans de régime de terreur mimitairea, soit dix fois plus qu'au Chili.

Malgré les efforts du gouvernement, la polémique sur les fameuses listes s'est installée dans la vie quotidienne des Argentins. Tous les jours, la télévision, la radio et les journaux accordent une large place à ce thème.

Au cours d'une émouvante cérémonie, le 30 mars à Buenos Aires, plusieurs centaines de personnes ont jeté des fleurs dans le Rio de la Plata pour honorer la mémoire des prisonniers qui ont été jetés vivants dans le fleuve. Quelques jours auparavant, une manifestation des « Mères de la place de Mai » pour célébrer le dix-neuvième anniversaire du coup d'Etat du 24 mars 1976 a été durement réprimée par la police.

Tous les jeudis, sur la place de Mai, sous les balcons du palais du Gouvernement, comme elles osaient le faire en pleine dictature, les mères continuent de manifester pour exiger le châtiment des coupables et réaffirmer que la mémoire est le meilleur garant de la démocratie. Avec leur foulard blanc sur la tête et leur visage ridé, celles que les militaires avaient surnommées « les folles » réclament non pas la liste des disparus, mais celle des militaires qui ont assassiné leurs enfants.

Christine Legrand

La croissance de l'Indonésie est portée au crédit des trente années du régime du général Suharto

A Djakarta se marient autoritarisme et libéralisme économique

M. Suharto, président, depuis 1968, de l'Etat indonésien et, jusqu'à septembre, du mouvement des non-alignés, a entamé samedi 1er avril une tournée de quelques jours en Allemagne. Son séjour fait l'objet de manifestations d'hostilité de la part d'organisations humanitaires pour qui le bilan économiquement flatteur d'un régime vieux de près de trente ans ne justifie pas ses « graves violations des droits de l'homme ».

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

« L'Indonésie est, avec un ou deux émirats du Golfe, le seul des douze pays de l'OPEP [organisation des exportateurs de pétrole] *qui ne soit pas tombé dans la gabegie à quoi conduit volontiers l'argent vite gagné*, note devant nous un observateur de la vie économique indonésienne. *Le pays s'est pratiquement libéré de la rente pétrolière : il est passé, en quinze ans, d'une dépendance à 80 % envers ses exportations d'hydrocarbures à moins de 30 %. »*

Les opérateurs internationaux que l'on peut rencontrer à Djakarta ne tarissent pas d'éloges sur les succès du régime né du « contre-coup d'Etat » anti-communiste du général Suharto, en 1965, et plus encore depuis l'accélération libérale imprimée après la crise des matières premières de 1985-1986. Les investissements étrangers ont atteint en 1994 plus de 24 milliards de dollars agréés, en progression de près de 200 % par rapport à 1993, presque un record mondial ; la croissance du PNB, qui a porté le revenu annuel par tête de 50 dollars en 1967 à plus de 700 en 1994. Les rares préoccupations qui s'expriment portent sur la dette (la troisième du monde, pour un montant de 95 milliards de dollars, et un service représentant le tiers des exportations), ainsi que l'inflation, qui flirte depuis un lustre avec les 10 % l'an.

Irawan Abidin, directeur de l'information aux affaires étrangères, reconnaît qu'il reste *« 30 millions de pauvres, soit 17 % de la population »*. Mais, ajoute-t-il, *« ce chiffre est en nette réduction ; et la progression annuelle de notre PIB (au moins 6,5 %) garantit qu'il décroîtra comme nous approcherons des 1 000 dollars de revenu par tête, prévus pour l'an 2000. »* La démographie est *« tenue »* : le taux de fécondité est passé sous les 2 %. Plusieurs données attestent que le développement a eu des effets dans tout le pays, même si l'écart entre riches et pauvres s'est creusé. Ainsi l'illettrisme a-t-il été réduit, l'enseignement primaire généralisé. L'électricité parvient à la plupart des 65 000 villages de l'archipel, presque tous désenclavés par des routes. Dans les villes, notamment à Djakarta, cité de plus de 10 millions d'habitants, bruissante d'activités, hérissée de gratte-ciels, tout atteste l'émergence d'une classe moyenne.

LA « PREMIÈRE FAMILLE »

Conséquence de ces succès : faute d'opposition, et d'une presse libre, nombre de propos officiels tendent à déserter tout esprit critique. L'alarme, pourtant, est parfois donnée au plus haut niveau : celui du président. C'est ainsi que M. Suharto a manifesté son courroux lorqu'il a appris que l'autosuffisance en riz, atteinte en 1984, était compromise du fait d'une réduction des superficies plantées.

Un malaise demeure pourtant : la succession. Porté au pouvoir par les événements de 1965, désigné président en 1968 et réélu depuis tous les cinq ans par un « Parlement » (l'assemblée consultative du peuple) dont il désigne la majorité des membres, M. Suharto ne donne nul signe d'une volonté de quitter le pouvoir – alors que dans une biographie publiée en 1989 il avait annoncé qu'il ne se représenterait pas en... 1993. Dès lors, les regards se portent vers la prochaine échéance : 1998.

La santé du président, qui va avoir soixante-quatorze ans, est auscultée par tous les biais. L'annonce, l'été 1994, de complications rénales avait relancé la machine à rumeurs. Un parcours de golf en fin d'année avec... Sylvester Stallone a remis les choses en place. Le successeur officiel serait un ancien aide de camp, le vice-président Try Sutrisno, général à la retraite que M. Suharto a préféré, pour des raisons de sérail, à son favori, le ministre de la recherche, M. Habibie. Le « patron » de l'armée de terre, le général Hartono, pourrait servir d'arbitre.

En fait, M. Suharto ne donne nulle impression de ralentir ses activités. *« Tout remonte à lui »*, note une personne proche du gouvernement. Et son abattage dans le champ international, avec en particulier la présidence, jusqu'à septembre, des non-alignés, est aussi notable. La célébration, le 17 août, du cinquantenaire de l'indépendance sera son heure de gloire.

L'opposition n'a pas d'existence. Le « consensus » est le seul mode admis de régulation des problèmes : les députés (parmi eux figurent cent officiers choisis par le président) ne votent jamais. Tout aspirant à un rôle public doit prêter allégeance au *Pancasila* (« Cinq principes »), l'idéologie officielle. Les associations, y compris religieuses (actives parmi les musulmans, soit 87 % de la population, et chez les chrétiens, près de 10 %), font l'objet, de la part du pouvoir, de manipulations de leurs instances dirigeantes. Tout journal peut se voir, du jour au lendemain, supprimer sa « licence » : c'est ce qui est arrivé, en 1994, à *DeTik, Editor et Tempo* (ce dernier vendait 700 000 exemplaires).

Face au syndicat obligatoire SPSI, des organisations ouvrières tentent de s'implanter. C'est en 1993 seulement que, sous la pression de Washington, a été supprimé un décret autorisant l'armée à tirer sur les grévistes. Le leader national du syndicat libre SBSI, Muchtar Pakpahan, vient de se voir condamner à quatre ans de prison, après des émeutes qui ont eu lieu en 1994 à Sumatra. Son successeur, M. Tohap, nous dit : *« L'Etat est fort, la société civile est faible ; nous mettrons vingt ans pour aboutir. »*

En un point au moins, politique et économie s'imbriquent : le poids dans les affaires de que l'on nomme *« la première famille »*, celle de M. Suharto. Les trois fils, Tommy, Bambang et Sigit, et l'une au moins des trois filles, Tutut, sont, de façon plus ou moins tapageuse, à la tête de *« conglomérats »* associant des centaines de sociétés et constitués en une ou deux décennies grâce à des faveurs politiques. La compagnie nationale pétrolière Pertamina a été la première « vache à lait » donnée à traire pour lancer ces fortunes.

En l'absence d'une opinion publique, cette confusion des genres est perçue avec résignation – ce qui n'exclut pas le commentaire et l'ironie privés. Même si, dans un pays où la quasi-totalité des grands conglomérats sont entre les mains de familles d'origine chinoise, les fortunes des enfants du président sont volontiers perçues par les Indonésiens d'autres origines (Javanais, Sumatrais, etc.) comme celles de « *Pribumi* » (« fils de la terre ») – ce dont il y a donc aussi lieu de se réjouir.

Jean-Pierre Clerc

L'émergence de la fille de Sukarno

Deux partis créés en 1973 par le pouvoir pour faire contrepoint à la formation officielle Golkar (« Groupes fonctionnels »), le PPP (Union pour le développement, musulman) et le Parti démocratique (PDI) sont activés tous les cinq ans, pour trois semaines, à travers le pays, à l'occasion de législatives. Grincement : alors que le PPP est « à la botte », le PDI vient d'élire à sa tête la fille de l'ex-président Sukarno. Le régime a d'autant plus de raison de se méfier de Megawati que, d'avis convergents, le *« père de l'indépendance »*, qui avait imposé en 1959 un régime socialisant, jouit d'un regain de faveur (*« parce qu'il n'y a rien d'autre »*, dit un journaliste) parmi la jeunesse.



GAUCHE Face à la polémique qui se durcit entre Jacques Chirac et Edouard Balladur, Lionel Jospin se présente comme celui qui se soucie d'abord des questions de fond posées à l'occasion de cette élection présidentielle. Porte-parole du candidat socialiste, Martine Aubry dénonce la nature purement personnelle de l'opposition entre les deux candidats de droite et le caractère factice du langage « social » adopté par M. Chirac. ● **RASSEMBLEMENT.** M. Jospin s'efforce en même temps de rassembler les électeurs de gauche : il envisage, ainsi, la présence de ministres communistes au gouvernement s'il est élu. ● **OPPOSITION.** Robert Hue, pour le Parti communiste, mais aussi Arlette Laguiller, pour l'extrême gauche, soulignent au contraire ce qui les oppose au candidat socialiste et ce qui justifie, par là même, le vote en leur faveur.

Mme Aubry estime que M. Balladur et M. Chirac ont le même programme

Porte-parole du candidat socialiste à l'élection présidentielle, l'ancien ministre juge dangereuses les promesses des candidats de droite et leur oppose les « vrais débats » que Lionel Jospin s'efforce, selon elle, de provoquer dans le pays

« Selon Michel Rocard, après le " mois Balladur " et le " mois Chirac ", mars devait être le " mois Jospin ". Cette prédiction s'est-elle vérifiée à vos yeux ?

– Le « mois Jospin » a commencé parce que Lionel Jospin a réussi à fixer un vrai débat sur les salaires et sur le logement. On souffre beaucoup, dans cette campagne, des petites phrases, des pitreries des uns ou des autres. A chaque fois que des problèmes de fond sont abordés, Lionel Jospin avance des propositions concrètes, responsables et crédibles, alors que les candidats de droite ne nous offrent que de bonnes paroles. Il reste un mois. Si nous arrivons à avoir de vrais débats sur la protection sociale, le logement, le chômage, la sécurité, l'avenir des jeunes, cela pourra être le mois Jospin et la victoire de Jospin.

– Pourquoi ce « vrai débat » n'a-t-il pu s'instituer tout de suite ?

– Lionel Jospin ne passe pas son temps à rechercher les petites phrases contre les autres candidats, ni à essayer de plaire. Il préfère convaincre et faire appel à tous les Français, sans qui rien n'est possible. Il est vrai que c'est plus difficile, dans une période où la télévision joue un rôle essentiel, de se faire entendre sur des propositions concrètes et argumentées plutôt que sur des slogans. Cela passe moins bien que la tête de veau ou les boules puantes. Il nous revient de faire des efforts plus importants pour que ce message de fond passe.

– Les Français semblent, à présent, plus soucieux de départager deux droites que de s'intéresser au vieux clivage gauche-droite...

– Il n'y a pas deux droites. Il y a deux personnalités à droite : d'un côté, un homme plutôt lisse, qui essaie de se moderniser – mais, vous savez, on ne force jamais sa nature ; de l'autre, un homme extraverti, qui joue au bateleur. Ces deux personnalités défendent, en fait, un même programme.

» Ce n'est pas parce qu'on prononce les mots « exclusion », « fracture » et « chômage » toutes les trois phrases, comme le fait aujourd'hui Jacques Chirac, qu'on crée un seul emploi. Leurs réponses sont les mêmes : sur le chômage, une prime aux entreprises qui embauchent des chômeurs de longue durée ; sur la protection sociale, on tape sur l'hôpital public. Tous deux ont la même conception du pouvoir : l'Etat-Balladur, aujourd'hui, où l'on place ses copains, c'est la même chose que l'Etat-RPR.



MARTINE AUBRY

» J'ai toujours eu la conviction qu'Edouard Balladur ne fait pas ce qu'il dit et ne dit pas ce qu'il fait. Quand on couvre des écoutes illégales dans l'affaire Schuller-Maréchal, quand on ose dire à la télévision que l'équilibre de la Sécurité sociale est rétabli, alors qu'il y a 120 milliards de francs de déficit en deux ans, on raconte des histoires aux Français.

– S'agissant de M. Chirac, n'êtes-vous pas contrainte de reconnaître qu'en deux ans, il a retenu beaucoup de leçons ?

– Je crois que Jacques Chirac a découvert brutalement les réalités de ce pays. Il a découvert l'exclusion. Il a mis dix-huit ans pour découvrir que Paris a des sans-domicile fixe, alors qu'il a lui-même contribué à l'exclusion en renvoyant toutes les classes populaires en banlieue. Chirac reste profondément un homme de droite. Derrière ses discours, il n'existe aucune proposition concrète, aucun moyen de financer les vagues promesses. Il faut que les Français s'en rendent compte, parce que leur déception, si M. Chirac était élu sur des chimères, peut amener des réactions extrêmement dures.

– En 1981, François Mitterrand s'était fait fort de terrasser le chômage. Ce fut le plus grand échec des gouvernements socialistes. Quelle leçon en avez-vous tirée ?

– Les gouvernements de tous les pays industrialisés se sont trompés, droite et gauche confondues. Nous avons tous cru que le chômage était d'abord un problème conjoncturel et que les choses s'amélioreraient avec la croissance. Nous n'avons pas ouvert assez vite de nouvelles pistes capables de changer la société.

» Lionel Jospin prend le contrepied en attaquant le chômage par tous les bouts : tout faire pour conforter la croissance par un soutien de la consommation et par des dépenses publiques créatrices d'emplois ; mettre en place de grands programmes de créations d'emplois avec l'aide de l'Etat, là où les besoins existent – logement et reconstruction des banlieues, emplois de proximité, reconquête des paysages et de l'environnement... ; relancer la réduction de la durée du travail et baisser les charges sociales sur les bas salaires.

– L'effervescence sociale aujourd'hui vous inquiète-t-elle ?

– Les Français, aujourd'hui, comprennent trop bien qu'il existe deux mondes : un monde où l'argent est facile pour ceux qui gagnent et un monde toujours plus dur pour les plus fragiles. A chaque fois qu'il y a des conflits, c'est que l'équité et la justice sont en jeu.

– La position de Jean Gandois vous conforte-t-elle ?

– La position de Jean Gandois est claire : une économie ne peut se développer harmonieusement sans justice dans la répartition des revenus. Depuis douze ans, les salariés ont accepté beaucoup d'efforts et ils ont eu raison, parce que nous avons réussi à maîtriser l'inflation et à rétablir la compétitivité des entreprises. On leur a dit que demain serait meilleur. Or, le chômage est là, et l'on ne peut demander aux seuls salariés d'en porter le poids. Ils doivent bénéficier d'un juste retour de leurs efforts, surtout lorsque les entreprises annoncent de bons résultats.

– Pourquoi n'avez-vous pas affiché un objectif chiffré en termes de créations d'emplois ?

– L'effet emploi de nos mesures est bien plus important que ce qu'annonce Edouard Balladur. Lionel Jospin considère, avec raison, que tout va dépendre aussi de la croissance, de l'environnement international, de la rapidité de la réactivité de l'économie. Les créations d'emplois attendues se chiffrent par centaines de milliers. Une étude de l'OFCE montre que les trente-sept heures, en 1997, créeront quatre cent mille emplois. On est déjà bien au-delà des chiffres d'Edouard Balladur avec une seule proposition de Lionel Jospin.

» Annoncer des chiffres, comme le fait Edouard Balladur, sans nous dire comment il va y parvenir, c'est faire des promesses inconsidérées et risquer des réveils douloureux. L'important c'est d'annoncer des priorités, de savoir comment on va les financer et de dire comment on va les réaliser. Là-dessus, les autres candidats ne disent rien.

– Pourquoi n'avez-vous pas fait, depuis quatorze ans, ce que vous promettez maintenant ?

– Parce qu'on s'est trompé sur un certain nombre de points. Je ne vais pas rappeler tout ce que nous avons fait. Nous avons trouvé un pays avec une inflation à 14 % ; nous l'avons ramenée à 2 %. Si nous ne l'avions pas fait, il y aurait des centaines de milliers de chômeurs en plus. La compétitivité des entreprises était catastrophique en 1981. Aujourd'hui, non seulement elle est rétablie, mais les entreprises ont un taux d'autofinancement record de 120 %. Notre tort a été de ne pas avancer plus vite.

> Il n'y a pas deux droites.
> Il y a deux personnalités à droite,
> qui ont la même conception du pouvoir

– Seriez-vous disposée, si demande vous en était faite, à gérer un futur gouvernement de gauche ?

– Ce qui m'intéresse, ce n'est pas de savoir quelle place j'occuperai demain, mais comment je pourrai être le plus utile. Aujourd'hui, c'est à la fois dans la fondation Agir contre l'exclusion et à Lille. Demain, on verra.

– S'il est présent au second tour, Lionel Jospin aura besoin du rassemblement de toute la gauche. Cela impliquerait-il, en cas de victoire, la formation d'un gouvernement d'union de la gauche ?

– Il faudrait un gouvernement très ouvert. On ne trouve pas des hommes et des femmes de gauche uniquement dans les partis politiques. La gauche est partout, dans les syndicats, les associations... Le vrai choix de gouvernement sera de faire rentrer des gens différents, qui représentent toutes ces sensibilités de gauche et qui ont envie de faire bouger la société, qui ont les pieds sur le terrain et qui partagent la même façon de faire de la politique.

– Jacques Chirac président, cela vous fait peur ?

– Oui. Jacques Chirac a fait trop de promesses qu'il ne sera pas à même de tenir, parce qu'elles sont vagues et qu'il n'a prévu aucune ressource. Aujourd'hui, il promet tout et son contraire. Je suis inquiète de savoir avec qui il gouvernera.

Charles Pasqua a déjà une manche retirée pour retourner sa veste. Un Etat comme le nôtre doit respecter les droits de l'homme. Or, l'affaire Maréchal a montré une fois encore que l'entourage du ministre de l'intérieur ne respecte pas les lois de la République.

– Comprenez-vous, cependant, qu'un électeur dit de gauche puisse être tenté de voter Chirac ?

– On pouvait, à l'extrême rigueur, le comprendre au moment où Edouard Balladur se présentait comme étant déjà élu, alors que le Parti socialiste n'avait pas de candidat. Certains électeurs de gauche se disaient : « tout sauf Balladur ». Depuis, l'illusion s'est dissipée. Nous disposons d'un vrai programme de gauche. Les hommes et femmes qui souhaitent de vrais changements dans la société doivent maintenant comprendre que le discours de M. Chirac est purement formel. »

Propos recueillis par Daniel Carton et Michel Noblecourt

Jack Lang salue en Lionel Jospin « un homme d'action et de conviction »

BLOIS
de notre correspondant

Une heure et trente-cinq minutes en fin de matinée : sur l'agenda de campagne de Lionel Jospin, à la date du 1er avril, la halte dans la ville de Jack Lang paraissait juste conçue pour donner aux caméras le temps de saisir l'image fugitive d'une réconciliation. Dans l'entourage du « candidat-citoyen », on n'attendait du maire de Blois qu'un « service minimum ». Et surtout pas plus... Si, dans l'hélicoptère survolant la Loire, certains craignaient encore un trop-plein d'effusions, qui pourrait prêter à sourire, ils ont été vite rassurés.

D'abord, une leçon de politique de « terrain ». Dans une salle de la ZUP, installée sous une banderole qui proclame : *« Blois construit son avenir ! »* et face à une immense photo de Jack Lang et François Mitterrand, M. Jospin écoute patiemment l'ancien ministre de la culture vanter son action municipale. Il prend des notes, empoche la carte blésoise à puce que son *« cher Jack »* lui offre pour accéder à la piscine et tire sobrement la leçon de l'exercice : *« A quoi servirait d'être un président-citoyen si on n'avait pas affaire à des citoyens-citoyens ? »* L'enthousiasme juvénile des étudiants socialistes et leur corbeille de poissons roses en chocolat ne sont pas de trop pour réchauffer l'atmosphère.

Ensuite, la leçon de campagne. Devant huit cents personnes rassemblées dans une salle proche du centre-ville, il faut d'abord ignorer le lapsus de Michel Fromet, député (PS), qui accueille le candidat en tant que *« président du comité de soutien à Jack Lang »*... Puis écouter le maire de Blois inviter à *« tourner notre pensée vers François Mitterrand »* et fustiger ceux qui *« ont voulu prendre leurs distances avec l'homme et son œuvre : ce n'est pas juste, ce n'est pas politiquement efficace ». « Le livre d'histoire ouvert en 1981 ne peut pas être rangé au magasin des antiquités*, continue M. Lang. *Ce livre est plus moderne que jamais. »* Le « service minimum » est assuré au passage : le « cher Lionel » est *« un homme d'action et de conviction, un homme de rectitude et de droiture »*.

M. Jospin reprend le service. M. Lang, dit-il, *« a été le porteur, d'une certaine manière, l'incarnation d'une grande politique culturelle »*. Il soulève l'auditoire en évoquant sa rencontre du matin avec des malades du sida. Il s'enflamme en attaquant ses adversaires, *« le louis-philippard et le néo-bonapartiste »*. La salle lui fait un triomphe à sa sortie. Les photographes et les cadreurs se bousculent. Derrière le candidat, M. Lang est égratigné par le coin d'une pancarte brandie par de jeunes socialistes.

Une demi-heure plus tard, au banquet républicain d'Orléans, le maire, Jean-Pierre Sueur, rocardien, fait entendre avec gourmandise sa différence. *« Nous t'avons choisi »*, lance-t-il à Lionel Jospin, en saluant *« la clarté de la conviction, la sincérité d'un itinéraire politique qui est fondé sur des valeurs »*. Décontracté et chaleureux, le candidat lui répond avec fougue. Puis il se gausse de *« l'éternisation de ces « primaires », qui auraient dû être réglées il y a quelques mois au RPR »*, juge que *« ce M. Chirac est si renversant qu'un jour il se renversera lui-même »* et dénonce chez *« les deux candidats conservateurs leur attitude vis-à-vis de l'argent, y compris quand il s'agit de soi »*.

Jacques Bugier

Le candidat socialiste tente d'enclencher la dynamique du rassemblement à gauche

APRÈS le rassemblement des socialistes, le rassemblement de la gauche : en quelques jours, la campagne de Lionel Jospin a pris une autre dimension. Même si ses couloirs ne sont jamais vides d'arrière-pensées, le PS semble avoir évacué ses états d'âme pour mettre en avant ses états de service. La participation de Laurent Fabius au meeting de Nancy, le 29 mars, comme le détour, samedi 1er avril, chez Jack Lang, à Blois, en attestent.

Sur toutes les antennes, aussi, Henri Emmanuelli, Michel Rocard, Pierre Mauroy et d'autres s'en vont répétant leur conviction que M. Jospin n'est pas là pour témoigner mais pour vaincre. *« Cette élection présidentielle n'est pas terminée, et je demeure optimiste »*, a déclaré encore M. Rocard, dimanche, sur Radio-J. Bien que se situant sans doute entre la méthode Coué et les figures imposées, tous ces gestes et propos n'allaient pas de soi voici encore quelques semaines.

Cet alignement du PS, ajouté à l'exemple de démocratie donné, début février, pour la désignation de son candidat, a porté. Au vu des sondages, M. Jospin paraît déjà assuré de faire mieux que n'avait fait le PS aux élections législatives de mars 1993 et beaucoup mieux qu'aux désastreuses élections européennes de juin 1994.

Cependant, pour garantir sa présence au second tour, M. Jospin doit enclencher la fameuse dynamique de gauche, s'appuyant sur le ressort inusable du « vote utile ». En faisant constamment référence à l'union des forces de gauche, François Mitterrand, en 1981, n'avait pas agi autrement. Là encore, au regard des épisodes précédents, M. Jospin a obtenu certains succès. Le 30 mars, Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a apporté, dans sa cité de Belfort, un soutien remarqué à son vrai ami de trente ans.

L'annonce, le lendemain, du retrait du président de Radical, Jean-François Hory (*Le Monde* daté 2-3 avril), a été une autre bonne nouvelle pour le camp socialiste. Après le « missile » Tapie, le « pétard » Hory a perdu lamentablement sa mèche. Voilà l'affaire ramenée à de plus justes proportions, prouvant aussi que M. Jospin avait vu juste en refusant de plier devant les bravades de M. Hory, qui en décembre prétendait encore imposer au PS *« un cahier des charges »* du rassemblement de la gauche... L'abandon de M. Hory ne règle, certes, pas tout. Reste à regagner l'« électorat Tapie ».

Son autre tâche consistera à capter dès ce premier tour une partie de l'électorat communiste. En expliquant, dans le *Journal du dimanche* du 2 avril, qu'il est disposé à accepter des ministres communistes, M. Jospin fait un geste spectaculaire en sa direction. Fait-il bien aux yeux des Français ? C'est une autre question. En 1981, même entre les deux tours, M. Mitterrand était resté complètement muet sur le sujet. Pour l'heure, M. Jospin veut, semble-t-il, mettre le candidat Hue sous pression. Celui-ci a beau parler de *« politique-fiction »*, ses électeurs vont devoir choisir entre l'intérêt de leur parti et l'intérêt supérieur de la gauche. Et ses élus, réfléchir à deux fois aux élections municipales de juin.

D. C.

Arlette Laguiller annonce « un troisième tour social »

CANDIDATE du mouvement trotskiste Lutte ouvrière, Arlette Laguiller a plaidé en faveur d'un *« plan d'urgence pour les travailleurs »*, dimanche 2 avril, à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, à l'occasion d'un rassemblement national qui a mobilisé plus de quatre mille personnes. Devant un parterre enthousiaste, hérissé de drapeaux rouges, la porte-parole de Lutte ouvrière a abord justifié l'apostrophe devenue familière – *« travailleuses, travailleurs ! »* – avec laquelle elle commence ses discours.

« Certains s'étonnent de cette formule. Peut-être voudraient-ils que je dise : « Françaises, Français ? Citoyens, citoyennes ? » comme bien *des candidats* [qui] *le font pour masquer la coupure de la société en deux classes sociales dont les intérêts sont diamétralement opposés et qui n'ont rien de commun ? »*, a-t-elle expliqué, alors que, selon elle, *« la division de la société n'a jamais été aussi évidente qu'aujourd'hui »*.

Interrompue par les cris de l'assistance –*« Suard en prison ! »* et *« Réquisitions ! »* –, Mme Laguiller a présenté son programme, qui consiste en une série de mesures n'ayant *« rien de révolutionnaire »* à ses yeux : augmenter tous les salaires de 1 500 francs, supprimer les subventions aux entreprises, rétablir à 50 % le taux de l'impôt sur les sociétés, créer des emplois dans les hôpitaux, la poste, l'enseignement, lancer de grands travaux d'Etat, interdire le licenciement sous peine d'expropriation.

La porte-parole de Lutte ouvrière s'en est prise vivement, ensuite, à Robert Hue et à Lionel Jospin, lequel, selon elle, *« ne veut pas déplaire à la bourgeoisie »*. Elle a expliqué que le candidat communiste, si M. Jospin figure au second tour, *« va mettre son programme dans sa poche et appeler à voter Jospin, toute honte bue »*. Mme Laguiller a revendiqué ensuite sa fidélité au *« socialisme de Marx et de Rosa Luxemburg »* et au *« communisme de Lénine et de Trotski »*. *« L'avenir appartient à une autre organisation sociale, différente d'aujourd'hui »*, a-t-elle assuré, en invitant les électeurs à voter pour son programme, même s'ils ne partagent pas ses *« idées communistes révolutionnaires »*.

« Je ne serai pas élue, mais Robert Hue non plus, et Lionel Jospin probablement pas », a-t-elle prédit, en assurant que les voix qui se porteront sur elle *« inspireront plus de crainte aux patrons »* que celles qui iront vers les autres candidats de gauche. Saluant les mouvements sociaux de la fin mars, elle a pronostiqué un *« troisième tour social, qui va se développer et qui permettra aux travailleurs de faire respecter* [son] *programme »*.

Gilles Paris

هكذا من الأصل

A SUIVRE

Interpellations

Le mouchoir tient davantage de l'étendard que de la pochette, mais enfin, ils campent tous les trois sur le même morceau de tissu. Par la grâce d'un sondage, dû à l'IFOP et publié par *Le Journal du dimanche*, Jacques Chirac, Edouard Balladur et Lionel Jospin sont promis à faire encore un bout de campagne ensemble. Le premier a lâché quelques mètres, le deuxième a réduit l'écart, le troisième va son pas. Ils sont donc de revue, tous trois en troisième semaine avant le premier tour, et les Français avec eux.

A force de cheminer ensemble, ils commencent à se connaître, à se reconnaître et à s'appeler par leurs noms. Edouard Balladur s'est aperçu, dimanche 2 avril, sur France 2, que son rival se nomme Jacques Chirac. Par exemple, le premier ministre-candidat n'a pas *« la même conception que Jacques Chirac »* sur le référendum : le maire de Paris-candidat nous prépare, selon lui, des *« référendums-couperets »*, ce qui est inquiétant. Jacques Chirac, sur TF 1, a *« entendu qu'Edouard Balladur avait rallié* [sa] *position »* sur les dépenses de santé, qu'il ne faut pas *« rationner »*, mais *« rationaliser »*. Nuance !

Pour Lionel Jospin, c'est plus simple : il y a *« monsieur Chirac »* et *« monsieur Balladur »*. Le « monsieur », comme on le sait, est discriminant à gauche. Un homme de gauche parle de Robert Hue – quand il en parle – ou de François Mitterrand – Jack Lang en a beaucoup parlé, samedi, en recevant le candidat de son cœur à Blois –, mais il dit « monsieur » pour la droite, qui n'est formée que de patrons et de châtelains. Il arrive quand même à M. Jospin de désigner Jacques Chirac ou Edouard Balladur ou, plus abruptement, « Chirac » et « Balladur », qui sentent leur slogan de manif. Ce qui semble exclu, en revanche, c'est « Jacques » ou « Edouard ».

Les prénoms, c'est leur problème à eux, précisément. Comment les duettistes de la droite s'interpelleraient-ils à la télévision ? A l'occasion d'un débat, mettons. M. Balladur y est prêt, M. Jospin aussi, M. Chirac ne veut pas en entendre parler. Les électeurs-téléspectateurs vont-ils être condamnés au zapping, courant d'une chaîne à l'autre pour attraper des bribes de répliques entre les trois inséparables ? L'idéal serait alors que les questionneurs se coordonnent pour poser les mêmes questions à quelques minutes d'intervalle. A vos télécommandes !

Patrick Jarreau

M. Balladur et M. Chirac s'opposent sans se rencontrer

Les deux rivaux de la majorité s'accusent mutuellement de vouloir mettre la main sur l'appareil d'Etat. L'idée d'un débat télévisé est à nouveau repoussée par le maire de Paris

LE DUEL n'a pas eu lieu. Comme dans les mauvais westerns, les deux adversaires se sont pourchassés dans les granges du village médiatique en déchargeant leur « six coups », l'un contre l'autre, mais sans jamais se faire face, franchement, clairement, au soleil de la grande rue. La dernière balle a pu être lancé par Jacques Chirac, puisque, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, dimanche 2 avril à 19 heures, il a pu répondre à Edouard Balladur qui, lui, était l'hôte de « L'Heure de vérité » sur France 2, le même jour mais à 12 heures.

Le face-à-face, en tout état de cause, n'aura pas lieu si les deux candidats de la droite ne se retrouvent pas au second tour. Le premier ministre aurait, maintenant, bien aimé pouvoir s'expliquer avec le maire de Paris et le candidat du PS. Il l'a redit clairement dimanche, en annonçant qu'il avait répondu en ce sens à la lettre que lui avait envoyé Lionel Jospin. Mais son ancien ami ne veut plus en entendre parler : *« Aujourd'hui un débat de cette nature, quel que soit sa forme, ne profiterait qu'au candidat socialiste, puisqu'il conduirait forcément à une espèce d'affrontement entre les deux candidats issus de la majorité. Et, moi, ce que je veux aujourd'hui, ce n'est pas diviser, c'est rassembler. »*

Longtemps, c'est Edouard Balladur qui a prôné le rassemblement derrière lui. Mais ce rassemblement, il n'entend pas le faciliter derrière son rival si les électeurs les placent tous deux en tête du premier tour de la présidentielle : il faudra alors, dit-il, *« respecter les institutions »*, précisant : *« Si les Français décident de placer deux hommes en tête, ce sont ces deux hommes qui doivent participer au second tour et pas un troisième, faute de quoi on n'est plus dans les institutions de la V[e] République. Et si, par logique partisane ou pour des considérations de majorité, on dit « les Français ont désigné deux hommes, mais ce n'est pas ces deux-là, il faudrait qu'il y en ait un troisième », on n'est plus dans la V[e] République. »* S'en prenant directement aux chiraquiens, le premier ministre les a accusés de faire *« pression »* sur ceux qui ont décidé de le soutenir pour les faire quitter son camp. Il s'est étonné que Bernard Pons, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, ait évoqué une dissolution de celle-ci en cas de second tour Chirac-Balladur : *« Est-ce qu'il y a des hommes qui ont le droit d'être candidat et d'autres pas ? »* L'hypothèse de cette dissolution a, il est vrai, été clairement rejeté par Jacques Chirac : *« Moi, j'ai une conviction qui n'a jamais changé. Cette conviction, c'est que la dissolution n'a jamais été faite pour convenance personnelle du président de la République. C'est une conception du pouvoir que je n'ai pas. La dissolution est faite en cas de crise majeure*

Ceux qui vacillent sous les « courants d'air »

Charles Pasqua pourra-t-il faire partie du gouvernement si Jacques Chirac est élu ? A cette question M. Chirac a répondu, dimanche sur TF1 : *« Si vous faites allusion à cette idée (...)que demain, on va reprendre les mêmes et recommencer, alors, là, c'est tout à fait faux. »* M. Chirac est bien décidé à laisser *« de côté tous ceux ou toutes celles qui n'ont pas, dans leur tête, une véritable volonté de réformer les choses, de faire bouger la France »*. Il a même ajouté que s'il fallait rassembler sans *« se laisser impressionner par des humeurs personnelles »*, et en ne tenant compte ques des *« capacités »*, cela ne voulait pas dire *« qu'il faut tout oublier, notamment ceux qui ont une propension à vaciller en fonction des courants d'air. »*

(...) Je ne vois absolument aujourd'hui, dans l'hypothèse où je serais élu, aucune espèce de raison qui pourrait justifier une dissolution. Ces députés ont été élus pour cinq ans, il faut respecter les institutions. » A M. Balladur qui s'était dit *« choqué »* par les propos de M. Pons sur le *« purgatoire »* qui serait imposé à ceux qui auraient suivi le premier ministre, le maire de Paris a répondu : *« Je crois qu'Edouard Balladur a tord de prendre les choses ainsi et de les exprimer avec beaucoup d'agressivité. »*

Pourtant lui-même, tout au long de son émission de télévision, a justifié le qualificatif *« d'amateur »* attribué par Alain Juppé à M. Balladur et n'a cessé d'évoquer *« la pensée unique, le conformisme, l'incapacité à imaginer »*, à propos de la maîtrise des dépenses de santé – sujet sur lequel il assure que le premier ministre a rallié ses positions –, et *« les bien-pensants »*, en parlant de l'augmentation des salaires. Il a aussi rappelé qu'en 1990, M. Balladur avait promis de ne pas être candidat à l'élection présidentielle. Lundi 3 avril, sur France inter, le maire de Paris s'est aussi *« étonné »* que, lorsque Jean-Marie Le Pen laisse entendre qu'il pourrait apporter son soutien à Edouard Balladur, *« personne ne le relève »*, en se demandant si *« Edouard Balladur met une frontière aussi nette que moi »* entre lui et le Front national. Il a aussi mis en cause *« l'Etat-Balladur »*, parlant d'*« une extraordinaire mainmise du gouvernement sur l'ensemble de l'activité économique, voire médiatique »*. Le premier ministre, il est vrai, n'avait pas manqué, dimanche matin, de continuer à mettre en cause *« la démagogie »* de M. Chirac, et de s'en prendre à *« l'Etat RPR »* : *« J'entends dire que déjà un gouvernement est constitué et que des listes de ministres circulent. Est-ce que l'on est retourné à 1981, sur le thème « à nous toutes les places » ? »* Il avait aussi mis en cause la lecture des institutions du maire de Paris : *« L'idée d'être l'élu de tous les Français et de s'abstraire de la responsabilité gouvernementale n'est pas réaliste. »* Le choix est, aujourd'hui, clairement, à droite, entre deux méthodes de gouvernement, entre deux personnalités.

Thierry Bréhier

M. Le Pen se dit victime d'une « opération de lynchage »

Ne pouvant tenir de réunion à Marseille, le Front national a rassemblé 4 000 personnes près d'Aix-en-Provence

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant régional

La réunion tenue, dimanche 2 avril, par Jean-Marie Le Pen, dans une propriété privée de la périphérie d'Aix-en-Provence, s'inscrivait dans un contexte particulier. Après la mort d'Ibrahim Ali, le jeune lycéen d'origine comorienne tué, le 21 février, par des colleurs d'affiches du Front national, le maire de Marseille, Robert Vigouroux, avait refusé une salle au leader du FN et avait interdit au parti d'extrême droite de dresser un chapiteau sur un espace public de la ville. Dans une lettre aux dirigeants du FN, le 3 mars, M. Vigouroux leur avait suggéré d'*« avoir la sagesse de ne pas venir troubler la cohésion sociale à Marseille »*. D'où le repli de M. Le Pen en pleine campagne aixoise, où quatre mille personnes s'étaient déplacées en cars et voitures de toute la région. M. Le Pen a apostrophé ironiquement le maire de Marseille : *« M. Vigouroux, le peuple de Marseille vous dit à bientôt. »* Puis il s'est livré à une diatribe contre *« les socialistes marseillais »* – même si M. Vigouroux n'est plus au PS depuis 1989 – *« qui, en matière de racket, de concussion et de corruption, sont parmi les pires de France »*.

M. Le Pen est revenu sur le meurtre du jeune Comorien en le qualifiant de *« triste accident »* et en dénonçant *« une véritable opération de lynchage »* contre son parti. *« Nous connaissons nos militants*, a-t-il declaré sous les applaudissements. *Nos militants ne sont pas des assassins. Nos militants ne sont pas des criminels. Peut-être pas des meurtriers. »* Selon le leader d'extrême droite *« il s'avère, très probablement, que la mort de ce jeune homme est le fait d'un ricochet et non pas d'un tir direct »*. Une thèse que M. Le Pen avait présentée le 23 mars sur TF 1 (*Le Monde* du 25 mars) et qui est formellement démentie par les premières constatations et les conclusions des expertises figurant au dossier (*Le Monde* daté 26-27 mars).

Quelques heures avant cette réunion, un millier de personnes se sont rassemblées, dans le calme, sur le Vieux Port de Marseille à l'initiative d'une cinquantaine d'associations regroupées dans le *« collectif Ibrahim Ali »*. Un porte-parole du collectif a lancé un appel à la création d'un *« large front antifasciste »*, d'abord sur le plan national puis au niveau européen. *« Nous devons résister, mot a mot, aux arguments xénophobes du Front national »*, a-t-il déclaré en ajoutant : *« Ses idées constituent, en elles-mêmes, un appel à la violence, au crime. Nous appelons chaque candidat à l'élection présidentielle à nous faire part de ce qu'il fera pour que ce parti soit dissous et interdit. »*

Guy Porte

« Contre le sida, mangez des pommes ! »

PARFOIS, la peur l'empêche de se concentrer, de travailler, mais il se dit qu'il a un bon boulot. Autour de lui, il a remarqué que les gens commençaient à changer. Ses amis sont devenus plus proches, plus solidaires. Il regarde le journal télévisé et il le trouve *« tuant, ce temps si court pour dire tant de choses »*. Thomas, maintenant, a envie d'agir. Un de ses copains manifeste toutes les semaines devant l'Hôtel de Ville parce que Chirac *« ne fait rien pour les sidéens »* ; il va finir par y aller. *« Au moins, c'est ce que devrait être la politique au concret. »*



CARTE POSTALE

Paris est la capitale du monde où il y a le plus grand nombre de séropositifs, *« davantage que l'ensemble des personnes contaminées en Angleterre, et il n'y a toujours pas de service de bouffe à domicile, pas d'aides ménagères, pas d'hébergement »*, alors que *« tout ça existe pour les vieux ! »* Dimanche 2 avril, dans la rue, il portait la pancarte *« 330 000 séropositifs et un cancer de la prostate. Qui dit mieux ? »* D'autres affiches, signées Act Up, disaient : *« Infectée sous Mitterrand, morte sous Chirac, Jospin ou Balladur. Cela dit, j'ai tellement envie de voter ! »* Thomas a crié des slogans : *« Contre le sida, mangez des pommes ! »*

Antoine, un ouvrier-maçon de vingt-deux ans, pense que le sida, *« c'est encore plus fort que la politique »* : *« Par exemple, on fait du foin pour les crédits a l'education nationale, alors que, la, ce sont les gens qui crèvent. »* Il pense que le sida, *« ça devrait être de la grande politique, comme dans les cas de guerre »*. Pour lui, les politiques ne se mouillent pas, *« les gens non plus, ils ont peur, ils ne veulent pas y penser »*.

Simon, lui, dit que *« ça revient cher, ce truc »*, en parlant du sida. *« T'es oblige de faire attention à l'hygiène de vie, de te payer des vitamines, de la bonne bouffe, du sport, des petites vacances sympas, te déstresser à fond. »* Vendeur chez Virgin, il hésite entre l'envie de réclamer un aménagement des horaires de travail et le refus d'être *« hyper-materné »*. Il a arrêté la psy, *« trop chère »*, et voudrait arrêter de se plaindre. Simon se souvient que *« dans les années 60, on a été élevé dans une perspective de monde prospère »* : *« Il n'allait rien nous arriver, on était protégé. »* En ce moment, Simon a envie de tout lâcher, d'aller en Mauritanie et de découvrir le désert...

Dominique Le Guilledoux

Les pays arabes et le « duel »

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

De tous les pays arabes, l'Irak manifeste de loin le plus grand intérêt pour la campagne électorale francaise, et les téléspectateurs de la « Télévision des jeunes » ont droit, chaque soir, à une heure de programme sur ce sujet. Dirigée par le fils aîné du président irakien, Oudaï Saddam Hussein, cette télévision ne cache pas ses préférences pour Jacques Chirac. Vingt ans après, nul n'a oublié qu'il avait été le premier chef de gouvernement francais à se rendre en Irak, ouvrant ainsi la porte à une coopération fructueuse, au moins à ses débuts. Tout le monde se souvient, aussi, de la célèbre phrase de M. Chirac accueillant Saddam Hussein à Paris, en septembre 1975, par ces mots : *« Vous êtes mon ami personnel. »*

Les pays arabes réduisent la bataille électorale à un duel Balladur-Chirac, et il ne fait pas de doute qu'une victoire du candidat socialiste, Lionel Jospin, ne ferait pas leur bonheur. M. Chirac est en tout cas vu, beaucoup plus que M. Balladur, comme l'héritier du gaullisme. La politique du général de Gaulle est source, dans le monde arabe, d'une très grande nostalgie. M. Chirac bénéficie, aussi, du fait d'être mieux connu et, comme l'affirme un responsable, *« on préfère toujours ce qu'on connaît »*. Enfin, nombre de responsables arabes, qui, depuis deux ans, ont rencontré le premier ministre, soulignent tous sa froideur et le manque de chaleur des contacts. Dans un monde où la relation personnelle demeure très importante, cet élément n'est pas négligeable.

En Jordanie, où les dirigeants suivent de près l'évolution de la campagne et où la presse rend très régulièrement compte de celle-ci, la préférence pour M. Chirac n'est pas explicite, mais elle ne fait pas de doute en privé. En Syrie, l'intérêt est, pour l'instant, plus limité, mais, là aussi, M. Chirac est privilégié par rapport à M. Balladur. La présence aux côtés du premier ministre de Francois Léotard, dont les positions en faveur du général libanais déchu Michel Aoun sont connues, ne joue pas en sa faveur.

Au Liban, la politique intérieure francaise fait quasiment partie de la vie quotidienne, et les télévisions retransmettent largement les débats politiques en France. M. Chirac bénéficie, là encore, de son image de « gaulliste » et, à l'exception d'une petite minorité chrétienne, nostalgique du général Aoun, la majorité est plutôt en faveur de l'ancien président du RPR, qui entretient, d'autre part, des relations anciennes avec le premier ministre, Rafic Hariri.

En Egypte, M. Chirac jouit des faveurs de la majorité, et les sympathisants du courant islamiste, mettant en avant son action en faveur de la mosquée de Paris, estiment qu'il est le plus compréhensif à l'égard de l'islam.

VU D'AMMAN

L'image « pro-irakienne » de M. Chirac le défavorise, en revanche, chez les dirigeants des pays du Golfe. En Arabie saoudite, la publication récente, à Paris, d'un livre très critique sur le royaume a été interprétée comme une démarche du lobby pro-Irakien qui chercherait ainsi à ternir l'image de Riyad. Et comme l'auteur de ce livre est considéré, à tort ou à raison, comme proche de l'entourage de M. Chirac, cela n'a pas fait monter la cote de ce dernier. Charles Pasqua, premier soutien de M. Balladur, avait, pour sa part, reçu un accueil extrêmement chaleureux lors de sa visite à Riyad, en novembre dernier.

Dans l'ensemble, la presse du Golfe se contente de reproduire, de temps à autre, des dépêches d'agences, sans analyse véritable des éventuels changements que pourrait amener l'élection. Il est clair que, dans cette région, l'élection d'un président français ne revêt pas la même importance que celle du président des Etats-Unis.

Françoise Chipaux

Le Parlement fait une rentrée de pure forme

A l'Assemblée nationale et au Sénat, Philippe Séguin et René Monory suspendront les travaux quelques heures après l'ouverture de la session de printemps

La Constitution prévoit que le Parlement ouvre sa session de printemps le 2 avril, ou le premier jour ouvrable qui suit si celui-ci est un jour férié. Députés et sénateurs devaient se retrouver, dans leurs hémicycles respectifs, lundi 3 avril à 16 heures pour l'ouverture de la session. Comme lors des précédents de 1969, 1974, 1981 et 1988, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, et celui du Sénat, René Monory, ne devraient ouvrir la session que pour en suspendre les travaux quelques heures plus tard. En attendant que la France ait un nouveau président installé, un premier ministre nommé et un gouvernement formé, sans doute dans les derniers jours de mai.

A LA FIN MAI, on sera entré, alors, en campagne pour les élections municipales des 11 et 18 juin. Cela n'interdit pas au Parlement de recommencer à travailler à ce moment-là ; mais les esprits de nombreux parlementaires seront plus occupés par les scrutins locaux. Sans compter le délai inévitable de mise en route du nouveau gouvernement. Et sans parler du scénario d'une éventuelle dissolution qui bousculerait plus encore le calendrier. Les parlementaires ne devraient donc commencer à siéger *« valablement »*, selon la formule employée par M. Séguin le 12 janvier, avant la seconde quinzaine de juin et, selon toute probabilité, lors d'une session extraordinaire en juillet.

Cette mise entre parenthèses du Parlement jusqu'à l'été devrait provoquer, lundi, quelques grincements, assortis de rappels au règlement, dans l'opposition. Le président du groupe socialiste, Martin Malvy, estime que *« l'Assemblée nationale ne doit pas être un théâtre d'ombres où la droite jouerait une pièce sans intérêt, simplement destinée à camoufler la réalité d'une majorité éclatée »*. Mais le groupe socialiste ne déposera pas, comme il l'a envisagé un instant, une motion de censure contre le gouvernement... Pour les députés communistes, l'absence d'activité prévisible du Parlement dans l'immédiat est *« une atteinte aux règles républicaines »*. Pour Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis), il faudrait débattre *« du Crédit lyonnais, des affaires, comme l'office des HLM de Paris, celui des Hauts-de-Seine, des conflits sociaux, de l'énergie, etc. »*. Le président du groupe communiste, Alain Bocquet, devrait réclamer qu'un débat sur le *« scandale »* du Crédit lyonnais soit organisé *« dès la première semaine de la session »*.

STATU QUO DANS LA MAJORITÉ

L'Assemblée nationale ne devrait procéder, lundi, qu'à l'installation de son nouveau bureau et, mardi, au renouvellement des bureaux de ses commissions permanentes. Compte tenu des incertitudes électorales, personne, dans la majorité, ne semble désireux de modifier les équilibres actuels et la répartition des postes qui en découle. Au RPR, on préfère s'en tenir, dans l'immédiat, au statu quo, et il n'est pas prévu de réunion du groupe (bien encadré par les partisans de Jacques Chirac) avant l'élection présidentielle.

Situation plus complexe au groupe UDF, puisque la majorité des députés de la confédération soutiennent M. Balladur tandis que Charles Millon, leur président, s'est rangé derrière M. Chirac. Certains parmi les députés du PR regroupés autour d'Hervé Novelli (Indre-et-Loire) souhaitaient ouvrir le débat sur l'attitude de M. Millon et lui demander, bien qu'élu pour la durée de la législature, de remettre en jeu son mandat. Il n'en sera rien dans l'immédiat, puisque le bureau du groupe a décidé, mardi 28 mars, de ne pas réunir les députés UDF avant la fin mai. La seule modification envisagée, mais pas avant cette date, est le retrait de Pierre-André Wiltzer (UDF-adhérents directs, Essonne) de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale. Il serait, en principe, remplacé par Didier Bariani (UDF-rad., Paris).

Dans l'opposition, deux changements devraient intervenir lundi. Dans le groupe communiste, Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis) devrait prendre la place de Georges Hage (Nord), en fonction de la règle du « tourniquet » (un nouveau vice-président chaque année). Le groupe socialiste devait proposer, lundi, que son siège de questeur, occupé depuis avril 1993 par Bernard Derosier (Nord), revienne à Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais), aux termes d'un accord interne au PS passé il y a deux ans. Le sort de Bernard Charles, député du Lot mis en cause par la justice et secrétaire pour le groupe République et Liberté, devait être tranché lors de la réunion du groupe lundi matin.

Quant au Sénat, dont le renouvellement du bureau et des commissions n'interviendra qu'en octobre, après les élections sénatoriales, il ne devrait connaître qu'une seule modification de son bureau. Etienne Dailly (RDE, Seine-et-Marne), vice-président du Sénat depuis vingt-sept ans, ayant été nommé membre du Conseil constitutionnel, il devrait être remplacé par Ernest Cartigny, actuel président du groupe du Rassemblement démocratique et européen. Le remplacement de M. Cartigny à la tête du groupe RDE devrait intervenir mercredi 5 avril et quatre candidats sont, pour l'instant, sur les rangs : Guy Cabanel (Isère), Paul Girod (Aisne), Pierre Lafitte (Alpes-Maritimes) et François Lesein (Aisne).

Gérard Courtois

Dissoudre ou ne pas dissoudre...

Aussi formelle soit-elle, la rentrée parlementaire sera obérée par l'éventualité d'une dissolution. Exception faite de Lionel Jospin, qui a annoncé qu'il procéderait à une dissolution s'il était élu, les deux principaux candidats de la majorité, Jacques Chirac et Édouard Balladur, excluent vigoureusement cette hypothèse. *« La dissolution n'a jamais été faite pour la convenance personnelle du président de la République*, a déclaré M. Chirac le 2 avril sur TF 1. *C'est une conception monarchique. S'il n'y a pas de crise majeure, il n'y a pas de dissolution. Je ne vois, dans l'hypothèse où je serais élu, aucune raison qui pourrait justifier une dissolution. » « Je n'ai nulle intention de procéder, si je devais être élu, à une dissolution de l'Assemblée nationale »*, avait affirmé M. Balladur, le 19 janvier. En revanche, leurs lieutenants sont moins catégoriques. Le 31 mars, dans un entretien à *Libération*, François Léotard a estimé que *« cette arme serait entre les mains du président de la République »* et que, *« si le climat de la campagne et les divergences politiques se développaient, il devrait l'utiliser »*. Le 29 mars, Bernard Pons avait déclaré qu'après un duel Chirac-Balladur au second tour *« il n'est pas exclu »* que M. Chirac procède à une dissolution, s'il était élu. Mais, avait-il ajouté, *« je ne sais pas s'il faudrait aller jusque-là »*.

Nicolas Sarkozy prépare un « budget minimum » pour 1996

LE MARATHON BUDGÉTAIRE a ses rites, qu'une élection ne peut perturber : chaque année, à la fin du premier trimestre, le ministre du budget doit impérativement dessiner une première esquisse de loi de finances pour l'année suivante, en adressant aux membres du gouvernement les traditionnelles lettres de cadrage. Pour que la procédure ne prenne pas du retard, Nicolas Sarkozy a décidé de se conformer à l'usage mais, pour laisser le prochain gouvernement maître des principaux arbitrages, il a donné consigne à ses collègues de ne préparer qu'un *« budget minimum »* pour 1996. En 1988, lors de la précédente présidentielle, Jacques Chirac avait signé des lettres de cadrage détaillées pour le budget 1989, dont son successeur, Michel Rocard, n'avait évidemment tenu aucun compte. C'est pour éviter cette valse-hésitation qu'une autre procédure a été imaginée pour cette année.

Au nom de son ministre, le directeur du budget, Isabelle Bouillot, a adressé, le 27 mars, aux membres du gouvernement une lettre leur demandant de préparer ce *« budget minimum »* pour leur ministère, de sorte qu'elle puisse établir, elle-même, *« un budget d'ajustement technique pour 1996 »*. Ce budget minimum, dit-elle, *« devra comprendre le financement des seules charges inéluctables, strictement indispensables à la continuité de l'action des pouvoirs publics »*. Pour permettre au futur gouvernement de connaître très vite ses marges de manœuvre, Mme Bouillot précise que *« le budget devra évoluer de façon sensiblement inférieure à la norme fixée par la loi quinquennale de maîtrise des finances publiques, soit 2,2 % »*, c'est-à-dire une croissance des dépenses inférieure à celle des prix. Il est précisé que les dépenses ordinaires devront être réexaminées *« poste par poste, en recherchant des réductions de crédits dans des proportions comparables »* à ce qui avait été décidé pour 1995. Cette directive signifie notamment que les ministres devront prendre en compte une baisse de 8 % des dépenses de fonctionnement.

Pour les dépenses en capital, l'objectif est de retenir *« une méthode de type base zéro »*, donc de justifier chaque projet dès le premier franc, dans le souci de ne respecter que *« les seuls engagements législatifs réglementaires et contractuels du gouvernement, ainsi que les engagements internationaux »*. Même si les lettres de cadrage ne le mentionnent pas explicitement, les premières esquisses tiennent compte de la réduction du déficit budgétaire inscrit dans la loi quinquennale. Celui-ci doit être ramené de 275 milliards de francs en 1995 à 245 milliards en 1996.

Laurent Mauduit



Le maire de Liévin est critiqué pour sa gestion

L'endettement de la ville est « préoccupant »

JEAN-PIERRE KUCHEIDA, maire de Liévin et député socialiste du Pas-de-Calais, a transmis aux conseillers municipaux, vendredi 31 mars, à l'occasion du conseil municipal consacré au vote du budget primitif, une lettre d'observation définitive rédigée en 1994 par la chambre régionale des comptes du Nord-Pas-de-Calais sur la gestion de la ville. En 1994, la chambre régionale avait rédigé quarante-sept lettres de ce type à la suite de contrôles de gestion de collectivités. Dans un premier temps, en décembre 1994, M. Kucheida s'était contenté de communiquer au conseil municipal une version résumée de cette lettre.

Le principal reproche de la chambre concerne la pratique du recours à des intervenants extérieurs. C'est ainsi qu'une dizaine de ces « satellites » (associations, syndicats ou sociétés d'économie mixte) gravitent autour de la ville et ont même, parfois, leur siège à la mairie, quand ils ne sont pas présidés par le maire ou par l'un de ses proches.

La chambre régionale relève ainsi, au chapitre des dépenses de fonctionnement, un recours important à ces intervenants extérieurs, qui se solde par une augmentation de 48 % des charges de fonctionnement de 1989 à 1993, et par des versements, qui représentent 30,5 % des dépenses de fonctionnement contre 18,2 % en moyenne nationale, bénéficiant à ces dépendances de la mairie. Pour les magistrats, qui notent que la ville ne dispose en propre d'aucun service d'aménagement, foncier ou économique, *« ce choix ne paraît pas être la garantie absolue d'obtenir des résultats au meilleur coût »*.

TROP NOMBREUX « SATELLITES »

La croissance des subventions de fonctionnement est encore plus nette, passant de 17,6 millions de francs à 34,8 millions de francs de 1989 à 1993. Celles versées aux activités culturelles, représentant 0,8 million de francs en 1989, s'élevaient, en 1993, à 7,2 millions de francs. Sont ainsi versés 5,8 millions de francs à l'association Arc-en-ciel, chargée d'exploiter le Centre multimédias (cinéma-théâtre, ouvert en 1990). La chambre relève *« des charges de fonctionnement structurellement très lourdes »* pour cette association, qui facture la gestion et la tenue des comptes à deux sociétés d'économie mixte « satellites ». Côté investissements, les subventions versées par la commune à ces mêmes sous-traitants sont passées de 8,4 millions de francs en 1989 à 21,8 millions de francs en 1993. La chambre régionale des comptes juge que *« cette politique d'investissement soutenue est un facteur de déséquilibre qui place la ville dans une situation d'endettement préoccupante »* (8 400 francs par habitants).

Parallèlement à ce contrôle, un état de lieux et des audits (arrêtés au 31 octobre 1993) des différents « satellites » de la ville a été réalisé. Sans juger de l'opportunité de sa création, il semble que le Comité de développement économique (une association) *« mène une action du même type que la chambre de commerce et d'industrie de Lens »*. Qui connaît les relations tendues entre le maire de Liévin et celui de Lens comprend mieux cette volonté d'indépendance de Jean-Pierre Kucheida vis-à-vis de son voisin, le maire socialiste André Delelis. Les conclusions de ces audits vont dans le même sens que celles de la chambre régionale des comptes : une situation financière inconfortable qui risque de s'aggraver lors du remboursement des emprunts. Le maire de Liévin explique la situation de sa ville par la faiblesse du potentiel fiscal (1 079 francs par habitant contre 2 597 francs au niveau national pour des villes de même taille). Mais le maire note que *« son niveau s'améliore en raison de la politique volontariste de la ville en matière de logement et de création d'entreprises... »*. Cependant, la chambre régionale des comptes remarque des taux de taxe professionnelle élevés, de 23,04 % en 1994 contre 19,94 % en 1991, alors que le taux moyen national était de 13,41 % en 1992.

En décembre 1994, M. Kucheida s'était simplement contenté de communiquer au conseil municipal une version résumée de la lettre d'observation définitive reçue, en gommant les aspects trop négatifs.

Les candidats courtisent l'outre-mer

APRÈS SON « HEURE DE VÉRITÉ », dimanche 2 avril, Edouard Balladur s'est rendu, avec son épouse, à la « fête de l'outre-mer » organisée à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Accueilli par un orchestre antillais sur un rythme de biguine – *ban moin on tibo Doudou* (donne-moi un baiser) –, le premier ministre-candidat a affirmé que les populations d'outre-mer devaient *« bénéficier, comme les autres citoyens français, des avantages liés à la notion de citoyenneté »*. La veille, à Stains (Seine-Saint-Denis), lors d'une réunion organisée par le PCF en direction des 650 000 *« domiens »* résidant en Ile-de-France, Robert Hue avait rencontré ses homologues des partis communistes de Guadeloupe et de Martinique.

■ **PARRAINAGES. Antoine Waechter, candidat du Mouvement écologiste indépendant** à l'élection présidentielle, a déclaré, dimanche 2 avril, à Besançon, où il participait à une manifestation contre la construction du canal Rhin-Rhône, qu'il lui manquait encore *« une trentaine de parrainages »* pour atteindre les 500 signatures nécessaires à sa candidature.

■ **« DROIT À L'ENVIRONNEMENT » : Édouard Balladur s'est déclaré** *« favorable à consacrer le droit des citoyens à un environnement sain, dans la Constitution, comme plusieurs pays l'ont déjà fait »*, samedi 1er avril, au Mont-Saint-Michel. Le premier ministre-candidat a proposé la création d'un *« grand ministère de l'environnement aux moyens renforcés »*, en définissant *« vingt objectifs quantifiés et réalistes à atteindre d'ici l'an 2000 »*.

■ **DÉMISSION : quatre cents élus du plateau Matheysin**, région de moyenne montagne au sud de Grenoble, devaient remettre leur démission, lundi 3 avril, au préfet de l'Isère. Ils entendent protester contre la fermeture de la maternité de l'hôpital de La Mure (6 000 habitants) le 1er janvier 1995. – *(Corresp.)*

Un nouveau président pour les chambres d'agriculture

JEAN-FRANÇOIS HERVIEU, cinquante-neuf ans, céréalier, président de la chambre d'agriculture de l'Eure, a été élu, mercredi 29 mars, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), en remplacement de Pierre Cormorèche. Jean-Claude Sabin, président de la chambre régionale de Midi-Pyrénées et de la puissante fédération des producteurs d'oléo-protéagineux, a été élu numéro deux. Luc Guyau, président de la FNSEA, a obtenu le statut d'« invité permanent » du bureau de l'APCA. Cette décision témoigne de la volonté de la FNSEA d'établir des liens plus étroits entre le syndicalisme majoritaire et l'institution consulaire *(lire aussi p. 11)*.

la majorité conteste le … de Boulogne-Billanc…

6 3/3

338
315+
653

هكذا من الأصل

La majorité conteste le maire de Boulogne-Billancourt

RPR comme M. Graziani, Roger Karoutchi envisage de briguer la mairie pour barrer la route à un candidat UDF

LA MISE EN MINORITÉ du maire, Paul Graziani (RPR), à l'occasion du vote, mercredi 29 mars, du projet de budget de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) pour 1995 a marqué le départ officiel de la campagne municipale dans la deuxième ville d'Ile-de-France après Paris et la trente-sixième de l'Hexagone (*Le Monde* du 31 mars) ; une campagne placée sous le signe d'une lutte fratricide au sein de la droite. Jeudi, lors d'une conférence de presse, le maire s'est indigné que *« quelques dissidents de* [son] *ex-majorité se soient alliés avec le PC, le PS et le FN »*. A peine remis de ce camouflet, il a qualifié d'*« incohérente »* cette attitude – *« Le budget a été voté article par article, chapitre par chapitre (...), et ce n'est qu'au moment du vote général qu'ils ont demandé un vote à bulletins secrets »* –, tout en reconnaissant que, *« compte tenu du climat actuel »*, il s'attendait à *« quelque chose »*.

« DÉRIVE FINANCIÈRE » ?

M. Graziani a conclu en affirmant que ce vote est la démonstration du thème qu'il développe depuis deux ans, à savoir *« qu'entre le conseil municipal de Boulogne et la sociologie de la ville il y a un fossé de plus en plus grand »*. Pour en tenir compte, il constituera sa liste avec *« des gens responsables, qui auront fait preuve d'une réussite professionnelle, et pas des gens qui trouvent dans un mandat la consécration sociale qu'ils n'ont pas trouvée dans leur vie professionnelle »*.

En considérant que quatorze des quinze élus UDF-RPR qui suivaient déjà Pierre-Christophe Baguet (UDF-PSD) – concurrent déclaré de M. Graziani pour la mairie – ont voté contre le budget, que les six socialistes ont eux aussi voté contre, comme l'élu communiste, qu'au minimum l'un des trois conseillers du Front national n'a pas suivi le maire et qu'un conseiller municipal s'est abstenu, cinq élus faisant partie de la majorité municipale auraient voté contre le maire.

Pour Pierre-Christophe Baguet, le budget présenté était un budget *« tronqué »* avec des chiffres *« truqués »*. Il a justifié son refus d'entériner ce document en expliquant que sa démarche *« permet de protéger les Boulonnais d'un budget qui hypothéquerait sérieusement l'avenir de leur commune »* et *« stoppe aussi une dangereuse dérive financière engagée depuis plusieurs années, avec notamment le scandale financier du projet immobilier du centre-ville »*, allusion à la liquidation de la société d'économie mixte SA 2 B (*Le Monde* du 10 mars). Pierre Gaborit, conseiller municipal socialiste, qui conduira la liste de gauche, a dénoncé, lui aussi, *« l'augmentation vertigineuse des impôts, l'endettement et la gestion désastreuse du centre-ville »*. Pour lui, Paul Graziani a été sanctionné *« pour la gestion secrète et solitaire qui l'a conduit à cacher, aussi bien aux élus qu'aux citoyens, les véritables chiffres qui caractérisent les résultats de sa politique »*.

Si l'UDF a remporté une première victoire, elle n'en n'a pas pour autant enlevé le siège de maire. Roger Karoutchi (RPR), chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France chargé de l'enseignement supérieur et proche de Georges Gorse (RPR), député des Hauts-de-Seine et ancien maire de Boulogne, interrogé par *Le Monde*, a expliqué qu'il *« réfléchissait »*, mais qu'il est *« d'ores et déjà prêt à s'engager pour que la ville reste au RPR »*. Mais le maire élu en juin, quel qu'il soit, n'aura pas les coudées franches pendant les six premiers mois de son mandat : l'exécution du budget, de 1,3 milliard de francs, sera placée sous la tutelle du préfet.

Jean-Claude Pierrette

M. Tapie doit trouver un « modus vivendi » avec la gauche marseillaise

Le député de Gardanne n'aurait « renoncé à rien »

Mars 1994 : « l'effet Tapie » souffle sur les cantonales à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône. Le député de Gardanne triomphe dans un vieux fief communiste et s'impose comme le chef de file de la gauche phocéenne. Aux élections européennes, il réédite sa démonstration à Marseille en laminant la liste de Michel Rocard. Mais, un an après, les élections municipales de Marseille se joueront sans Bernard Tapie.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Alors qu'il se trouvait aux marches de la mairie de Marseille, la justice a brutalement remis en cause la fortune électorale de Bernard Tapie et interrompu, au moins provisoirement, sa carrière politique. La confirmation par la cour d'appel de Paris, vendredi 31 mars, de sa mise en liquidation judiciaire personnelle et, par voie de conséquence, de son inéligibilité a entériné son élimination de la compétition. La classe politique marseillaise avait déjà, en fait, intégré depuis plusieurs mois l'absence de M. Tapie.

M. Tapie est-il pour autant définitivement hors jeu ? Selon l'un de ses confidents, le député des Bouches-du-Rhône n'aurait *« renoncé à rien »*. M. Tapie entend bien, en tout cas, être *« présent »* dans la campagne électorale *« pour faire gagner la gauche »*. Dans un entretien récent à *VSD*, il a fermement pris position pour la candidature de Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, *« le seul »* qui lui *« paraît capable de relever les défis de Marseille et de la région »*.

M. Weygand devrait, en effet, conduire une liste de *« large rassemblement des forces de gauche et de progrès »* pour laquelle le PS lui a donné carte blanche. Le président du conseil général voudrait, en l'occurrence, calquer cette liste sur celle que dirigeait Gaston Defferre en 1983 et qui associait le PC, le PS, le MRG et des modérés regroupés au sein du groupe d'action économique et sociale (GAES). Les communistes lui ont donné leur accord. Mais il s'est heurté jusqu'ici au refus de Radical et du mouvement Marseille d'abord qui rassemble, sous la houlette du député (PS) de Marseille, Marius Masse, des socialistes tapistes favorables au schéma municipal de 1977 qui laissait à l'écart le PC.

M. Masse, adversaire « héréditaire » de M. Weygand, pourrait cependant renoncer à ses exclusives sous la pression de son mentor et ancien bras droit de Gaston Defferre, un temps vigouriste, Charles-Emile Loo. Cet intime de Bernard Tapie avait lui-même renoncé, en 1983, à faire liste commune avec le PC. Mais il se dit prêt aujourd'hui à abjurer, par réalisme politique, parce que, dit-il, *« je veux jouer la gagne »*. Un récent sondage d'opinion a montré en effet que la gauche unie talonnait la liste UDF-RPR dont le sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional, Jean-Claude Gaudin, devrait vraisemblement prendre la tête.

LE RÔLE DU PC

Reste à déterminer dans ce contexte le rôle effectif de M. Tapie. Lucien Weygand ne veut pas se couper de ses partisans, mais il n'ignore pas l'ambivalence du soutien d'un homme dont l'image s'était fortement dégradée avant même le triste spectacle du procès de Valenciennes. Ce qui peut expliquer la quasi-indifférence avec laquelle les Marseillais ont accueilli le jugement de vendredi. *« Il peut, sans doute, nous faire gagner des voix*, résume Philippe Sanmarco, ancien député (PS), détracteur notoire de M. Tapie. *Mais il peut nous en faire perdre »*. D'autre part, M. Weygand ne saurait mécontenter ses partenaires communistes en donnant l'impression d'être à la remorque d'un homme qu'ils n'apprécient guère et que le député rénovateur Guy Hermier combat résolument. *« Il faut faire un distinguo*, prévient François Bernardini, premier secrétaire du PS, *entre une alliance et un soutien personnel. »*

Le PC affiche, au demeurant, le même pragmatisme. *« Nous sommes aujourd'hui*, explique Robert Bret, son secrétaire fédéral, *dans une situation beaucoup plus nette sur le plan politique et beaucoup plus favorable pour créer une dynamique à gauche. Si Radical s'inscrit dans notre démarche, il est évident que M. Tapie aura sa place dans la campagne. Mais nous devrons, tous ensemble, gérer ce problème. »* Les temps ont changé... Hier M. Tapie était en mesure de dicter sa loi à la gauche marseillaise. Aujourd'hui il doit rechercher un *modus vivendi* avec elle.

Guy Porte

Jean-François Hervieu, un Normand à la tête des agriculteurs

ROUEN
de notre correspondant

En accédant à la présidence de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, Jean-François Hervieu continue une carrière publique entièrement tournée vers les instances socio-économiques.

PORTRAIT

Installé dans l'Eure, où il est né, cet agriculteur, ingénieur de formation, a, petit à petit, gravi les échelons des groupements professionnels, mêlant les responsabilités professionnelles aux postes régionaux.

Président de la FNSEA départementale de l'Eure de 1964 à 1974, année de sa première élection à la présidence de la chambre d'agriculture de ce département, M. Hervieu s'est trouvé à la tête d'une agriculture globalement prospère mais fortement déséquilibrée : on y retrouvait à la fois les exploitations céréalières des franges de la Beauce et du plateau de Saint-André et un bocage en crise dans l'ouest du département, qui bénéficie des fonds européens de reconversion. Face à ces divergences d'intérêt, Jean-François Hervieu n'a pas pu empêcher l'émergence de la Coordination rurale, lors des dernières élections aux chambres d'agriculture, où la liste qu'il conduisait a cependant obtenu 61 % des voix, devant la Coordination (24 %), à droite, et la Confédération paysanne (13 %), à gauche.

Prudent dans le verbe, Jean-François Hervieu n'en demeure pas moins déterminé, comme il l'a montré en quinze années de présidence du Conseil économique et social de Haute-Normandie (CESR), fauteuil auquel il a, en grande partie, accédé grâce à la règle du partage des assemblées régionales entre les deux départements de Haute-Normandie : la Seine-Maritime revient au président du conseil régional, l'Eure au président du CESR.

Agriculteur, il préside donc une assemblée socioprofessionnelle où son secteur d'activité ne pèse pas 4 % dans l'emploi régional, largement dominé par l'industrie et le tertiaire. Avec habileté, il a laissé les différentes composantes du CESR s'exprimer à travers de multiples rapports et avis. Il a fait précéder l'élaboration du plan régional d'aménagement du territoire (PRAT), adopté en 1994 par le conseil régional, d'une étude importante sur le développement de la Haute-Normandie intitulée « Drakkar 2000 ».

Étienne Banzet

■ **LOZÈRE : la Lozère – département le moins peuplé de France**, victime depuis plus d'un siècle d'une importante hémorragie démographique – voit aujourd'hui sa population augmenter : légèrement certes, mais l'événement est si inattendu qu'il mérite d'être signalé. Selon un comptage réalisé par l'Insee, la population lozérienne est passée de 72 825 habitants en 1990 à 73 100 en 1993. La hausse est faible (275 habitants), mais elle a néanmoins valeur de symbole dans une contrée qui a perdu, en cent ans, plus de la moitié de sa population en raison d'un exode agricole et rural. À présent, le solde naturel reste négatif, les décès l'emportant sur les naissances. En revanche, le solde migratoire redevient positif. Comment expliquer ce renversement de tendance ? On assiste à une « immigration » de jeunes de 25-35 ans. Ce sont des personnes qui travaillent en Lozère dans le secteur des services, où le nombre d'emplois a fortement progressé ces dernières années. – *(Corresp.)*

UNIVERSITÉS C'est l'un des dossiers explosifs que devra traiter le prochain gouvernement. Le système des aides sociales aux étudiants est en train d'imploser sous la pression de plus de deux millions d'inscrits dans l'enseignement supérieur. Si près de vingt milliards de francs sont chaque année consacrés aux bourses, aux allocations logements et à différentes aides aux familles, les inégalités se creusent. ● **DÉGRADATION** Plusieurs universités notent une dégradation des conditions de vie des étudiants, comme au Havre, où une nouvelle génération d'élèves, en particulier dans les formations professionnelles, peine à poursuivre des études, confrontée à des difficultés de logement et de revenus. ● **REVENU MINIMUM** La plupart des organisations étudiantes demandent l'élaboration d'un *« statut social »*. L'UNEF-ID, qui tenait ses assises ce week-end, revendique un revenu minimum pour tous.

L'aide sociale aux étudiants reste dans l'attente d'une réforme

Bourses, allocation logement, aide aux familles... Le système est au bord de l'implosion. Les responsables politiques réfléchissent à sa refonte tandis que les organisations étudiantes revendiquent un « statut social »

LE CONSTAT est unanime. Hérité de l'après-guerre, lorsque la France comptait à peine plus de cent mille étudiants, le système des aides sociales n'est plus adapté aux besoins de 2 150 000 jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur. Non seulement, il ne garantit plus *« l'égalité des chances »* – thème repris par la plupart des candidats à l'élection présidentielle –, mais il engendre de profondes inéquités, comme en atteste une série de rapports officiels. Si tous préconisent peu ou prou une *« refonte globale »* du système, peu s'aventurent à formuler des propositions précises qui pourraient susciter de vives polémiques, comme ce fut le cas après la publication du rapport Laurent.

Tant par le nombre de bénéficiaires que par le volume de crédits engagés, la politique d'aide sociale aux étudiants représente un effort qui est loin d'être négligeable. Aux 7,22 milliards de francs réservés au budget 1995 du ministère de l'enseignement supérieur (dont 5,81 milliards de francs pour les bourses), s'ajoutent plus de quatre milliards de francs d'allocation de logement social (ALS) *(lire ci-contre)*. Les familles bénéficient en outre d'une aide fiscale évaluée à 5 milliards de francs, correspondant à la demi-part supplémentaire d'« enfant à charge » et aux 1 200 francs de réduction d'impôt qui profitent, incontestablement, aux plus fortunées. Ces sommes cumulées totalisent près de 40 % des 42 milliards de francs du budget de l'enseignement supérieur et pas loin du double des crédits alloués pour le fonctionnement des universités (9 milliards de francs).

L'ensemble du dispositif a subi quelques évolutions. La mise en œuvre d'un plan social d'accompagnement du schéma « Université 2000 », adopté en 1991, a sérieusement contribué à l'améliorer. A-t-il pour autant garanti son efficacité ? Dans son rapport annuel de 1994, Jacques Pelletier, le médiateur de la République, note que *« les aides se sont diversifiées sans qu'une évaluation globale ait été faite »*, et relève *« une absence de vision d'ensemble à moyen terme »*.

Ce constat avait, en partie, été dressé par Albert Prévos, ancien directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), chargé de mission au cabinet de François Fillon. *« Plus nombreux, moins fortunés, isolés et inquiets pour leur avenir professionnel »*, ainsi décrivait-il la condition des étudiants dans un rapport en 1993, dont les propositions ont été peu suivies d'effet. L'absence d'enquêtes et de statistiques fiables empêche, il est vrai, de prendre la véritable mesure de l'accès à l'enseignement supérieur de nouvelles catégories d'étudiants, de la multiplication des sites, de la diversité des formations proposées.

ENTRE 30 000 ET 35 000 F PAR AN

Selon la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), les revenus des étudiants seraient assurés à 46 % par les familles, 13 % par l'Etat et les caisses d'allocations familiales, 3 % par des prêts bancaires et 29 % par un travail salarié. Avec un étudiant sur trois contraint d'exercer une activité « régulière » pour financer ses études, l'importance des taux d'échec et de redoublement trouve là une partie de son origine.



De toute évidence, l'attribution de bourses aux étudiants *« méritants d'origine modeste »*, le critère officiel retenu, ne suffit pas à assurer un *« revenu annuel minimum »*, évalué entre 30 000 et 35 000 francs. Pour un montant variant de 6 912 francs à 18 766 francs, ces bourses ont bénéficié en 1994 à 378 000 étudiants dont près des trois quarts dans le premier cycle, pour un montant total de 5,348 milliards de francs. Malgré une revalorisation constante, supérieure à l'augmentation des effectifs – en 1992, 318 650 boursiers s'étaient partagé 4,13 milliards de francs –, les prévisions continuent de courir après la réalité. Avec l'allongement des études, mais surtout l'arrivée d'une nouvelle population d'étudiants, *« les situations sociales sont devenues plus complexes et plus difficiles à traiter »*, note Pierre-Paul Valli, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

Erreur de prévision ou difficultés de gestion, il a ainsi manqué plus de 100 millions de francs pour le paiement des bourses du dernier trimestre de 1994. La somme correspondante a été prélevée sur les aides individuelles exceptionnelles (AIE) attribuées en cas d'échec universitaire ou de réorientation. Leur nombre, environ 22 000, comme leur montant (120 millions de francs) ont toutefois été rétablis par le ministère au début du mois de mars.

Ces difficultés augurent mal de la mise en œuvre de l'*« année joker »*, une des mesures retenues par Edouard Balladur après la consultation nationale des jeunes. Présentée comme une *« seconde chance »*, cette prolongation automatique de la bourse fait l'objet de négociations délicates avec les organisations syndicales. Pour l'heure, elle n'est pas encore inscrite pour la prochaine rentrée, et personne, reconnaît-on au ministère, ne peut chiffrer le coût de cette mesure, qu'Albert Prévos avait pourtant estimé, en 1993, à 400 millions de francs.

La multiplication des demandes d'aides exceptionnelles, de prêts d'honneur (25 millions de francs) ou de recours au fonds de solidarité étudiante (18 millions de francs) sert de révélateur à la précarité subie par un nombre croissant d'étudiants. Des assistantes sociales signalent l'apparition de cas de « nouvelle pauvreté ». Inséparables des conditions d'études, ils s'ajoutent aux difficultés d'insertion professionnelle, alors que dans les domaines du logement, de la santé, des transports, du sport et de la culture, il s'agit encore de rattraper les retards accumulés. A titre d'exemple, Pierre-Paul Vialli estime à 5 milliards de francs le coût de la rénovation des 100 000 chambres des résidences universitaires construites dans les années 60.

Suffit-il d'en appeler à l'augmentation substantielle des crédits de l'Etat ? Faut-il revoir l'ensemble du dispositif pour en corriger les inégalités, notamment fiscales, les plus flagrantes, comme le suggérait le rapport Laurent ? Ces questions sont au cœur du débat engagé dans la communauté universitaire. Après les récentes prises de position de la Conférence des présidents d'université (*Le Monde* du 24 mars), les syndicats d'étudiants s'en sont, à leur tour, emparés.

Lors de ses états généraux, samedi 1er avril, l'UNEF-ID *(lire ci-contre)* a pris position en faveur d'une *« allocation d'études »* qui s'apparente à un *« revenu minimum étudiant »*, comme l'ont déjà instauré certaines municipalités. De son côté, la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE), qui tiendra ses assises jeudi 6 avril, préfère l'adoption d'un *« statut social »* à partir d'une remise à plat du système actuel. C'est pour eux une façon de rappeler aux candidats à l'élection présidentielle la nécessité de reconnaître le *« droit aux études »* de la majeure partie de la jeunesse, et d'affirmer que, si l'université a franchi l'étape de la *« massification »*, il lui reste à réussir celle de la *« démocratisation »*.

Michel Delberghe

Une allocation logement qui dépasse les quatre milliards

L'ENFER est pavé de bonnes intentions. L'histoire de l'allocation de logement à caractère social (ALS) versée aux étudiants, quelque soit le revenu des parents, est là pour le démontrer. Dans les années 80, les pouvoirs publics décident le *« bouclage »* des aides personnelles au logement, c'est-à-dire leur extension à des catégories sociales modestes ne bénéficiant jusqu'alors d'aucun soutien. Le bénéfice de l'ALS est ainsi étendu aux chômeurs de longue durée (1986), aux RMIstes (1989), à ceux qui touchent l'allocation d'insertion (1990) puis, progressivement à partir de 1991, aux personnes seules de plus de vingt-cinq ans et de moins de soixante-cinq ans ainsi qu'aux moins de vingt-cinq ans non salariés, notamment.

Les étudiants, qui n'avaient droit qu'à très peu d'aides au logement, s'engouffrent dans la brèche. En 1992, leur intégration coûte 1,2 milliard de francs. En 1993, on est déjà monté à 3,3 milliards (409 000 bénéficiaires), en 1994 à 4,4 milliards de francs et une hausse de 5 % est prévue pour 1995 (pour plus de 470 000 allocataires programmés). A ce chiffre, s'ajoutait 1,6 milliard de francs d'APL (aide personnelle au logement), versée sous certaines conditions.

Entre-temps, la crise économique est venue. Combinée au bouclage – mais aussi à l'envolée spéculative des loyers –, elle a fait exploser tout le système des aides personnelles au logement, dont l'ALS est un maillon : en 1990, le montant des aides personnelles dépassait à peine les 50 milliards (51,7). Cette année, 70 milliards sont annoncés. Le nombre des bénéficiaires s'est accru dans le même temps de plus d'un million, dépassant les 5,5 millions. Incapables de payer, les pouvoirs publics ont déjà gelé une fois (de juillet 1993 à juillet 1994) au niveau national toutes les aides personnelles... avant de tenter de limiter l'entrée des étudiants dans le système. A la mi-1994, ils n'ont accordé qu'une augmentation minime (+ 1,5 %).

F. V.

L'UNEF-ID réclame un revenu minimum pour tous

EN RÉUNISSANT des États généraux de l'enseignement supérieur, la nouvelle direction de l'UNEF-ID (gauche non communiste) est-elle parvenue à recouvrer une crédibilité syndicale mise à mal par plusieurs années de dissensions internes et de querelles de tendances ? A l'issue de la rencontre qui s'est tenue samedi 1er avril à la Sorbonne, Pouriah Amirshahi, le président élu lors du congrès du 18 décembre 1994, pouvait estimer avoir, en grande partie, réussi son pari. Devant près de quatre cents étudiants, il a, dans un climat parfois tumultueux, tenté d'afficher l'image d'un syndicat qui, sur la base d'un projet et de propositions, entend bien participer, comme *« interlocuteur incontournable »*, au débat ouvert sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

« Les étudiants ne sont pas arcboutés sur leurs acquis et il serait erroné de déduire des dernières manifestations qu'ils sont hostiles à une réforme en profondeur », avait, d'entrée de jeu, affirmé Pouriah Amirshahi. Une rapide confrontation a balisé le terrain des convergences et des désaccords avec les autres organisations représentées (l'UNEF, proche du Parti communiste, la Fédération générale des associations étudiantes (FAGE), les représentants des syndicats d'enseignants et de personnels (SNES-sup, SGEN-CFDT, FEN), mais aussi de la Conférence des présidents d'universités et des mutuelles étudiantes). A la veille de l'élection présidentielle, il fallait aussi rappeler aux candidats les revendications d'une force qui compte tout de même deux millions d'étudiants. En conclusion de ces États-généraux, ce fut fait lors d'un exercice périlleux auquel se prêtèrent leurs représentants, à l'exception de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Le Pen.

Parmi l'ensemble de ses propositions, l'UNEF-ID attache une importance particulière à la définition d'un nouveau statut social de l'étudiant qui inverse la logique d'aide essentiellement centrée sur la dépendance des liens et des revenus familiaux. Cette allocation d'études serait versée à tous les étudiants, quelle que soit leur origine, à partir de critères tels que le coût réel de la vie selon les sites universitaires, celui du logement, des transports, des études selon la formation suivie.

A raison de 30 000 francs par étudiant, le coût d'une telle mesure risque d'apparaître phénoménal, de l'ordre de 60 milliards de francs. Aussi l'UNEF-ID prend-elle soin d'envisager la refonte totale du système actuel dans un dossier social unique, incluant la suppression des aides fiscales accordées aux familles, voire une imposition supplémentaire pour les hauts revenus. Sans mésestimer les craintes de dérapages, comme pour l'allocation de logement social, l'UNEF-ID considère que cette solution serait plus efficace pour assurer à des étudiants de plus en plus âgés une garantie d'indépendance sociale et financière.

M. D.

Au Havre, les comptes au franc près de Ludovic, Christelle ou Franck

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

Une taille humaine et une jolie petite réputation : l'université du Havre pourrait être un de ces modèles d'établissement de la nouvelle génération. On en vanterait la convivialité, le dynamisme, on citerait en exemple sa situation en centre ville si seulement il n'y avait deux problèmes. A une voix près, le premier a bien failli être réglé jeudi 30 mars. Il n'a en effet manqué qu'un suffrage à l'administrateur provisoire de l'université pour être enfin élu président et mettre fin à plusieurs mois d'intérim paralysant. Le second, en revanche, *« nous ne sommes pas prêts d'en voir le bout*, soupire le vice-président chargé de la vie étudiante, Thierry Derray. *Chaque année, il empire, à mesure que la situation économique se détériore. Il y a cinq ans c'était encore de la pauvreté. Aujourd'hui, c'est de la misère. »*

Ludovic accueille ce mot d'un haussement d'épaules. *« C'est juste une question d'habitude »*, assure-t-il. A vingt et un ans, cet étudiant de deuxième année de génie civil à l'institut universitaire de technologie (IUT) n'est pas du genre à se plaindre. Bien sûr, avec 18 000 francs de bourse par an et 300 francs mensuels d'allocation logement, il ne vit pas comme un prince. D'autant qu'en tant qu'aîné d'une famille ouvrière de quatre enfants, il trouverait *« honteux »* de demander le moindre sou à sa mère. *« On apprend à se restreindre, et après ça va »*.

Les habits, les livres, les déplacements, tout est compté. Logé à la cité universitaire, Ludovic évite de rentrer chez lui, à Honfleur, tous les week-ends. Et il proscrit restaurants et boîtes de nuit. *« Quand on doit faire une fête, on la fait ici »*, explique-t-il. *« Et on achète des bières, c'est moins cher et ça dure plus longtemps »*, ajoute Michel. Tatouage sur le biceps et bracelet de force au poignet, cet amoureux de hard rock vit moins bien que son camarade les *« privations »*. En plus de la bourse, lui dispose de 1 000 francs versés par son père. *« Mais j'ai une deux chevaux qui me coûte cinq cents francs par mois et je rentre à Rouen tous les week-ends pour sortir avec les copains. Alors les CD, les jeans neufs et tout ça, c'est terminé. »*

Christelle soupire. Col Vichy rose et blanc sur un pull de laine un peu fané, elle s'agace en entendant Michel. *« Tu te plains parce que tu ne peux pas t'acheter tes CD ? Tu as un toit et de la nouriture, non ? »* Christelle, elle, a senti passer le vent du boulet. En redoublant sa première année de technique de commercialisation, elle a automatiquement perdu le bénéfice de sa bourse. *« J'ai demandé une aide exceptionnelle au CROUS, mais elle était limitée. Il fallait attendre. Je l'ai eue en février. »* De septembre à janvier, Christelle a donc vécu sur l'argent gagné pendant l'été. *« Au début ça allait, et puis il y a eu Noël. Là, je n'ai pas pu m'empêcher. J'ai acheté des habits, parce que dans notre section, il faut être bien habillée. D'un coup, je me suis retrouvée avec deux cents francs sur mon compte. Ma mère m'a donné cinquante francs. Il a fallu tenir. »* Alors elle raconte. Les inventaires de nuit, dans les grands magasins. Le *« phoning »* à la Caisse d'épargne. Mais aussi les platrées de pâtes prises en commun le soir.

Christelle déteste jouer les martyres. *« A côté d'autres, on a tellement de chance »*, sourit-elle. *« J'ai un copain, c'est une vraie montagne, un fou de rugby. Ca faisait quelques semaines que je le trouvais pas bien. Il disait que ça allait, mais il était blanc. Parfois, il tombait dans les pommes. Je l'ai obligé à me parler. Il a fini par avouer qu'il n'avait plus que trois francs. Qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours. Avec une copine, on le fait dîner avec nous. Il voulait aussi tout arrêter, mais on l'a poussé à faire un prêt. Les études, c'est trop important. »*

« A MON ÂGE, C'EST LA HONTE »

Trop important pour arrêter. Avec 27 % d'étudiants boursiers à l'université du Havre, dont près de 40 % au niveau le plus élevé, poursuivre les études tient souvent du miracle. *« Chaque fois que je viens demander de l'argent pour un livre, mon beau-père dit que je ferai mieux de travailler »*, explique Eric, étudiant en première année de sciences. Lui a beau reverser l'intégralité de sa bourse et se contenter de 100 francs d'argent de poche par mois, *« il pense que ça ne sert à rien. Alors ma mère lui crie dessus en disant que les études, c'est capital »*. *« Depuis qu'il est au chômage, c'est devenu beaucoup plus dur avec mon père*, renchérit Pascal, étudiant de première année de technologie industrielle. *Il voudrait que j'aille travailler sur le port, comme il faisait avant. Mais avec mon bac professionnel, c'est tireur de câbles. Moi je voudrais autre chose. »* *« Mes parents ne disent rien mais je n'en peux plus de devoir demander*, explique Franck, vingt-trois ans, en licence d'administration économique et sociale. *Je vis chez eux, je mange chez eux. A mon âge, c'est la honte. »*

Chacun constate à son niveau cette aggravation. Isabelle Le Picard, la directrice du CROUS de Rouen, dont l'enveloppe des bourses a augmenté de 11 %. Philippe Linger, le directeur du service de la scolarité, qui a vu des dizaines d'étudiants *« ne s'inscrire qu'en janvier parce qu'ils ne pouvaient pas payer avant »*. Ou encore la responsable de la cafétéria, consternée devant *« ces jeunes, de plus en plus nombreux, qui payent leur pouding avec des pièces jaunes »*. A l'IUT, où le taux de boursiers atteint 38 %, le phénomène est encore plus criant. C'est ce responsable du département de génie électrique qui, lorsqu'il organise une semaine au ski pour 1 400 francs, ne réunit plus qu'un élève sur deux : *« Les autres n'ont pas les moyens et profitent de l'occasion pour travailler »*. Ou cet autre enseignant qui, pour la première fois, vient de recevoir une lettre d'une élève lui expliquant que *« pour des raisons familiales et financières »* elle devait abandonner ses études.

Alain Portron, le directeur de l'IUT, s'inquiète. *« Il n'y a plus un conseil de classe sans que l'on soit confronté au problème d'un étudiant dont les difficultés financières expliquent en partie l'échec scolaire. Franchement, je crois qu'il faudrait tout revoir. Donner un statut social à l'étudiant. Faire pour l'université ce que la nation a su faire pour l'école au XIXe siècle. »* De grands mots qui laissent Michel, Ludovic et Christelle assez indifférents. Loin d'eux l'idée de se plaindre. Dans une ville où près de 20 % de la population est au chômage, ils s'estiment presque privilégiés. *« Et puis nos parents, ils n'auraient même pas eu l'idée de faire des études*, ajoute la jeune fille. *Déjà ça, c'est formidable. »*

Nathaniel Herzberg

Les dons et le bénévolat ont fortement progressé

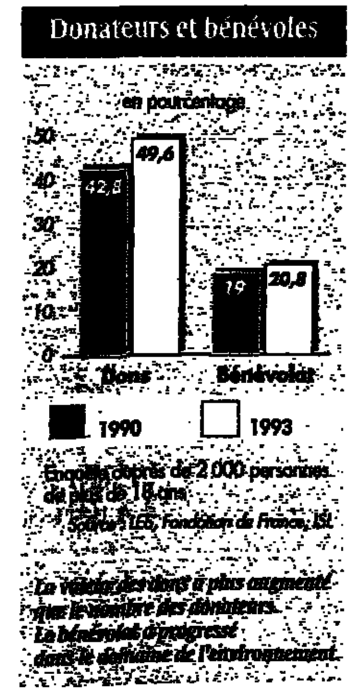
Selon le CNRS, les Français sont de plus en plus généreux et les bénévoles de plus en plus nombreux

AU COURS des dernières années, les dons comme le bénévolat ont assez sensiblement progressé en France. Une enquête, menée par Edith Archambault et Judith Boumendil dans le cadre du laboratoire d'économie sociale du CNRS, à la demande de la Fondation de France, évalue à la moitié de la population adulte la proportion de Français qui, en 1993, ont réalisé un don, contre un peu plus de 40 % en 1990. Quant à ceux qui se sont impliqués dans une action bénévole, ils représenteraient un adulte sur cinq, soit neuf millions de personnes environ.

Selon les auteurs de cette recherche menée en mai 1994 auprès de deux mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, les dons se sont *« fortement concentrés sur le secteur de la santé, qui recueille le quart du montant total des dons »*, devant les Églises (cultes et associations confessionnelles), les services sociaux (dont les associations caritatives), l'aide internationale, l'éducation et la recherche. *« Dans l'ensemble, la répartition est assez stable, à ceci près que les services sociaux progressent tandis que l'éducation et la recherche régressent »*, précise le document, qui évalue le montant global des dons à 14,3 milliards de francs en 1993, en hausse de 50 % par rapport à 1990.

Un donateur sur trois a versé une somme supérieure à 500 francs. Alors que l'éducation et la santé reçoivent une multitude de petites sommes, c'est l'inverse qui se produit pour les diverses Églises. Au passage, il s'avère qu'un tiers seulement des sommes versées fait l'objet d'une déduction fiscale. Le reste est non déclaré car issu de collectes publiques, ou provient de personnes non imposables (qui représentent le quart des donateurs).

Donateurs et bénévoles



Alors que *« les femmes donnent plus souvent que les hommes mais moins »*, la proportion de donateurs augmente avec l'âge, le niveau d'étude et le revenu. Les plus généreux sont les retraités, devant les cadres supérieurs ou moyens. Les agriculteurs sont nombreux à donner, mais ils offrent de petites sommes. Le constat est inverse chez les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise. La pratique religieuse exerce *« un fort effet incitatif »*. Du fait, en partie, de cette dernière caractéristique, ce sont les sympathisants de droite qui arrivent en tête, devant les écologistes et les socialistes.

Le bénévolat a, quant à lui, fait un million de nouveaux adeptes en trois ans. Cette myriade d'engagements individuels équivaut au total à cent vingt-huit millions d'heures de travail par mois, soit huit cent vingt mille emplois à temps plein, alors que le secteur associatif compte huit cent mille salariés en équivalent temps plein. Presque la moitié (48 %) se consacrent aux formes associatives traditionnelles dont l'essor se poursuit. Le sport, la culture et les loisirs (tourisme social, clubs du troisième âge, chasse, pêche...) occupent plus de trois millions de bénévoles.

Les engagements plus « sociétaux » connaissent des fortunes diverses, car la crise a modifié la répartition du volontariat. Un recentrage s'est assez nettement dessiné au profit du secteur de l'éducation, mais aussi des Églises, qui mobilisent désormais près de 15 % des effectifs du bénévolat, soit sept cent quatre-vingt-dix mille personnes. Ces deux activités ont gagné près de cinq points en trois ans, tout comme les activités de loisirs. *« On retrouve là aussi une certaine tendance à la concentration sur quelques domaines traditionnels »*, soulignent Mmes Archambault et Boumendil, qui insistent sur la bonne tenue des *« services sociaux »*, c'est-à-dire des actions de lutte contre l'exclusion, qui sont menées par plus d'un million de personnes. *« C'est probablement la prise de conscience de la montée de nouvelles inégalités sociales qui a engendré ce recentrage en faveur d'actions de solidarité de proximité mais sur des thèmes très présents sur le plan national »*, commente l'un des deux auteurs de l'étude.

Le secteur de la santé recueille le quart du montant total des dons, devant les Églises, les services sociaux (dont les associations caritatives), l'aide internationale, l'éducation et la recherche

Certaines formes de bénévolat semblent en panne. L'engagement humanitaire international reste, *de facto*, très limité, pendant que la santé et, plus encore, les associations civiques (consommation, lutte contre le racisme, droits de l'homme, notamment) cèdent du terrain. Et aussi la défense de l'environnement : c'est l'activité la plus *« mobilisatrice »* en temps total que lui consacrent les bénévoles, mais si le nombre des *« volontaires »* ne connaît guère de déclin (un peu plus de trois cent mille), la durée moyenne de bénévolat est passée de vingt-sept heures par mois à vingt heures d'une enquête à l'autre, donc en trois ans. En revanche, les quatre cent quarante mille bénévoles de la santé ne sont pas plus nombreux mais leur activité est passée de dix à plus de quinze heures.

Après avoir souligné que *« l'appartenance et la pratique religieuse jouent un rôle moins discriminant sur l'exercice d'une activité bénévole que sur les dons »*, l'étude du CNRS estime que l'engagement bénévole est, comme les dons, lié au niveau de revenu et d'éducation. Néanmoins, c'est parmi les agriculteurs (près d'un sur trois en raison, sans doute, de l'importance des associations professionnelles) que le bénévolat est le plus répandu et il y progresse encore, comme il le fait d'ailleurs chez les étudiants, parmi lesquels il a doublé depuis le début de la décennie. Enfin, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les retraités ne sont que 16 % à participer à des actions de bénévolat (contre 30 % des étudiants et lycéens), mais ce sont eux les plus disponibles, avec une moyenne de vingt-sept heures par mois. *« Un bénévolat des grandes villes (lié au sport et aux pratiques de sociabilité) et des catégories sociales moyennes, exercé par des non-pratiquants est peut-être en voie de développement »*, concluent les auteurs de cette étude

Jean-Michel Normand

Les résultats et l'évaluation des lycées sont accessibles sur Minitel

Le SNES-FSU conteste les critères retenus par le ministère de l'éducation nationale

La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale livre les résultats définitifs du cru 1994 du baccalauréat et publie, pour la deuxième année, une évaluation qualitative des lycées. Celle-ci est consultable au moyen du serveur télématique de l'éducation nationale (36-15 EDUTEL, code IVAL). Deux volumes des *Dossiers d'éducation et formations* (nº 52, mars 1995) y sont consacrés.

POUR TOUS les établissements publics d'enseignement général, technologique et professionnel, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) présente trois indicateurs, qui permettent de se faire une idée du « profil » de l'établissement et de son efficacité. Pour la quasi-totalité des établissements privés, en revanche, ne figure que le taux de réussite au baccalauréat, à l'exception de ceux des académies de Nancy-Metz, Toulouse et Lille. Or c'est précisément pour rompre avec le principe d'une évaluation réduite au simple taux de succès au bac que la DEP rend public ce travail. Le premier indicateur – le taux de réussite au bac des élèves entrés en seconde dans l'établissement – donne une appréciation plus juste de l'efficacité réelle du lycée, notamment parce qu'il intègre l'idée que les élèves peuvent obtenir le bac après un redoublement.

Le deuxième indicateur – la proportion de bacheliers parmi l'ensemble des élèves sortant de l'établissement – permet d'évaluer la politique menée à l'égard des redoublants de terminale, autrement dit des élèves qui ont échoué au baccalauréat l'année précédente. *« Un lycée qui sélectionne ses élèves et qui n'autorise pas ou très peu le redoublement aura, pour cet indicateur, une valeur plus faible qu'un lycée qui laisse plusieurs chances à ses élèves »*, explique la DEP. Enfin, plus traditionnel, le troisième indicateur – le taux brut de réussite à l'examen – rapporte le nombre d'élèves reçus en 1994 à celui des élèves présents aux épreuves.

« VALEUR AJOUTÉE »

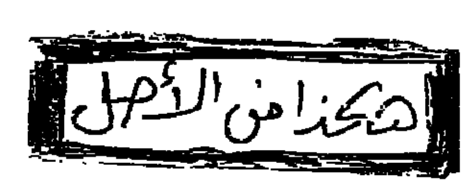
Pour ces trois paramètres, les tableaux présentés permettent aussi de comparer les résultats obtenus par le lycée aux taux *« attendus »* compte tenu des caractéristiques scolaires (âge des élèves) et sociales de son public. Car avec le même type d'élèves tous les établissements n'obtiennent pas les mêmes résultats. Ce dernier indicateur permet donc d'apprécier ce que la DEP appelle la *« valeur ajoutée »* de l'établisssement, autrement dit ce qui relève de son action propre et qui n'est pas imputable aux facteurs extérieurs de réussite, notamment l'origine sociale des élèves.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU), majoritaire dans les lycées, a immédiatement réagi négativement à cette initiative. Dans un communiqué, il qualifie la notion de *« valeur ajoutée »* d'approche *« mécaniste et réductrice »*. Il s'élève *« contre toute tentative de classement entre lycées, exacerbant ou créant des inégalités et qui pourrait jeter très injustement l'opprobre sur les équipes pédagogiques des lycées « mal classés »*.

La DEP publie, par ailleurs, les résultats définitifs du baccalauréat 1994. Une bonne cuvée puisque le taux de réussite à l'examen (73,4 %) augmente de près de deux points par rapport à 1993. Avec un taux de succès de 71 %, les bacheliers technologiques sont ceux qui progressent le plus (71 % au lieu de 66,4 % en 1993), les bacheliers professionnels (74 %) améliorant leur score de deux points.

Mais ces bons résultats globaux dissimulent des différences sensibles entre les séries du bac, les disciplines, l'écrit et l'oral. Quelles que soient les séries, c'est la philosophie et le français qui sont, et de loin, les deux disciplines les plus sélectives. Sept candidats sur dix, en effet, n'obtiennent pas la moyenne à l'écrit en philo et six sur dix en français. Il en est pratiquement de même pour l'épreuve de langues vivantes. Des résultats qui, a priori, pénalisent les candidats des séries littéraires où les coefficients de ces disciplines sont plus élevés. En revanche, en français, les candidats se rattrapent à l'oral puisque un sur trois, toutes séries confondues, y obtient, en moyenne, quatre points de plus qu'à l'écrit. Les mathématiques, en revanche, sont moins sélectives, plus de la moitié des candidats parvenant à décrocher la moyenne. Enfin, plus des trois quarts des candidats se présentent à une ou deux épreuves facultatives. Et les trois quarts d'entre eux y gagnent des points supplémentaires (entre trois et dix points pour la moitié d'entre eux).

Christine Garin



Un rapport sur le logement préconise une réforme des aides à la personne

L'ancien directeur de l'Assistance publique suggère de diminuer le nombre des bénéficiaires

Un rapport de Jean Choussat, ancien directeur général de l'Assistance publique, propose une remise à plat des aides à la personne dans le domaine du logement. Attribuées à cinq millions et demi d'individus, ces prestations représentent 70 milliards de francs. Ce document, qui risque de faire l'effet d'un pavé dans la mare en période préélectorale, suggère que la proportion de ménages bénéficiaires passe d'un quart à un cinquième.

LES SOMMES EN JEU – 70 milliards de francs – sont énormes et le nombre de Français concernés (cinq millions et demi de personnes) l'est tout autant. C'est sans doute ce qui explique la raison pour laquelle le gouvernement a choisi de ne pas publier, en période électorale, les conclusions d'un rapport demandé, en 1994, à un inspecteur des finances, Jean Choussat, sur les aides à la personne dans le logement. Dans ce document d'une petite centaine de pages qu'il préface, M. Choussat préconise en effet *« une remise à plat du système d'aides »* à la personne, pivot de la politique du logement en France depuis 1977, et notamment que l'on reconsidère l'aide au logement distribuée aux étudiants sans tenir compte des ressources de leurs parents.

Le système des aides personnelles au logement s'est développé en plusieurs étapes. Il regroupe l'allocation-logement familiale (ALF) créée en 1948, l'allocation-logement sociale (ALS) établie en 1972 et l'Aide personnalisée au logement (APL) instaurée en 1977. Au fil des ans, modifications et ajouts ont brouillé la lisibilité du dispositif. Prévu initialement pour remplacer les aides à la pierre, il coûte de plus en plus cher à la collectivité. La France est le pays européen qui utilise le plus les aides à la personne, les autres privilégiant le levier de la fiscalité. Constatant que près du quart des ménages bénéficient aujourd'hui d'une aide depuis le *« bouclage »* de l'ALS en 1993 – c'est-à-dire son extension à toutes les catégories de population sous seule condition de ressources –, Jean Choussat propose de ramener progressivement ce pourcentage à 20 %. Selon lui, le temps est venu de *« fusionner les trois types d'aide à la personne en un barème unique »*, car la pluralité actuelle conduit à traiter différemment des personnes en situation identique. *« Les aides personnelles ne sont pas allouées de façon équitable. Après versement de l'aide, des ménages en situation similaire consacrent un effort financier en faveur du logement qui peut aller du simple au quadruple »*, écrivent les trois inspecteurs des finances qui ont travaillé avec lui au rapport.

Il faut pourtant *« mieux articuler le dispositif avec les autres minima sociaux »*. Actuellement, après aide et paiement du logement, les personnes aux revenus les plus bas (l'équivalent d'un demi-SMIC) n'ont plus pour vivre qu'une somme inférieure au seuil de pauvreté. Et, toujours à propos des plus pauvres, *« il serait judicieux de cesser d'opposer des normes de confort et de peuplement aux mal-logés pour leur refuser toute aide, aussi longtemps du moins, que subsisteront des files d'attente pour l'accès aux HLM »*. Sont également exclus d'aide les locataires ne pouvant produire de quittance parce qu'en conflit avec leur propriétaire.

« MEILLEUR CIBLAGE »

M. Choussat propose également *« de prendre en compte l'ensemble des ressources des bénéficiaires pour mettre un terme à des inégalités choquantes »*. *« Il convient de supprimer des anomalies flagrantes, telle que celle qui permet aux étudiants de bénéficier d'une aide sans considération aucune des ressources de leurs parents. » « A tout le moins conviendrait-il de supprimer le cumul de l'aide et des effets du quotient familial »*, écrit-il (*Lire aussi page 12*). L'auteur du rapport reconnaît pourtant que *« la diminution sensible et durable du nombre de ménages aidés n'est envisageable que si les prix relatifs du logement se stabilisent, voire diminuent »*. Ancien directeur général de la santé et des hôpitaux (1980-1981), et ancien directeur général de l'Assistance publique (1986-1989), M. Choussat considère plus généralement que *« le meilleur ciblage des aides à la personne doit être conçu dans le cadre général d'un système de protection sociale réajusté, reposant sur deux principes simples : des dépenses mieux ciblées, des ressources mieux assises »*.

S'écartant des seules limites de sa mission – les aides à la personne – pour élargir son propos à l'ensemble de la politique du logement, il suggère de *« décentraliser les aides à la pierre »* dont la compétence serait transférée aux collectivités. Pour cela, serait créé un nouvel outil – des établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) – qui pourrait prendre la forme d'agences départementales du logement. Passant des contrats avec l'Etat, elles géreraient la totalité des aides à la pierre dans le *« double souci de mener une politique globale et locale »*.

Françoise Vaysse

Deux ports privés ont été ouverts sans autorisation sur le domaine public de Camargue

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans une série de jugements définitifs, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient de déclarer, conjointement et solidairement, *« comptables de fait »* des fonds et valeurs détenus, de 1987 à 1993, par les *« associations territoriales d'Arles »*, l'ensemble des directeurs et le receveur spécial de ces quarante-quatre associations ainsi que la caisse régionale de Crédit agricole mutuel Alpes-Provence, pour une somme globale de l'ordre de 300 millions de francs.

Ces jugements constituent l'épilogue d'un long contentieux entre la juridiction des comptes et les associations syndicales qui sont chargées de l'irrigation, du drainage et de l'entretien des digues de Camargue. Dans deux lettres d'observations définitives, la chambre relève de *« nombreux défauts de fonctionnement et irrégularités »* dans la gestion de ces associations dont, en particulier, le Syndicat des chaussées de grande Camargue. Bien avant les crues catastrophiques du Rhône, en octobre 1993 et en janvier 1994, la chambre régionale des comptes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) avait mis en cause, à de nombreuses reprises, le fonctionnement, archaïque et opaque, des *« associations territoriales d'Arles »* (ATA). De création coutumière et remontant, pour certaines, au XVI[e] siècle, ces associations avaient pour but de regrouper les habitants de la Camargue afin, d'une part, de les protéger contre les débordements du Rhône et de la mer et, d'autre part, d'assainir et d'irriguer leurs terres entre les deux bras du fleuve.

Elles représentent, aujourd'hui, une véritable nébuleuse. Les unes, formées d'une poignée de cotisants pour gérer, sur quelques hectares, un simple canal d'écoulement. Les autres, constituées de milliers de membres pour entretenir, sur plus de 10 000 hectares, les digues du Rhône et de la mer. Imbriquées les unes dans les autres, ces associations syndicales « autorisées » ou « forcées » – tous les propriétaires fonciers de Camargue sont tenus d'y adhérer – ont, juridiquement, le statut d'établissements publics. Elles sont donc placées sous la tutelle de l'Etat et soumises aux règles de la comptabilité publique.

La chambre constate que, malgré de nombreuses tentatives de réorganisation, le fonctionnement des ATA *« n'a cessé de se dégrader »*. Elle dresse une longue liste d'irrégularités allant du vote tardif des budgets aux délais *« excessifs »* de transmission des délibérations, sans épargner le préfet, *« qui n'a pas fait usage des ses pouvoirs pour pallier la défaillance des syndics dans l'émission des rôles »*. S'agissant du Syndicat des chaussées de grande Camargue, elle relève que son périmètre est *« mal connu »* et que *« l'on a oublié que les digues font partie du domaine public »*. Cette amnésie n'est pas sans conséquences puisque des particuliers auxquels plusieurs maisons de gardes-digues ont été cédées *« pourraient voir leur propriété contestée »*.

DES TÂCHES NÉGLIGÉES

Mêmes difficultés en ce qui concerne le statut des bandes de terrains situées entre la digue et le Rhône – dénommées *« ségonnaux »* en Camargue –, où *« les irrégularités et infractions se sont multipliées au fil des ans, particulièrement le long de la rive gauche du petit Rhône »*. Parmi les *« cas flagrants »*, la chambre a découvert l'existence de deux ports privés *« ouverts sans autorisation d'aucune sorte »* sur le domaine public fluvial. L'un pouvant accueillir une cinquantaine de bateaux de plaisance. L'autre, d'une capacité de 250 bateaux à fond plat, comprenant six darses et utilisant un chenal d'accès creusé par la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, pour son alimentation en eau... *« La confusion juridique et la dilution des responsabilités,* souligne la chambre, *ont conduit à négliger l'entretien des digues. »*

L'Etat, lui-même, s'étant désengagé financièrement, depuis 1970, jusqu'à supprimer ses aides en 1991, le syndicat n'a pas eu, par ailleurs, les moyens de faire face à ses tâches. De 1988 à 1993, il n'a consacré que 1,8 million de francs aux travaux et à l'entretien des digues. Soit 300 000 francs par an seulement, pour environ 150 kilomètres de digues !... La chambre estime, ainsi, que la création d'un syndicat mixte pour gérer les digues du Rhône, *« doit être réalisée d'urgence »* car il s'agit d'*« une question de sécurité publique »*.

Les ATA sont aussi accusées de *«nombreux et graves désordres »* dans leur comptabilité. En décembre 1993, le président de la chambre régionale des comptes, Alain Serieyx, avait parlé de *« pagaille noire »*, en se déclarant incapable *« de dire d'où vient l'argent, où il va et à quoi il sert »* (*Le Monde* daté 5-6 décembre 1993). La chambre a estimé, au demeurant, que les fonds publics des associations, déposés sur un compte bancaire unique au Crédit agricole d'Arles, au lieu d'être versés entre les mains d'un comptable public, *« ont été détenus et maniés par des personnes non habilitées »*, ce qui constitue une gestion de fait. *« L'extraction des fonds des caisses des associations pour les virer sur le compte ouvert au Crédit agricole,* argumente-t-elle dans ses jugements – identiques pour chacune des associations – *est irrégulière du seul fait qu'elle transgresse l'obligation de dépôt au Trésor »*. Avec les directeurs, bénévoles, le « receveur spécial » des ATA, qui a ignoré *« les multiples recommandations du comptable supérieur »* comme le Crédit agricole, ont été reconnus solidairement et conjointement *« comptables de fait »*. Les magistrats de la chambre réprimandent, enfin, le trésorier-payeur général du département, dont ils notent la *« négligence »*.

Guy Porte

Risque de pollution de l'Oise au pyralène

A LA RECHERCHE DE VIEUX MÉTAUX dans une usine désaffectée, mais gardée, de traitement du zinc à Creil (Oise), des cambrioleurs ont provoqué involontairement, samedi 1[er] avril, une grave pollution. La majeure partie des 600 litres du mélange d'huile et, sans doute, de pyralène contenu dans chacun des deux transformateurs électriques à pyralène ouverts par les récupérateurs pour en piller le cuivre s'est répandu dans l'Oise. Dès la découverte du sinistre, les pompiers ont procédé au pompage de la nappe d'huile, qui s'étendait sur plusieurs kilomètres entre l'écluse de Creil et la commune de Précy-sur-Oise.

Quant au pyralène, plus lourd que l'eau, les spécialistes paraissent partagés sur la quantité de produit toxique – s'il y en a – ayant gagné effectivement l'Oise. En attendant le résultat des études, la station de traitement d'eau potable de Méry-sur-Oise (Val d'Oise), alimentant une partie importante de la région parisienne, a été arrêtée. Dans le département de l'Oise, en aval de Villers-Saint-Paul, la pêche et la consommation de poisson sont interdites, et l'utilisation de l'eau de la rivière à des fins domestiques fortement déconseillée. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **MÉDICAMENTS : le laboratoire Skansen-Pharma,** qui s'était vu interdire par l'Agence du médicament de fabriquer des produits pharmaceutiques (*Le Monde* du 23 mars 1995), a été mis en liquidation judiciaire, vendredi 31 mars, par le tribunal de commerce de Montpellier (Hérault). Ce laboratoire installé à Saint-Mathieu-de-Tréviers, près de Montpellier, en difficulté financière, devait être racheté par le luxembourgeois WTI, qui s'est désisté au dernier moment.

■ **ENVIRONNEMENT : le président du tribunal de grande** instance de Grenoble a ordonné en référé, lundi 3 avril, l'expulsion des occupants du chantier de l'autoroute A51 Grenoble-Sisteron, au besoin avec le concours de la force publique. Le collectif des opposants à l'A51, qui regroupe les élus de onze communes et huit associations de riverains, mène depuis le 15 mars une action de *« résistance passive »*. Il occupe à Vif (Isère) le chantier de l'autoroute, déclarée d'utilité publique le 13 décembre 1993, pour empêcher les travaux, en attendant que le Conseil d'Etat se prononce sur le recours – qui n'est pas suspensif – qu'il a introduit.

■ **FAUSSE MONNAIE : quatre personnes ont été mises en examen** pour contrefaçon, recel et usage, samedi 1[er] avril, et écrouées, après le démantèlement d'une filière de trafiquants de faux dollars portant sur 7 millions de faux billets verts et la découverte d'une imprimerie à Grenoble. Six autres personnes, dont cinq Français, arrêtées à Anvers en tentant d'écouler les 7 millions de faux dollars, doivent être entendues par un juge belge.

■ **JUSTICE : la directrice d'une agence immobilière de Montgeron** (Essonne), Hélène Bonacins, a été mise en examen, vendredi 31 mars, pour *« complicité d'abus de confiance aggravé »*. Elle est soupçonnée d'avoir participé à la gestion d'un compte sur lequel auraient été détournées des économies de retraités, clients du Crédit mutuel de Montgeron, soit au moins 12,5 millions de francs. Cet argent aurait servi à alimenter différentes sociétés du maire (RPR), Alain Josse, écroué depuis mercredi 29 mars, ainsi que son frère Christian, ancien président de ce Crédit mutuel (*Le Monde* du 31 mars).

■ **CONSOMMATION : le budget de l'automobiliste** s'est établi à 38 197 francs en 1994, soit une progression de 5,6 %, alors que la hausse des prix n'a pas dépassé 1,6 %. Selon l'enquête annuelle menée par l'Automobile Club National (ACN), les Français ont dépensé en moyenne 12 196 francs pour l'achat d'un véhicule, 3 042 francs pour son assurance, 5 822 francs en carburant, 5 585 francs en entretien, pneumatiques et lubrifiants, 6 640 francs en frais de garage, 850 francs en péages divers et 494 francs pour sa vignette.

■ **INCENDIE : 250 hectares de broussailles et de chênes verts ont été détruits**, samedi 1[er] et dimanche 2 avril, par un incendie dans les Pyrénées-Orientales près de l'Ille-sur-Têt. Le feu s'était déclaré samedi après-midi dans une zone escarpée et difficile d'accès aux véhicules de secours. Il a été attisé par un vent soufflant à 60 km/h, les flammes reprenant vigueur dans la matinée de dimanche.

Les instituteurs manifestent pour des revalorisations salariales

ENVIRON CINQ MILLE ENSEIGNANTS ont manifesté, dimanche 2 avril, dans les rues de Paris à l'appel du Syndicat national unitaire (SNUipp – FSU) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) sur un thème unique : *« à travail égal, salaire égal »*. Les instituteurs revendiquent leur intégration *« d'ici l'an 2000 »* dans le corps des professeurs d'école, crée en 1990 dans le cadre du plan de revalorisation engagé alors par la gauche. Recrutés au niveau licence, les professeurs d'école, qui ne représentent encore qu'un tiers des enseignants du primaire, débutent avec un statut et un salaire identique à celui des professeurs certifiés du second degré. L'intégration de tous les enseignants du primaire dans le nouveau corps, par voie de concours ou liste d'aptitude, devrait être achevée en 2017.

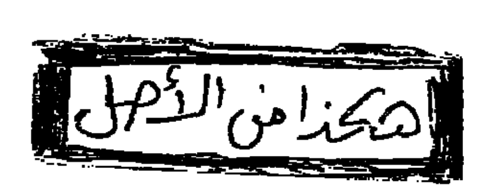
La révision de la loi Veil sur l'avortement souhaitée par le pape est exclue par MM. Balladur et Chirac

« LES MENACES contre la vie ont pris des dimensions énormes », s'est à nouveau écrié le pape, dimanche 2 avril, devant la foule réunie place Saint-Pierre lors de l'Angelus, alors que l'*Osservatore romano* protestait, dans son édition du même jour, contre *« les tonalités belliqueuses »* qui ont accueilli l'encyclique de Jean Paul II. Déplorant le refus des démocraties de *« s'autocritiquer »*, l'*Osservatore romano* s'en prenait à nouveau aux Etats modernes, qui ont *« retrouvé leur autorité intangible d'antan, mettant en avant leur caractère démocratique pour rendre leurs diktats indispensables »*. Pour lui, le christianisme n'est plus toléré que *« comme le fils d'un Dieu mineur, comparé à l'idole du progrès illimité »*.

L'encyclique *Evangelium vitae* a, en effet, suscité dans le monde des réactions nombreuses et critiques. Y compris dans l'Eglise catholique : *« Le pape veut abolir la liberté de conscience dans les questions les plus intimes et interdire même aux Parlements démocratiquement élus de légiférer dans ces domaines »*, a dit Hans Kung, théologien sanctionné par le Vatican et traitant le pape de *« dictateur spirituel »*.

Les personnalités politiques françaises ont aussi réagi à cette encyclique du pape. A « L'heure de vérité », Edouard Balladur s'est déclaré opposé à toute remise en cause de la loi Veil : *« Cette loi doit être respectée par tous, et les médecins ont déjà la liberté de conscience. »* Jacques Chirac, dans *Le Journal du dimanche*, affirme aussi : *« Oui à l'objection de conscience, non à une morale qui primerait sur la loi civile et justifierait que l'on se place hors la loi. Cela ne peut se concevoir dans une démocratie laïque. »* Le candidat à l'élection présidentielle conteste cependant que le pape ait voulu lancer un *« appel à la désobéissance civile »*.

Les autres candidats ont également donné leur point de vue sur ce document pontifical. Alors que Jean-Marie Le Pen *« salue cette courageuse déclaration »* du pape, Philippe de Villiers estime que *« l'hymne à la vie entonné par Jean-Paul II est un service rendu à l'humanité »*. Pour Lionel Jospin, la position de la hiérarchie catholique *« confond de manière préoccupante les ordres civil et religieux »*. Par ailleurs, à Radio J, Michel Rocard a estimé *« très grave que l'Eglise catholique persiste à ne pas prendre en charge la gravité des problèmes de la natalité »*, ainsi que les *« situations personnelles de femmes ou de couples qui sont hors d'état d'élever un enfant »*. Le milieu médical a jusqu'ici peu réagi. Le professeur Luc Montagnier, dans *La Dépêche du Midi* datée du 31 mars, a souhaité *« une inflexion de la doctrine officielle de l'Eglise »*, rappelant toutefois que celle-ci *« n'exclut pas le préservatif, même si elle rappelle qu'il y a d'autres moyens de prévenir la transmission du virus du sida, comme la responsabilité dans le comportement et la fidélité »*.



DISPARITIONS

Roberto Juarroz

La poésie comme élévation

LE POÈTE ARGENTIN Roberto Juarroz est mort à Buenos Aires à l'âge de soixante-neuf ans.

Quand il donnait lecture publique de ses poèmes – ce qui arrivait de plus en plus souvent ces dernières années –, Roberto Juarroz ne se privait pas d'entourer sa parole de gestes éloquents, non pour marquer le tempo des mots, mais pour littéralement souligner le sens de tel ou tel vers. Il affirmait ainsi spontanément, la main s'alliant à l'esprit avec parfois quelque ironie, combien l'effort d'élucidation était au cœur de sa poésie jusqu'à en constituer le mouvement même.

D'emblée, Juarroz avait engagé son œuvre sur ce qu'il faut bien nommer un chemin d'éveil. Son pari initial n'était nullement le fruit d'un raisonnement, mais l'expression d'un élan irrépressible, l'intuition aussi d'un questionnement qui trouverait toujours en sa propre puissance de dévoilement le sursaut de sa renaissance. Le titre unique, qui dès 1958 engageait tous les livres à venir, avait valeur d'injonction : *Poésie verticale*.

Trente-sept années durant, Juarroz a gardé le cap sans jamais dévier de la trajectoire qu'il s'était assigné. Pour lui, la relation décisive, à la fois problématique et féconde, confrontait l'espace de la poésie et l'esprit de la réalité. « *La poésie,* affirmait-il, *est une tentative risquée et visionnaire d'accéder à un espace qui a toujours préoccupé et angoissé l'homme : l'espace de l'impossible, qui parfois semble aussi l'espace de l'indicible* ». C'est cet « *impossible* », c'est cet « *indicible* » qui ont orienté la quête de Roberto Juarroz, celle-ci étant vécue comme une pérégrination de son propre destin à travers le langage.

Poème après poème, recueil après recueil (les volumes successifs se distinguant par leur seul numéro), le défi prenait forme et contrait la malédiction commune. « *L'homme a été obstinément trompé et divisé,* constatait-il. *Sa capacité d'imaginer, son pouvoir de vision, sa force de contemplation ont été relégués dans la marge du décoratif et de l'inutile. La poésie et la philosophie se sont séparées à certains moments catastrophiques de l'histoire de la pensée. Le destin du poète moderne est de réunir la pensée, le sentiment, l'imagination, l'amour, la création. Et cela comme forme de vie et comme voie d'accès au poème, qui doit façonner cette unité.* »

A l'évidence, la poésie se trouve ici dotée d'une vertu d'assomption, mais cette élévation, voire cet arrachement, n'a pas le ciel pour but, plutôt la réalité cachée, le supplément de réalité que le poème ajoute au réel. Ou, pour citer Octavio Paz, le supplément d'« *instants absolus* ». Car la voix de Juarroz est porteuse d'une plénitude fragile. On dirait qu'il a fait de la pensée la musique de ses poèmes et que ses questions découvrent des harmonies secrètes, des dissonances recluses et d'infinis silences.

Seule la musique / peut occuper le lieu de la pensée / Ou son non-lieu/ son propre espace/ son vide plein. / La pensée est une autre musique. Vouées à l'abrupt, issues du vertige et y retournant comme s'il s'agissait d'une source intense et lucide, les improvisations rigoureusement maîtrisées de Juarroz ont fonction d'effraction : elles dérangent, déroutent, détonnent. Surtout, elles ne se satisfont ni de lueurs ni d'éclats, c'est la lumière dans son entier qu'elles entendent rejoindre. Car l'obscurité n'est pas fatale, car l'énigme est à pénétrer, car la poésie est un mystère qui doit être éveillé.

Entre effroi et révélation, Roberto Juarroz s'est doté d'un destin exemplaire, jusqu'à entrer dans la fraternité de l'inconnu.

André Velter

[Né le 5 octobre 1925 dans la province de Buenos Aires, Roberto Juarroz, avait reçu de nombreux prix nationaux et internationaux. De 1958 à 1965, il avait dirigé la revue *Poesia-Poesia*. Il fut également le traducteur de plusieurs poètes français, dont Antonin Artaud.

Œuvres de Roberto Juarroz traduites en français : *Poésie verticale*, traduction de Roger Munier (Fayard, 1980) ; *Quinze poèmes*, traduction de Roger Munier (Éditions Unes, 1983) ; *Nouvelle poésie verticale*, traduction de Roger Munier (Lettres Vives, 1984) ; *Neuvième poésie verticale*, traduction de Roger Munier (Brandes, 1986) ; *Poésie et création*, traduction de Fernand Verhesen (Éditions Unes, 1987) ; *Poésie et réalité*, traduction de Jean-Claude Masson (Lettres Vives, 1988) ; *Onzième poésie verticale*, traduction de Fernand Verhesen (Lettres Vives, 1990) ; *Douzième poésie verticale*, traduction de Fernand Verhesen (Orphée/La Différence, 1993) ; *Treizième poésie verticale*, traduction de Roger Munier (José Corti, 1993) ; *Fragments verticaux*, traduction par Silvia Baron Supervielle (José Corti, 1994).

Les œuvres complètes de Roberto Juarroz en espagnol sont publiées en deux volumes aux éditions Emece de Buenos Aires.]

■ **CARL JEFFERSON**, créateur du Concord Jazz Festival en Californie et directeur de la compagnie discographique indépendante Concord, est mort, mercredi 22 mars, des suites d'un cancer du foie. Il était âgé de soixante-quinze ans. Carl Jefferson avait fondé son festival en 1969 et sa compagnie en 1972, où avaient enregistré nombre de solistes américains des courants issus des styles swing, hard bop et west coast, ainsi que du jazz latin. Herb Ellis, Charlie Byrd, Monty Alexander, Woody Hermann Scott Hamilton ou Richie Kamuca figuraient notamment au sein d'un catalogue imposant. Pour des raisons financières, Carl Jefferson avait dû vendre sa maison de disques en décembre 1994.

■ **DMITRI KESSEL**, photographe américain dont le nom est associé à l'aventure du magazine *Life*, est mort, dimanche 26 mars à New York. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Ce photographe chevronné, qui a habité trente ans à Paris, a réalisé en soixante ans de carrière des images industrielles, des reportages de guerre (au Vietnam), mais aussi des sujets de fond sur des pays et leur environnement. On lui doit notamment un essai de sept mois sur le fleuve Yang-Tseu-Kiang, en Chine.

Georges Dupré

Un charmeur de livres

GEORGES DUPRÉ est mort à Paris, mercredi 29 mars. Né en 1927, arrivé à Paris à dix-huit ans, il fut tout de suite et tout entier un homme du livre, un « *charmeur de livres* », dira de lui François Maspero dans l'ouvrage d'hommage hors commerce *Les Chemins Dupré* que cet ami lui avait offert en 1987 pour fêter ses quarante ans de librairie. Après avoir dirigé la librairie de théâtre Les Deux Masques, il devint le principal animateur de La Joie de lire – rue Saint-Séverin, au cœur du quartier Latin – la célèbre librairie de François Maspero, haut lieu de la culture et de la politique des années 60-70. Ce furent ensuite les librairies Mimesis, à Bordeaux, puis, de retour à Paris, Autrement dit, et enfin La Hune, qu'il quitta la mort dans l'âme fin 1992.

Des générations de lecteurs, d'éditeurs et d'écrivains ont eu affaire au Dupré bougon. Peu amène avec les importuns, il avait toujours, pour les curieux et les indécis, un livre à conseiller, un livre qu'il avait aimé : car ce « *libraire moral* », selon le mot de son ami Antoine Vitez, était aussi, d'abord, un grand lecteur boulimique et intransigeant. Longtemps membre du comité de lecture des éditions Aubier-Montaigne, il fut aussi un amoureux du théâtre (il en tint la chronique dans la revue *Partisans*, accompagna l'aventure de *Théâtre populaire*) et un fin connaisseur du monde des revues.

Considérant que l'histoire de la librairie était un chapitre important de l'histoire du livre, il avait activement participé à la création de l'Institut mémoires de l'édition contemporaire (IMEC). De cette histoire, il fait désormais partie, au côté de cette autre grande libraire, Adrienne Monnier, qu'il admirait tant.

Olivier Corpet

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Mardi 4 avril :

– François Mitterrand se rend dans la Nièvre pour inaugurer le Centre européen archéologique du Mont Beuvray.

Mercredi 5 avril :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 18 heures : le président de la République participe au cinquantième anniversaire de la création de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.

PREMIER MINISTRE

Mardi 4 avril :

– 10 heures : le premier ministre ouvre les Journées de l'outre-mer français au Sénat.

– 15 heures : le premier ministre signe avec la CGPME une convention pour l'emploi des RMIstes.

Mercredi 5 avril :

– 10 heures : conseil des ministres.

– 11 h 30 : le premier ministre préside une réunion de ministres consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

JOURNAL OFFICIEL

– Au *Journal officiel* du samedi 1er avril 1994 est publié :

● **Monuments historiques** : la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques au cours de l'année 1994.

Au *Journal officiel* du dimanche 2 avril 1995 est publié :

● **Civils** : un arrêté instituant un conseil supérieur des personnels civils au ministère de la défense. Ce conseil, présidé par le ministre ou son représentant, comprend des représentants de l'administration et des représentants des personnels civils. Il s'occupe des questions relatives à l'emploi des personnels civils, à la politique des effectifs et à l'organisation du travail.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Annie et Yves SOYEUX,
ont la joie de faire part de la naissance, le 14 mars 1995, de leur petit-fils

Nathan,

chez

Maïa et Michaël TAÏEB.

178 *bis*, rue Pelleport,
75020 Paris.

Anniversaires de naissance

– 3 avril 1975.

Imanol.

Depuis vingt ans, tu me combles de bonheur. Merci.

Maman.

– 4 avril 1995.

Serge

et sa fille

Marie-Hélène

ont cent ans à eux deux.

Bon anniversaire.

Décès

– Mme Irène Atanasiu,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Atanasiu
et leurs enfants,
Morgane, Stéphanie, Sylvain,
Le docteur Anne-Elisabeth Perret-Atanasiu,
Le docteur Jean-François Perret
et leurs enfants,
Nathalie, Camille,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu du

docteur Pascou ATANASIU,
professeur honoraire de l'Institut Pasteur,
chevalier de grâce magistrale
de l'ordre souverain de Malte,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 mars 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité.

Une messe de communion sera célébrée à son intention, le vendredi 7 avril, à 18 h 30, en la paroisse catholique roumaine, 38, rue Ribeira, Paris-16e (Mgr Jasmin).

38, rue de la Montagne-de-l'Espérou,
75015 Paris.

– Mme Bernard Huet,
son épouse,

Alexandre et Pauline,
ses enfants,

M. Marcel Huet,
son père,

M. et Mme Jean-Pierre Huet,
M. et Mme Claude Huet,
M. et Mme Pierre Beyssen,
Le docteur et Mme Robert Huet,
M. et Mme André Mandine,
M. et Mme Bernard Moulineaud,

Ses frères, sœurs,
Beaux-frères et belles-sœurs,

Mme Denis Moulineaud,
sa belle-mère,

Ses neveux, ses nièces,
Ses petits-neveux, ses petites-nièces,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bernard HUET,

survenu le 27 mars 1995, dans sa cinquante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu, mercredi 5 avril, à 15 h 15, en l'église Sainte-Madeleine, à La Bouille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Saint-Pierre,
76530 La Bouille.

– M. Jean Gallet,
a la tristesse d'annoncer le décès de son frère

Georges H. GALLET,

survenu le 29 mars 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Inhumation à Cassis, le 3 avril.

4, rue Girardon,
75018 Paris.

– Mme Emile Mestivier,
son épouse,
Jean-Marie et Elisabeth Luwez,
Yves et Marie-Odile Lemaire,
Geneviève Mestivier,
Bernard et Anne-Marie Lemaire,
Etienne et Danielle Mestivier,
Jean-Pierre et Soline Mestivier,
Jean-Jacques et Brigitte Chevalier,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du retour vers la Maison du Père de

M. Emile MESTIVIER,

le 21 mars 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 mars 1995.

41160 Ouzouer-le-Doyen,
Donnemain-Saint-Mamès,
Patay, Orléans, Uzay-le-Venon,
Neuil, Paris.

Messes anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Philippe HABERT.

En souvenir, une messe sera célébrée, le mercredi 5 avril 1995, en l'église Saint-Gervais, dans la plus stricte intimité.

Nous demandons à ses amis de s'unir par la pensée à sa famille.

– Une messe sera célébrée, le samedi 8 avril 1995, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, à l'intention de

NGUYÊN HUU GIÁO,
ancien avocat au barreau de Huê,

décédé à Paris, le 8 avril 1994.

– In memoriam.

Une messe sera célébrée, le lundi 10 avril 1995, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris-16e, à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS,
dit Paul Mathias,

décédé le 9 avril 1987.

Anniversaires

– Il y a un an, le 4 avril 1994,

Chaim KERBER,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en y associant le souvenir de

Sarah KERBER,
née Pacanowski,

son épouse, décédée le 24 juin 1980.

Conférences

– Sur invitation de l'Ecole normale supérieure et du CNRS, le docteur Silvio Fanti, donnera une conférence sur L'introduction à la micropsychanalyse, le mardi 4 avril 1995, à 17 h 30, ENS, 45, rue d'Ulm, salle des Actes, 1er étage droite, entrée libre.

– **Judaïsme et homosexualité**, avec le rabbin Fahri, J. Hassoun, G. Tordjman, par l'Association des étudiants juifs laïcs, mercredi 5 avril, 20 h 15, centre Medem, 52, rue René-Boulanger, 75011 Paris.

Communications diverses

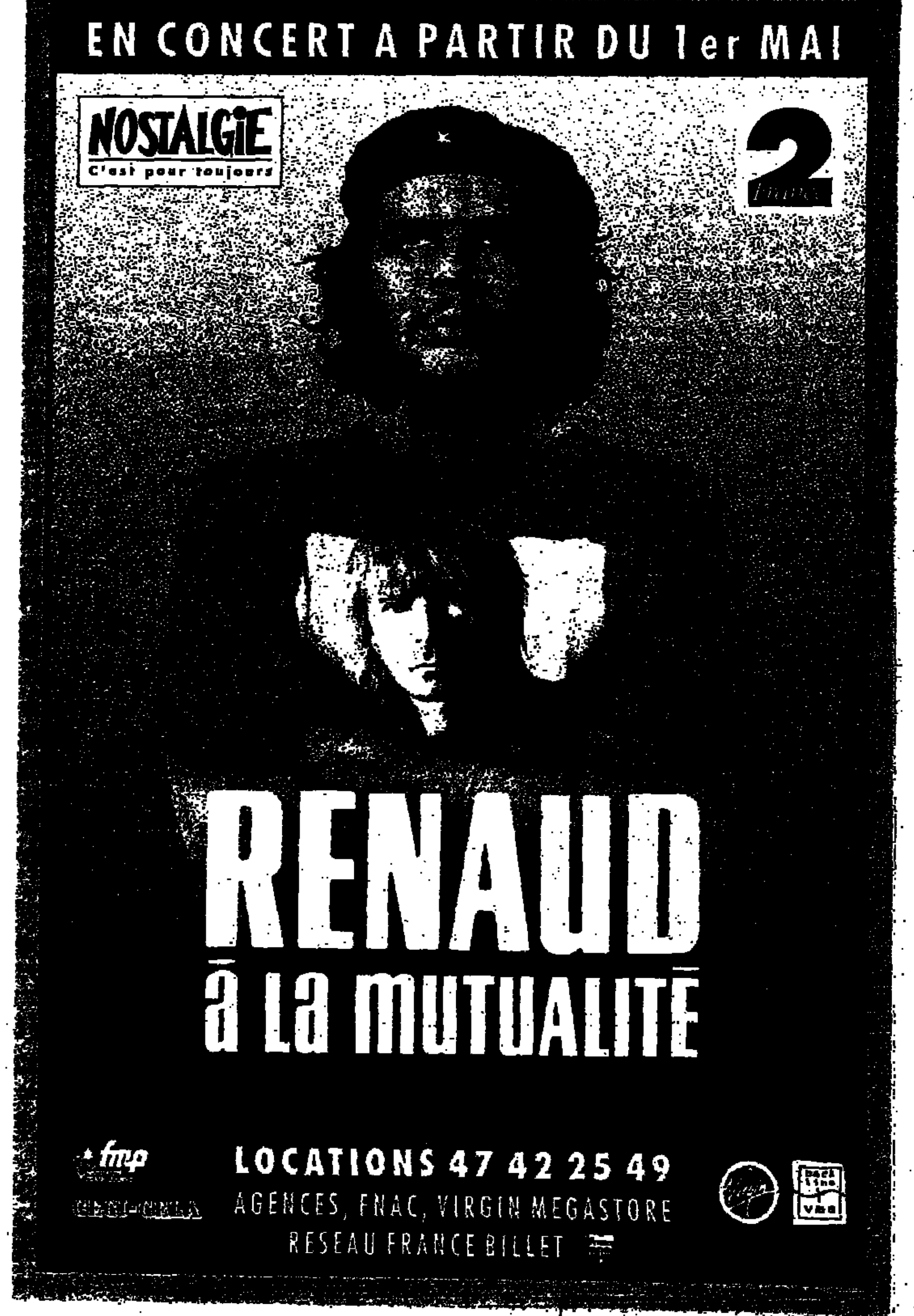
– Les associations de solidarité et les artistes chiliens rendront, au cours d'une soirée « **Merci pour la France** », un hommage au pays qui a su être leur terre d'asile. Lundi 10 avril, à 20 h 15, Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris (entrée libre).

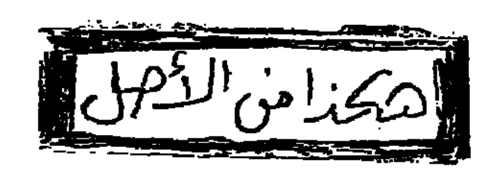
– **La Maison de l'hébreu** : 47-97-38-22. Stages express individuels (moderne/sacré). Sur place et à domicile.

– « **A l'école des vins** », avec le président des Sommeliers de France. Stage de seize heures (8 séances de deux heures). Début de cours : 19 avril 1995. Appeler Euroscope Communication : 44-59-81-10.

CARNET DU MONDE

Téléphone	Télécopieur
40-65-29-94 40-65-29-96	45-66-77-13





HORIZONS

PORTRAIT

Michel Bon, l'épicier de l'ANPE

L'ancien PDG de Carrefour, devenu directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, revendique un droit à la parole inconnu chez les grands commis de l'Etat. Il est iconoclaste, dérangeant et parfois maladroit

IL court, au sujet de Michel Bon, directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi, toutes sortes d'histoires, toutes fausses qui auraient pu être vraies. Par exemple, une légende tenace veut qu'il ait contacté le cabinet de Michel Rocard, premier ministre, pour se mettre à son service, aussitôt après sa destitution de PDG de Carrefour. Ancien de l'Essec, ancien élève de l'ENA, ancien inspecteur des finances, sa carrière faite et n'ayant plus rien à prouver, il aurait proposé de prendre n'importe quel emploi à Matignon, aussi exposé soit-il, simplement dans l'idée de se dévouer pour l'intérêt général. *« Pourquoi pas l'ANPE ? »*, aurait-il lancé à ses interlocuteurs médusés, qui l'auraient éconduit. Il se serait attiré une réplique cinglante, du genre « ne perdez pas votre temps, vous avez mieux à faire que de vous occuper du chômage ».

« Tout cela est chronologiquement faux, mais le raisonnement est juste », accorde Michel Bon, que l'anecdote ne surprend pas. Son limogeage imprévisible de Carrefour est intervenu en septembre 1992 et, à ce moment-là, Michel Rocard n'était plus premier ministre. En revanche, *« une triple motivation égoïste »* l'a amené à envisager de revenir vers la fonction publique. *« L'affection brisée »*, il ne se voyait pas *« retrouver immédiatement une vie en entreprise »*. Pour faire son travail de deuil, façon psychanalyse, il lui fallait *« un changement radical »*. Enfin, il éprouvait *« une démangeaison publique »*, bien dans la lignée de sa carrière, commencée en 1971 dans l'administration, avant de bifurquer, quatre ans plus tard, vers le Crédit national puis, en 1978, vers la Caisse nationale de crédit agricole, dont il deviendra le directeur général adjoint. C'est que, proclame-t-il pour justifier son parcours atypique, il a toujours imaginé que *« le service de l'intérêt général ne supposait pas nécessairement d'être fonctionnaire »*.

À l'époque, son nom fut évoqué pour un poste de commissaire à Bruxelles, et il s'occupa un temps du projet de quotidien qui associait *Le Monde*, *La Repubblica* et *El Pais*. *« Quand j'ai vu que ça ne déboucherait pas, j'ai fait savoir que j'étais disponible pour une mission de service public »* et, ajoute-t-il, *« y compris pour une mission délicate »*. Comment on en arriva à songer à lui pour l'ANPE, à l'été 1993, il ne le sait pas. Toujours est-il qu'il accepta la proposition de Michel Giraud, ministre du travail, *« qui n'en revenait pas et dont cela dépassait l'entendement »*. Mais il reconnaît aussi qu'il était *« prêt pour n'importe quoi »*, et considère que, *« tant qu'à relever un challenge, l'emploi était une chance formidable »*...

Son idéalisme, qu'il inscrit dans sa fidélité à Pierre Mendès France (il est trésorier de l'Institut Pierre-Mendès-France), se tempère toutefois du pragmatisme du chef d'entreprise qu'il fut et, surtout, se double d'un froid réalisme, inhabituel dans le milieu. *« Je n'ai aucun plan de carrière »*, affirme cet homme de cinquante et un ans, à qui tout a réussi et qui parle malgré tout de ses *« accidents de parcours »*, qui lui ont, à chaque fois, permis de *« rebondir »* sur des postes passionnants. On le croit d'autant plus que le montant de ses indemnités et de ses stock-options s'élève à 20 millions de francs et qu'il y a gagné une forme de liberté, voire une sorte de détachement. Le tout sans provocation aucune, puisque ce n'est pas dans sa manière, élégante. *« Je ne ferais pas ça si je n'avais pas les moyens de vivre comme avant »*, lâche-t-il, au risque de choquer mais sans forfanterie, pour souligner qu'il arrive, lui, à cette fonction *« à un moment où on en part »*. Ce qu'il résume de quelques considérations plus désabusées que cyniques. *« Les autres ont un reste de carrière à construire ; ce qui n'est pas mon cas. Je n'attends ni reconnaissance ni bénéfice. »* Ou encore : *« Ils doivent se demander ce que je viens chercher, puisque ce n'est ni la gloire ni l'argent. Ils doivent avoir peur que je me comporte en superman, n'ayant rien à perdre ou à gagner. »*

S'il admet que son attitude est *« tellement inhabituelle qu'elle peut ne pas être crédible »*, il ne voit pas vraiment en quoi sa fortune personnelle le place dans une situation exceptionnelle. Laquelle, pourtant, s'apparente aux nobles et anciens avantages que de riches diplomates pouvaient tirer de leur charge ou que des aristocrates savaient trouver dans le métier des armes. Entre passion désintéressée et désinvolture, la certitude de ne dépendre de rien ni de personne autorise un parler cru qui n'interdit pas le dévouement. L'impertinence se nourrit dans ce cas-là de panache irrespectueux, aussi magnifique et vain qu'une charge de la brigade légère, quand elle ne se dissout pas dans les ratiocinations d'un colonel de régiment bougon.

Parce qu'il ressemble *« à un drôle d'oiseau »*, *« plus connu qu'aucun autre de* [ses] *prédécesseurs »*, Michel Bon jouit d'un droit à la parole inimaginable pour quiconque. Audacieux de langage, irrévérencieux, il s'exprime publiquement sans fard ni cette obligation de réserve qui ferait les grands commis de l'État. Il lui est même arrivé de franchir les bornes convenues, comme quand il préconisa que les chômeurs accomplissent une activité d'utilité sociale en contrepartie de leur prise en charge par la collectivité nationale, ou quand, dans une formule contestable sortie de son contexte, il assura que les clients de Carrefour pouvaient être mal à l'aise devant un personnel plus foncé de peau qu'eux.

« Je ne suis pas raciste », s'offusque le directeur général de l'ANPE, meurtri par cette affaire, furieux d'avoir été pris au piège d'*« une manipulation »*, mais qui revendique, contre la tradition des fonctionnaires, sa liberté d'expression. *« Avant de parler, je n'ai jamais demandé au ministère et je n'ai jamais eu la moindre observation de Michel Giraud »*, assure-t-il. À part, et fier de l'être, il riposte aux critiques qu'il *« ne* [voit] *pas l'intérêt d'être le clone d'un ministre »* et donne sa propre définition de l'obligation de réserve : *« ne pas le critiquer ou, encore, servir et alors intervenir utilement comme dans le cas de l'affaire du CIP (contrat d'insertion professionnelle) »*. Au plus fort de la crise, prétend-il, sa distance lui a permis de faire office de médiateur en proposant une aide pour l'emploi des jeunes (APEJ) qui, même si elle n'a pas rencontré le succès, a au moins facilité le dénouement. *« C'était un moment de grand désarroi »*, rappelle-t-il pour expliquer sa méthode. *« Selon la tactique du joueur de go, il fallait changer de damier. L'idée a fonctionné et j'ai été heureux d'en être l'outil. »*

N'est-il pas assez clair qu'il enfonce le clou, en dépit des réactions grincheuses des tenants de l'orthodoxie administrative. *« Je n'ai qu'un devoir de cohérence avec l'action du gouvernement. Sinon, je démissionnerai. En revanche, je peux participer au débat démocratique et le ministre exprimer ses réserves. Je ne me sens pas désavoué, pour autant que je fasse part d'un point de vue de citoyen. »* Et de poursuivre, face à ses détracteurs, qui ont une autre conception. *« Je suis un manager de l'État, pas une marionnette dont les ficelles seraient tirées par d'autres (...). Nous ne sommes plus dans un monde où l'administration serait une société secrète mais dans un univers plus ouvert où interviennent les médias (...) La Grande Muette est devenue une référence impraticable et la démocratie a tout à y gagner ! »*

Outre l'assurance due à une stature sociale rarissime dans cette fonction, on retrouve là le grand patron rompu à l'exercice et qui, s'il distingue l'entreprise privée de l'administration à moderniser, considère qu'il y a moins de différences qu'on l'imagine. Pour excessive qu'elle puisse paraître aux traditionalistes, sa liberté de ton se justifie en effet par sa volonté de participer à un changement rendu nécessaire ou par l'intention d'appliquer à la fonction publique des comportements inspirés du privé. *« Autant l'entreprise évolue, autant l'administration semble immuable, qui finirait par constituer un péril pour l'intérêt général »*, souligne-t-il pour fixer l'enjeu. *« Je suis sûr qu'une partie de ce que j'ai appris est pertinent pour la fonction publique »*, poursuit-il, bien décidé *« à montrer qu'elle est modernisable »*.

MAIS, là encore, que d'électrochocs sont dus à son comportement ! La légende, une fois de plus, lui attribue une première lettre adressée à sa tutelle qui aurait commencé par *« Monsieur le ministre et cher actionnaire »*. Ce qu'il dément sur la forme, bien entendu, mais qu'il revendique sur le fond pour en faire l'argument d'un constat sévère. *« Je ne dis plus des choses pareilles, car je n'étais pas compris. Alors que l'ANPE doit fonctionner sur des objectifs longs, le long terme est trop souvent absent de la politique et, en ce sens, l'État n'est pas un bon actionnaire »*, juge-t-il. Il considère d'ailleurs que, à cause de la pression statistique, des plans répétitifs qui utilisent le traitement social, les actions de retour à l'emploi, la formation *« et toutes les foucades teintées d'intérêt immédiat »*, l'ANPE a longtemps fait figure de *« victime de la politique de court terme »*. À preuve, pour lui, le premier contrat de progrès de l'agence en 1990 qui a *« été cassé »* par l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée » de 1992.

Convaincu que *« le temps politique »* ne correspond pas aux exigences d'une agence publique, Michel Bon n'en a pas moins poursuivi son but depuis plus d'un an, en dépit du choc culturel qu'il suscitait. Conforté en cela par sa propre carrière, il estime qu'*« il ne faut pas désespérer de l'administration, pour peu qu'on lui prescrive des recettes qui ne soient pas insurmontables »*, et constate que *« la modernisation est moins hors de portée qu'on ne l'imagine »*. Certes, *« la capacité d'adaptation reste faible, mais le sens fort du service public vient en compensation »* et, expérience à l'appui, *« la capacité de mobilisation existe dès que l'on fixe des objectifs, partageables, et que ceux-ci sont crus »*. Si les éléments d'analyse *« sont plutôt noirs »* (la gestion des ressources humaines et la comptabilité *« sont d'un autre âge »*, il n'y a *« pas grand-chose »* sur la stratégie et l'évaluation de ce qui est entrepris), les éléments d'action *« sont plutôt rassurants »*, notamment à l'ANPE.

Reste le doute. *« Est-ce que ceci est enraciné ? N'y a-t-il pas un risque de retour en arrière ? »*, s'interroge le directeur général de l'ANPE, qui voudrait bien *« consolider ce truc-là »* et en tirerait satisfaction, pourvu qu'il soit assuré de la durée. *« Si je me plante, je vais faire du tort au management »*, dit-il d'un côté. Mais, de l'autre, il se veut optimiste : *« Je ne suis pas là en mission suicide. J'ai apporté mon expérience d'entreprise pour faire faire des progrès et je crois qu'ils le reconnaissent. »* D'ailleurs, *« ils sont moins réservés »*, croit-il sérieusement, persuadé que *« l'action de l'Agence a beaucoup profité de cette rencontre »*.

Pour autant, transférées à l'ANPE, les manies de *« l'épicier »* qu'il est fier d'être perturbent au moins autant qu'elles déclenchent l'adhésion d'une partie du personnel, dont les cadres, qui pourraient aller jusqu'à toucher des primes de résultat. Ainsi en est-il de l'attention unique accordée par Michel Bon au baromètre de l'activité constitué par le volume d'offres d'emploi. Pourquoi ce critère, qui dépend des parts de marché détenues par l'agence face à d'autres moyens (la petite annonce, le recrutement direct ou la cooptation), exprimerait-il mieux l'efficacité que le volume des demandes d'emploi, il est vrai plus désespérant ? L'action commerciale des démarcheurs peut-elle résumer tout le dynamisme des agents ? Faire du chiffre (+ 32 % en février) serait-il le seul objectif présentable ?

« Je suis convaincu qu'il y a un lien entre l'offre et la demande d'emploi », rétorque l'ancien PDG de Carrefour dans une démonstration qui allie le marketing à la science sociale, les offres servant tout de même à placer des demandeurs d'emploi. *« En visitant les entreprises, on crée des décisions et des anticipations de besoins en personnel »*, proclame-t-il. *« Même si c'est indémontrable, ce sentiment est partagé par les gens de l'Agence »*, insiste-t-il, certain que *« la pression commerciale apporte quelque chose au marché »*, ou que, *« si le marché était plus transparent, il y aurait plus d'emploi »*.

> « Je ne suis pas là en mission suicide. J'ai apporté mon expérience d'entreprise pour faire faire des progrès et je crois que l'action de l'Agence a beaucoup profité de cette rencontre »

Les syndicats, dont la CFDT, ont beau contester le raisonnement et y voir des effets pervers, tout comme quelques rares directeurs d'agence, il n'en démord pas. *« Dans un marché opaque, qui va s'occuper des chômeurs de longue durée les plus en difficulté ? »*, demande-t-il. *« Prendre des parts de marché contribue aussi à améliorer le marché de l'emploi. »*

En revanche, il préfère maintenant parler de *« chômage d'offre »*, version technicienne du *« chômage de confort »* qu'il s'interdit de critiquer par crainte d'incompréhension. Ce qui ne l'empêche pas d'observer que, parmi les demandeurs d'emploi, nombreux sont ceux qui n'ont momentanément pas intérêt à changer de statut. Ils sont indemnisés, pris en charge ou accompagnés dans des formations, comme les chômeurs de longue durée, du temps de Pierre Bérégovoy, et la différence entre le salaire qu'on leur proposerait et l'allocation qu'ils perçoivent n'est pas toujours assez incitative.

Réflexion scandaleuse ? *« On ne peut pas changer les choses sans bousculer les Bastille*, note Michel Bon. *J'ai certainement été maladroit en utilisant le mot de « contrepartie » due par un chômeur, mais l'idée se développe peu à peu à laquelle il faut donner de l'impulsion. »* D'autant qu'il faudra trouver des solutions. *« Je ne crains pas trop de dire la vérité »*, résume-t-il dans une formule qui reprend, à ses yeux, les préceptes de Mendès France (*« dire la vérité au peuple »*) et de... Carrefour (*« dire la vérité au client »*). Une formule qui contient aussi toute la personnalité de son auteur, Michel Bon.

Alain Lebaube

Le Monde

Bosnie, toujours la guerre

TROIS ans après le début de la guerre en Bosnie, les « casques bleus » vont donc rester dans l'ex-Yougoslavie, observateurs malheureux d'un conflit qui paraît moins que jamais en voie d'extinction. Ainsi vient d'en décider l'ONU, faute de mieux.

Seuls les sigles changent. La Forpronu est maintenue en Bosnie-Herzégovine, mais s'appellera désormais Onurc en Croatie (Opération des Nations unies pour le rétablissement de la confiance...) et Fordeprenu en Macédoine (Force de déploiement préventif des Nations unies). Ce mini-remaniement sémantique permet avant tout au président croate, Franjo Tudjman, de sauver la face : il ne voulait plus de la Forpronu chez lui, mais a fini par être convaincu de conserver, sous un autre nom, une force d'interposition entre ses forces et celles des sécessionistes serbes de Krajina.

Sur le fond, les ambiguïtés persistent. Le mandat des « casques bleus » – hommes de courage, là n'est pas la question – reste flou. Ils protègent, certes, des opérations humanitaires de grande ampleur sans lesquelles les populations civiles souffriraient plus encore. Ils contrôlent, çà et là, quelques lignes de cessez-le-feu, de moins en moins respectées. Ils surveillent des zones de protection définies par l'ONU mais dont la violation n'entraîne plus d'interventions aériennes de l'OTAN. En aucun cas ils ne sont là pour prendre parti, c'est-à-dire assister un pays, la Bosnie, victime d'une agression qui aurait probablement tourné court sans l'appui extérieur d'un autre pays, la République de Serbie du président Slobodan Milosevic.

Ce même Slobodan Milosevic bloque, en partie, les efforts en cours pour faire progresser un début de solution négociée. Il se refuse à reconnaître les frontières de la Bosnie et de la Croatie, où de fortes minorités serbes entendent faire sécession. En clair, il ne veut pas abandonner l'idée qui était la sienne au début du conflit, celle de tailler par la force une Grande Serbie sur les décombres de l'ancienne Fédération yougoslave.

Il fournit toujours un soutien militaire aux milices serbes de Bosnie, même s'il est fâché avec leur chef, l'obstiné docteur Radovan Karadzic. Et comme l'armée bosniaque dans le même temps s'est aguerrie, renforcée, et a sans doute bénéficié, elle, d'un appui militaire américain, les combats ont repris sur le terrain – au nez de « casques bleus » toujours aussi impuissants. Bref, on est à nouveau prêt à en découdre, d'un côté comme de l'autre, en Bosnie, voire peut-être en Croatie.

Et, en renouvelant dans le flou le mandat des « casques bleus », les Occidentaux et les Russes semblent en avoir pris leur parti. Ils n'interviendront pas eux-mêmes militairement – après tout, le conflit est régionalement contenu – et ils s'attendent à une série de mini-batailles : Tuzla ici, Bihac ou Sarajevo là-bas, etc. Elles feront prendre à la crise des Balkans l'allure de la guerre du Liban : un conflit qui pourrait durer plus de dix ans avant que les protagonistes ne trouvent eux-mêmes une solution.

Le nécessaire débat

IL reste trois semaines – le dernier délai pour le dépôt des candidatures à l'élection présidentielle, accompagnées des 500 signatures requises au Conseil constitutionnel, est pour mardi 4 avril à minuit – avant que les Français ne désignent les deux champions qui s'affronteront au second tour le 7 mai.

Il reste trois semaines, et le sentiment domine, alors que plus de 40 % des électeurs sont encore indécis, qu'aucun véritable débat n'a encore eu lieu sur les enjeux supposés de cette élection. Même si les statistiques mensuelles confirment une légère embellie, le chômage reste très élevé et très destructeur socialement. Les candidats polémiquent sur les chiffres mais évitent soigneusement de confronter leurs vues sur la meilleure manière de combattre le sous-emploi.

On pourrait faire le même constat sur l'exclusion, la durée du travail, la protection sociale – au-delà de la récente controverse entre balladuriens et chiraquiens sur la maîtrise des dépenses de santé –, le rôle de l'Etat, le partage des fruits de la croissance – la fièvre sociale dans le secteur public n'ayant été accompagnée que de déclarations convenues –, l'Europe ou l'avenir des institutions. Petites phrases et coups de griffes ne valent pas débat.

Il y a deux mois, au lendemain de la candidature d'Edouard Balladur, Jacques Chirac, alors distancé dans les sondages, avait souhaité un *« vrai débat »* avec le premier ministre, en souhaitant une confrontation à la télévision. Quasiment sûr de l'élection de son champion, le camp balladurien avait refusé, objectant que la majorité devrait se retrouver unie au deuxième tour. Aujourd'hui, la situation est inversée. M. Balladur a encore réclamé, dimanche 2 avril, un débat télévisé avec MM. Chirac et Jospin. Le candidat socialiste y est favorable mais le maire de Paris a de nouveau rejeté une telle demande, en estimant que cette confrontation ne pourrait bénéficier qu'à M. Jospin. *« Tout ce qui conduit à s'affronter inutilement me paraît mauvais »*, a-t-il affirmé.

Inutilement ? Tout indique, au contraire, qu'un tel débat entre les trois principaux candidats est bel et bien nécessaire avant le premier tour. En 1981 et en 1988, une confrontation de ce type avait été évitée, mais il y avait parmi les candidats le président de la République sortant, qui jugeait que sa fonction ne lui permettait d'affronter que son rival du second tour. Aujourd'hui, il n'en est rien. La crise sociale, née des fractures provoquées par le chômage et l'exclusion, est suffisamment grave, le flou et les ambiguïtés des programmes des uns et des autres sont suffisamment avérés pour que nulle dérobade ne vienne empêcher les électeurs d'avoir une vision claire de ce qu'on leur propose pour les cinq ou les sept ans à venir.

Avant de parler d'une éventuelle dissolution, des contours de la majorité ou de la composition du gouvernement – sujets qui ont encore occupé le terrain médiatique le week-end dernier –, il serait bon que ceux qui aspirent au pouvoir suprême expliquent vraiment pour quoi faire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion : Anne Chaussebourg, *directeur délégué*

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* : Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

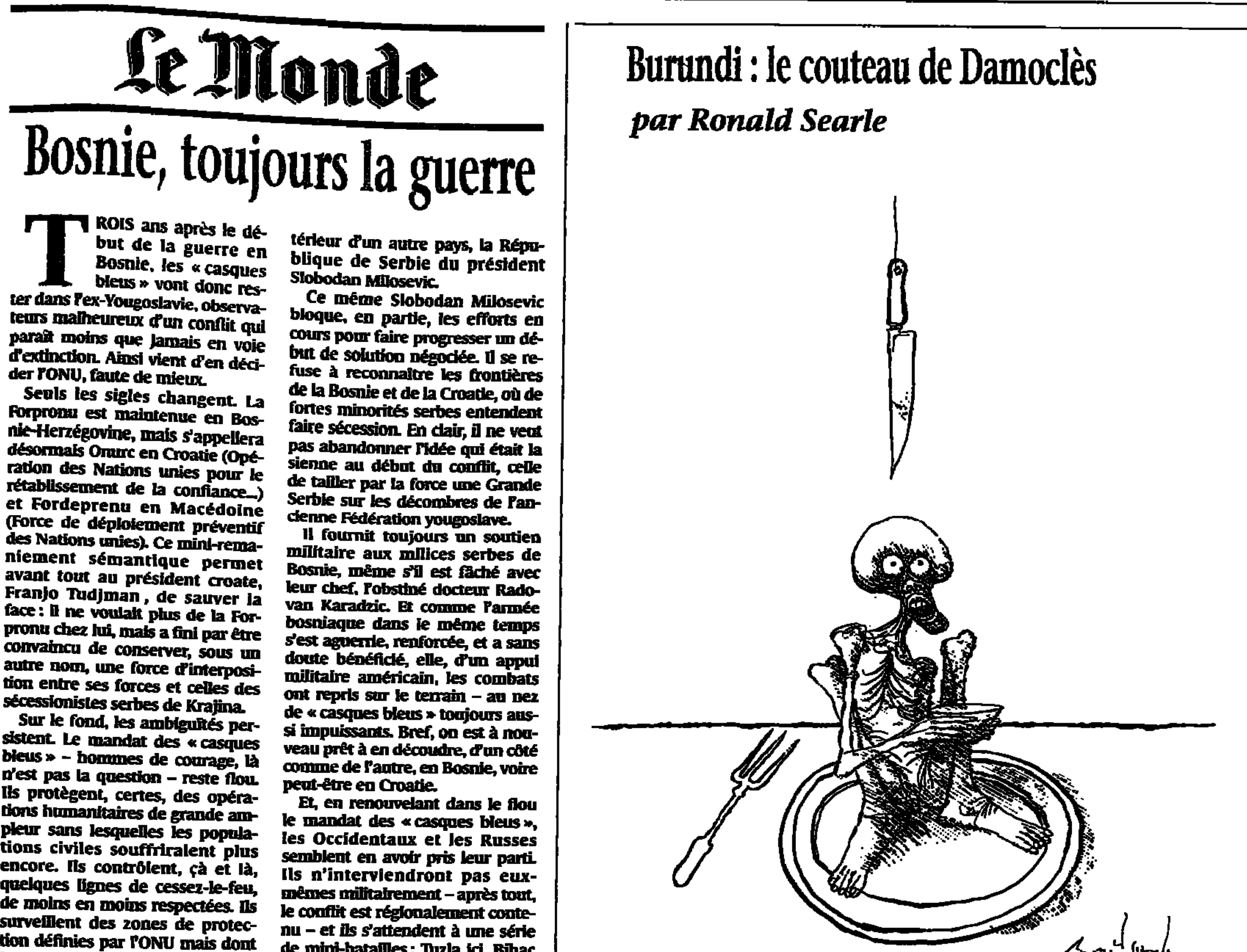
Le Monde est édité par la SA *Le Monde*. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Burundi : le couteau de Damoclès

par Ronald Searle



Les contradictions de la loi Evin

Suite de la première page

En bref, les promoteurs de la loi Evin ont sous-estimé trois séries de phénomènes intrinsèquement liés entre eux : l'internationalisation croissante de la publicité, la mondialisation du sport et celle de la télévision. Il est quasi impossible aujourd'hui, en conséquence, d'élaborer en France, et en France seulement, une législation restrictive qui concerne, *« directement ou indirectement »*, le sport, la télévision ou la publicité.

C'est ce qu'ont compris depuis longtemps les fabricants de tabac qui, par leurs investissements publicitaires massifs, sont devenus la colonne vertébrale des sports mécaniques dans le monde entier. Ainsi, avant l'entrée en vigueur de la loi Evin, la publicité pour le tabac représentait un apport de 500 millions de francs pour le sport automobile français – où l'on dénombre 1 200 compétitions, – les écoles de pilotage, les circuits, etc. Empêcher la retransmission télévisée de ces courses en France, et en France seulement, n'aboutissait donc qu'à une chose : mécontenter les téléspectateurs et, surtout, mettre en danger la présence des sports mécaniques dans l'Hexagone.

En ayant laissé voter une loi Evin qui, en définitive, interdit les retransmissions télévisées de Grands Prix de formule 1, Pierre Bérégovoy, premier ministre en 1992, a fini par réaliser que ce texte législatif mettait en danger le circuit de Magny-Cours, dont l'économie avait des retombées très sensibles pour son fief électoral de la Nièvre. En décembre 1992, *via* une discrète mesure législative votée en séance nocturne, il fit adopter un amendement autorisant *« la retransmission par les chaînes de télévision des compétitions de sport mécanique qui se déroulent dans les pays où la publicité pour le tabac est autorisée »* et ce *« jusqu'à ce qu'intervienne une réglementation européenne »*.

Le tour était joué. La publicité pour le tabac était toujours interdite, mais les marques de cigarettes qui ornent les carrosseries de voitures de course étaient jugées licites des heures durant, au vu et au su de millions de téléspectateurs. Simultanément, le budget de l'Etat débloquait 450 millions de francs pour financer des sports mécaniques désormais privés de la publicité du tabac.

LE DROIT À L'INFORMATION

Plus récemment, le football et la publicité pour les alcools affichée sur les enceintes des stades ont placé la loi Evin au centre des polémiques. Jeudi 2 mars, face à un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) résolu à enclencher une procédure légale, Patrick Le Lay, président de TF 1, décidait, à quelques minutes du début du match, de ne pas diffuser la rencontre Arsenal-Auxerre. L'émotion dans le monde sportif fut telle que le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, a engagé *illico* des consultations dans le but d'élaborer un compromis. A la veille d'une élection présidentielle, le gouvernement ne tenait nullement à ce que les sportifs *« soient pris en otages »* par les chaînes de télévision décidées à faire la preuve de l'inadéquation de la loi Evin ou par la rigidité de pensée de certaines ligues antialcooliques.

Le résultat de ces consultations n'est pas encore définitivement connu, mais son but est clair : il faut autoriser les retransmissions télévisées de matches de football, publicités pour les alcools ou pas. Un arrangement est aujourd'hui d'autant plus facile à trouver que, le 11 mars à Bordeaux et le 16 mars à Paris, deux tribunaux de grande instance ont débouté des associations qui avaient intenté des actions contre des chaînes de télévision. Ainsi Jean-Jacques Gomez, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, déboutait-il le 16 mars l'Association pour la lutte antitabagique (Alata) de l'action qu'elle avait engagée contre TF 1, accusée de publicité indirecte en faveur de marques de cigarettes. Dans ses attendus, le vice-président Gomez estime que les images mises en cause ne peuvent être considérées comme un *« acte positif »* de la part des chaînes de télévision, qu'il *« n'était aucunement démontré »* que la chaîne *« avait participé à la mise en place des publicités »*, ni qu'*« elle y trouvait un intérêt »*. Enfin, et surtout, le tribunal estimait qu'en retransmettant des rencontres sportives, TF 1 n'avait fait qu'obéir à sa vocation première, qui est de diffuser de l'information.

TRANSFERT SUR LES CHAÎNES ÉTRANGÈRES

Sans préjuger des conclusions du *« code de bonne conduite »* que tente d'élaborer Michèle Alliot-Marie, petit à petit, l'idée prend corps qu'une loi franco-française est inapplicable si elle entrave l'internationalisation d'acteurs sociaux aussi éminents que les grands clubs sportifs ou les chaînes de télévision. Durcir la loi Evin n'aboutirait en outre qu'à une chose : supprimer la chaîne câblée européenne Eurosport, aujourd'hui contrôlée par TF 1 et Canal Plus, et transférer massivement la retransmission des sports litigieux sur les chaînes étrangères diffusées en France par satellite. Sauf à faire voter une loi – anticonstitutionnelle en raison du droit à l'information – qui interdise la réception directe d'images par satellite, la loi Evin serait alors définitivement contournée.

Toutefois, élargir par un nouveau compromis le droit des télévisions vis-à-vis de la publicité indirecte pour le tabac et l'alcool risque de rendre plus injuste le traitement très strict aujourd'hui réservé par les tribunaux à la presse écrite. Le 27 janvier 1993, le législateur refusait l'extension aux journaux de l'autorisation accordée aux chaînes de télévision de montrer des images de voitures et de motos de course ornées de symboles publicitaires. Le magazine *VSD* a ainsi été condamné, au début de l'année, à une lourde amende, pour avoir publié la photo d'une voiture de rallye décorée d'une publicité pour le tabac. Si les grands groupes de presse comme Hachette ou le Groupe de la Cité ne partent pas réellement en guerre contre la loi Evin, les « petits » comme *VSD* ou *le Nouvel Observateur* y voient une menace contre leur indépendance. C'est de 250 à 300 millions de francs de publicité que la presse magazine a perdus en deux ans.

En plaçant les sportifs et les diffuseurs en contravention, en opposant la presse écrite à la télévision et la presse étrangère à la presse française – les titres étrangers autorisés à la vente en France sont libres de toute publicité vis-à-vis de l'alcool et du tabac, – la loi Evin vérifie une nouvelle fois ce très vieux proverbe : *« Les chemins de l'enfer sont pavés de bonnes intentions. »*

Yves Mamou

AU FIL DES PAGES/Economie

Et si demain on rasait gratis...

LES périodes électorales sont fertiles en propositions démagogiques. Le projet d'*« allocation universelle »* que nous présente Jean-Marc Ferry rentre-t-il dans cette catégorie ? Rien n'est moins sûr. D'abord ce philosophe n'est candidat à rien. Ensuite, en renouant avec le genre, noble s'il en est, de la littérature utopique, il nous offre un miroir où se reflètent les cruautés masquées de la démagogie ordinaire de l'Etat social.

Qu'est-ce donc que cette allocation universelle qu'autoriserait selon l'auteur l'avènement de la troisième révolution industrielle ? Un revenu social primaire distribué égalitairement de façon inconditionnelle. Qui y a droit ? Tout citoyen, quelle que soit sa situation, riche ou pauvre, actif ou chômeur, étudiant ou retraité. Simple comme bonjour.

Immédiatement surgit une difficulté de taille : *quid* des résidents étrangers ? Si l'allocation leur est étendue, elle devrait être conditionnée par un contrat de travail, sinon on ouvrirait la porte à toute la misère du monde, mais du même coup elle perdrait ce caractère inconditionnel qui lui est essentiel. Sans compter que l'on peut imaginer l'essor d'un véritable marché de contrats de travail, vendus très chers à l'étranger. Jean-Marc Ferry opte donc pour une allocation liée à la citoyenneté, *« car, assure-t-il, il est plus facile d'acheter un contrat de travail qu'un statut de citoyen »*. Passons.

La difficulté étant reconnue, sinon surmontée, l'auteur se joue plus facilement des autres obstacles. D'abord cette allocation coûterait moins cher qu'il n'y paraît, car elle permettrait une *« refonte »* complète de la Sécurité sociale, tant réclamée, mais jamais effectuée, et pour cause ! Il s'agirait de *« limiter les remboursements aux soins fondamentaux définis par l'enjeu vital »* (mais qui définira ce dernier ?) et donc de cesser les remboursements *« qui reviennent largement à subventionner les gadgets de l'industrie pharmaceutique »*. De même les allocations familiales, les indemnisations de chômage de longue durée, les bourses d'études, les allocations de logement, de salaire unique, de minimum vieillesse, etc., même les subventions de la politique agricole commune perdraient une partie de leur raison d'être. Le RMI disparaîtrait lui aussi, *« trappe du chômage »*, *« fosse de l'exclusion »* qu'il creuse au lieu de combler. Finie, la solidarité sélective, *« infiniment coûteuse »* en budget de fonctionnement et en procédure de contrôle. Place à la solidarité généralisée, d'autant plus économe qu'elle réduirait les pathologies et autres coûts sociaux induits par la misère.

Loin de détruire le droit au travail
l'allocation universelle
l'émanciperait en cessant de faire
du travail une obligation
de survie alimentaire

Découragera-t-elle les gens de travailler ? Mais d'abord qu'est-ce que c'est que ce *« travaillisme »* qui n'imagine de revenu ni de socialisation sans travail ? Jean-Marc Ferry n'a pas de mal à démontrer que lier la rétribution de chacun à son mérite est tout simplement impossible dans les sociétés modernes (il oublie de dire que cette impossibilité est le propre même de la valorisation du produit du travail par le marché). Désincitation au travail, soit, mais pour quel type d'activités ? Sûrement pas, répond l'auteur, les activités intéressantes, gratifiantes, à la fois enrichissantes et rémunératrices. *« Tout au plus l'allocation universelle pourrait-elle atténuer – et c'est un bienfait – l'urgence qui porterait les exclus à accepter un emploi à n'importe quelles conditions ou presque. »*

Du reste, faire travailler des gens qui ne sont pas motivés, c'est une *« perte nette »* pour la société, remarque Jean-Marc Ferry, non sans pertinence.

De toute façon le réfractaire le fera payer cher ; ce ne sont pas les moyens qui lui manquent, depuis le remboursement de médicaments et de congés-maladie jusqu'aux pensions d'invalidité, préretraites, stages de reconversion, aides sociales de toutes sortes.

Bref, l'allocation universelle, loin de détruire le droit au travail, comme le prétendent les défenseurs de l'Etat social, l'émanciperait au contraire puisqu'il cesserait de faire du travail une obligation de survie alimentaire. Alors, réveillons-nous ! De ce rêve, ou du cauchemar actuel ?

Philippe Simonnot

★ Jean-Marc Ferry, *L'Allocation universelle, Pour un revenu de citoyenneté*, coll. « Humanités », Cerf, 1994, 127 pages, 59 F.

Le choix du chômage

par Hubert Balaguy

COMBIEN de chômeurs en France ? Le ministère du travail dénombre 3 306 000 demandeurs d'emploi, soit 13 % de la population active, tandis que l'Insee publie un taux de chômage officiel de 12,3 % de la population active... La mesure du chômage est en France une science technocratique qui distingue les demandeurs d'emploi des chômeurs, et relègue dans les limbes une population d'un million de personnes, composée de bénéficiaires de stages rémunérés et de contrats emploi-solidarité, de travailleurs âgés *« dispensés de recherche d'emploi »* et de préretraités. On ne s'attend pas, a fortiori, à ce qu'une telle science prenne en compte les 240 000 appelés du contingent, les dizaines de milliers d'étudiants en *« approfondissement »* forcé – cette forme de culture extensive appliquée au savoir – ainsi que toutes les personnes qui ont dû se satisfaire d'un temps partiel ou même renoncer à chercher un emploi.

Le raffinement byzantin des méthodes de mesure traduit en fait l'incapacité de la technocratie à contenir le chômage. La théorie économique fournit pourtant des clés pour la réduction de ce fléau. Mais elle renvoie à des choix politiques, et non techniques.

Travailleurs et retraités partagent une lourde part de responsabilité dans la mise au ban d'une minorité toujours croissante de la population française. Les chômeurs, eux, sont impuissants à se prendre en charge démocratiquement

Diverses théories ont enrichi la traditionnelle distinction entre chômage conjoncturel et chômage structurel, toujours pertinente mais insuffisante pour expliquer la spécificité du chômage français et européen. Le modèle *insiders-outsiders* nous montre que les travailleurs (les *insiders*) bénéficient d'une rente de situation que les chômeurs (les *outsiders*) ne peuvent remettre en cause, de sorte que les premiers conservent des salaires élevés quand les seconds seraient prêts à accepter des salaires faibles pour un travail identique. La concurrence est en effet faussée par divers frottements, tels que les coûts d'embauche et de formation, les coûts de licenciement, etc. Elle l'est aussi par la perte de productivité qui accompagne la rotation de la main-d'oeuvre : perturbations momentanées des relations de travail entre les employés, sentiment de précarité des *insiders*.

D'autres théories, dites de la segmentation, des contrats implicites ou du salaire d'efficience, rejoignent le modèle *insiders-outsiders* dans un triple constat : les travailleurs unissent leurs efforts pour maximiser et pérenniser salaires et prestations sociales ; les chômeurs sont le coût de cette stratégie quotidiennement plébiscitée ; le salaire ne remplit pas, en France, la fonction d'ajustement sur le marché du travail qui est la sienne dans le modèle walrasien.

En termes économiques, une telle approche permet de comprendre pourquoi, en France, le fort taux de chômage et le nombre élevé de chômeurs de longue durée se conjuguent avec l'un des plus faibles taux d'entrée au chômage de l'OCDE, mais aussi – c'est le tribut payé par les chômeurs – avec l'un des plus faibles taux de sortie du chômage. Le marché du travail se caractérise en effet en France par une forte protection de l'emploi, et par une faible incitation à l'embauche du fait de la protection et des coûts associés à l'emploi.

En termes politiques, la théorie économique nous enseigne que le chômage résulte d'un choix collectif. Ce choix est de nature politique, et le système institutionnel français en porte la marque. Quelle place nos institutions réservent-elles en effet à la représentation des chômeurs ? Aucune, pas même au Conseil économique et social !

L'origine de ce déni de représentation doit être recherchée dans la loi majoritaire, ce principe électif au fondement de nos institutions qui assure l'hégémonie des travailleurs. Entre les intérêts inconciliables des travailleurs et des chômeurs, les élus de la nation ne tranchent-ils pas invariablement en faveur du plus grand nombre ?

On touche ici aux limites du régime démocratique telles que Tocqueville les entrevoyait déjà en 1835 : *« Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? A l'opinion publique ? c'est elle qui forme la majorité ; au corps législatif ? il représente la majorité et lui obéit aveuglément ; au pouvoir exécutif ? il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif ; à la force publique ? elle n'est autre chose que la majorité sous les armes... »*

Les modes de scrutin sont en France l'instrument de la *« tyrannie de la majorité »*, et la théorie de la souveraineté nationale son alibi. Chaque député n'est-il pas, à travers l'Assemblée dont il est le membre, le représentant de la nation tout entière ? L'instauration de la représentation proportionnelle ou la réforme du système représentatif dans un sens plus rousseauiste (mandat impératif, contrôle des élus par les électeurs) ne suffiraient pourtant pas à freiner l'inclination de la majorité au despotisme.

Face à l'injustice qu'ils subissent, les chômeurs manifestent en effet une inquiétante abnégation. S'ils s'associent parfois, on ne les voit jamais manifester. Aucun parti, aucune faction ne porte leur bannière. Le renouvellement permanent d'une large fraction de la classe des chômeurs constitue certes un frein à l'organisation d'une représentation. Les obstacles psychologiques sont en outre nombreux : sentiment d'impuissance, complexe d'infériorité, peur de se couper de la communauté des travailleurs, refus d'appartenance à une classe d'exclus.

Mais il y a plus grave. Imaginant sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde, Tocqueville redoutait l'avènement d'un *« pouvoir immense et tutélaire »*, rendant moins utile et plus rare l'emploi du libre arbitre, ne brisant pas les volontés mais les amollissant, les pliant et les dirigeant. Les chômeurs ne sont-ils pas les victimes *« comprimées, énervées, éteintes, hébétées »* de ce pouvoir immense et tutélaire, démocratique et majoritaire, qui a pour noms État, collectivités publiques, Sécurité sociale ?

Les travailleurs sont agrippés à leur radeau de la *Méduse*. Ils en défendent farouchement l'accès aux chômeurs, qui peinent à surnager et ne peuvent espérer reprendre pied sans aide. Mais la terre n'est-elle pas en vue ? Les chômeurs ne peuvent-ils attendre un secours de la reprise économique en Europe continentale ? Trois forces au moins s'opposeront à un tel sauvetage.

La première est connue. Le despotisme de la majorité est tel en France que le chômage ne répond que de façon asymétrique aux stimulations des cycles. Il croît fortement en période de crise, et ne se réduit qu'insensiblement en période de prospérité.

Une deuxième force émane de la croissance économique. Le cycle entamé au début des années 90 aux États-Unis se caractérise par une croissance exceptionnelle de la productivité, dans l'industrie manufacturière mais aussi, de façon atténuée, dans les services. Si une telle croissance se produisait en France, et divers facteurs liés au progrès technique vont en ce sens, deux conséquences pourraient être redoutées. D'une part, la croissance risquerait de créer encore moins d'emplois qu'au cours du cycle précédent. Ce risque pourrait d'ailleurs être aggravé par le contrecoup des mesures conservatoires prises en vertu de la loi Aubry de 1993, qui réglemente les plans de licenciement, ou à la suite de l'intervention de l'État en tant qu'actionnaire des entreprises publiques. Des secteurs économiques entiers, dont certains fermement cadenassés par leurs *insiders*, souffrent en fait de sureffectifs. D'autre part, les gains de productivité générant les profits des entreprises, les travailleurs pourraient n'avoir de cesse de confisquer la richesse engrangée.

Troisième force à l'oeuvre, la démographie affecte durablement le coût du travail en France, et donc l'emploi, à travers le financement des retraites et de l'assurance-maladie. Rappelons que le rapport de la populatioin des plus de 60 ans à celle des actifs, de 0,36 en 1990, devrait passer à 0,5 en 2015, puis à un niveau compris entre 0,65 et 0,74 selon les hypothèses de fécondité vers 2050. Les retraités, dont le revenu de remplacement n'a cessé d'augmenter par rapport au dernier salaire d'activité, et dont le poids dans l'économie ne cesse de croître, donnent ainsi la main aux travailleurs dans la chaîne de l'exclusion.

Travailleurs et retraités partagent une lourde part de responsabilité dans la mise au ban d'une minorité toujours croissante de la population française. Les chômeurs, eux, sont impuissants à se prendre en charge démocratiquement. Ils sont ignorés par les institutions, tandis que leur libre arbitre apparaît dangereusement amoindri par des facteurs tant psychologiques que sociologiques. Laissons Tocqueville exprimer son sentiment à l'égard d'une telle démocratie : *« Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche mais ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul, et, s'il lui reste encore une famille, on peut dire du moins qu'il n'a plus de patrie. »*

Cette vision troublante peut être méditée par tous les membres de notre société délitée : chômeurs, travailleurs, retraités, mais aussi représentants, gouvernants et gardiens des institutions. Et ces derniers devraient prendre garde à l'éveil des chômeurs, qui, découvrant la fantastique hypocrisie des discours institutionnels, pourraient être bientôt tentés de se chercher un Spartacus.

***Hubert Balaguy** est économiste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE PUZZLE IRLANDAIS

Dans *Le Monde* du 23 février, Patrice de Beer explique que les négociateurs du plan de paix en Irlande, le ministre irlandais des affaires étrangères et le ministre (britannique) des affaires d'Irlande du Nord, sont parvenus *« à un compromis sauvegardant à la fois l'idéal irlandais de l'unité de l'île et la volonté de Londres de garantir les intérêts de la majorité protestante du Nord »*.

En fait, cette *« majorité protestante »* n'existe pas dans l'ensemble des six comtés d'Ulster sous domination britannique (Antrim, Armagh, Derry, Down, Fermanagh et Tyrone). Elle n'existe que dans les deux comtés de l'Est : Antrim et Down, ainsi que dans une partie de l'Armagh et du Derry !

Ensuite, Patrice de Beer expose que *« Dublin s'engagerait à modifier les articles 2 et 3 de sa Constitution, selon lesquels la souveraineté de la République s'étend « sur le territoire de l'ensemble de l'île », et Londres, à amender l'Acte sur le gouvernement de l'Irlande de 1920, qui affirme la souveraineté de Westminster sur le Nord »*.

Les deux mesures ne sont pas équivalentes, car les six comtés d'Ulster arrachés à l'Irlande en 1921 appartiennent réellement à l'Irlande (ou, du moins, ceux à majorité catholique et irlandaise : Fermanagh, Tyrone, une partie du Derry et de l'Armagh).

Dans le numéro suivant, Patrice de Beer écrit que le plan de paix implique *« l'abandon par Dublin de sa revendication constitutionnelle sur le Nord et la reconnaissance par Londres du droit de la majorité des Irlandais du Nord de déterminer leur avenir »*.

Il est regrettable que ce droit de déterminer leur avenir ne soit pas reconnu également aux catholiques irlandais du Fermanagh, du Tyrone, d'Antrim et de Down, dont les choix politiques sont réduits à néant par ceux de la majorité anglo-protestante, si l'on considère l'Ulster sous occupation britannique comme un bloc, au lieu de prendre en considération la volonté des électeurs dans chacun des six comtés séparément (ceux-ci devant même être divisés en districts électoraux dans le cas de l'Armagh et du Derry, comme le canton suisse du Jura fut divisé en six districts électoraux lors du référendum d'autodétermination qui aboutit à la création de ce canton).

Jacques Monnot
Orléans

La démocratie neutralisée

par André Grjebine

LE chômage et la déliquescence du tissu social qui s'ensuit appellent un formidable effort d'imagination et de courage. La campagne pour l'élection présidentielle en offrait d'autant plus l'occasion que l'espace de discussion est plus ouvert que lors des précédentes consultations en raison de la quasi-disparition du communisme et des stéréotypes qu'il suscitait. Comment expliquer alors le caractère terne du débat actuel ? Notre hypothèse est que cet état de fait tient moins à la personnalité des candidats qu'à la faiblesse de la marge de manœuvre impartie désormais à l'action publique. Deux engrenages, l'un mondial, l'autre national, conjuguent leurs effets pour étendre la gangue du conformisme sur la société française et neutraliser le débat démocratique.

Emportés par la vague monétariste qui a sévi dans les années 80, les socialistes se sont lancés à corps perdu dans la déréglementation et la libéralisation des mouvements de capitaux. En même temps, sous l'impulsion de la direction du Trésor, la France a mené une politique d'endettement extérieur systématique qui a encore renforcé notre dépendance et notre fragilité. Enfin, le traité de Maastricht et l'indépendance de la Banque de France ont institutionnalisé ce dépouillement des pouvoirs publics élus.

Cette évolution nous a placés sous les tutelles croisées et complémentaires de la Bundesbank et des marchés financiers. Ceux-ci sont présentés comme la forme qui se rapproche le plus de la perfection en matière d'efficience économique, et qui doit donc assurer une répartition optimale des capitaux à travers le monde. La réalité est très différente. Les marchés de capitaux n'ont qu'un rapport très lointain avec les marchés de biens ou de services.

Ces derniers se caractérisent par la rencontre d'une offre émanant de producteurs et d'une demande exprimée par des consommateurs selon leurs besoins. Sur les marchés de capitaux, seuls les achats de devises en vue d'une importation ou d'un investissement à l'étranger répondent à cette définition. La majeure partie des interventions résultent d'anticipations sur ce que sera le comportement des autres intervenants. Dans ce climat d'incertitude, les cambistes sont conduits à suivre les opinions les plus répandues parmi leurs collègues, c'est-à-dire à s'adapter le plus possible au conformisme ambiant.

On nous rétorquera que ces variations à très court terme n'empêchent pas des ajustements des monnaies plus conformes aux véritables données économiques sur le long terme. Il n'est que de se référer aux amples fluctuations du dollar depuis 1973 pour observer qu'il est loin d'en être toujours ainsi. Mais surtout, ce sont bien ces mouvements à court terme qui paralysent les gouvernements. Par crainte de provoquer les fluctuations incontrôlables, ils sont enclins à se conformer à l'attente des marchés financiers, sans jamais parvenir à les satisfaire durablement.

Cette propension au conformisme est encore accentuée en France par une caractéristique plus spécifique : la confiscation progressive de tous les leviers de commande par la caste que forment les grands corps de l'État. Ceux-ci ont étendu leur emprise sur l'administration, puis sur la vie politique, enfin sur les grandes entreprises. Seuls les médias échappent encore à cette emprise, même si des pionniers ouvrent la voie. La confusion des élites fait qu'une position acquise dans un domaine d'activité sert de tremplin pour avancer sur d'autres terrains, l'appartenance à un réseau et la notoriété se substituant à la compétence technique.

La haute administration forme le premier cercle du système bureaucratique. Elle est donc soumise à la logique de la solidarité corporatiste et du conformisme qui inspire toute organisation dans laquelle la cooptation joue un rôle déterminant. La promotion des membres d'un grand corps dépend, en premier lieu, de leur puissance collective, qui leur permet de se partager les chasses gardées prestigieuses et rémunératrices qui leur sont réservées ou d'essaimer dans les emplois parapublics ou privés à la suite de l'un des leurs.

On conçoit que, dans ces conditions, ils éprouvent un fort sentiment de solidarité ainsi qu'une volonté à toute épreuve de préserver un réseau d'amitiés et de complicités aussi précieux. En même temps, le déroulement d'une carrière dépend, en premier lieu, de la reconnaissance des pairs. D'où l'art consommé avec lequel nos hauts fonctionnaires les plus performants savent proposer des analyses ou des mesures en alliant la plus grande audace dans l'expression – audace malgré tout nécessaire pour se distinguer de leurs collègues – et le plus grand conformisme quant au fond.

La classe politique a dans une large mesure intériorisé cette logique. Les positions véhiculées par la haute administration constituent un plus petit commun dénominateur qui sert de base à ce que la classe politique et les médias tendent à considérer comme « la *seule politique possible* ».

A première vue, l'agonie des conflits idéologiques contribue à américaniser la société française. En réalité, aux Etats-Unis, la diversité des opinions et donc le débat sont en permanence attisés par la lutte qui oppose des groupes de pression aussi bien économiques qu'intellectuels, en particulier les *think thanks*. Dans ce contexte, les programmes proposés par les uns et les autres doivent d'abord être jugés en fonction des mesures proposées pour desserrer cette double contrainte et rétablir ainsi une vie démocratique plus compromise que ne le laissent deviner les apparences. Pour ce faire, les discours incantatoires contre l'« énarchie » ou le grand capital international ne suffiront pas. Les expériences historiques, notamment celle de la disparition récente et inattendue du système soviétique, suggèrent que les engrenages socio-économiques peuvent être perturbés, voire bloqués, moins par des attaques frontales que par des « grains de sable » savamment instillés. Ainsi, s'il paraît désormais difficile de rétablir un contrôle des mouvements de capitaux, un impôt sur ces mouvements serait de nature à réduire suffisamment leur viscosité pour en réduire sensiblement la nocivité.

De même pourrait-on réserver l'accès aux « grands corps » aux fonctionnaires ayant au moins quinze ans d'ancienneté, de manière qu'ils apparaissent comme un aboutissement pour des fonctionnaires particulièrement méritants, et non comme une rampe de lancement pour d'autres ambitions.

André Grjebine *est économiste à la Fondation nationale des sciences politiques (Centre d'études et de recherches internationales).*

LE CAS PIERRE COT

Erreurs de méthode

par Serge Berstein, Robert Frank, Sabine Jansen et Nicolas Werth

LA réponse adressée par M. Wolton à la commission (*Le Monde* du 25 janvier et du 4 février) illustre les erreurs de méthode historique que celle-ci a dénoncées dans son livre dès lors qu'il tente d'extrapoler du monde de l'espionnage professionnel à celui des milieux politiques. Derrière les affirmations péremptoires assénées comme « preuves » du fait que Pierre Cot aurait été un « agent » de l'espionnage soviétique, on trouve en effet :

– des sources douteuses et non critiquées : la référence à l'agent retourné Krivitsky qui l'aurait affirmé en 1938. Or le livre de Krivitsky, publié en 1940, ne fait aucune référence à Pierre Cot. La « preuve » de M. Wolton repose donc exclusivement sur les déclarations de Peter Wright, ancien agent des services secrets britanniques dont M. Wolton déclare lui-même (p. 312 de son livre) qu'il n'est guère un témoin fiable ;

– un document cité de façon tronquée, présenté sans souci du contexte, ni analyse du contenu : le message adressé par Pierre Cot au Komintern, en novembre 1940, par l'intermédiaire du Parti communiste américain (CRCEDHC 495/74/98). Là où un historien voit l'attitude d'un homme politique qui surévalue son influence en proposant à l'URSS une stratégie de rechange par l'alliance avec la Grande-Bretagne, M. Wolton feint de voir une « *trahison* », en prenant quelques libertés avec la traduction du texte, puisque ce terme *(izmenit')* n'y figure nullement, mais seulement l'expression vague « *changer de position* » *(pomeniat'svoe polozenie)* ;

– confusion et manque de rigueur pour la période qui suit 1945. Pierre Cot, devenu notoirement compagnon de route du PCF et admirateur de l'URSS, marginalisé dans le monde politique français non communiste, ne dispose d'aucune des informations qu'un agent est supposé transmettre.

Ce sont ces graves erreurs de méthode qui font considérer à la commission, sans aucun esprit polémique, que l'ouvrage de M. Wolton ne constitue pas un travail crédible sur le plan historique. N'entendant nullement poursuivre avec M. Wolton un dialogue de sourds, la commission considère, pour sa part, que le débat est clos tant que de nouvelles pièces ne sont pas versées au dossier.

Les quatre signataires sont les membres de la commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques, à la demande des enfants de ce dernier. Pierre Cot (1895-1977) fut ministre de l'air d'octobre 1933 à février 1934, puis de juin 1936 à janvier 1938.

Compétences

par Thierry Wolton

L'HISTOIRE, comme tout domaine de recherche en sciences humaines, a ses spécialités. Les membres de la commission sont sans doute d'éminents connaisseurs du Parti radical ou des relations internationales d'avant-guerre mais de piètres spécialistes en matière de renseignement. J'en prends pour preuve deux faits.

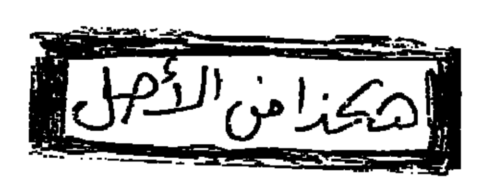
Concernant le témoignage de Walter Krivitsky sur les liens de Pierre Cot avec les services secrets soviétiques avant guerre, j'ai déjà indiqué qu'il aurait fallu que la commission s'intéresse aux papiers laissés par Paul Wolf, ami intime de Krivitsky, consultables au département d'Etat américain. Quand on veut faire de l'histoire du renseignement, il faut souvent chercher ailleurs que dans les bibliothèques consacrées.

Ou alors savoir bien chercher. Le cas « *François* » découvert par nos historiens comme informateur des Soviétiques au ministère de l'air dirigé par Cot l'illustre. Ce « *François* » est le seul élément nouveau apporté par la commission par rapport à mes recherches. Croyant sans doute que le monde du renseignement est peuplé d'agents aux noms codés, ils ont entouré ce « *François* » d'un halo de mystère.

Une recherche dans les journaux officiels de l'époque aurait permis de constater qu'il existait un commandant François à l'état-major particulier du ministère de l'air de 1936 à 1938 (*J.O.* du 11 juin 1936, p. 6182, et du 3 juillet 1937, p. 7565).

Le problème n'est pas de savoir si mon livre satisfait aux canons de la recherche historique, mais de répondre à la question : Pierre Cot a-t-il été, ou non, un agent au service de l'URSS ? Vingt années de travail sur le système soviétique et ses méthodes de subversion me permettent de penser que oui. Un exemple : le 28 mars 1947, Cot rencontre Ivan Avalov, « résident » (chef) du KGB en France, pour lui donner en détail la position du gouvernement français dans le conflit indochinois, et pour lui signaler les hommes politiques sensibles à la propagande soviétique (archives du MAE russe, fonds 0136, catalogue 31(4), dossier 210). Je tiens ce document, et une vingtaine d'autres du même tonneau, à la disposition des historiens compétents.

Thierry Wolton *est l'auteur du livre* Le Grand Retournement *(Grasset, 1993) dont le contenu est à l'origine de cette polémique que* Le Monde *considère aussi comme close, en l'état des informations disponibles.*



RELANCE Après trois années de recentrage et d'économies, les entreprises sont en mesure de relancer leurs investissements industriels. Ceux-ci, désormais, rapportent plus que les placements financiers, depuis la baisse des taux d'intérêt et de la Bourse. ● MAIS LES SOCIÉTÉS fuient le risque, devenant très sélectives dans leurs choix et recherchant des retours sur investissements entre trois et cinq ans. ● LA REPRISE des investissements, prévue par l'Insee, ne permettra de rattraper que la moitié du chemin perdu entre 1991 et 1994. ● L'AUTOFINANCEMENT devient la règle, comme chez Legrand dans l'appareillage électrique. ● EN GRANDE-BRETAGNE, les entreprises, sous l'influence de la City, sont considérées comme trop prudentes. Malgré cela, entre 1983 et 1994, les dépenses en capital ont augmenté en moyenne de 4,4 % par an, contre 1,6 % en France.

Les entreprises recommencent à investir, mais à pas comptés

Les groupes industriels français ont tous des projets de développement. Mais il s'agit désormais de rentabiliser au plus vite les dépenses en capital. Toute prise de risque est bannie

LE GROUPE ALIMENTAIRE Sagal (ex-Guyomarc'h) en est convaincu. Après avoir choisi de réduire ses investissements ces deux dernières années, il lui paraît opportun de revenir à un niveau plus raisonnable, et d'investir dans l'outil productif. *« Les marchés sont là, notamment dans les ingrédients, les* petfoods. *Il faut rattraper le retard pris »*, explique-t-on dans cette filiale de Paribas. Chez Mecadyne, qui fédère une constellation de PME de la mécanique, le mot d'ordre est aussi à la reprise des investissements. *« Les perspectives nous paraissent aller dans le bon sens. Nous avons décidé d'investir dans les secteurs où nous anticipons une croissance des marchés »*, estime Hubert Perrin, PDG du groupe.

Le deuxième moteur de la croissance, attendu depuis plus d'un an, est-il finalement en train de s'allumer ? Après quatre années consécutives de baisse, l'INSEE prévoit dans sa dernière enquête sur les dépenses d'investissements dans l'industrie une hausse de 12 % des dépenses en capital (*Le Monde* du 10 février). Dans certains secteurs, les entreprises ont même commencé à investir dès le quatrième trimestre 1994. Mais les industriels avancent à pas comptés. Par prudence, ils n'optent que pour les projets les plus rentables. *« L'investissement fuit le risque »*, constate Françoise Milewski, adjointe au département diagnostics à l'OFCE (Observatoire français de conjoncture économique). Cette frilosité ne permettra pas, une fois de plus, à l'industrie française de rattraper le temps perdu.

REPRISE DES INVESTISSEMENTS

Pourtant, depuis le milieu de l'année dernière, la plupart des secteurs, à l'exception notable de l'aéronautique et du BTP, enregistrent une nette croissance de leurs activités. Les taux d'utilisation des capacités qui étaient descendus en-deça de 80 % en 1993, au plus fort de la crise, sont remontés à 84 %. Dans des entreprises spécialisées notamment dans les biens intermédiaires (acier, verre, papier-carton), des goulets d'étranglement sont même apparus.

Pour les industriels, cela a été le signal de la nécessité de reprendre les investissements. Les directions générales ont modifié leur attitude. *« Depuis la baisse des taux d'intérêt et de la Bourse, les placements monétaires et les achats de titres n'ont plus la cote. Les directions demandent que l'accent soit mis sur les investissements industriels. Cela rapporte plus que le financier »*, explique un directeur financier.

La plupart des entreprises ont revu leur programme d'investissements à la hausse. Legrand, spécialisé dans l'appareillage électrique, a prévu de relever le sien à 1,1 milliard de francs en 1995, contre 900 millions l'an dernier. Imétal (matériaux de construction) compte dépenser plus de 500 millions de francs en investissement, soit 11 % de plus que l'an dernier. Essilor a un programme de 620 millions d'investissement, en hausse de 37 % par rapport à l'exercice précédent. Usinor-Sacilor, qui avait beaucoup freiné ses projets depuis trois ans, a annoncé la construction d'une cockerie à Dunkerque de 1 milliard de francs.

Dans une enquête auprès de 440 entreprises de la région Centre, la Banque de France d'Orléans relève que les prévisions d'investissements (en valeur) sont en augmentation de 48,8 % dans le secteur automobile, de 46,9 % dans les biens d'équipement, de 25 % dans les biens intermédiaires, de 3,4 % dans les biens de consommation. Seuls les industriels de l'agroalimentaire, bousculés par les modifications de la consommation et la baisse des prix qui sévit dans leur secteur, envisagent de diminuer de 3,1 % leurs investissements cette année.

Trois années de recentrage, de gestion serrée ont porté leurs fruits. Les contraintes financières ont été réduites. *« A l'exception des toutes petites PME ou de celles qui sont passées au bord du précipice pendant la crise, les entreprises affichent désormais des structures financières solides »*, constate Hervé Vasseur, directeur de la région Rhône-Alpes d'UFB-Locabail.

AUTOFINANCEMENT

Rarement le taux de l'endettement des entreprises industrielles aura été aussi bas. Chez Lafarge, le ratio endettement sur fonds propres est inférieur à 10 %, comme chez Saint-Gobain, sans parler de Renault qui n'a plus de dettes. Dans le même temps, le taux d'autofinancement s'est envolé en moyenne à plus de 120 %, selon les calculs de l'Insee. En 1994, la marge brute d'autofinancement d'Air Liquide s'est élevée à 5,4 milliards de francs, soit 17,2 % du chiffre d'affaire. Poliet (matériaux de second œuvre) a affiché un autofinancement pour 1994 de 1,6 milliard (7,7 % du chiffre d'affaires).

C'est à partir de ces ressources que les entreprises comptent financer leurs investissements. Plus question de s'endetter. Tout projet doit être réalisé sur les fonds propres. Pour l'industrie française, qui s'était habituée pendant trente ans à financer son développement à crédit, la rupture est totale. *« Le marché financier a pesé sur nos comportements »*, concède un responsable.

Mais ce « cercle vertueux » de l'investissement payé par l'autofinancement se révèle bien étriqué. La plupart des entreprises sont devenues très sélectives. La fascination de la nouveauté technologique, qui avait amené les entreprises à se suréquiper ou à mal s'équiper à la fin des années 80, a disparu. Tous les projets se veulent raisonnables.

Partout les critères de sélection ont été renforcés. Aux classiques études de marché sont venues s'ajouter des exigences élevées de rentabilité. Selon le projet et le secteur, les directions attendent en moyenne des retours sur capitaux investis en quatre ou cinq ans, soit 20 % à 25 % par an. Pour certains dossiers risqués, cela peut aller jusqu'à 40 %. Plus rarement, lorsque les projets sont considérés comme vitaux, les directions consentent à abaisser la rentabilité à 15 %.

Avec de tels taux, seuls les projets les plus sûrs sont retenus : investissements de productivité, de modernisation, et parfois quelques produits nouveaux. Mais il faut que les groupes soient assurés d'avoir un marché ou connaissent des tensions réelles dans la production pour décider d'augmenter leurs capacités. Faute d'argent ? Même pas. Dans la plupart des sociétés, la capacité de financement excède largement les programmes d'investissements.

RENTABILISATION ACCÉLÉRÉE

Selon les dirigeants, ces impératifs de rentabilité sont imposés par les changements intervenus dans la production industrielle *« Dans l'automobile, un modèle dure quatre, cinq ans, rarement plus. Nous devons donc rentabiliser nos équipements sur ce laps de temps »*, explique Daniel Françon, directeur financier d'Allevard. Le rythme de renouvellement des produits dans l'automobile, les biens de consommation, et encore plus dans l'électronique, s'est intensifié sous la pression du marché et des technologies. Des secteurs plus traditionnels comme les biens d'équipement ou intermédiaires, échappent un peu à ces nouvelles exigences. Pourtant, les mêmes critères de rentabilité y sont appliqués.

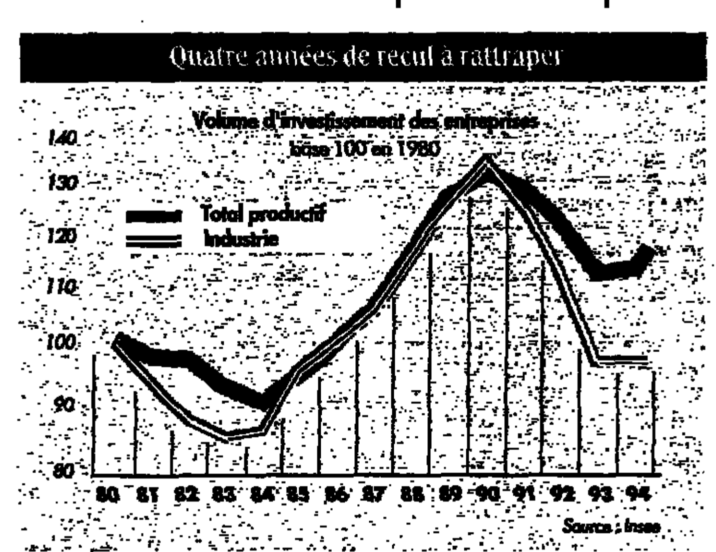
Pour justifier cette prudence, les industriels invoquent la pression constante sur leurs marges. Malgré la reprise de l'activité, beaucoup n'ont pas retrouvé un niveau de prix comparable à celui d'avant la crise. Les hausses des matières premières, les dévaluations monétaires, une modification de la politique budgétaire leur font craindre de nouvelles perturbations. Marqués par l'expérience de la récession, ils préfèrent éviter le moindre risque.

Cet attentisme va peser une nouvelle fois sur l'industrie, alors que depuis vingt ans celle-ci souffre d'un sous-investissement chronique. Une partie du retard avait été comblée à la fin des années 80. La crise a effacé tous ces efforts.

Même si les entreprises tiennent le cap d'une hausse de 12 % des investissements cette année, elles ne rattraperont que la moitié du chemin perdu entre 1991 et 1994. Comparativement, au cours des quatre dernières années, les entreprises américaines auront augmenté leurs investissements de 27 %.

Martine Orange

Quatre années de recul à rattraper



En quatre ans, l'investissement industriel a diminué de près de 40 %. L'Insee prévoit cette année une croissance en volume de 12 %.

La politique « vertueuse » de Legrand

Depuis trente ans, la société Legrand a défini une politique simple : tous ses investissements doivent être autofinancés. Cette règle lui a permis de bâtir une croissance solide, presque insensible aux aléas de la conjoncture. Crise ou pas, l'entreprise spécialisée dans l'appareillage électrique investit. Entre 1990 et 1994, ses investissements ont représenté chaque année en moyenne 10 % de son chiffre d'affaires (10 milliards de francs en 1994). Cette année, ses dépenses devraient progresser de 22 % pour atteindre 1,1 milliard de francs. Le développement de produits nouveaux en serait le principal bénéficiaire, en mobilisant près de 40 % de l'enveloppe totale. *« Plus nous avons de projets d'investissements, plus nous nous réjouissons »*, dit Gilles Schnepp, adjoint au directeur financier. Legrand peut se permettre d'accueillir favorablement la plupart des projets : il lui reste encore la moitié de sa marge brute d'autofinancement après avoir payé tous ses investissements industriels.

Les Britanniques sous le regard de la City

En Grande-Bretagne, l'investissement productif devrait progresser de 11 % cette année, selon les prévisions du Trésor. Ce serait le premier signe d'une reprise des investissements depuis quatre ans. Malgré une activité soutenue depuis 1993, les industriels britanniques ont choisi jusqu'à présent la prudence. Alors que les profits des entreprises ont augmenté de 18 % en moyenne l'an dernier, les investissements industriels n'ont progressé que de 1 %, en baisse de 4 % sur 1992. *« Est-ce suffisant pour assurer une bonne compétitivité ? »*, s'interroge le *Financial Times*.

Pour leur défense, les entreprises britanniques invoquent la pression de la City. Les actionnaires exigent une croissance des bénéfices de plus en plus rapide, ce qui pousse les sociétés à privilégier le court terme. Cela n'a pas empêché les entreprises d'investir. Entre 1983 et 1994, les dépenses en capital ont augmenté en moyenne de 4,4 % par an. En France, elles ne se sont accrues que de 1,6 % par an.

Saint-Gobain pourrait renforcer sa présence en Colombie

Le verrier français veut compléter son dispositif en Amérique du Sud

BOGOTA
de notre correspondante

« La Colombie va devenir notre point d'ancrage dans tous les pays andins. » Jean-Valmy Drion, gérant de Saint-Gobain Colombie, n'est pas peu fier. A la veille de son départ, non seulement il laisse à son successeur une usine complètement modernisée à Barranquilla, prête, grâce à un investissement de 7 millions de dollars, à fabriquer plus de quatre cent mille mètres carrés par an de vitrages pour voitures, ainsi que la médaille décernée par General Motors à Saint-Gobain Colombie de meilleur verrier de l'année dans le monde, mais, surtout, tout est en place pour concrétiser *« un très grand projet »*, visant en quelque sorte à accompagner les investissements des constructeurs automobiles qui se renforcent sur le continent sud-américain.

Saint-Gobain devrait en effet annoncer ces jours-ci l'implantation d'une nouvelle usine de fabrication de verre en Amérique latine. Et c'est en Colombie que cet investissement de plus de 100 millions de dollars devrait être réalisé. *« La stabilité politique et économique de la Colombie par rapport aux autres pays de la région est le facteur qui nous a poussés, naturellement, à ce choix*, explique Alain de Metz, délégué général de l'entreprise pour l'Amérique latine. *De plus, sa situation géographique est très centrale. Elle nous permet de couvrir, au nord, jusqu'au Mexique, où nous sommes déjà bien implantés, et au sud, jusqu'au Chili. »* Toutefois, au siège parisien, on dément qu'une décision définitive soit déjà prise.

ALIMENTER LES MARCHÉS VOISINS

Pour l'heure, les deux usines colombiennes, celle de Barranquilla, spécialisée dans le vitrage auto, et celle d'Usbe, spécialisée dans la construction, l'industrie électrodomestique, utilisent du verre importé d'Europe ou des États-Unis et, en moindre quantité, du verre colombien.

En Amérique latine, les autres usines de fabrication de verre de Saint-Gobain sont situées au Brésil (trois, dont deux en construction) et en Argentine (avec participations, mais à majorité Saint-Gobain). Tandis que les concurrents installés seulement au Vénézuela (Guardian) et au Mexique (Vitro) laissent pratiquement vacant le marché andin du verre, la nouvelle unité prévue pour 1997 devrait aussi permettre aux usines de fabrication colombiennes, non seulement d'approvisionner la majeure partie du marché colombien, mais aussi d'alimenter les marchés équatorien et vénézuelien. En 1994, la part de marché de Saint-Gobain Colombie en verre de construction trempé atteignait 40 % (sur un marché de 190 000 m²), et en vitrages pour l'automobile 95 % (sur un marché de 80 000 véhicules).

Les nouvelles installations de l'usine de Barranquilla – un four horizontal qui permet la trempe du verre sans marques de pinces, profitant des dernières technologies pour la fabrication du verre feuilleté – devraient permettre, selon les estimations de la société, de capter 40 % du marché automobile équatorien (contre 23 % aujourd'hui pour un marché de 40 000 véhicules). Pour les dirigeants de l'entreprise, la qualité de la main-d'œuvre est un autre avantage de la Colombie.

MANQUE D'INFRASTRUCTURES

Mais de nombreux inconvénients subsistent. *« Il n'y a aucune incitation à l'investissement, aucune politique de substitution, et la fiscalité est beaucoup plus forte qu'au Vénézuela et en Equateur »*, affirme Jean-Valmy Drion. *« L'environnement industriel est très pauvre. Il faut tout fabriquer nous-mêmes »*, regrette Michel Guer, le directeur de la nouvelle usine de Barranquilla, tandis que tous les industriels français implantés en Colombie déplorent de manière générale le manque d'infrastructures et l'état des routes.

La sécurité, enfin, reste une préoccupation importante pour les investisseurs étrangers, même si la guérilla a changé d'idéologie et est aujourd'hui beaucoup moins revendicative vis-à-vis des sociétés extérieures. *« Il faut surtout rester discret »*, affirme le gérant de Saint-Gobain Colombie.

A Barranquilla, le directeur d'usine ne déplore que le vol de deux ou trois camions en deux ans. En accord avec les autres entreprises partageant la zone industrielle où il est implanté, il a préféré remplacer, à son arrivée, le bataillon militaire qu'il entretenait contre un système sophistiqué de caméras. Pour s'informer, les entrepreneurs, colombiens et étrangers, utilisent aussi un système de *« surveillance cachée »*, une véritable police secrète privée. Mais, finalement, *« on ne peut pas ignorer un pays dont le marché est de 100 000 véhicules et augmente chaque année »*, affirme Michel Mercier, venu spécialement de Saint-Gobain Belgique pour étudier les possibilités d'implantation de la nouvelle usine, déterminer sa localisation en Colombie et mettre en place d'éventuels partenariats.

Anne Proenza

Benetton acquiert cent mille moutons dans le sud de l'Argentine

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Avec l'achat d'une nouvelle propriété agricole de 236 000 hectares en Patagonie (sud de l'Argentine), Benetton poursuit sa conquête de l'« or blanc » : la laine des moutons. La firme italienne, célèbre pour ses pull-overs et ses publicités tapageuses, avait acheté, il y a deux ans (voir *Le Monde* du 13 octobre 1992), quatre autres domaines en Patagonie, dans les provinces de Rio Negro, de Chubut et de Neuquen. Benetton devient ainsi le plus grand producteur de laine de la région. Son royaume s'étend sur quelque 700 000 hectares, avec une production évaluée à plus d'un million de kilos de laine par an. La famille Benetton possède en outre une exploitation agricole dans la riche province de Buenos Aires, consacrée à la culture du blé et à l'élevage.

NEUF MILLIONS DE DOLLARS

Selon la société italienne, la production argentine ne représente toutefois que 15 % de ses besoins en laine, qu'elle achète par ailleurs en Australie et en Nouvelle-Zélande. Et Benetton a renoncé à installer sur place des usines de traitement de la laine et envoie la grande majorité de la laine brute en Italie. La fabrication locale des vêtements a également été abandonnée, et tous les articles vendus en Argentine, où Benetton possède plusieurs boutiques, sont importés directement d'Italie.

Avec cent mille moutons, la dernière acquisition de Benetton, l'« Estancia El Condor », est la plus grande propriété agricole de la province de Santa Cruz et est située à 35 kilomètres du port de Rio Gallegos, ce qui facilite l'exportation de la laine. La propriété, acquise à plus de 9 millions de dollars, appartenait à trois vieilles familles de l'oligarchie argentine.

Ce sont ces familles qui avaient vendu en 1992 à Benetton ces vastes domaines, connus traditionnellement sous le nom d'« Estancias des Anglais » parce qu'ils avaient été concédés à la Couronne britannique en 1889 par le gouvernement argentin pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Quand la concession était venue à échéance, les domaines avaient été cédés à des grandes familles de l'oligarchie argentine, mais beaucoup affirment qu'il s'agissait en fait d'une vente fictive à des hommes de paille. Durement touchée par la récession, la Patagonie, désertique et balayée par les vents, a perdu tout espoir d'attirer des investissements industriels.

Christine Legrand

هكذا من الأصل

Pinault-Printemps-Redoute s'est redressé malgré l'atonie de la consommation

Le groupe a été tiré par les performances de Rexel et de Conforama

Avec un résultat net de 1,2 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 70,8 milliards, le groupe de distribution fondé par François Pinault a amélioré ses performances et sensiblement réduit son ratio d'endettement. Mais le pôle grand public du groupe, trop centré sur des magasins de centre ville, doit encore réussir leur redressement tout en se dotant de nouveaux concepts de distribution spécialisée.

FRANÇOIS PINAULT est-il sur le point de gagner son pari ? Et de bâtir ce groupe de distribution cohérent qu'il ambitionnait de construire lorsqu'il prit, fin novembre 1991, le contrôle du Printemps ? Le pari semblait alors audacieux. L'addition d'enseignes – Printemps, Prisunic, Conforama, La Redoute pour le pôle grand public ; Rexel, Pinault Distribution et Pinault Equipement pour l'activité professionnelle –, semblait bien hétéroclite ; l'endettement paraissait excessif.

L'an dernier, en tout cas, le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), alourdi de la FNAC pourtant, a amélioré certaines de ses performances et réduit son ratio d'endettement. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,2 %, à taux de change et périmètre comparables, atteignant 70,79 milliards de francs. Le résultat net, part du groupe, a, lui, plus que doublé, dépassant 1,21 milliard de francs contre 511 millions seulement en 1993. La complémentarité, si souvent mise en avant, entre activités grand public et professionnelles, la diversité des enseignes – de centre ville, de périphérie –, ont joué leur rôle.

La prudence du consommateur s'est traduite par la stagnation de l'activité du Printemps, de Prisunic et, même, de La Redoute. L'activité et la rentabilité d'exploitation du pôle grand public n'a progressé que grâce à Conforama, l'enseigne d'ameublement et de produits bruns du groupe, et à l'intégration de la FNAC dont la durée de l'exercice a été réduite à quatre mois pour la faire coïncider avec celui de l'ensemble du groupe.

En revanche, explique-t-on chez PPR, *« le pôle professionnel a tiré parti de la reprise dans le secteur des biens intermédiaires »*, souligne le groupe. Leader mondial dans la distribution de matériel électrique basse tension, Rexel a ainsi vu son chiffre d'affaires augmenter de 5,5 % *pro forma*. Après intégration dans les comptes consolidés de Willcox & Gibbs, le chiffre d'affaires bondit même de 47,7 %, à 21,15 milliards de francs, et son résultat d'exploitation grimpe de 36,2 % à 892 millions.

Le groupe a mis à profit son redressement pour stabiliser son endettement à 12 milliards de francs. *« La baisse des taux d'intérêt* [a] *permis de réduire le niveau des charges financières de 50 %, à 588 millions de francs contre 1,15 milliard en 1993 »*, souligne PPR. Restructuré – la fusion de Pinault-Printemps et de La Redoute a permis, l'an dernier, une simplification de l'organigramme –, le groupe de François Pinault n'est pas encore, pour autant, tiré d'affaire.

Les enseignes de centre-ville du groupe sont encore loin du but. Prisunic est en cours de rationalisation et les grands magasins du Printemps ne font qu'entamer leur programme de rénovation. Un programme payant, semble-t-il, puisque Pierre Blayau, président du directoire de PPR, se félicite dans un entretien aux *Echos*, de *« l'augmentation de 10 % du chiffre d'affaires »* du magasin de Strasbourg, le premier rénové. Mais le groupe ne connaîtra le vrai résultat de sa politique qu'après la rénovation de l'immense navire amiral du quartier Haussmann à Paris.

Les difficultés des enseignes de centre-ville contraignent, en tout cas, le groupe à poursuivre une internationalisation de son pôle grand public juste esquissée et, surtout, comme le dit Pierre Blayau, *« à inventer de nouveaux concepts de distribution »* privilégiant, à l'image du marché américain, la spécialisation. Dans des secteurs que le président du directoire de PPR imagine être ceux du *« sport, des loisirs, du bien-être et de l'équipement de la maison »*...

P.-A. G.

Artémis, la discrète holding de François Pinault

LES RÉSULTATS de Pinault-Printemps-Redoute (PPR), publiés lundi 3 avril, ne sont que le reflet partiel des affaires de François Pinault, « poulain » du Crédit lyonnais, dont il est administrateur depuis mi-1994. C'est en effet à l'étage au-dessus, chez Artémis, sa holding créée en 1992, qu'est concentré l'ensemble du patrimoine de l'homme d'affaires. Il s'agit d'une société anonyme non cotée, et donc non soumise à l'obligation de publication de ses comptes, détenue à plus de 75 % par François Pinault, le solde appartenant à Altus, la filiale du Crédit lyonnais. C'est là que sont logés, d'une part le contrôle du groupe PPR et d'autre part les fameux *« junk-bonds »* (obligations pourries) qu'il a acquis en décembre 1992 par l'entremise de Jean-François Hénin, l'ex-patron d'Altus.

Depuis le début des années 80, les chemins du Crédit lyonnais et du groupe bâti par François Pinault se sont souvent croisés, la banque se retrouvant bailleur de fonds ou investisseur, à pratiquement tous les étages, depuis les sociétés de distribution jusqu'à la commandite par actions, Financière Pinault, en passant par Artémis. Ce qui est apparu à certains comme une endogamie manifeste entre les deux sociétés. La confiance était telle que Jean-Yves Haberer siégeait au conseil des sages de Pinault Trustee, clé de voûte de l'ensemble constitué par François Pinault, entité sans capital dont les six membres, tous représentants de l'*establishment*, seraient chargés d'organiser la succession de l'homme d'affaires si nécessaire. C'est aujourd'hui Jean Peyrelevade qui en fait partie.

Début 1992, Altus avait fait l'acquisition d'un portefeuille de 4 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs) de *« junk-bonds »* de la mutuelle d'assurance américaine Executive Life, en faillite. Une partie de ces titres de sociétés américaines, achetés avec une décote particulièrement forte, était susceptible d'être transformée en actions. De ce fait, Jean-François Hénin risquait de se retrouver actionnaire important d'entreprises américaines, alors que la réglementation américaine interdit à un groupe bancaire de détenir plus de 5 % des droits de vote d'une société locale.

Plusieurs schémas destinés à contourner cette difficulté avaient alors été envisagés. L'un d'eux consistait à créer une sorte de méga-Altus dans laquelle la participation du Lyonnais aurait été diluée. Cette structure, imaginée par Jean-François Hénin, dont l'actif principal aurait été les *« junk-bonds »*, aurait reçu par ailleurs d'importants actifs immobiliers et industriels du promoteur Vaturi, de Thomson et de Pinault. Ce schéma n'a jamais vu le jour en raison des difficultés à trouver des évaluations homogènes entre ces différents actifs. En revanche, comme il devenait urgent pour le Crédit lyonnais de dégager des plus-values pour compenser les 19 milliards de provisions à passer en 1992 sur l'immobilier, le cinéma, Sasea, et limiter ainsi ses pertes, un montage-catastrophe a été mis au point.

Les intérêts de la banque publique, pressée de vendre ses *« junk-bonds »* et les intérêts de François Pinault, désireux d'investir aux Etats-Unis, dans la perspective de la reprise, se sont à nouveau rejoints. Encore fallait-il trouver la structure qui réalise l'opération. Ainsi naquit Artémis créée pour acheter ces *« obligations pourries »*. François Pinault lui a apporté ses titres dans PPR et Altus un gros milliard de francs d'espèces lui assurant une participation de 25 %.

Le financement de cette acquisition fut assuré par un prêt d'Altus remboursé au fur et à mesure des cessions de titres. La vente de ses *« junk-bonds »* à Artémis a permis à Altus de dégager 4 milliards de francs de plus-values. L'objectif du Lyonnais était atteint. Quant à François Pinault, il tablait sur les revalorisations ultérieures de ces *« junk-bonds »*, en jouant notamment sur les possibilités de conversions en actions. Pour mettre toutes les chances de son côté, il recruta même ... Jean-François Hénin, alors en partance d'Altus, pour gérer ce portefeuille. Cette collaboration ne durera que quelques mois.

Le patron de PPR a-t-il gagné son pari ? La réponse est difficile à apporter puisque Artémis ne publie pas ses résultats. On peut supposer que François Pinault y a trouvé son compte : lorsque, un an plus tard, Jean-François Hénin lui propose d'investir dans un portefeuille de *« junk-bond s »* immobiliers, François Pinault ne se fait pas prier.

Une question reste toutefois posée : l'affaire des *« junk-bonds »* est-elle aussi juteuse que François Pinault espérait ? La chute du dollar risque d'avoir réduit considérablement le pactole attendu.

Babette Stern

Matsushita reconnaît vouloir vendre MCA

CINQ ANS APRÈS avoir investi 6,6 milliards de dollars (37 milliards de francs à l'époque), dans l'achat de MCA-Universal (Music corporation of America) l'un des géants de la production cinématographique et discographique de Hollywood, le japonais Matsushita semble vouloir lâcher pied. Yoishi Morishita, président de Matsushita, a reconnu avoir engagé des négociations pour vendre tout ou partie de l'empire MCA, après d'incessantes rumeurs de cessions. Parmi les prétendants à l'acquisition, les noms les plus couramment cités sont Polygram, filiale hollandaise de Philips, l'industriel des boissons Seagram, l'allemand Bertelsman et aussi le câblo-opérateur américain Telecommunications Inc. Bien que MCA n'ait pas produit de grand succès – excepté *Jurassic Park* coproduit avec Steven Spielberg –, tant au plan du cinéma que de la télévision ces cinq dernières années, le prix de vente tournerait autour de 10 milliards de dollars.

■ **VOLVO : le groupe automobile suédois** a annoncé lundi qu'il vendait deux unités de sa filiale agroalimentaire Branded Consumer Products, Procordia Food et Abba Seafood, au groupe agroalimentaire norvégien Orkla, dégageant ainsi une plus-value de 2 milliards de couronnes suédoises (1,3 milliard de francs). Volvo et Orkla vont aussi réunir leurs activité de boisson dans une société commune détenue à 55 % par Volvo.

■ **AIRBUS INDUSTRIE : Jean Pierson, administrateur gérant d'Airbus Industrie**, ne croit pas qu'il existe un marché suffisamment important pour permettre le développement d'un avion Super-Jumbo pouvant transporter plus de 600 passagers, selon le *Financial Times* du 3 avril. Une étude de faisabilité d'un tel avion, établie conjointement par le consortium européen et l'américain Boeing, doit être rendue publique en juin prochain. Seules British Airways et Singapore Airlines ont manifesté leur intérêt pour un Super-Jumbo.

■ **BANC ONE : la huitième banque commerciale américaine** serait exposée à une perte de 1,3 milliard de dollars (6,3 milliards de francs) à la suite d'opérations sur les marchés dérivés. Banc One se serait engagée depuis 1993, pour un montant de plus de 15 milliards de dollars, dans un montage compliqué qui consistait à parier sur une poursuite de la baisse des taux. A la fin de l'année 1994, la position était perdante de 1,3 **milliard de dollars.**

■ **CRÉDIT MUTUEL : le groupe a dégagé en 1994 un** bénéfice net comptable stable de 1,6 milliard de francs. Le produit net bancaire recule de 3,3 % à 17,8 milliards de francs. Le résultat brut d'exploitation recule de 14,5 milliards à 5,4 milliards de francs, mais les dotations aux provisions fondent de 27 %, à 1,6 milliard.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus à l'étranger

● Mardi 4 avril : en Grande-Bretagne, réserves officielles de devises (mars), mises en chantier de logements (février) ; en Italie, prix à la consommation (mars) ; aux États-Unis, dépenses de construction (février).
● Mercredi 5 avril : aux États-Unis, indicateurs avancés (février), ventes de gros (février) ; au Japon, balance courante (février) ; en Espagne, réserves officielles de devises (mars).
● Jeudi 6 avril : en Allemagne, chômage (mars) ; en Grande-Bretagne, production industrielle et production manufacturière (février).
● Vendredi 7 avril : aux États-Unis, chômage et emplois non agricoles (mars), crédit à la consommation (février).
● Lundi 10 avril : en Allemagne, ventes de détail (février), prix à l'importation (février) ; en Espagne, prix à la production (février) ; en Grande-Bretagne, prix à la production (mars).

Indices attendus en France

● Mardi 4 avril : commerce de détail (mars).
● Vendredi 7 avril : production industrielle (janvier), salaires publics et privés (4e trimestre 1994).

Événements attendus

● Mardi 4-mercredi 5 avril : à Paris, Rencontres européennes des comités d'entreprise.
● Mercredi 5 avril : à Londres, réunion du conseil de la Banque d'Angleterre ; à Paris, audience de la chambre d'accusation de la cour d'appel concernant l'appel de Pierre Suard, PDG d'Alcatel.
● Jeudi 6 avril : à Paris, réunion du comité de politique monétaire de la Banque de France et présentation d'un rapport sur l'avenir de la banque centrale par l'intersyndicale de l'établissement ; à Tokyo, conférence du gouverneur de la Banque du Japon.
● Vendredi 7 avril : ouverture officielle de la campagne électorale.
(Source : Nomura.)

INDICATEURS

Etats-Unis : ralentissement économique progressif

Le dollar continue de s'affaiblir, et la banque centrale ne devrait plus modifier ses taux

Les signes de modération de l'activité aux Etats-Unis se multiplient. Le rythme de créations d'emplois s'abaisse progressivement : 282 000 en moyenne sur les six derniers mois, contre 333 000 sur les six mois antérieurs. L'augmentation de la production manufacturière de janvier et février (respectivement 0,2 % et 0,4 %) est sensiblement inférieure à celle des mois précédents (0,9 % en moyenne d'octobre à décembre). Ce contexte devrait pousser la Réserve fédérale à maintenir inchangés ses taux directeurs, et le dollar apparaît moins attractif aux yeux des opérateurs des marchés financiers. Autre explication à sa faiblesse vis-à-vis du mark et du yen : la décrue du déficit courant américain devrait être plus tardive que prévu, du fait des importations accrues en provenance du Mexique et du Canada, pays dopés par la faiblesse de leur monnaie.

LES SIGNES de modération de l'activité se multiplient tandis que l'inflation apparaît toujours très bien maîtrisée aux Etats-Unis, avec une progression sur un an de l'indice des prix à la consommation de 2,9 % (3 % hors alimentation et énergie). L'examen des chiffres mensuels permet de déceler une légère accélération ces derniers mois (+ 0,8 % en cumul décembre-février, contre 0,4 % sur septembre-novembre). Mais les effets retardés du resserrement de la politique monétaire devraient contenir tout risque de dérapage.

Ainsi a-t-on noté une nouvelle baisse des mises en chantier de 2,6 % en février, après la chute en janvier (– 12 %). Plus de la moitié (57,8 %) des membres de l'association des constructeurs immobiliers font état d'un chiffre d'affaires *« bas ou très bas »*, contre seulement 25 % au printemps 1994. L'incidence du relèvement du taux hypothécaire est ici patente.

D'autres secteurs connaissent un ralentissement. L'augmentation de la production manufacturière de janvier et février (respectivement 0,2 % et 0,4 %) est sensiblement inférieure à celle des mois précédents (0,9 % en moyenne d'octobre à décembre). Les ventes au détail ont baissé de 0,5 % en février après une hausse de 0,6 % en janvier (0,2 % selon la première estimation) et, pour la première fois depuis octobre, les commandes de biens durables ont baissé (0,8 % en février).

Pour autant, le refroidissement paraît devoir être progressif compte tenu du dynamisme persistant des créations d'emplois (318 000 en février après 176 000 en janvier), même si, là encore, la tendance se modère quelque peu (282 000 en moyenne sur les six derniers mois, contre 333 000 sur les six mois antérieurs).

Dans ce contexte, avec en outre une politique budgétaire non expansionniste (la Chambre des représentants vient d'adopter un projet de réforme de l'aide sociale prévoyant une économie de 66 milliards de dollars sur cinq ans), les taux d'intérêt à long terme se sont fortement détendus.

LE DÉTONATEUR MEXICAIN

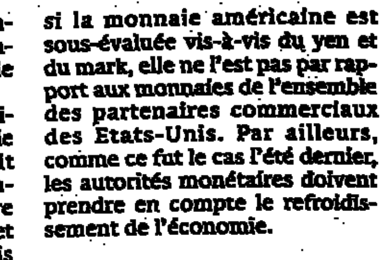
Cette situation conjoncturelle n'était naturellement pas de nature à renforcer la monnaie américaine. Au lendemain de la victoire des Républicains aux élections du Mid Term, les marchés avaient le sentiment que la Réserve fédérale aurait les coudées plus franches pour resserrer sa politique monétaire.

Le relèvement du taux des Federal Funds opéré une semaine plus tard a conforté cette idée, et le dollar est alors passé très rapidement de 1,50 à 1,58 contre mark. Mais cette hausse a été cassée. Le « consensus » des économistes pronostique un dollar à peine supérieur à 1,50 mark à l'horizon d'un an et à 99 yens.

Les marchés de *futures* ont, de même, révisé leurs anticipations. Ainsi le taux d'intérêt implicite des contrats eurodollar trois mois échéance septembre est revenu de 8,25 % début janvier à 6,70 % fin mars, ce qui s'est traduit par le passage du cours implicite du dollar contre mark de 1,54 à 1,39.

L'éclatement de la crise mexicaine a joué en la matière le rôle de détonateur. Il apparaissait qu'un resserrement supplémentaire de la politique monétaire américaine aggraverait la crise et que l'engagement des Etats-Unis dans le sauvetage des finances mexicaines serait défavorable à l'image du dollar.

Au-delà, les autorités monétaires américaines ont paru adopter une attitude de *« benign neglect »* (« désintérêt bienfaisant ») vis-à-vis du dollar. Mais si la monnaie américaine est sous-évaluée vis-à-vis du yen et du mark, elle ne l'est pas par rapport aux monnaies de l'ensemble des partenaires commerciaux des Etats-Unis. Par ailleurs, comme ce fut le cas l'été dernier, les autorités monétaires doivent prendre en compte le refroidissement de l'économie.



Source : Bulletins, de la Réserve fédérale et des statistiques de l'emploi

UN REBOND LIMITÉ

Ajoutons, comme explication à la faiblesse du dollar, que la décrue du déficit courant américain devrait être plus tardive que prévu : les partenaires mexicain et canadien ont une devise faible qui dynamise leurs exportations tandis que leur demande intérieure sera freinée par l'austérité budgétaire. L'excédent dégagé par les Etats-Unis sur le Mexique a d'ailleurs disparu dès le mois de janvier.

Si l'on s'accorde sur le fait que le dollar atteint aujourd'hui des niveaux de crise, il semble raisonnable de prévoir un rebond. Celui-ci devrait cependant être limité, compte tenu des évolutions conjoncturelles récentes.

Philippe d'Arvisenet

★ Philippe d'Arvisenet est directeur des études économiques de la BNP.

RÉGION

Australie, Nouvelle-Zélande : deux champions de la croissance

INTÉGRÉES dans un ensemble régional très dynamique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande connaissent actuellement des taux de croissance parmi les plus soutenus de l'OCDE.

Après une récession profonde, l'Australie a connu une sortie de crise lente, en raison notamment d'un important assainissement des bilans des entreprises. La crise a mis en lumière les handicaps structurels de l'économie australienne : spécialisation internationale défavorable, insuffisance de l'épargne domestique, marché intérieur trop peu ouvert, rigidité de la formation des salaires. Soutenue par une politique budgétaire contracyclique et par une politique monétaire accommodante (baisse des taux directeurs de 18 % en janvier 1990 et de 4,75 % en juillet 1993), la croissance, tirée d'abord par la consommation des ménages, ne s'est accélérée qu'au quatrième trimestre 1993.

En 1994, trouvant un appui supplémentaire dans la reprise tant attendue de l'investissement productif, la croissance s'est révélée très vigoureuse (proche de 4,5 %) et très faiblement inflationniste (2 %, contre un taux moyen de 8 % au cours des années 80). En 1995, la croissance devrait demeurer forte, probablement supérieure à 4 %.

Seule ombre au tableau : le ralentissement de l'activité, puis l'entrée en récession n'ont pas suffi à rééquilibrer les comptes extérieurs. L'excédent commercial, né de la récession, s'est transformé en déficit (200 millions de dollars américains, soit 1 100 millions de francs). Cette dégradation devrait se poursuivre au cours des deux prochaines années.

LE DYNAMISME DE LA ZONE ASIE

Malgré des exportations bénéficiant du dynamisme de la zone Asie, la reprise, notamment celle – récente – de l'investissement productif, stimule les importations. Les réformes, initiées au cours des années 80, ont certes permis d'améliorer la compétitivité des entreprises australiennes. Mais la structure du commerce extérieur reste vulnérable : les exportations sont composées aux deux tiers de produits de base et les importations en majorité de biens industriels.

Le déficit courant s'est aggravé (environ 3,8 % du PIB en 1993) et pourrait frôler les 5 % en 1995. Il est alimenté par la remontée des taux d'intérêt – destinée à éviter tout risque de surchauffe – qui accroîtra le service de la dette. Celui-ci absorbe déjà 16 % des exportations. Les mesures de libéralisation doivent être poursuivies (politique de stimulation de l'épargne, déréglementation de l'économie, renforcement de la compétitivité) si l'Australie veut détendre sa contrainte extérieure et limiter l'augmentation de son endettement. Sa dette extérieure brute atteint encore près de 50 % du PIB.

La Nouvelle-Zélande, auparavant considérée par l'OCDE comme le pays membre le plus protectionniste et le plus subventionné, apparaît, au terme de dix ans de réformes, comme le pays le plus ouvert et le moins réglementé. Elle connaît aujourd'hui un taux de croissance soutenu et vient de faire l'expérience de la plus puissante reprise parmi les pays de l'OCDE : 4,8 % de croissance en 1993, 6,3 % en rythme annuel début 1994, à comparer avec un taux moyen nul au cours des dix années précédentes.

UNE INFLATION TRÈS FAIBLE

Soutenue par des exportations – stimulées par des gains de productivité –, puis relayée par la demande interne privée, cette croissance exceptionnellement vigoureuse s'est accompagnée d'une inflation très faible et d'une embellie, encore modeste, du marché du travail. Les excédents budgétaires qui en ont résulté et la vente d'actifs publics ont permis de diminuer la dette publique. Elle reste cependant encore élevée (55 % du PIB pour la dette brute). Source de vulnérabilité supplémentaire, elle est détenue à hauteur de 25 % par les non-résidents et libellée en devises à hauteur de 35 %.

En revanche, après une amélioration très sensible (1,8 % du PIB en 1993 contre 8 % en 1983), la résorption du déficit courant se ralentit et pourrait s'interrompre : la hausse prévisible des taux d'intérêt pèsera sur le service de la dette extérieure. La diminution de celle-ci reste donc un objectif essentiel, d'autant que sa structure se caractérise par une prépondérance des engagements à court terme (45 % de l'encours sont à échéance de moins d'un an, 53 % à moins de deux ans), qui la rendent très sensible aux variations de taux d'intérêt.

En dépit de perspectives très favorables, l'économie néo-zélandaise doit donc, en raison de sa sensibilité aux apports de capitaux étrangers, continuer d'inspirer confiance en maintenant le cap de sa politique économique.

Catherine Lebougre

★ Catherine Lebougre est économiste à la Banque Paribas.

SECTEUR

Trafic aéroportuaire : progression limitée en province

LES AÉROPORTS de métropole ont enregistré 90,1 millions de passagers en 1994 contre 85,2 millions l'année précédente, soit une croissance de près de 6 %. Toutefois, si l'on retire les résultats d'Orly et de Roissy, la progression en province apparaît nettement plus modeste. Les aéroports régionaux ne représentent que 38,6 % du trafic total, soit 34,8 millions de passagers, et la progression se limite à 3,2 %.

Alors qu'Aéroports de Paris a enregistré une progression de 7,3 % due principalement à une croissance au niveau international (+ 10,2 %), le trafic intérieur a progressé très mollement (+ 2,8 %).

Avec les aéroports d'outre-mer et la part française du trafic de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, le nombre de passagers de l'ensemble des aéroports français s'élève à 97,7 millions de passagers, soit une progression de 6 %. *« Ce très bon résultat traduit la relative stabilité de l'économie française, voire anticipe une période tournée vers la croissance »*, estime l'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroport (UCCEGA).

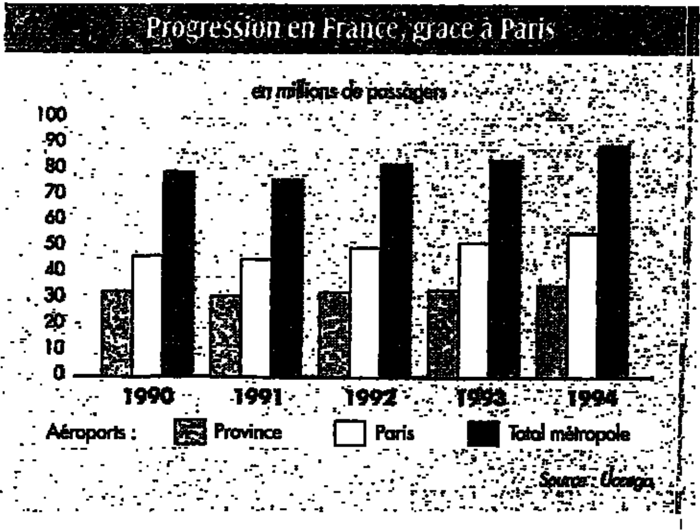
LA CONCURRENCE DU TGV

Le classement des aéroports « millionnaires » s'est enrichi d'un nouvel « entrant » avec Tahiti. Pour la première fois, Nice-Côte d'Azur, loin derrière Roissy (28,7 millions) et Orly (26,6 millions), a franchi la barre des 6 millions de passagers. Viennent ensuite Marseille, Lyon, Toulouse et Bordeaux pour les plus importants. En 1994, les aéroports de Brest et de Tarbes ont passé le cap du demi-million de passagers.

En revanche, l'aéroport de Lille a subi une légère érosion de son trafic compte-tenu de l'inauguration du contournement de la capitale par le TGV, concurrent de l'avion, qui permet de relier Lille à Lyon ou Marseille sans changement à Paris.

Par ailleurs, l'amélioration de la desserte Nice-Bruxelles par TAT-British Airways a détourné des voyageurs belges qui prenaient leur avion au départ de Lille. D'autres aéroports, comme Grenoble ou Beauvais, ont également eu une année difficile. Le premier subit une forte concurrence de la part de la plate-forme de Lyon-Satolas. Le second, qui ne dispose pas de lignes régulières, a vu son activité reculer alors qu'il s'était imposé comme un aéroport alternatif durant les grèves d'Air France à l'automne 1993.

L'aéroport de Clermont-Ferrand poursuit, en revanche, sa forte progression (9 % en 1994 et 14,4 % en 1993). Ce bond s'explique par la décision de la compagnie Regional Airlines d'y créer une plate-forme de correspondance. La compagnie aérienne Air Littoral vient de réorganiser son réseau dans le même esprit, en créant dix nouvelles lignes dont huit au départ de Montpellier.



Source : Uccega

LE DÉBUT DE LA LIBÉRALISATION

D'autres sites, comme celui de Strasbourg, cherchent à s'imposer comme aéroport régional européen. L'aéroport international de Strasbourg-Entzheim a lancé, ces derniers jours, des liaisons régulières vers Hambourg, Berlin et Munich, attribuées à un groupement rassemblant Air France, Air Inter, Air Littoral, Brit Air et Eurowings, dans le cadre d'un appel d'offre européen. Elles sont en correspondance avec des liaisons sur des destinations françaises et sont subventionnées à hauteur de 30 millions de francs par la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

L'année 1994 a été marquée pour les aéroports français par les débuts d'une libéralisation du transport aérien au sein de l'Hexagone sur Orly-Toulouse et Orly-Marseille. Un mouvement de libéralisation dont les aéroports de province attendent beaucoup de retombées.

Martine Laronche

ENTREPRISE

Aéroports de Paris : croissance de 7 %

L'ÉTABLISSEMENT public gestionnaire des aéroports parisiens a enregistré, en 1994, un résultat de 364 millions de francs (+ 2 % sur 1993) à périmètre constant, auquel il convient d'ajouter 109 millions de francs de produits exceptionnels liés à la vente de la société de magasins de ventes hors taxes SARESCO. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,6 milliards de francs (+ 5,8 %) en raison de la croissance du trafic de 7,3 %, pour atteindre 55,3 millions de passagers. Les recettes se répartissent notamment entre les redevances aéroportuaires (32 %), l'assistance aux avions en escale (19 %) et les concessions commerciales (14 %).

En dépit des bénéfices affichés, *« Aéoroports de Paris* [ADP] *évolue dans un contexte économique instable et se trouve confronté à des incertitudes commerciales »*, a estimé Jean Fleury, le président de l'établissement public, à l'occasion de la présentation des résultats, le 29 mars. Il s'inquiète de la suppression des ventes hors taxes pour les passagers intracommunautaires en juillet 1999, qui génèrent près de 600 millions de francs de recettes, ainsi que des effets d'un projet de directive européenne visant à accroître la concurrence en matière d'assistance aéroportuaire.

Parallèlement, l'entreprise mène un programme soutenu d'investisssements (1,7 milliard de francs en 1994, 2,2 milliards en 1995). Au total, plus de 10 milliards de francs seront investis d'ici à l'an 2000. Une nouvelle aérogare devrait être mise en service dans les années à venir dans le prolongement de l'aérogare nº 2 de Roissy. Le premier hall (CDG 2F) sera ouvert en 1997, avec une capacité d'accueil de l'ordre de six millions de passagers. Par ailleurs, Air France et Air Inter devraient être regroupées à Orly-Ouest en 1996, et Orly-Sud va faire l'objet d'un programme de rénovation pendant cinq ans.

Si la croissance du trafic devait se poursuivre au niveau actuel, l'entreprise ne serait pas en mesure de construire les installations nécessaires, a concédé M. Fleury. Toutefois, le trafic ne devrait croître que de l'ordre de 4 % à 4,5 % durant la décennie. Pour l'heure, la construction d'une troisième piste à Roissy (dossier toujours sujet à polémique avec les riverains et leurs élus) est « gelée » à la suite d'une décision du ministre des transports, Bernard Bosson, en attendant les conclusions d'une étude sur le développement des aéroports en Île-de-France confiée à Jacques Douffiagues, ancien ministre des transports. Une fois les élections passées, les perspectives de développement de Roissy reviendront à l'ordre du jour, alors qu'Orly est désormais limité à deux cent mille mouvements par an.

M. L.

CREDIT MUNICIPAL DE LILLE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de CREDIT MUNICIPAL DE LILLE, réuni le 6 mars 1995, a approuvé les comptes de l'Etablissement pour l'exercice 1994.

Les principaux indicateurs au 31 décembre 1994 s'établissent ainsi :
(en francs)

Crédits à la Clientèle	1.465.945.829	Produit Net Bancaire	110.365.928
Dépôts de la Clientèle	590.218.380	Résultat Net	20.617.645
Capitaux propres	215.634.444	Ratio de solvabilité	15,15%

En dépit de la morosité de l'activité bancaire en général et d'une concurrence accrue, le CREDIT MUNICIPAL DE LILLE conforte son activité et sa rentabilité : la production de prêts progresse de 14,29% et contribue ainsi au **développement du Produit Net Bancaire** (+24,15%). **Le Résultat Net s'établit à 20,6 millions de francs** (18,2 millions de francs en 1992, 18,8 millions de francs en 1993) et permet d'afficher un **ratio de solvabilité de 15,15%** (Ratio réglementairement requis : 8%).



LILLE. 34, rue Nicolas Leblanc. 59000 LILLE. Tél. 20.40.59.59
AMIENS. 4, place A. Fiquet. 80000 AMIENS. Tél. 22.91.76.60
ARRAS. 24, rue Ernestale. 62000 ARRAS. Tél. 21.71.03.16
BEAUVAIS. 8, rue Desgroux. 60000 BEAUVAIS. Tél. 44.48.37.37
BETHUNE. 55, rue du Pot d'Etain. 62400 BETHUNE. Tél. 21.68.07.07
CALAIS. 17, boulevard Gambetta. 62100 CALAIS. Tél. 21.36.31.68
DUNKERQUE. 3, rue du Dr Louis Lemaire. 59140 DUNKERQUE. Tél. 28.59.08.32
LENS. 9, rue Berthelot. 62300 LENS. Tél. 21.67.63.77



RÉSULTATS SATISFAISANTS DISTRIBUTION MAINTENUE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 29 mars 1995 sous la présidence de Mˡˡᵉ Eliane SERMONDADAZ.

Il a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice 1994, examiné la situation de l'activité et pris connaissance des perspectives.

Les *loyers* de 1994 (361 076 000 F) progressent très légèrement par rapport à ceux de 1993 (360 886 000 F), en dépit d'une légère diminution du patrimoine exploité liée au programme de vente en cours.

Le *résultat d'exploitation* s'est maintenu à 209 500 000 F. Par contre, le *résultat financier* s'est trouvé fortement réduit du fait de la baisse des taux de rémunération de la trésorerie et de la contraction du volume des capitaux placés.

Le *résultat exceptionnel*, composé essentiellement des plus-values de cessions, est en progression sensible (35 500 000 F contre 23 390 000 F en 1993).

Après la charge de l'impôt et de la participation des salariés, le *bénéfice net* est en légère progression à 181 290 000 F contre 180 983 000 F en 1993. **Ce résultat a pu être obtenu grâce à la faible exposition de la société au risque de l'immobilier d'entreprise. En effet, près de 75 % des recettes proviennent des immeubles d'habitation.**

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires convoquée le 28 juin 1995 le maintien de la distribution servie l'an dernier, soit 27,75 F se répartissant en 18,50 F de dividende net et 9,25 F d'avoir fiscal.

L'activité se poursuit dans une conjoncture qui reste difficile dans le secteur des bureaux.

A fin février 1995, le taux d'occupation moyen s'établissait à 95,34 %.

Début juillet 1995, un nouvel immeuble de 55 logements situé à Paris (17ᵉ) entrera en exploitation. Il apportera des recettes nouvelles et marquera une étape supplémentaire dans l'action permanente menée par la Société pour le renouvellement de son patrimoine.



RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1994
(septembre à décembre 1994)

Le Conseil d'Administration de la Fnac s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre Blayau. Il a arrêté les comptes de l'exercice ouvert le 1ᵉʳ septembre 1994 et clos le 31 décembre 1994.

Cet exercice de quatre mois fait suite à la décision d'harmoniser la date de clôture des comptes de Fnac SA et de ses filiales avec le Groupe Pinault-Printemps-Redoute.

Les comptes consolidés du Groupe Fnac se présentent ainsi :

(en millions de francs)	1994 (septembre à décembre)	1993/1994 (septembre 1993 à août 1994)
Chiffre d'affaires	4 076,9	9 458,4
Résultat courant	231,8	200,2
Résultat net (part du Groupe)	85,4	38,6

Les deux exercices ne sont pas comparables du fait des durées différentes auxquelles ils se rapportent. Par ailleurs, la période de quatre mois, de septembre à décembre 1994 enregistre la très forte activité saisonnière liée à la fin de l'année.

Néanmoins les tendances constatées sur les quatre mois de l'exercice 1994 sont dans le prolongement de celles de l'exercice 1993/1994.

En effet, la croissance du chiffre d'affaires s'est poursuivie, au rythme de 6 %, et elle s'est accompagnée d'une amélioration des résultats par rapport à la même période de 1993.

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de Fnac SA la distribution d'un dividende de 35 francs par action, majoré de 17,5 francs au titre de l'impôt déjà versé au Trésor.

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

REXEL

RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE 35,1 %

Le Conseil d'Administration de REXEL, réuni sous la présidence de M. Serge WEINBERG, a arrêté les comptes sociaux et consolidés du groupe REXEL.

Le chiffre d'affaires s'élève à 21,153 milliards de francs, en progression de 47,7 % du fait principalement de l'intégration dans les comptes consolidés de WILLCOX and GIBBS désormais contrôlée à plus de 40 %. A structure et taux de change comparables, la croissance a été de 5,5 %.

A la suite de la cession de G.D.F.I. (fournitures industrielles) en mars 1994 et de la division "Apparel" de WILLCOX and GIBBS en juillet 1994, le groupe n'a plus qu'une activité unique de distribution de matériel électrique.

L'évolution des résultats a été la suivante :

(en millions de francs)	1994	1993	%	1993 Pro forma	%
Chiffre d'affaires	21 153	14 326	+ 47,7	20 042	+ 5,5
Résultat d'exploitation	892	655	+ 36,2	790	+ 13,0
Résultat courant	779	501	+ 55,5	576	+ 35,2
Résultat net des sociétés intégrées	477	302	+ 58,2	387	+ 23,3
Résultat net des sociétés consolidées	456	320	+ 42,4	386	+ 18,2
Résultat net part REXEL	380	281	+ 35,1	288	+ 31,9
Capacité d'autofinancement	661	420	+ 57,1	556	+ 18,8

L'année 1994 s'est traduite par un redressement de l'activité dans la plupart des pays où REXEL est présent, à l'exception de l'Allemagne où la double pression sur les prix et les marges s'est poursuivie.

En France, les sociétés de CDME ont connu une croissance forte de leur activité et de leurs résultats sur une base déjà élevée.

Aux Etats-Unis, l'activité de WILLCOX & GIBBS a crû de 11,3 % et la plupart des filiales européennes ont vu leur chiffre d'affaires et leur performance d'exploitation s'améliorer sensiblement.

La situation des filiales belge et espagnole s'est significativement assainie, bien que restant encore déficitaire.

La rentabilité d'exploitation à structures constantes s'est améliorée, passant de 3,9 % à 4,2 % du chiffre d'affaires.

Malgré l'augmentation de périmètre, les principaux ratios financiers du groupe se sont améliorés : l'endettement net sur fonds propres est passé de 1,16 au 31 décembre 1993 à 0,89 au 31 décembre 1994, le résultat d'exploitation couvre désormais 7,9 fois le résultat financier contre 4,2 fois en 1993.

Comptes sociaux de REXEL S.A. :

Le résultat de l'exercice s'établit à 107,6 MF contre 153,7 MF en 1993, la mise en place de la nouvelle holding CDME ayant décalé d'un an la remontée des dividendes à REXEL S.A.

Dividendes :

Il sera proposé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 14 juin 1995 à 9 h 30 à Paris, le versement d'un dividende total de 17,25 francs par action dont 5,75 francs d'avoir fiscal contre 15 francs précédemment.

Développements récents :

L'activité des deux premiers mois de l'exercice 1995 a été soutenue par rapport aux deux mois comparables de l'exercice précédent.

GROUPE PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE

Le dollar fait toujours preuve d'une grande faiblesse

La Réserve fédérale américaine, pour la première fois depuis février 1992, et la Banque du Japon sont intervenues sur le marché des changes de Tokyo pour soutenir le billet vert.

Le dollar s'échangeait lundi 3 avril à Tokyo en fin de journée à 86,40 yens, à peine au-dessus de son plus bas niveau historique de 86,20 yens établi vendredi 31 mars. Pour la première fois depuis le mois de février 1992, la Réserve fédérale (Fed) est intervenue directement lundi matin sur le marché des changes asiatique pour acheter du dollar, ce qui pourrait marquer un changement d'attitude de la part des autorités monétaires américaines. Le gouvernement japonais a tenu lundi matin 3 avril une réunion de crise consacrée à la hausse du yen sans toutefois annoncer de nouvelles mesures. Le ministre japonais des Finances Masayoshi Takemura a toutefois de nouveau appelé lundi à une action concertée des grands pays industrialisés pour mettre fin à la *« situation instable »* causée par la baisse de la devise américaine. A l'ouverture du marché des changes à Paris, le dollar se reprenait un peu, à 4,8285 francs, 1,3798 mark, et 86,90 yens.

COMME ON POUVAIT le craindre, les tensions persistaient lundi 3 avril en matinée sur le marché des changes. A Tokyo, le dollar s'échangeait à 86,40 yens, à peine au-dessus de son record historique de 86,20 yens établi vendredi. Le billet vert s'inscrivait à 1,3780 mark et 4,82 francs.

Certains experts expliquaient l'appréciation de la devise japonaise observée au cours des dernières semaines par l'approche de la clôture de l'exercice fiscal 1994/1995 au Japon (le 31 mars). Les investisseurs institutionnels et les entreprises japonaises vendaient les actifs financiers qu'ils détenaient à l'étranger afin de pouvoir extérioriser des plus-values. Ces mouvements de capitaux provoquaient par là même une hausse mécanique de la devise japonaise. La première séance de l'exercice fiscal 1995/1996 constituait dans ces conditions un test décisif pour voir si cette interprétation était la bonne. La vigueur du yen observée lundi matin semble prouver que non.

Les investisseurs internationaux sont en fait déçus par les hésitations de la Banque du Japon. L'institut d'émission japonais a procédé vendredi 31 mars *à un assouplissement de sa politique monétaire*, mais pas sous la forme espérée. La Banque du Japon, en procédant à une injection massive de liquidités sur le marché monétaire, a certes permis au loyer de l'argent au jour le jour de se détendre de 2,25 % à 1,75 %. Mais elle a choisi de ne pas baisser son taux d'escompte, qui reste fixé à 1,75 %. Du coup, les professionnels ont perçu l'assouplissement de la politique monétaire japonaise comme une demi-mesure, très insuffisante pour permettre un reflux du yen.

Les économistes ne croient d'ailleurs guère à l'efficacité d'une baisse du taux d'escompte *japonais pour enrayer la hausse* du yen. Ils font remarquer que depuis plusieurs années l'évolution de la devise japonaise est largement déconnectée de celle des différentiels de taux d'intérêt. Depuis deux ans, les Japonais possèdent les taux d'intérêt les plus bas du monde (le taux d'escompte est fixé depuis le 21 septembre 1993 à 1,75 %). Or, cette très faible rémunération dont il est assorti n'a pas empêché le yen de connaître au cours de cette période une hausse continue face à la monnaie américaine. Le dollar valait 125 yens au début de l'année 1993, 112 yens au début de 1994, 100 yens début 1995 et à peine plus de 86 yens aujourd'hui. De plus, observent les économistes, le taux d'escompte se situe déjà à un niveau tellement faible qu'une nouvelle baisse n'aurait qu'un effet purement symbolique.

Si les variables purement financières ne permettent guère d'expliquer les mouvements du yen, les facteurs économiques n'en rendent pas plus compte. La hausse du yen, qui devrait ralentir le rythme des exportations, vient assombrir un peu plus encore les perspectives de *l'économie japonaise*. Le Japon ne parvient pas à sortir du marasme économique dans lequel il est plongé depuis 1992. Le produit intérieur brut (PIB) japonais n'a progressé que de 1,1 % en 1992, 0,1 % en 1993, 0,6 % en 1994, et il ne devrait pas dépasser 1 % en 1995. La vigueur d'une devise et le dynamisme d'une économie ne vont pas toujours de pair.

Les experts estiment que l'aggravation de la crise que connaît le marché des changes est d'ordre avant tout psychologique. Les investisseurs internationaux attendaient une action concertée des banques centrales qui n'est pas venue. Si la Bundesbank et la Banque du Japon ont bien décidé un assouplissement de leur politique monétaire, il a manqué un geste de la Réserve fédérale américaine. Du même coup, les baisses de taux allemand et japonais, en révélant au grand jour *« la zizanie monétaire internationale »*, se sont révélées plus contre-productives qu'efficaces. Seule note d'espoir, la banque centrale américaine est intervenue lundi matin directement sur le marché des changes asiatique pour acheter du dollar.

Cette intervention pourrait marquer enfin un changement d'attitude de la part des autorités monétaires américaines. Elle a d'ailleurs été accueillie très favorablement par le gouvernement japonais. *« J'ai entendu dire que la Réserve fédérale a mené aujourd'hui des interventions pour soutenir le dollar*, a indiqué devant la presse japonaise M. Igarashi, secrétaire général du gouvernement. *Nous saluons un tel geste. »*

P.-A. D.

Une reprise du dollar éphémère

en dollar contre mark

1,415 — 1,410 — 1,405 — 1,400 — 1,395 — 1,390 — 1,385 — 1,380 — 1,375

Baisse des taux de la Bundesbank

29 mars — 30 mars — 31 mars — 9 heures

Source : Crédit lyonnais

La baisse des taux directeurs de la Bundesbank n'aura pas permis au dollar de se redresser durablement face au deutschemark.

La Bourse de Tokyo se retrouve au plus bas depuis août 1992

LA BOURSE DE TOKYO n'en finit pas de subir le contrecoup de la hausse du yen face au dollar qui jour après jour érode la compétitivité des exportateurs nippons. La rechute brutale du billet vert en fin de semaine dernière et plus encore la démonstration faite à nouveau lundi 3 avril par les banques centrales de leur impuissance à enrayer la baisse de la devise américaine a conduit la Bourse de Tokyo au plus bas depuis le 20 août 1992. L'indice Nikkei a perdu en tout lundi 758,66 points, soit 4,7 %, pour se retrouver en fin de séance à 15 381,29 points. Les valeurs japonaises ont même abandonné plus de 5 % dans la journée. Au plus fort du gonflement de la bulle financière, en 1989, l'indice Nikkei avait atteint 38 915,87 points, il s'était écroulé ensuite jusqu'à un point bas de 14 309,41 points le 18 août 1992.

Depuis le début de l'année, le marché japonais des actions, le deuxième du monde, a perdu en tout 22 %, victime de la hausse du yen mais aussi du tremblement de terre de Kobe et de la faillite de la banque Barings à la suite de positions à terme prises sur l'indice Nikkei. *« La vigueur du yen et des inquiétudes quant au système financier mettent les actions sous pression »*, constate un analyste de Kokusai Securities.

La plupart des observateurs imaginaient pourtant qu'après la fin de l'année fiscale japonaise (31 mars), le marché serait assaini. Les grands investisseurs japonais et plus particulièrement les banques ne seraient plus contraints de vendre une partie de leurs portefeuilles pour dégager des plus-values et soutenir des bilans fragilisés par une montagne de créances douteuses. Après cinq semaines consécutives de baisse dans le sillage de la hausse de 10 % du yen face au dollar, la Bourse de Tokyo s'était même un peu reprise la semaine dernière. Le Nikkei avait regagné 2,5 %. Le retour d'un optimisme tout relatif tenait à un constat simple : le système financier japonais est tellement menacé par la faiblesse de la Bourse que les autorités politiques et monétaires japonaises, conscientes du risque, sont condamnées à tout faire pour soutenir le marché des actions et la croissance. Depuis plusieurs jours, les investisseurs pariaient sur une réduction de 0,50 % du taux d'escompte japonais de 1,75 % à 1,25 %. Un scénario devenu encore plus crédible après la baisse jeudi 30 mars de deux de ses taux directeurs par la Bundesbank.

Mais les espoirs ont été déçus. L'annonce vendredi 31 mars par la Banque du Japon (BoJ) qu'elle allait peser sur le taux de l'argent au jour le jour pour le rapprocher du plancher constitué par le niveau actuel du taux d'escompte, est une *« mesure ambiguë »* et un *« expédient »* qui a eu un effet contraire à celui souhaité, écrit le journal économique *Nihon Keizai*. La presse japonaise demande d'ailleurs avec insistance à la BoJ de baisser son principal taux directeur pour stopper la nouvelle chute du dollar face au yen. *« A 80 yens le dollar, le produit intérieur brut (PIB) du Japon équivaudrait à celui des Etats-Unis. C'est ridicule »*, explique Yasuo Ueki, responsable financier chez Nikko Securities.

Éric Leser

■ **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé lundi en baisse de 4,7 %, le Nikkei terminant la séance à 15 381,29 points. Depuis le 1er janvier, les valeurs japonaises ont perdu 22 %.**

■ **LE DOLLAR se négociait lundi 3 avril à Tokyo en dessous des 87 yens, en dépit d'interventions de la Banque du Japon (BOJ), bénéficiant de l'appui de la Fed.**

■ **LE PREMIER MINISTRE JAPONAIS, Tomiichi Murayama, a déclaré, lundi 3 avril, à propos de la hausse du yen, que le Japon devrait *« agir de concert avec les pays étrangers ».***

■ **LA BANQUE DE FRANCE, dont les marchés attendent qu'elle emboîte le pas à la Bundesbank, a annoncé lundi le maintien à 8 % de son taux des pensions à 24 heures.**

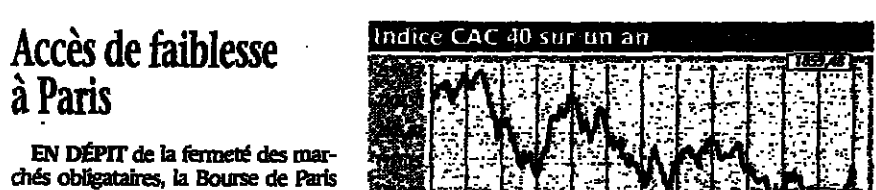
■ **LE SECTEUR BANCAIRE britannique devra supprimer 75 000 emplois dans les années à venir pour s'adapter aux avancées technologiques, selon le directeur de la Lloyds Bank.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris



EN DÉPIT de la fermeté des marchés obligataires, la Bourse de Paris était faible, lundi, en raison de la baisse du dollar que ne parviennent pas à enrayer les interventions de la banque centrale japonaise, notamment. En recul de 0,64 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait une heure plus tard une perte de 0,73 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,41 % à 1 851,88 points. Le montant des échanges atteignait 815 millions de francs sur le compartiment à règlement mensuel. Le Matif était ferme, à 112,64, en progression de 20 centièmes. Le Pibor progressait pour sa part de 0,12 %.

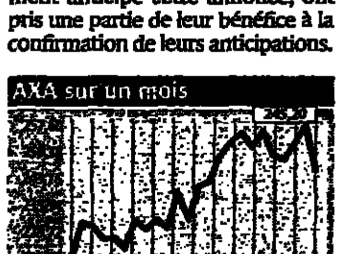
Le billet vert continuait à s'affaiblir en dépit des interventions de la banque centrale du japon aidée dans cette tâche par la Réserve fédérale américaine. Il cotait moins de 87 yens à Tokyo lundi tandis que la Bourse japonaise a abandonné 4,7 %.

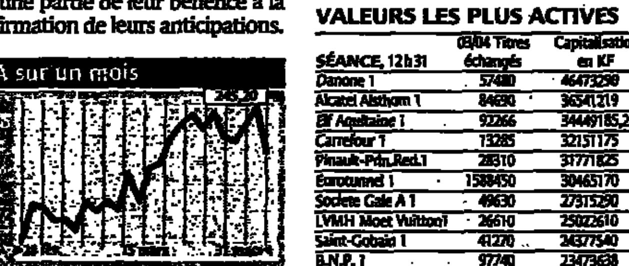
Divers indices économiques publiés lundi aux Etats-Unis risquent encore de fragiliser la monnaie américaine s'ils ne sont pas conformes aux attentes du marché : dépenses de consommation en février, revenus des ménages et indice des directeurs d'achat. La semaine dernière l'annonce d'une hausse en rythme annuel de 5,1 % du PIB au quatrième trimestre 1994, chiffre plus fort que prévu, n'avait pas réussi à stopper la dérive du dollar qui a cédé plus de 3 % face au yen vendredi.

AXA, valeur du jour

AXA A VIVEMENT baissé vendredi 31 mars à la Bourse de Paris, au lendemain de l'annonce de ses résultats 1994. Le groupe, qui a affiché un résultat net part du groupe de 2,268 milliards de francs en hausse de 11 %, a vu son titre baisser de 4,81 % à 245,20 francs après avoir atteint un plus bas niveau en séance de 239,20 francs. Les échanges ont été très étoffés (601 000 titres).

Selon un analyste de Via Bourse, les investisseurs, qui avaient largement anticipé cette annonce, ont pris une partie de leur bénéfice à la confirmation de leurs anticipations.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 03/04	Var. % 31/03	Var. % 31/12
I.D.I.A 1	134	[illegible]	−19,86
Vallourec 1	215	[illegible]	−16,66
Labinal 1	792	[illegible]	+16,47
Geophysique 1	290	[illegible]	−3,97
Zodiac 1	569	[illegible]	−3,14
Gascogne (B) 1	494	[illegible]	+2,70
Thomson-CSF 1	133	[illegible]	−16,77
Credit National 1	381	[illegible]	−5,69
Eurotunnel 1	19,55	[illegible]	−18,37
Unibail 1	474	[illegible]	−2,86
BAISSES, 12h31			
Bque Colbert C2#	57	[illegible]	−46,97
Fromageries Bel 1	4490	[illegible]	−0,88
Matra-Hachette 1	109,20	[illegible]	−6,18
UIS 2	197,10	[illegible]	−7,46
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,55	[illegible]	+2,18
Alspi 1	301	[illegible]	−21,40
Finextel 1	74,80	[illegible]	−19,65
Via Banque 1	296,50	[illegible]	−19,86
DMC (Dollfus Mi)1	233	[illegible]	−23,20
Ugine S.A 1	318	[illegible]	−15,20

VALEURS LES PLUS ACTIVES

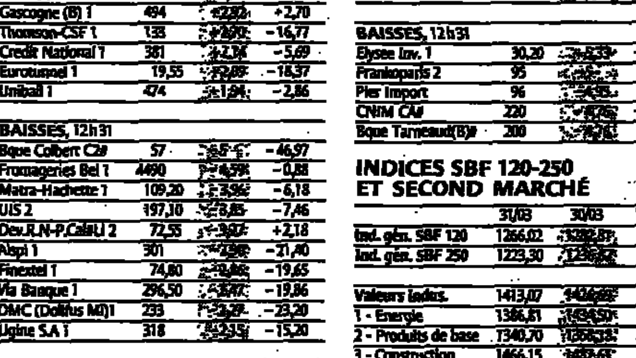
SÉANCE, 12h31	03/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Danone 1	57480	46473290
Alcatel Alsthom 1	84690	36541219
Elf Aquitaine 1	92266	34449185,20
Carrefour 1	13285	32151175
Pinault-Prin.Red.1	28310	31771825
Eurotunnel 1	1588450	30465170
Societe Gale A 1	49630	27315290
LVMH Moet Vuitton1	26610	25022610
Saint-Gobain 1	41270	24377540
B.N.P. 1	97740	23473638

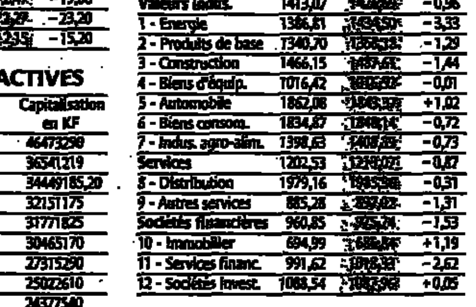
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

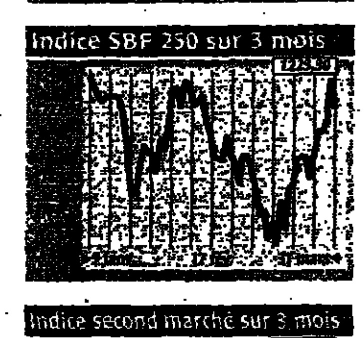
HAUSSES, 12h31	Cours au 03/04	Var. % 31/03	Var. % 31/12
Altran Techn.Nouv.	487,40	[illegible]	—
Idianova	63	[illegible]	−10
ICBT Groupe # 2	178,50	[illegible]	+0,28
C.E.E 2#	459	[illegible]	+4,79
Manitou 2#	455	[illegible]	+48,20
BAISSES, 12h31			
Elysee Inv. 1	30,20	[illegible]	−13,71
Frankoparis 2	95	[illegible]	+3,26
Pier Import	96	[illegible]	+1,05
CNIM CA#	220	[illegible]	−15,70
Bque Tarneaud(B)#	200	[illegible]	−2,91

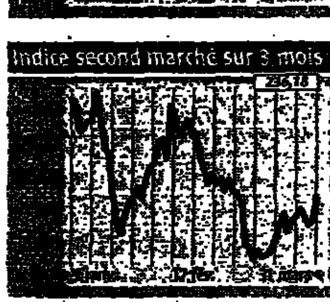
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	31/03	30/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1266,02	[illegible]	−1,31
Ind. gén. SBF 250	1223,30	[illegible]	−1,10
Valeurs indus.	1413,07	[illegible]	−0,96
1 - Energie	1386,81	[illegible]	−3,33
2 - Produits de base	1340,70	[illegible]	−1,29
3 - Construction	1466,15	[illegible]	−1,44
4 - Biens d'équip.	1016,42	[illegible]	−0,01
5 - Automobile	1862,08	[illegible]	+1,02
6 - Biens consom.	1834,87	[illegible]	−0,72
7 - Indus. agro-alim.	1398,63	[illegible]	−0,73
Services	1202,53	[illegible]	−0,87
8 - Distribution	1979,16	[illegible]	−0,31
9 - Autres services	885,28	[illegible]	−1,31
Sociétés financières	960,85	[illegible]	−1,53
10 - Immobilier	694,99	[illegible]	+1,19
11 - Services financ.	991,62	[illegible]	−2,62
12 - Sociétés invest.	1088,54	[illegible]	+0,05
Ind. Second Marché	236,18	[illegible]	+0,45









Tokyo chute sur le yen

LA NOUVELLE ENVOLÉE du yen face au dollar a fait plonger la Bourse de Tokyo de 4,70 % lundi 3 avril, dans un marché resté peu étoffé et déserté par la majorité des acheteurs. L'indice Nikkeï des 225 valeurs vedette a ainsi perdu 758,66 points à 15 381,29 points, touchant son plus bas niveau en clôture depuis près de trois ans (depuis les 15 267,76 points atteints le 20 août 1992).

Les valeurs ont toutefois terminé la séance au-dessus de leur plus bas niveau du jour qui a été atteint en début d'après-midi (15 271,79 points). L'indice Nikkei 225 avait ouvert en baisse de 1,5 %, tombant en dessous de 16 000 points dès le premier quart d'heure de la séance.

Le contrat juin sur indice a cédé quant à lui 690 points à 15 430 points, dans un volume de 39 634 contrats.

Selon un analyste, le marché se focalise complètement sur les changes après le nouveau record de 86,30 yens pour un dollar établi vendredi soir à New York. Certains opérateurs ont toutefois une lueur d'espoir après la première intervention de la Réserve fédérale américaine depuis plus de trois ans.

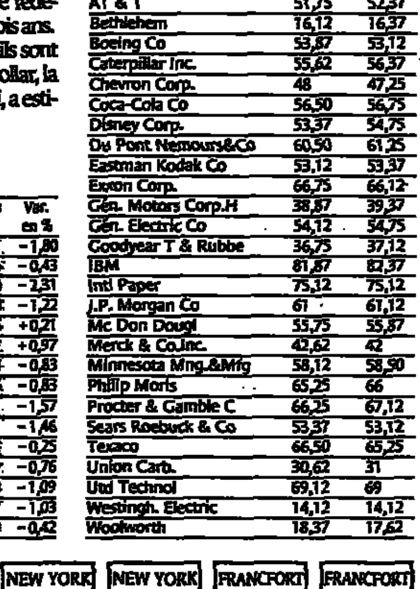
Si les Etats-Unis montrent qu'ils sont décidés à ne plus laisser filer le dollar, la cote pourrait se reprendre mardi, a estimé un boursier.

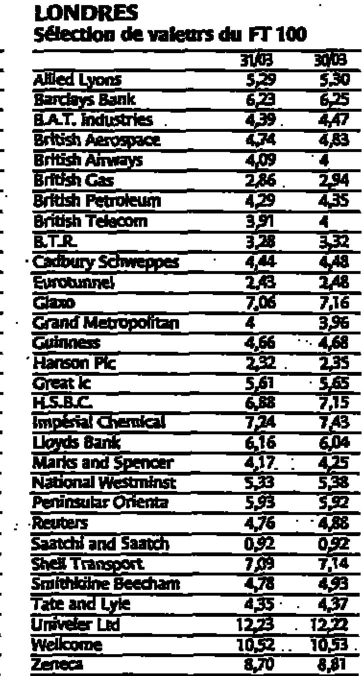
INDICES MONDIAUX

	Cours au 31/03	Cours au 30/03	Var. en %
Paris CAC 40	1859,48	[illegible]	−1,80
New-York/DJ indus.	4154,58	4172,56	−0,43
Tokyo/Nikkei	16140	16522,98	−2,31
Londres/FT100	3137,90	[illegible]	−1,22
Francfort/Dax 30	1922,59	1918,46	+0,21
Frankfort/Commer.	715,81	708,87	+0,97
Bruxelles/Bel 20	1466,47	1478,68	−0,83
Bruxelles/Général	1300,44	1311,26	−0,83
Milan/MIB 30	13856	14075	−1,57
Amsterdam/Gé. Cbs	267,10	[illegible]	−1,46
Madrid/Ibex 35	268,85	269,53	−0,25
Stockholm/Affarsal	1133,03	1141,59	−0,76
Londres FT30	2407,90	2434,20	−1,09
Hong Kong/Hang S.	8587,72	8676,17	−1,03
Singapour/Strait t	2093,12	2101,89	−0,42

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

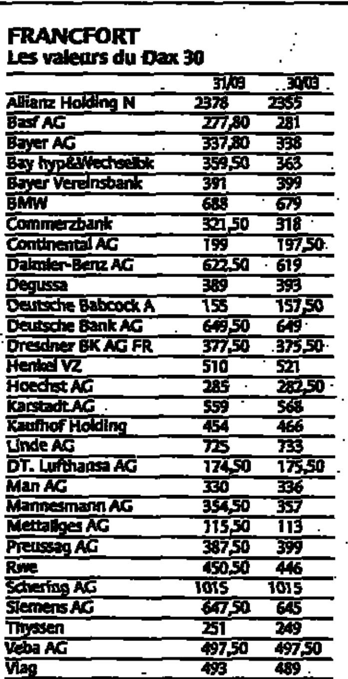
	31/03	30/03
Alcoa	41,37	42,75
American Express	34,87	35,12
Allied Signal	39,25	38,87
AT & T	51,75	52,37
Bethlehem	16,12	16,37
Boeing Co	53,87	53,12
Caterpillar Inc.	55,62	56,37
Chevron Corp.	48	47,25
Coca-Cola Co	56,50	56,75
Disney Corp.	53,37	54,75
Du Pont Nemours&Co	60,50	61,25
Eastman Kodak Co	53,12	53,37
Exxon Corp.	66,75	66,12
Gén. Motors Corp.H	38,87	39,37
Gén. Electric Co	54,12	54,75
Goodyear T & Rubbe	36,75	37,12
IBM	81,87	82,37
Intl Paper	75,12	75,12
J.P. Morgan Co	61	61,12
Mc Don Dougl	55,75	55,87
Merck & Co.Inc.	42,62	42
Minnesota Mng.&Mfg	58,12	58,50
Philip Moris	65,25	66
Procter & Gamble C	66,25	67,12
Sears Roebuck & Co	53,37	53,12
Texaco	66,50	65,25
Union Carb.	30,62	31
Utd Technol	69,12	69
Westingh. Electric	14,12	14,12
Woolworth	18,37	17,62





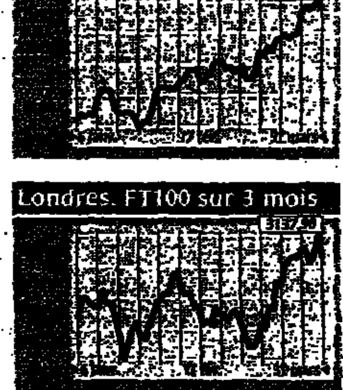
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

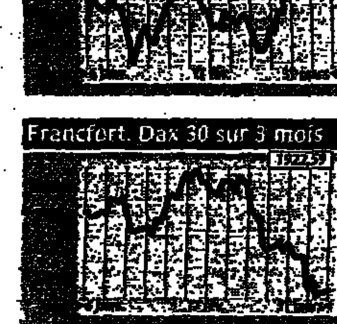
	31/03	30/03
Allied Lyons	5,29	5,30
Barclays Bank	6,23	6,25
B.A.T. Industries	4,39	4,47
British Aerospace	4,74	4,83
British Airways	4,09	4
British Gas	2,86	2,94
British Petroleum	4,29	4,35
British Telecom	3,91	4
B.T.R.	3,28	3,32
Cadbury Schweppes	4,44	4,48
Eurotunnel	2,43	2,48
Glaxo	7,06	7,16
Grand Metropolitan	4	3,96
Guinness	4,66	4,68
Hanson Plc	2,32	2,35
Great Ic	5,61	5,65
H.S.B.C.	6,88	7,15
Imperial Chemical	7,24	7,43
Lloyds Bank	6,16	6,04
Marks and Spencer	4,17	4,25
National Westminst	5,33	5,38
Peninsular Orienta	5,93	5,92
Reuters	4,76	4,88
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,09	7,14
Smithkline Beecham	4,78	4,93
Tate and Lyle	4,35	4,37
Univeler Ltd	12,23	12,22
Wellcome	10,52	10,53
Zeneca	8,70	8,81



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	31/03	30/03
Allianz Holding N	2378	2355
Basf AG	277,80	281
Bayer AG	337,80	338
Bay hyp&Wechselbk	359,50	363
Bayer Vereinsbank	391	399
BMW	688	679
Commerzbank	321,50	318
Continental AG	199	197,50
Daimler-Benz AG	622,50	619
Degussa	389	393
Deutsche Babcock A	155	157,50
Deutsche Bank AG	649,50	649
Dresdner BK AG FR	377,50	375,50
Henkel VZ	510	521
Hoechst AG	285	282,50
Karstadt AG	559	568
Kaufhof Holding	454	466
Linde AG	725	733
DT. Lufthansa AG	174,50	175,50
Man AG	330	336
Mannesmann AG	354,50	357
Mettallges AG	115,50	113
Preussag AG	387,50	399
Rwe	450,50	446
Schering AG	1015	1015
Siemens AG	647,50	645
Thyssen	251	249
Veba AG	497,50	497,50
Viag	493	489
Wellag AG	990	990



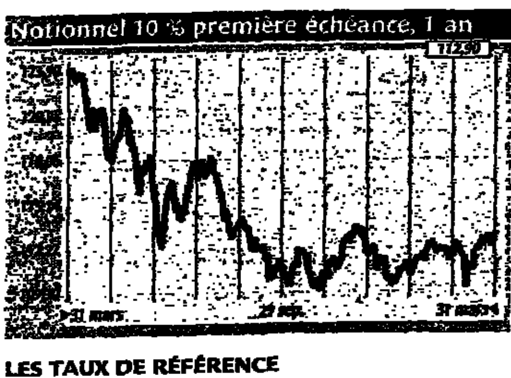


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les emprunts d'Etat français – a ouvert lundi matin 3 avril en très légère hausse, l'échéance juin gagnant 6 centièmes à 112,50. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 7,89 %, soit un écart de 72 points de base (0,72 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemands de même durée. Le contrat Pibor 3 mois du Matif progressait très légèrement, l'échéance juin gagnant 4 centièmes à 92,77, les taux d'intérêt à trois mois s'établissant pour leur part à 7,85 %. Le taux de l'argent au jour le jour était en légère baisse à 7,62 %. La Banque de France a fait savoir lundi matin qu'elle laissait inchangé à 8 % le taux de ses prises en pension à 24 heures. Les opérateurs n'attendaient pas non plus de baisse du taux des appels d'offres de la Banque de France à l'occasion de son opération de prises en pension hebdomadaires.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,81	7,92	8,38	1,70
Allemagne	4,50	7,15	7,67	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,31	5,75	0,20
Etats-Unis	6,13	7,15	7,41	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 31/03	Taux au 30/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,58	7,74	100,76
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,62	7,79	101,57
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,83	7,92	102,52
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,93	8,01	102,92
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,24	8,29	103,98
Obligations françaises	8,11	8,20	102,07
Fonds d'Etat à TME	−0,55	−0,52	99,47
Fonds d'Etat à TRE	−0,35	−0,35	99,07
Obligat. franç. à TME	−0,39	−0,49	99,49
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,16	100,33

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 31/03	Vente 31/03	Achat 30/03	Vente 30/03
Jour le jour	7,87	—	—	—
1 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
3 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
6 mois	7,75	8	7,50	7,75
1 an	7,37	7,62	7,25	7,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,96	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,96	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,68	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,54	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,47	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	6,71	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,81	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	7,02	—	—	—

MATIF

Échéances 31/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	164241	112,90	112,96	112,30	112,44
Sept. 95	1034	112,34	112,34	111,92	111,86
Déc. 95	602	112,14	112,14	112,10	111,76
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	51257	93,14	93,14	92,58	92,73
Sept. 95	13620	93,49	93,49	93,16	93,24
Déc. 95	7253	93,50	93,50	93,20	93,26
Mars 96	1494	93,23	93,23	93,08	93,10
ECU LONG TERME					
Juin 95	3422	82,70	82,70	82,12	82,20
Sept. 95	—	—	—	—	82,26

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 31/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	31334	1880	1883	1862	—
Avril 95	23022	1894	1894	1858	1863
Mai 95	175	1890,50	1890,50	1877,50	1860,50
Juin 95	3757	[illegible]	1873	1844	1844

LES MONNAIES

US/F ↘ 4,8490 | US/DM ↗ 1,5125 | US/Y ↗ 97,4500 | DM/F ↗ 3,5074 | £/F ↘ 7,8285

Le dollar toujours faible

LE DOLLAR S'ÉCHANGEAIT lundi matin 3 avril à 1,3798 mark, 86,90 yens et 4,8250 francs lors des premières transactions entre banques sur les places européennes, dans un marché toujours très nerveux. Le gouvernement japonais avait tenu durant la nuit une réunion de crise consacrée à la hausse du yen, sans toutefois annoncer de mesure concrète pour freiner celle-ci. A Tokyo, la Banque du Japon et la Réserve fédérale américaine étaient également intervenues à plusieurs reprises pour tenter d'enrayer la hausse du yen en achetant du dollar. La venue de la Fed sur le marché des changes asiatique, la première depuis février 1992, pourrait marquer un changement d'attitude de la part des autorités monétaires américaines et constituer le début d'une concertation internationale entre grands pays industrialisés. Le franc était pour sa part stable face à la monnaie allemande, s'échangeant à 3,50 pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/03	% 30/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	350,7400	+0,70	341	365
Ecu	6,4030	+0,34	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8490	−1,41	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	17,0575	+0,72	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	313,3700	+0,74	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8350	−1,20	2,6000	3,1700
Danemark (100 krd)	88,3800	+0,33	83	93
Irlande (1 iep)	7,8440	−0,61	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8285	−0,70	7,5000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1455	+0,35	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	65,4600	−1,01	61	71
Suisse (100 F)	425,0900	+1,08	416	440
Norvège (100 k)	78,2800	−0,05	75	84
Autriche (100 sch)	49,8410	+0,71	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,8135	−0,57	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3200	−0,19	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4579	−1,80	3,2000	3,8000
Japon (100 yens)	5,5640	+1,58	5,3000	5,6500
Finlande (mark)	111,7300	+0,54	107	118

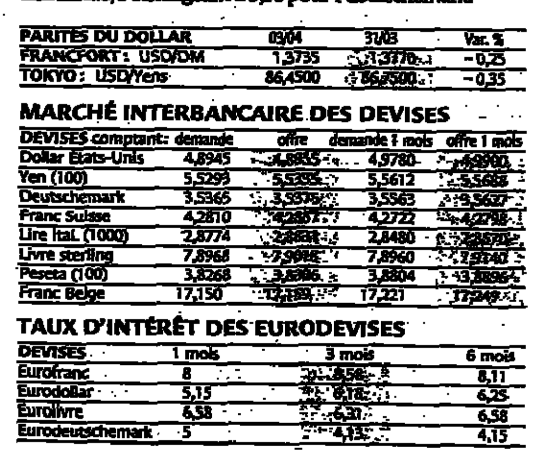
PARITÉS DU DOLLAR	03/04	31/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3735	1,3770	−0,25
TOKYO : USD/Yens	86,4500	86,7500	−0,35

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8945	4,8955	4,9780	[illegible]
Yen (100)	5,5299	5,5355	5,5612	5,5688
Deutschemark	3,5365	3,5376	3,5563	3,5627
Franc Suisse	4,2810	4,2867	4,2722	4,2798
Lire ital. (1000)	2,8774	2,8838	2,8480	[illegible]
Livre sterling	7,8968	7,9098	7,8960	7,9140
Peseta (100)	3,8268	3,8306	3,8804	3,8896
Franc Belge	17,150	17,189	17,221	17,249

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,56	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15



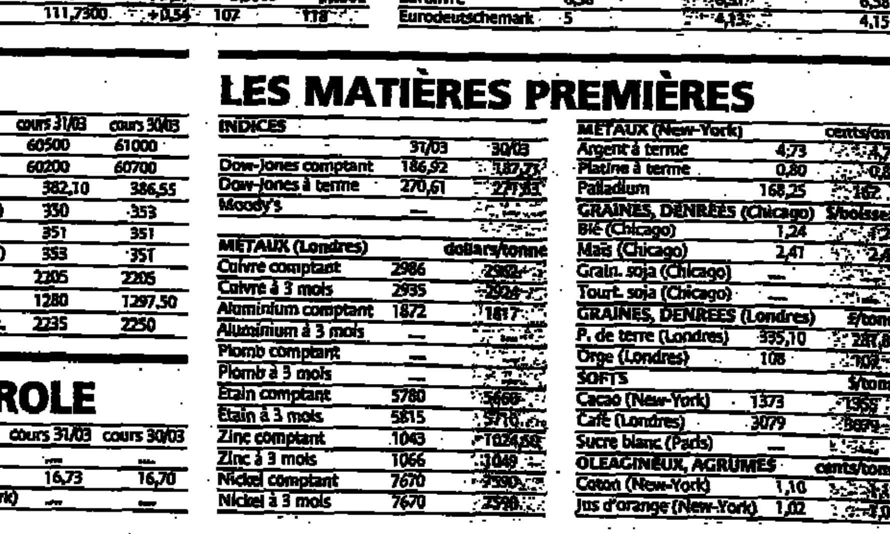
L'OR

	cours 31/03	cours 30/03
Or fin (k. barre)	60500	61000
Or fin (en lingot)	60200	60700
Once d'Or Londres	382,10	386,55
Pièce française(20f)	350	353
Pièce suisse (20f)	351	351
Pièce Union lat(20f)	353	351
Pièce 20 dollars us	2205	2205
Pièce 10 dollars us	1280	1297,50
Pièce 50 pesos mex.	2235	2250

LE PÉTROLE

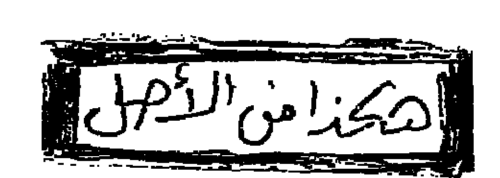
En dollars	cours 31/03	cours 30/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,73	16,70
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	31/03	30/03
Dow-Jones comptant	186,92	187,73
Dow-Jones à terme	270,61	271,83
Moody's	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2986	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2935	2924
Aluminium comptant	1872	1817
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	5780	5660
Etain à 3 mois	5815	5710
Zinc comptant	1043	1024,50
Zinc à 3 mois	1066	1049
Nickel comptant	7670	7590
Nickel à 3 mois	7670	7590

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	108
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1373	1355
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 3 AVRIL

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 12h31

CAC 40 ↘ PARIS
-0,35 %
CAC 40 : 1852,98

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7190	7200	+ 0,28	[illegible]
B.N.P. (T.P)	970	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1848	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1990	1990	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1175	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1060	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Accor 1	574	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide 1	790	785	- 0,63	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	434,40	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Alcatel Cable 1	348	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Alspi 1	310	301	- 2,90	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	162	159,90	- 1,30	[illegible]
Axa 1	245,20	243	- 0,90	[illegible]
Bail Invest. 1	809	805	- 0,49	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	538	529	- 1,67	[illegible]
Bque Colbert C2#	60	57	- 5	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	528	[illegible]	—	[illegible]
Berger (M) 2	1370	[illegible]	—	[illegible]
BIC 1	777	780	+ 0,39	[illegible]
BIS 1	358,10	364	+ 1,65	[illegible]
B.N.P. 1	244,50	241	- 1,43	[illegible]
Bollore Techno.1	492	486	- 1,22	+ 9,88
Bongrain 1	2890	2852	- 1,31	+ 1,13
Bouygues 1	534	531	- 0,56	+ 3,91
Canal + 1	586	587	+ 0,17	[illegible]
Cap Gemini Sogeti1	174	171,50	- 1,44	+ 0,88
Carnaudmetalbox 1	179,90	179	- 0,50	[illegible]
Carrefour 1	2423	2435	+ 0,50	[illegible]
Casino Guichard 1	150,90	150,50	- 0,27	[illegible]
Casino Guich.ADP 1	117,80	116,10	- 1,44	[illegible]
Castorama Dl (Li)1	787	786	- 0,13	[illegible]
C.C.F. 1	224	222	- 0,89	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54	52,90	- 2,04	[illegible]
Cegid (Ly) 1	435	443	+ 1,84	[illegible]
CEP Communication1	483	490	+ 1,45	[illegible]
Cerus Europ.Reun 1	82	81,90	- 0,12	[illegible]
Cetelem 1	1043	1040	- 0,29	[illegible]
CGIP 1	1083	1090	+ 0,65	[illegible]
Chargeurs 1 ●	918	921	+ 0,33	[illegible]
Christian Dior 1	443,90	441,80	- 0,47	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B1	221,50	222,10	+ 0,27	[illegible]
Clarins 1	411	411	—	[illegible]
Club Mediterranee1	455	453	- 0,44	[illegible]
Coflexip	265	267	+ 0,75	[illegible]
Colas 1	816	820	+ 0,49	[illegible]
Comptoir Entrep. 1	219	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder. 1	1490	1483	- 0,47	[illegible]
CPR 1	333	334	+ 0,30	[illegible]
Cred.Fon.France 1	541	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Credit Local Fce 1	403	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	229,90	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Credit National 1	373	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	311	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Damart 1	4750	4710	- 0,84	[illegible]
Danone 1	817	805	- 1,47	[illegible]
Dassault-Aviation1	395	394,50	- 0,13	[illegible]
Dassault Electro 1	308	307,90	- 0,03	[illegible]
De Dietrich 1	2720	2700	- 0,74	[illegible]
Degremont 1	358	352	- 1,68	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	75	[illegible]	- 3,27	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	238,40	233	- 2,27	[illegible]
Docks France 1	741	741	—	[illegible]
Dynaction 1	140	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Eaux (Cie Des) 1	488,40	[illegible]	- 0,47	[illegible]
E.B.F 1	940	940	—	[illegible]
Ecco 1	636	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Eiffage 1	859	860	+ 0,12	[illegible]
Elf Aquitaine 1	376,20	374	- 0,58	[illegible]
Eridania Beghin 1	779	775	- 0,51	[illegible]
Essilor Intl 1	829	820	- 1,09	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	580	577	- 0,52	[illegible]
Esso 1	586	585	- 0,17	[illegible]
Eurafrance 1	1420	1425	+ 0,35	[illegible]
Euro Disney 1	12,90	[illegible]	—	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	557	550	- 1,26	[illegible]
Europe 1-1	1328	1340	+ 0,90	[illegible]
Eurotunnel 1	19,15	19,55	+ 2,09	[illegible]
Filipacchi Medias1	690	690	—	[illegible]
Finextel 1	77	74,80	- 2,86	[illegible]
Fives-Lille 1	415	415	—	[illegible]
Fromageries Bel 1	4706	4490	- 4,59	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2292	2300	+ 0,35	[illegible]
GAN 1	148	145,50	- 1,69	[illegible]
Gascogne (B) 1	480	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1765	1760	- 0,28	[illegible]
Geophysique 1	279	[illegible]	+ 3,94	[illegible]
G.F.C. 1	362	362	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	462	455	- 1,52	[illegible]
Groupe De La Cite1	819	810	- 1,10	[illegible]
GTM-Entrepose 1	352	354	+ 0,57	[illegible]
Guilbert 1	456	453	- 0,66	[illegible]
Guyenne Gascogne 1	1350	1345	- 0,37	[illegible]
Havas 1	362,50	364,50	+ 0,55	[illegible]
I.D.I.A 1	127,50	134	+ 5,10	[illegible]
Imetal 1	468	470	+ 0,43	[illegible]
Immeubl.France 2	332,40	332	- 0,12	[illegible]
Immob.Phenix 1	50,05	50,05	—	[illegible]
Ingenico 1	75,50	76	+ 0,66	[illegible]
Interbail 1	337	337	—	[illegible]
Intertechnique 1	531	531	—	[illegible]
Jean Lefebvre 1	314	317	+ 0,96	[illegible]
Klepierre 1	570	570	—	[illegible]
Labinal 1	760	792	+ 4,21	[illegible]
Lafarge Coppee 1	364,20	362	- 0,60	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	112,30	113,70	+ 1,25	[illegible]
Lapeyre 1	310	314,50	+ 1,45	[illegible]
Lebon 2	245	245	—	[illegible]
Legrand 1	7000	6940	- 0,86	[illegible]
Legrand ADP 1	4490	4450	- 0,89	[illegible]
Legris indust. 1	363	363	—	[illegible]
Locindus 1	806	820	+ 1,74	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	943	942	- 0,11	[illegible]
Lyonnaise Eaux 1	445,20	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Marine Wendel 1	360	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Matra-Hachette 1	113,70	[illegible]	- 3,96	[illegible]
Metaleurop 1	58,50	[illegible]	- 1,71	[illegible]
Metrologie Inter.1	25,60	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Michelin 1	206,90	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Moulinex 1	117,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Navigation Mixte 1	983	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Nord-Est 1	138	[illegible]	- 0,72	[illegible]
Nordon (Ny) 2	322,10	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
NRJ # 1	390	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Olipar 1	5,70	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Oreal 1	1276	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Paribas 1	287	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Pechiney CIP 1	322	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney Intl 1	116,60	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Pernod-Ricard 1	349	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Peugeot 1	676	[illegible]	- 0,15	[illegible]
Pinault-Prin.Red.1	1127	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly) 1	491	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Pollet 1	424	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Primagaz 1	910	[illegible]	—	[illegible]
Promodes 1	1104	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Publicis 1	388	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Radiotechnique 1	495	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Remy Cointreau 1	155	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Renault 1	167,90	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Rexel 1	743	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Rhone Poulenc A 1	112,80	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Rochette (La) 1	52,35	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Roussel Uclaf 1	715	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)1	3540	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Sade (Ny) 1	170	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Sagem 1	2717	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Saint-Gobain 1	598	[illegible]	- 1	[illegible]
Saint-Louis 1	1507	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Salomon (Ly) 1	1930	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Salvepar (Ny) 2	418,80	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Sanofi 1	277,20	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Sat 2	1984	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Saupiquet (Ns) 1	1200	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Schneider 1	355,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
SCOR S.A 1	113	[illegible]	- 0,09	[illegible]
S.E.B. 1	512	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Sefimeg 1	287	[illegible]	—	[illegible]
SEITA 1	133,10	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Selectibanque 1	140	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
SFIM 2	914	[illegible]	—	[illegible]
SGE 1	160	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Sidel 1	1350	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Simco 1	427,90	[illegible]	- 1,38	[illegible]
S.I.T.A 1	605	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Skis Rossignol 1	1360	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Sligos 1	377	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Societe Gale A 1	558	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Sodexho 1	884	870	- 1,58	[illegible]
Sommer-Allibert 1	1830	1825	- 0,27	[illegible]
Sophia 1	421	422	+ 0,24	[illegible]
Sovac 1	332,50	327	- 1,65	[illegible]
Spie Batignolles 1	232	231,50	- 0,22	[illegible]
Spir Communic. 1	440	440	—	[illegible]
Strafor Facom 1	622	625	+ 0,48	[illegible]
Suez 1	232,90	233,70	+ 0,34	[illegible]
Synthelabo 1	245,50	244,70	- 0,33	[illegible]
Technip S.A. 1	270,50	272	+ 0,55	[illegible]
Thomson-CSF 1	129,50	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
Total 1	286,80	[illegible]	- 0,63	[illegible]
UAP 1	120,80	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
UFB Locabail 1	342	[illegible]	—	[illegible]
UGC DA (M) 1	150	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Ugine S.A 1	325	[illegible]	- 2,15	[illegible]
UIC 1	91,50	[illegible]	—	[illegible]
UIF 1	423	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
UIS 2	205	[illegible]	- 3,85	[illegible]
Unibail 1	465	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Union Assur.Fdal 1	500	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Valeo 1	299,50	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Vallourec 1	205	[illegible]	+ 4,88	[illegible]
Via Banque 1	304	[illegible]	- 2,47	[illegible]
Worms & Cie 1	243	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Z Gr.Zannier #Ly 1	124,50	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Zodiac 1	550	[illegible]	+ 3,45	[illegible]
Elf Gabon 1	960	[illegible]	- 1,04	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Holding 1	178	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
American Express 1	169	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Anglo American 1	264,90	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Amgold 1	415	[illegible]	+ 7,23	[illegible]
Arjo Wiggins App.1	20,10	[illegible]	+ 3,23	[illegible]
A.T.T. 1 ■	251,70	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Banco Santander 1	168	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold 1	123	[illegible]	- 1,79	[illegible]
B.A.S.F. 1	986	[illegible]	- 1,62	[illegible]
Bayer 1	1207	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Blenheim Group 1	15,70	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Buffelsfontein 1	37,15	[illegible]	+ 2,29	[illegible]
Chase Manhattan 1	176	[illegible]	- 1,70	[illegible]
Cordiant PLC 1	7,20	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz 1	2154	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
De Beers 1	123	[illegible]	- 0,81	[illegible]
Deutsche Bank 1	2273	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Dresdner Bank 1	1349	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Driefontein 1	68	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Du Pont Nemours 1	295	[illegible]	- 1,36	[illegible]
Eastman Kodak 1	260	[illegible]	- 1,85	[illegible]
East Rand 1	5,95	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Echo Bay Mines 1	52	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Electrolux 1	217	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson 1	295,10	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Exxon Corp. 1	324,60	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Ford Motor 1	135	[illegible]	- 4,59	[illegible]
Freegold 1	63,20	[illegible]	+ 2,85	[illegible]
Gencor Limited 1	16,80	[illegible]	- 1,19	[illegible]
General Electric 1	261	[illegible]	- 0,38	[illegible]
General Motors 1	210	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Generale Belgique1	319	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan 1	31,50	[illegible]	- 2,38	[illegible]
Guinness Plc 1	36,10	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Hanson Plc 1	18,70	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Harmony Gold 1	44,30	[illegible]	+ 2,03	[illegible]
Hewlett-Packard 1	577	[illegible]	—	[illegible]
Hitachi 1 ■	48,45	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Hoechst 1	1000	[illegible]	+ 1	[illegible]
I.B.M 1	395	[illegible]	- 0,71	[illegible]
I.C.I. 1	58,50	[illegible]	—	[illegible]
I.T.T. 1	497	[illegible]	- 1,17	[illegible]
Ito Yokado 1	232	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Matsushita 1 ■	76,60	[illegible]	- 2,15	[illegible]
Mc Donald's 1	165	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Merck and Co 1	200	[illegible]	+ 2,60	[illegible]
Minnesota Mining 1	284,30	[illegible]	—	[illegible]
Mitsubishi Corp. 1 ■	37,80	[illegible]	- 4,84	[illegible]
Mobil Corporat. 1	431	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. 1	297,70	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Nestle SA Nom.1	4719	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Nippon MeatPacker1 ■	59,35	[illegible]	+ 8,85	[illegible]
Norsk Hydro 1	176,10	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Petrofina 1	1399	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Philip Morris 1	310	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Philips N.V 1	165	[illegible]	- 1,45	[illegible]
Placer Dome Inc 1	119,60	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Procter Gamble 1	326,30	[illegible]	- 2,94	[illegible]
Quilmes 1	220	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein 1	33,45	[illegible]	+ 5,83	[illegible]
Rhone Poul.Rorer 1	207	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Royal Dutch 1	580	[illegible]	- 1,03	[illegible]
R T Z 1	64,30	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Sega Enterprises 1 ■	241,90	[illegible]	- 4,51	[illegible]
Saint-Helena 1	47,60	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Schlumberger 1	282	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
SGS Thomson Micro.	145	[illegible]	—	[illegible]
Shell Transport 1	56,60	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Siemens 1	2255	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Sony Corporation 1 ■	234,90	[illegible]	- 2,60	[illegible]
Sumitomo Bank 1 ■	102,80	[illegible]	- 9,53	[illegible]
T.D.K 1 ■	221,90	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica 1	60	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Toshiba 1 ■	32,40	[illegible]	- 2,16	[illegible]
Unilever 1	631	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Unit.Technologie 1	330	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Vaal Reefs 1	364	[illegible]	+ 2,99	[illegible]
Volkswagen A.G 1	1252	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Volvo (act.B) 1	85	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Western Deep 1	164	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Yamanouchi 1 ■	104,40	[illegible]	- 1,15	[illegible]
Zambia Copper 1	3,10	[illegible]	- 0,32	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h31
LUNDI 3 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,20	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	101,74	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,97	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	104	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	109,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	103	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,80	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,11	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,11	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	104,57	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,92	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	106,35	[illegible]
CRH 8,6%92/93/94CB	102,30	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,33	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,35	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	103,76	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	102,80	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,45	[illegible]
Finansder 9%91CB#	106,75	[illegible]
Finansd.8,6%92 #CB	103,05	[illegible]
Flora9,75% 90 CA#	107,34	[illegible]
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,08	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	102	[illegible]
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,48	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,16	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,10	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	99,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,85	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,15	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	102,25	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	104,08	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	—	[illegible]
OAT 10% 5/2000 CA#	109,90	[illegible]
OAT 01 TME CA	99	[illegible]
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,10	[illegible]
OAT 8,50% 2019 CA#	102,31	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	102,05	[illegible]
PTT 11,2%85-95 CB#	102,25	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	102,50	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	826	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	393,10	390
Bains C.Monaco 2	720	720
B.N.P.Intercont.2	219	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) 2 ◆	11	12,05 d
Cambodge	800	[illegible]
Carbone Lorraine 2	690	689
CBC 1	218,50	212,50
Centenaire Blanzy	255	256
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	300	299
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	2817
Cpt Lyon Alem.2	373	360
Concorde-Ass Risq2 ◆	725	725
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind. ◆	24,20	24,20
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2798
Ecia 1	630	650
Ent.Mag. Paris ◆	3950	3950
Eridania Beghin Cl	768	770
Fidei(exImmofice)2	123	122,80
Finalens	315	[illegible]
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie) ◆	526	526
Fonciere Euris	183,50	183
Foncina #	459	464
France I.A.R.D. ◆	546	546
France S.A 1	700	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	270	280
Genefim	160	154
Gevelot ◆	1085	1085
G.T.I (Transport)2	401	400
Immobail 2	276	278
Immobanque 2 ◆	804	[illegible]
Im.Marseillaise 2 ◆	5300	5300
Invest.(Ste Cie.)	1400	1400
Lille Bonnieres	1720	[illegible]
Locafinanciere ◆	420,10	420,10
Louvre 1	196	[illegible]
Lucia	80,75	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	[illegible]
Monoprix	168,80	[illegible]
Metal Deploye ◆	455	[illegible]
Mors 2 #	14,50	14,50
Navigation (Nle)	81,90	82
Origny-Desvroise ◆	1385	1385
Paluel-Marmont ◆	336,20	336,20
Pap.Clairefont(Ny)	840	840
Parfinance 2	172	[illegible]
Paris Orleans ◆	233,30	238,30
Piper Heidsieck ◆	990	990
Porcher	210	218
Promodes (CI)	829	819
PSB Industries 2Ly	404,90	[illegible]
Rochefortaise Com. ◆	181	181
Rosario 2	209	208
Rougier #	733	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan ◆	285	285
Saga	265	260
Salins du Midi 2	399	[illegible]
Savoisienne M. ◆	156	156
Silic 2	679	679
S.I.P.H.	204	[illegible]
Sofal ◆	300	300
Soffo ◆	301	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	73,36	[illegible]
Sofragi ◆	3711	[illegible]
Soudure Autogene ◆	922	[illegible]
Sovabail	408	[illegible]
Taittinger 1	2424	[illegible]
Tour Eiffel ◆	291	[illegible]
Elyo 2	259	[illegible]
Vicat 2	526	[illegible]
Virax ◆	125	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1332	1332
Commerzbank AG	1110	1110
Fiat Ord	19,95	19,95
Gevaert	245,20	245,20
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	111,20	111
Kubota Corp. ■	32,65	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical ■	45,85	46
Ottomane(cie Fin.)	174	174
Robeco	320,50	315
Rodamco N.V.	136	138
Rolinco	321	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h31
LUNDI 3 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	51	51
AFE 2 #	450	[illegible]
Algie 2	270	270
Alain Manoukian(Ly)2#	98,50	98,50
Albert S.A (Ns) ◆	126,80	126,80
Altran Techno 1 #	520	520
Arnault Associes	509	510
Axime (ex.Segin)	285	290
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	614	614
Bque Sofirec (M)	476,50	484
Bque Tarneaud(B)#	210	200
Bque Vernes	638	640
Beneteau #	367,50	376,70
B I M P ◆	76,50	76,50
Boiron (Ly) 1 #	453	455
Boisset (Ly)#	280	279,90
Brioche Pasq.(Ns)1	546	[illegible]
But S.A. 1	940	[illegible]
Cardif SA 1	590	[illegible]
CDA-Cie des Alpes2	140	[illegible]
C.E.E 2#	438	[illegible]
CEGEP #	166	165,90
Cermex 2 # (Ly)	303,90	[illegible]
CFPI	267	[illegible]
Change Bourse (M) ◆	200	[illegible]
Christ.Dalloz 2 #	759	[illegible]
Cipe France Ly 2 #	669	[illegible]
CNIM CA#	231	[illegible]
Codetour	289	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	156	156
Conflandey S.A.	320	[illegible]
C.A. de la Brie 2	359	[illegible]
C.A.Gironde (B)	435	[illegible]
C.A.Haute Normand.	400	400
C.A.Ille & Vilaine	326	326
C.A.Indre et Loire	304,40	304,40
C.A. Paris IDF 1	699	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly	375	377
C.A.Loire Atl.(Ns)	365	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire	815	[illegible]
C.A. du Loiret CCI	459	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	345	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	438	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	233,20	233,20
C.A.Pas de Calais	415	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	239,60	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	340	[illegible]
CFJPE(exGAN part#2	99,50	100,20
Chaine et Trame #	262	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	220	220
Credit de l'Est ◆	426	426
Creeks	110	[illegible]
Dapta-Mallinjoud 2	130	[illegible]
Darnal Expansion#2	47,70	47
Dauphin OTA ◆	240	240
Delta Prot.# C2 Ly	310	[illegible]
Desquenne Giral	124,80	125,10
Devanlay 2 ◆	820	[illegible]
Deveaux(Ly)	569	[illegible]
Devernois (Ly)	450	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	72,90	72,90
Ecco Trav. Tempo 1	330	[illegible]
Elysee Inv. 1	31,90	30,20
Emin-Leydier# (Ly)	609	614
Eramet 2	320	320
Europ.Extinc.(Ly)#	281	281
Europ Propulsion 2	325	325
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	470	[illegible]
Faiveley #2	261,70	[illegible]
Finabail 2	129,90	129
Finacor 2	148	[illegible]
Fininfo	435	[illegible]
Fructivie 1	500	486
Gautier France 2#	345	[illegible]
Gel 2000 2	120	[illegible]
GFI Industries #	359	[illegible]
Girodet # (Ly)	67,50	[illegible]
GLM S.A.	386	[illegible]
Grandoptic.Photo #	388,50	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	134	[illegible]
Kindy #	179	[illegible]
Guerbet 2	324,90	[illegible]
Hermes internat.1#	614	[illegible]
Hurel Dubois ◆	394	394
ICBT Groupe # 2	170	[illegible]
I.C.C. 2	180	[illegible]
Idianova	60	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	87,95	[illegible]
Installux (Ly)2	500	[illegible]
Int. Computer #	136	[illegible]
Invest.Paris 1	132,10	[illegible]
IPBM 2	62	[illegible]
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	411,20	[illegible]
M6-Metropole TV 2	317	[illegible]
Manitou 2#	435	[illegible]
Manutan	448	[illegible]
Marie Brizard 2	1200	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	419,50	[illegible]
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly) ◆	118	[illegible]
MGI Coutier 2#	527	[illegible]
Michel Thierry# 2	719	[illegible]
Monneret Jouet #	100	[illegible]
Naf-Naf 1#	123,60	[illegible]
Norbert Dentres.2#	417	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	985	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	650	[illegible]
Onet	882	[illegible]
Paul Predault #	189,90	[illegible]
P.C.W. 2	85	[illegible]
Petit Boy #	102	[illegible]
Pier Import	101	[illegible]
Pochet 2	1175	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	209	[illegible]
Radiall 2#	331,50	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	148	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	1040	[illegible]
Robertet #	1150	[illegible]
Rouleau-Guichard 2 ◆	510	[illegible]
Securidev 2 #	115	[illegible]
Sediver 2 #	210	[illegible]
Seribo 2	435	[illegible]
Siparex (Ly) #	80	[illegible]
Smoby (Ly) 2	560	[illegible]
Sofco (Ly)	135	[illegible]
Sofibus ◆	418	[illegible]
Sogepag 2 #	126	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	599	[illegible]
Sopra 2	298	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	97,80	[illegible]
Sylea 2	474,50	[illegible]
Teisseire-France ◆	215	[illegible]
TF1-1	432	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	460	[illegible]
Trouvay Cauvin 2#	163	[illegible]
Unilog 2	296	[illegible]
Union Fin.France 1	472	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	136,10	[illegible]
Viel et Cie #	149	[illegible]
Vilmorin et Cie#2	365	[illegible]
Virbac	500	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 31 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34782,46	34782,46
Actimonétaire D	31201,94	31201,94
Amplia o	108991,84	108991,84
Amplitude Monde D ◆	664,21	644,86
Antigone Trésorerie	802518	802518
Arbitr. Court Terme	8871,41	8871,41
Asie 2000 ◆	611,60	593,79
Associa Première ◆	35140,56	35140,56
Associc ◆	1086,05	1086,05
Atout Amérique	100,33	97,88
Atout Asie	89,78	87,59
Atout Futur C	527,59	514,72
Atout Futur D	513,05	500,54
Aurecic	1351,55	1312,18
Avenir Alizes	1812,49	1776,95
Axa Valeurs PER	147,20	142,91
Cadence 1 ◆	1032,15	1021,93
Cadence 2 ◆	1022,09	1011,97
Cadence 3 ◆	1010,65	1000,64
Capimonetaire	7572,57	7565
Capioblig ◆	7469,32	7395,37
Capitacic ◆	1540,20	1517,44
Cicamonde ◆	1117,67	1085,12
Coexis	1593,17	1563,46
Comptavalor	2148,50	2145,28
Crédit Mutuel Capital	1493,59	1464,30
Créd.Mut.Ep.Cour.T	795,08	795,08
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	93,07	90,58
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	90,83	88,40
Créd.Mut.Ep.J	21135,40	21135,40
Créd.Mut.Ep.long.T	204,03	198,57
Créd.Mut.Ep.Monde	1034,95	1007,25
Créd.Mut.Ep.Quatre	1065,25	[illegible]
Dieze	1586,02	[illegible]
Ecocic ◆	1118,23	1085,66
Ecupar	125,11	121,47
Ecur. Actions futur ◆	186,28	180,85
Ecur. Distrimonétaire	10224,46	10224,46
Ecur. Expansion ◆	298269,73	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2605,41	2529,52
Ecur. Investissement ◆	159,38	154,74
Ecur. Monepremière ◆	10287,69	10287,69
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash o	863044,95	863044,95
Emergence Poste D ◆	91,80	89,13
Eparcic ◆	4443,86	[illegible]
Eparcourt-Sicav ◆	204,23	203,72
Epargne-Unie	1414,45	1378,95
Eufi Cash capi ◆	9353,32	9353,32
Eurco Solidarité	1175,47	[illegible]
Eurocic Leaders	1181,49	[illegible]
Eurodyn	1343,55	1310,78
Fonsicav ◆	17834,81	[illegible]
France Garantie ◆	267,21	266,68
France Obligations	473,81	[illegible]
Francic ◆	483,95	[illegible]
Francic Pierre	108,18	105,03
Francic-Regions	1381,70	1341,46
Gestilion	18085,98	18085,98
HLM Monétaire	17140,79	17140,79
Indicia ◆	1096,07	[illegible]
Intensys D ◆	108,99	108,72
Interoblig ◆	5442,10	[illegible]
Intersélection Fce ◆	504,66	494,75
Japacic ◆	167,84	162,95
Jeunepargne	337,48	[illegible]
Latitude C ◆	2730,30	[illegible]
Lion 20000	15818,28	15818,28
Lion Association	10803,94	[illegible]
Lion Institution	36851,94	[illegible]
Lionplus	1209,47	[illegible]
Lion Trésor	2232,82	[illegible]
Livret Bourse Inv. ◆	584,75	[illegible]
Livret Portefeuil. ◆	757,42	[illegible]
Méditerranée	204,88	[illegible]
Mensuel CIC	10087,42	[illegible]
Moneden	83937,73	[illegible]
Moné-Dis o	10223,70	10223,70
Mone.J. o	10942,50	10942,50
Monévalor	50422,40	[illegible]
Mutualité dépôts	16710,44	[illegible]
Natio Court Terme	12890	[illegible]
Natio Court Terme2	350754	[illegible]
Natio Epargne	21763,51	[illegible]
Natio Ep. Capital	13455,52	[illegible]
Natio Ep. Croissance	1868,43	[illegible]
Natio Ep. Obligations	196,02	[illegible]
Natio Epargne Retraite	128,18	[illegible]
Natio Epargne Trésor	9490,12	[illegible]
Natio Epargne Valeur	457,54	[illegible]
Natio France Index	1009,95	[illegible]
Natio Immobilier	1140,76	[illegible]
Natio Inter	1658,29	[illegible]
Natio Monétaire	5067,60	[illegible]
Natio Opportunités	138,53	[illegible]
Natio Patrimoine	1338,66	[illegible]
Natio Perspectives	1132,54	[illegible]
Natio Placements	72139,61	[illegible]
Natio Revenus	1023,01	[illegible]
Natio Sécurité	11567,19	11567,19
Natio Valeurs	893,19	[illegible]
Nord Sud Develop. ◆	1855,02	[illegible]
Oblicic-Mondial ◆	2974,31	[illegible]
Oblicic-Régions ◆	1081,90	[illegible]
Oblifutur	3393,62	[illegible]
Oblig. ttes caté.	207,31	[illegible]
Oblilion	1626,43	[illegible]
Oblisécurité Sicav	15887,58	[illegible]
Oblitys D ◆	523,71	[illegible]
Oraction	1379,13	[illegible]
Pervalor ◆	573,95	[illegible]
Plénitude D ◆	145,36	[illegible]
Poste Croissance C ◆	3293,04	[illegible]
Poste Gestion C ◆	40506,21	[illegible]
Première Oblig. C ◆	11877,22	[illegible]
Première Oblig. D ◆	11055,16	[illegible]
Proficlus	944,99	[illegible]
Rentacic ◆	159,68	[illegible]
Revenus Trimestr. ◆	5158,55	[illegible]
Revenu-Vert	1138,15	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	685,10	[illegible]
St-Honoré Réal. ◆	18277,67	[illegible]
Sécuricic ◆	2101,44	[illegible]
Sécuritaux ◆	1688,50	[illegible]
Sensivalor	32400,55	[illegible]
SEVEA ◆	104,24	[illegible]
SFI-CNP Assur ◆	699,25	[illegible]
S.G. France opport. C ◆	1380,87	[illegible]
S.G. France opport. D ◆	1348,86	[illegible]
S.G. Monde opport. C ◆	907,99	[illegible]
S.G. Monde opport. D ◆	907,99	[illegible]
Sicav Associations	2233,97	[illegible]
Sicav 5.000	485,55	[illegible]
S.I. Est	1178,71	[illegible]
Silvafrance	766,17	[illegible]
Silvam ◆	414,54	[illegible]
Silvarente	218,82	[illegible]
Silvinter ◆	484,07	[illegible]
Sogenfrance C ◆	1258,18	[illegible]
Sogenfrance D ◆	1176,09	[illegible]
Sogépargne ◆	299,80	[illegible]
Sogevar ◆	1063,17	[illegible]
Soginter ◆	1518,50	[illegible]
Solstice D ◆	2260,58	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	11679,70	[illegible]
State Street Act. France ◆	11357,95	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1316,20	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	918,70	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1272,04	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1020,06	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	571,76	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1304,94	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1200,30	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12764,29	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	941,79	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1174,13	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	12620,89	[illegible]
Stratégie Actions ◆	922	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	1604,58	[illegible]
Synthesis	1342,09	[illegible]
Thésora D ◆	798,71	[illegible]
Trésor Plus ◆	1571,80	[illegible]
Trésor Trimestriel	1011,07	[illegible]
Trésoricic ◆	160680,65	[illegible]
Trilion	5059,05	[illegible]
Uni-Associations o	120,49	[illegible]
Uni-Foncier	1202,85	[illegible]
Unifrance	583,16	[illegible]
Uni-Garantie C	1459,20	[illegible]
Uni-Garantie D	1266,64	[illegible]
Uni Régions	1362,46	[illegible]
Univar o	283,48	[illegible]
Univers Actions	1508,49	[illegible]
Univers Obligations	1944,39	[illegible]
Valorg ◆	2302,37	[illegible]
Valreal	32528,96	[illegible]
Winterthur St-Honoré ◆	238,21	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL Les demi-finales des coupes européennes commenceront, mardi 4 avril, par celles de l'UEFA qui opposeront la Juventus de Turin au Borussia de Dortmund et le Bayer Leverkusen à Parme. Mercredi 5 avril, les demi-finales de la Ligue des champions opposeront le Paris SG au Milan AC et le Bayern de Munich à l'Ajax d'Amsterdam. Enfin, jeudi 6 avril, la Coupe des vainqueurs de coupes mettra aux prises le Real Saragosse avec Chelsea et Arsenal avec la Sampdoria de Gênes. ● A L'INSTAR D'AJAX, qui a instauré un système de détection des jeunes talents très performant, d'autres grands clubs européens développent des formations semblables. Paris - Saint-Germain vient de se lancer dans un ambitieux programme. ● LE MILAN AC, battu sur son terrain par la Juventus, a perdu toute chance de rester champion d'Italie. Il ne lui reste plus que la Coupe d'Europe.

L'Ajax d'Amsterdam privilégie la détection des jeunes talents

Dans l'ancien club de Johann Cruyff, la politique de formation est une priorité. Elle permet d'alimenter régulièrement l'équipe première en joueurs

AMSTERDAM
de notre envoyé spécial

Il y a des regards qui ne trompent pas. Pour Alexander, Albert Van Den Kommer a des yeux de père. Ils ne quittent pas le petit bonhomme de huit ans qui agite sa toute jeune blondeur sur le terrain avec la frénésie d'un condamné à vaincre. Ils s'humectent à la moindre passe réussie, aux premiers dribbles, au premier tir. Ils se désolent lorsqu'Alex perd la balle, lorsqu'il s'égare dans une chevauchée trop confuse. Pour son fils, Albert a des rêves d'enfant. Il le sent déjà toucher la terre promise, devenir ce nouveau grand joueur de l'Ajax que l'Europe s'arrache, ce énième miracle façonné par la meilleure école de football que les Pays-Bas aient portée.



COUPES D'EUROPE

Au milieu du terrain, Ton Pronk voit cela d'un autre oeil. Il scrute. Il examine. Noircit de notes un cahier de fortune, attentif aux gestes et au jeu des cinquante enfants qui s'affrontent en huit équipes et quatre matches, indifférent aux encouragements des pères et des mères massés sur les bords de touche. Car Ton Pronk a conscience de ses responsabilités. Quarante-quatre ans d'Ajax derrière lui, dix ans de professionnalisme et dix-neuf sélections en équipe nationale lui valent d'être aujourd'hui au coeur du système de formation du club. C'est lui qui choisit en son âme et conscience les aspirants joueurs qui vont rejoindre les équipes de jeunes de huit à quatorze ans. Au coup de sifflet final, il les rassemble autour de lui pour leur dire que les meilleurs seront retenus, que tous recevront d'ici deux à trois semaines une lettre qui fixera leur sort.

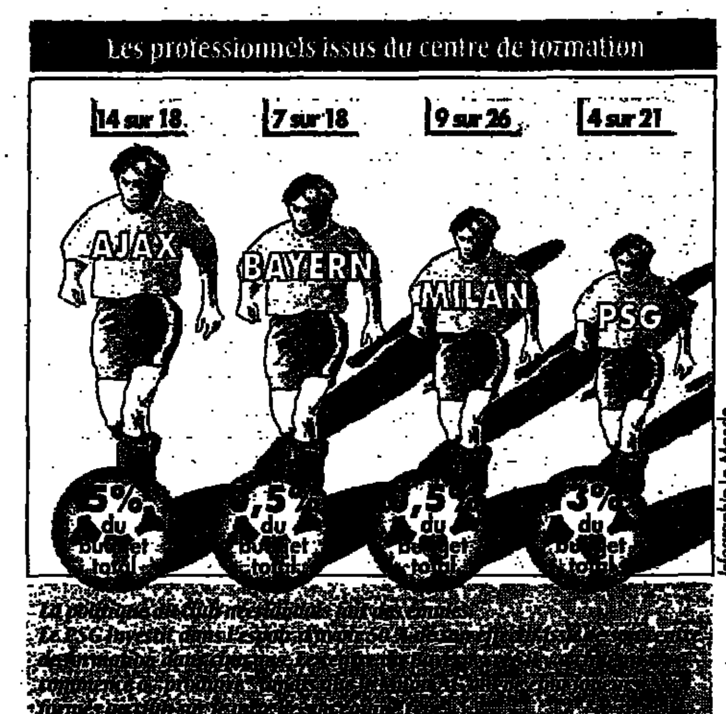
Albert Van Den Kommer est revenu sur terre. Il ne regrette pas d'avoir réclamé à son employeur une demi-journée de congé exceptionnel pour amener Alex de leur banlieue d'Utrecht à une trentaine de kilomètres d'Amsterdam. Ils sont tant d'autres parents à l'avoir fait. Il sait que maintenant il va falloir attendre, mais une minute de réflexion lui suffit pour chasser l'angoisse. Alex est parvenu jusqu'au dernier tour des épreuves de sélection que l'Ajax désigne du nom de Talent Day. De quoi le satisfaire. *« De toute façon,* explique-t-il, *mon fils adore le foot, s'il n'est pas sélectionné, tant pis, il continuera quand même à jouer. »* « *Et puis,* ajoute-t-il en riant, *ma femme préfère le Feyenoord Rotterdam, alors...* » Alex masque sa timidité derrière des vieux trucs d'enfant. Il parle des autres. Le petit numéro 6 qui lui a paru si doué, le 7 si grand pour son âge. Tout juste consent-il à admettre qu'il ne s'en est pas trop mal sorti et que son idole s'appelle Patrick Kluivert, pas encore dix-neuf ans et déjà titulaire de l'équipe professionnelle.

GÉNÉRATION NON SPONTANÉE

Kluivert appartient à cette génération faussement spontanée de joueurs de l'Ajax d'Amsterdam qui épouvante cette saison ses adversaires en Coupe d'Europe. Mercredi 29 mars, il a connu sa première sélection en équipe des Pays-bas contre Malte. Il a marqué un but. Il reçoit un abondant courrier, est devenu une sorte de modèle pour tous les candidats qui frappent à la porte de la formation, symbole éclatant de ce que peut être la réussite du club en la matière, comme le sont Clarence Seedorf, les jumeaux De Boer ou Tarik Oulida.

Comme Alex, Tarik Oulida s'est révélé à l'occasion du Talent Day. C'était en 1986. Il répondait aux obligations imposées par l'Ajax, dont la première est d'habiter dans un rayon inférieur à 40 kilomètres autour d'Amsterdam. Le club, soucieux de préserver l'environnement familial, exige que, pendant la durée de son apprentissage, le jeune demeure chez ses parents. Tarik a expédié le formulaire de candidature que l'on peut retirer tous les ans aux guichets de la banque qui est le sponsor principal du club, puis il a franchi toutes les étapes qui jalonnent le parcours de l'aspirant de février à mai. *« J'ai été retenu à l'issue des trois tours de sélection,* raconte-t-il, *et après tout s'est enchaîné jusqu'à mon premier contrat professionnel que j'ai signé à seize ans. »*

Entre les deux dates, un long apprentissage du style de l'Ajax, fondé sur quatre principales qualités : la technique, l'intelligence de jeu, la vitesse et la personnalité. Chaque année, cent soixante jeunes joueurs sont soumis à un régime d'entraînement qui en est l'illustration concrète. Lorsqu'il entraînait l'équipe professionnelle, Johann Cruyff avait ainsi défini le sens des efforts du club : *« Quand un de nos joueurs arrivera en équipe première, il ne connaîtra aucun problème d'adaptation. Le jeu, l'esprit, tout sera identique jusqu'à la numérotation des maillots ».* Ton Pronk y voit la raison d'une précocité dont l'Europe du football s'émerveille. *« Si vous prenez l'exemple de Kluivert, il n'a pas encore dix-neuf ans, mais cela fait plus de dix ans qu'il joue avec nous. Il est parfaitement adapté au style de l'équipe. »*



L'EXCEPTION GULLIT

Marc Overmars est une sorte d'exception. Il n'a revêtu le maillot rouge et blanc de l'Ajax qu'à l'âge de dix-neuf ans. Il venait d'un petit club de première division. Cela n'empêche pas le jeune attaquant virevoltant d'être aujourd'hui l'un des meilleurs de l'équipe. *« Je suis un joueur de l'Ajax,* insiste-t-il, *si on est venu me chercher, c'est parce que je pouvais m'adapter facilement au style ».* C'est selon le même principe qu'ont été recrutés les trois étrangers venus renforcer l'équipe au cours des trois dernières saisons. *« La seule difficulté que l'on rencontre au début,* reprend Marc Overmars, *consiste à bien assimiler sa position sur le terrain et à supporter le rythme élevé des entraînements. Au début, je rentrais dormir dès que c'était fini, car j'étais complètement crevé. »*

Au sein du club, de Ton Pronk à Louis Van Gaal, l'entraîneur de l'équipe première, tout le monde est convaincu de l'efficacité du système. L'entrée du siège veut en donner une illustration amusante. On peut y voir, bien en évidence sur le mur, le portrait d'un bébé habillé du maillot rouge et blanc, comme une proclamation orgueilleuse. Aucun jeune de talent vivant à Amsterdam et dans les alentours ne peut échapper à l'Ajax. Dans l'histoire récente, une seule malencontreuse erreur à signaler : elle concerne l'une des stars du football néerlandais, Ruud Gullit. A l'âge de quatorze ans, il s'était inscrit aux épreuves de sélection avec son ami Frank Rijkaard. L'Ajax n'a pas voulu de lui. Le PSV Eindhoven a fait preuve d'un meilleur flair. Mais l'anecdote, confirmant une règle quasi immuable, a plutôt valeur d'exception. Presque tous les grands noms partis chercher fortune en Italie sont passés par le club.

Le style de l'Ajax est-il pour autant un bon produit d'exportation ? Aux jeunes qui rêvent déjà de s'envoler vers les clubs les plus riches d'Europe, Ton Pronk multiplie les avertissements. Ne pas partir trop jeune. Ne pas surestimer ses capacités d'adaptation à un autre jeu. Il cite volontiers l'exemple de Dennis Bergkamp. Le joueur vedette du début des années 90 n'a pas vraiment réussi à l'Inter de Milan, malgré son incontestable talent. Cela n'empêche pas Tarik Oulida de s'imaginer très vite en France, en Espagne ou en Italie. Cela rend Marc Overmars plus prudent et lui remet en mémoire la maxime favorite des dirigeants devenue une sorte de proverbe souvent répété aux joueurs : *« Quand vous quittez l'Ajax, vous ne trouvez jamais mieux. »*

Pascal Ceaux

Le PSG veut attirer les espoirs, le Milan AC couve les siens

Les deux adversaires de la Ligue des champions comptent sur l'instruction autant que sur leurs stars

LES CHÉQUIERS ne suffisent plus. Pour tenir leur place dans l'élite européenne, la plupart des grands clubs continentaux ont compris que leur image et leurs bilans financiers s'accommoderaient mieux de l'addition des apprentis footballeurs dans leur centre de formation que de celle des zéros dans les contrats de leurs vedettes. Sans se prendre pour l'Ajax Amsterdam, les gros acheteurs de la Ligue des champions voudraient cesser de piller les équipes pouponnières pour devenir à leur tour producteurs de talents. Au Bayern Munich, les dirigeants ont créé, il y a cinq ans, un vrai centre de formation qui commence à révéler des joueurs de premier plan. Le Milan AC, face aux restrictions budgétaires qui frappent le *calcio,* a entrepris d'intensifier une politique mise en place depuis longtemps. Quant au Paris Saint-Germain, le club relancé par l'argent de Canal Plus souhaite aujourd'hui voir éclore des footballeurs maison sur le terreau des gros transferts des premières années.

« C'est indispensable pour une bonne gestion inscrite dans la durée, dit son président Michel Denisot. *Nous ne pouvions pas commencer sans acheter de bons joueurs. Aujourd'hui, il faut viser un équilibre harmonieux entre les footballeurs transférés et ceux formés au club. L'objectif est d'atteindre une proportion de cinquante-cinquante dans les cinq ans. »* Pour y parvenir, le PSG ne part pas de zéro. Dès l'arrivée de Canal Plus dans son capital, le club s'est lancé dans la formation sous la houlette de Gérard Banide, puis de Paul Jurilli, responsable technique du centre depuis deux ans. Dans les nouvelles installations du camp des Loges, près de Saint-Germain-en-Laye, les quarante jeunes du centre de formation, âgés de treize à vingt et un ans, font couloir commun avec les professionnels. *« Dans les anciens locaux, ils étaient séparés et ils se voyaient à peine,* dit Paul Jurilli. *Aujourd'hui, cette promiscuité permet des échanges très utiles à l'éducation des jeunes. »* Dans un an, ceux-ci ne seront plus logés dans deux foyers des communes voisines. Ils seront rassemblés dans un centre de formation omnisports flambant neuf, à quelques mètres des terrains d'entraînement du camp des Loges.

Mais le renouveau du centre ne vient pas seulement de l'amélioration de ces détails matériels. Il tient à l'arrivée d'un homme, qui n'a jamais oublié que ses qualités s'étaient épanouies au centre de formation du PSG des temps héroïques. Contrairement à son prédécesseur Artur Jorge, Luis Fernandez, entraîneur depuis le début de la saison, porte sur la jeunesse du club le regard des passionnés. *« Son influence est extraordinaire,* dit Paul Jurilli. *Il supervise les jeunes, il leur donne des conseils. Surtout, il a ouvert l'entraînement des professionnels aux débutants. Il faut les voir le guetter, le matin, pour savoir s'ils feront partie des joueurs choisis. Depuis que Luis Fernandez est là, tout le monde a gagné en motivation et en confiance. »*

Alliées aux résultats du club, cette politique d'ouverture et cette attention nouvelle ont déjà commencé à faire évoluer l'image du PSG. *« Avant, lorsque je voulais recruter un talent prometteur pour notre centre de formation, je sentais qu'il hésitait. Le PSG n'avait pas la réputation de laisser beaucoup de chances à un jeune de faire sa place parmi les pros. Aujourd'hui, je reçois environ vingt lettres de candidature par semaine. Les jeunes que je contacte n'hésitent plus. »* Et Paul Jurilli peut rêver de battre en brèche la domination traditionnelle des couveuses nantaises et auxerroises, en transformant l'Ile-de-France du football en réservoir exclusif de son club-phare. Plus des deux tiers des effectifs du centre de formation proviennent d'ores et déjà de la région parisienne. Et le réseau de détection, le système des clubs filleuls mis en place depuis trois ans, l'organisation des compétitions par l'encadrement du PSG tendront peu à peu à accroître cette proportion. Il en est de même à Milanello, à 45 kilomètres de la cité lombarde, où le Milan AC protège ses vedettes et couve leurs successeurs. Aux côtés des professionnels s'entraînent les *primavera* (primevères). Deux cents jeunes répartis en treize équipes portent les espoirs du club. Dans le *calcio* des surenchères financières, la Fédération italienne a instauré un code de bonne conduite en matière de formation. Un jeune de moins de quatorze ans ne peut être recruté que par un club de sa région. Les pré-contrats signés avec des joueurs de moins de vingt ans ne peuvent excéder un plafond défini par la fédération. En outre, les clubs ont interdiction de recruter des jeunes à l'étranger, une manière également de défendre la « production » nationale.

> « Avant tout, nous mettons l'accent sur la motivation et l'intelligence, car ce sont deux qualités qui permettront à un jeune de continuer à progresser »

Toutes ces restrictions n'empêchent pas de garder un oeil attentif sur les talents les plus prometteurs, pour les faire tomber dans son escarcelle dès que cela est autorisé. Le Milan AC – comme les autres grands clubs – ne s'en prive pas. Soixante-dix observateurs appointés, un par région, vadrouillent en permanence de par les campagnes et les championnats en quête de l'avenir. La concurrence est alors rude, avec en toile de fond un esprit de clocher exacerbé qui complique la tâche des recruteurs.

Mais quand on s'appelle le Milan AC, le club reconnu dans le monde entier sauf chez les rivaux de l'Inter, il y a moyen de séduire et même de faire la fine bouche. *« Bien sûr, nous cherchons des jeunes aptes techniquement,* explique Ruben Buriani, le directeur technique. *Mais avant tout nous mettons l'accent sur la motivation et l'intelligence car ce sont deux qualités qui permettront à un jeune de continuer à progresser. Nous regardons l'homme avant le joueur, nous étudions sa mentalité. »* Les propos de M. Buriani pourraient sembler lénifiants, le genre d'argument à faire fondre les parents récalcitrants, si l'ancien joueur du Milan AC n'avait affiché dans son bureau la photo de l'équipe de 1978-1979, où se côtoient Gianni Rivera, en fin de carrière, et le tout jeune Franco Baresi, tous deux formés au club. Un document qui, mieux que tous les diplômes, résume la pérennité d'un système.

Jérôme Fenoglio et Benoît Hopquin

Le bon exemple de Didier Deschamps

MILAN
de notre envoyé spécial

Après le match, Didier Deschamps en avait la bouille rose de plaisir. Le menton en galoche, le milieu de terrain de la Juventus de Turin arborait le sourire heureux du vainqueur. En battant le Milan AC 2-0 en son stade San Siro, la Juventus de Turin venait, samedi 1er avril, de faire un pas supplémentaire, et sans doute déterminant, vers son vingt-troisième titre de champion d'Italie. Cet adoubement chez la grande rivale du Nord, à neuf journées de la fin de la compétition, vient combler neuf années de vide, d'une longue disette inhabituelle de mémoire de Vieille Dame. Et lui, Didier Deschamps, était là.

Il avait de quoi être fier, le Français, titi chez les tifosi, émigré dans le plus prestigieux championnat au monde. Embauché par le club de Giovanni Agnelli quand Bernard Tapie s'est mis à vendre l'OM par appartements, Didier Deschamps avait vu son début de saison gâché par une blessure. La tuile se produisit lors d'un match amical de préparation, et le joueur se trouva écarté du *calcio* pour plusieurs mois avant même que d'y avoir tâté. L'aventure italienne prenait un air de déjà-vu, un goût à la Papin de mauvais augure. D'autant que la « Juve » se passait fort bien de ses services et dominait la concurrence.

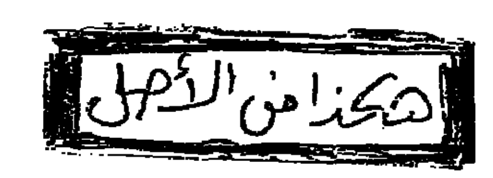
Sauf que Didier Deschamps est un teigneux et que Marcello Lippi, l'entraîneur, avait visiblement un faible pour lui. Peut-être estimait-il qu'une pareille peste manquait encore à son équipe. Quand on possède un tel poison, on ne rêve que d'une chose : l'inoculer à l'adversaire. Didier Deschamps est une calamité ambulante, deux jambes surmontées d'un coeur gros comme ça qu'il balade inlassablement, toujours dans les pattes de l'adversaire, poussant le harcèlement jusqu'à l'écœurement. En six matches, « Didi » s'est imposé dans l'équipe, aux côtés de Roberto Baggio ou de Gianluca Vialli, avec ce qu'il a à revendre : la hargne. Alors la France entière, du moins celle qui s'intéresse au football, se met à espérer : sans chauvinisme exagéré, si, presque à lui tout seul, fût-il ancien Marseillais, il arrive à vaincre le grand Milan AC, pourquoi onze Parisiens motivés n'y parviendraient-ils pas ? A écouter le précurseur, c'est simple : *« Il ne faut pas reculer. Il ne faut laisser aucun mètre à l'adversaire. C'était d'ailleurs déjà notre leitmotiv quand nous les avons rencontrés avec l'OM. »*

La partie de samedi était, à ce titre, édifiante, se résumant longtemps à une bataille acharnée en milieu de terrain. Zébrés blanc contre zébrés rouge, *bianconeri* contre *rossoneri,* les deux équipes, confinées dans un périmètre restreint, se sont neutralisées une bonne partie de la première mi-temps dans une mêlée âpre. Un football cuisiné à l'étouffée où les joueurs de la Juventus prendront le meilleur. Deux fois, guère plus, la défense milanaise se délitera, deux fois les attaquants turinois marqueront.

Ainsi la Juventus de Turin est partie pour priver le Milan AC d'un quatrième titre national d'affilée. Mercredi, les joueurs de Paris- Saint-Germain, de leur côté, tenteront d'empêcher le club lombard de conquérir une nouvelle Coupe des clubs champions. Mais, pour y parvenir, il leur faudra, comme Didier Deschamps, y mettre toute leur fougue.

B. H.

■ **CHAMPIONNAT :** Le FC Nantes a préservé son invincibilité, dimanche 2 avril, à l'issue de la 31e journée du championnat de France de football, en obtenant le match nul (1-1) à Lens. Toutefois, la fin de la rencontre a été perturbée par des incidents. L'arbitre, qui avait déjà distribué six cartons jaunes, a procédé à quatre expulsions : Dehu (Lens), N'Doram, Karembeu, Pedros (Nantes).



Les joueurs de base-ball américains ont mis fin à leur grève

Un championnat écourté devrait reprendre le 26 avril sans que le conflit salarial ait été réglé

Les joueurs des clubs du championnat américain professionnel de base-ball, la Major League, ont annoncé, dimanche 2 avril, la fin d'une grève qui durait depuis sept mois et demi. Les matches de cette compétition, très populaire aux Etats-Unis, devraient reprendre le 26 avril. Cependant, le conflit salarial entre joueurs et propriétaires des grandes équipes n'est toujours pas réglé et devrait faire l'objet de nouvelles négociations.

LES AMÉRICAINS devraient retrouver le base-ball, un de leurs sports favoris, le 26 avril, après en avoir été privés pendant sept mois et demi. Le conflit entre joueurs et propriétaires d'équipes, qui paralysait le championnat américain de base-ball, la Major League, depuis le 12 août 1994, a pris fin dimanche 2 avril. Au terme d'une réunion à Chicago, qui a duré quatre heures et demie, les propriétaires des grandes équipes professionnelles ont renoncé à interdire les terrains à leurs joueurs titulaires et à faire appel à des remplaçants pour disputer la saison 1995.

Cette décision met un terme au plus long conflit ayant frappé un sport professionnel américain. Elle permettra le démarrage le 26 avril d'un championnat écourté : chaque équipe devra disputer 144 matches, soit 18 de moins que prévu. Le syndicat des joueurs avait indiqué, vendredi 31 mars, vouloir mettre fin au mouvement de grève après la décision d'un juge fédéral de New York leur donnant raison dans le conflit salarial qui les opposait aux propriétaires de clubs. Les propriétaires des grandes équipes avaient voulu imposer une limite aux salaires des joueurs, en fixant à 50 % des recettes des clubs le plafond de leur masse salariale, système qui existe déjà dans le football américain. Mais les clubs de la Major League bénéficient de privilèges exorbitants : ils sont par exemple exemptés de la loi anti-trust. Les revenus annuels des vingt-huit équipes de la Major League sont d'environ 2 milliards de dollars. Le salaire moyen des 700 joueurs est d'un peu plus de 1 million de dollars (environ cinq millions de francs) : il n'était que de 400 000 dollars en 1989. Bobby Bonilla, des Mets de New-York, le joueur le mieux payé avant la grève, gagnait 5,7 millions de dollars (environ 28,5 millions de francs) par an avant le déclenchement du conflit.

La fin de la grève était suspendue à la décision des propriétaires. Certains voulaient interdire la participation des meilleurs joueurs au championnat qu'ils souhaitaient faire débuter avec des remplaçants. Les propriétaires ont finalement renoncé à prendre une telle décision, acceptant la proposition des joueurs de reprendre la saison sans qu'ait été conclu un accord salarial, qui restera à négocier en cours de saison.

> **Le salaire moyen des sept cents joueurs est d'un peu plus de 5 millions de francs**

« C'est une bonne chose qu'on évoque le début de saison, qu'on parle maintenant de base-ball », a dit Bud Selig, commissaire de la Major League, souhaitant *« que cela n'arrive plus jamais »*. *« C'est clairement un pas dans la bonne direction »*, a souligné, de son côté, à New York, Donald Fehr, leader du syndicat des joueurs, qui devront reprendre l'entraînement avant la fin de la semaine.

L'arrêt de la saison de base-ball avait été vécu comme un drame national aux Etats-Unis (*Le Monde* du 26 août 1994). La dernière annulation de la compétition remontait à 1904. Depuis, les *World Series*, la phase finale de la compétition, avaient toujours eu lieu, en dépit de la dépression économique des années 30, de deux guerres mondiales et d'un tremblement de terre. En 1981, un mouvement de grève avait duré cinquante et un jours, mais il n'avait pas empêché la saison de se terminer.

Le président Bill Clinton lui-même avait tenté une médiation, mais il avait échoué, le 7 février, dans sa tentative de mettre fin au conflit. M. Clinton avait annoncé son intention de présenter au Congrès un projet de loi qui aurait contraint les deux parties à soumettre leur différend à un arbitrage extérieur et à en accepter la décision. Le président de la Chambre des représentants et le leader de la majorité républicaine au Sénat, Bob Dole, avaient affirmé que le Congrès n'avait pas à se mêler d'un conflit social.

C. de C.

Cyclisme : Johan Museeuw remporte le Tour des Flandres

BATTU sur la ligne en 1994 par Gianni Bugno, le Belge Johan Museeuw a remporté le Tour des Flandres, dimanche 2 avril. C'est la deuxième victoire de l'ancien champion de Belgique dans la classique flamande. Johan Museeuw s'était échappé sur les pavés, dans le « mur de Grammont », à 15 kilomètres de l'arrivée. L'Italien Fabio Baldato a pris la deuxième place et le Russe Andreï Tchmil, la troisième. En l'absence de Laurent Jalabert, le premier Français, Thierry Marie, s'est classé 55e

■ **RUGBY : les quarts de finale du championnat de France**, qui se disputeront les 15 et 16 avril, sont les suivants : Toulouse-Agen (à Pau), Bourgoin-Bègles-Bordeaux (à Clermont-Ferrand) ; Perpignan-Castres (à Nîmes), Dax-Toulon (à Narbonnne).

■ **OMNISPORTS : l'admission de la Palestine et d'Israël aux Jeux méditerranéens** ne sera étudiée qu'en 1996 : le vote été repoussé, samedi 1er avril à Bari par le Comité international des Jeux méditerranéens, en raison de l'opposition manifestée par la Syrie, le Liban et la Libye.– (*AFP*)

■ **SPORTS ÉQUESTRES : le Français Roger-Yves Bost** (Souviens-Toi III) a remporté, dimanche 2 avril, le Grand Prix de saut d'obstacles de Paris. Grâce à ce succès, il est qualifié, en compagnie d'Hervé Godignon (Twist du Vallon) pour la finale de la Coupe du monde indoor, qui aura lieu du 12 au 16 avril à Göteborg.

■ **BOXE : le Français Valéry Kayumba est devenu champion d'Europe** des welters, samedi 1er avril à Levallois, en battant le tenant du titre, l'Espagnol José Luis Navarro, par arrêt de l'arbitre sur blessure à l'appel de la 8e reprise.

■ **TENNIS DE TABLE : levallois remporte la Coupe d'Europe des** clubs champions. L'équipe composée de Patrick Chila, Jean-Philippe Gatien et Christophe Legoût a battu, vendredi 31 mars en finale (match d'appui), le club belge de La Villette, emmené par Jean-Michel Saive, par quatre victoires à zéro.

RÉSULTATS

ATHLETISME

MARATHON DE PARIS

MESSIEURS : 1. D. Castro (Por), en 2h 10 min 6 s, 2. T. Negere (Eth) ; 3. S. Lelei (Ken) ; 4. L. Peu (AfS), 5. P Remond (Fra)

DAMES : 1. J. Nagy (Hon) en 2h 31 min 43 s ; 2. R. Maraoui (Mar), 3. N. Fujimura (Jap) ; 4. M.-H. Ohier (Fra), 5. V. Yenala (Mol).

HANDISPORTS : 1 P. Coupne (Fra), en 1 h 33 min 33 s ; 2. J. Jeannot (Fra) ; 3. S. Robert (Fra).

BASKET

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A

Première phase

11e tour retour

PSG-Racing-Levallois	82-75
Cholet-Dijon	84-72
Nancy-Montpellier	77-70
Gravelines-Strasbourg	67-75 a. p.
Pau-Orthez-Le Mans	89-70
Villeurbanne-Lyon	90-86
Antibes-Limoges	84-88

Classement. 1 Antibes, 45, 2. Pau-Orthez, 42, 3. Limoges, 41, 4 Cholet, Villeurbanne, Dijon, 38, 7 PSG-Racing, Levallois, 37 ; 9 Gravelines, 34 ; 10. Lyon, 32 ; 11. Montpellier, Strasbourg, 31 ; 13. Nancy, Le Mans, 30

CYCLISME

TOUR DES FLANDRES

Classement : 1. J. Museeuw (Bel), 6 h 36 min 24 s ; 2. F Baldato (Ita), à 1 min 27 s ; 3. A. Tchmil (Mol), m. t. ; 4. C. Chiappucci (Ita) à 2 min 3 s, 5. Gianluca Bortolami (Ita), m. t.

EQUITATION

JUMPING DE PARIS

Classement (après barrage entre 12 cavaliers) : 1. Roger-Yves Bost, (Fra/"Souviens-Toi III"), 2. Thomas Fuchs (Sui/"Major AC Folien") ; 3. Ludger Beerbaum (All/"Ratina Z Sprehe") ; 4. Eddie Macken (Irl/"Miss Fan") ; 5. Hervé Godignon (Fra/"Twist du Valon").

ESCRIME

FLEURET MESSIEURS

COUPE DU MONDE

S. Golubicki (Ukr) b. F. Bodin (Fra) 15-11

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

31e journée

Paris SG-Cannes	2-1
Nice-Lille	1-0
Montpellier-Caen	3-2
Sochaux-Strasbourg	0-1
Martigues-Auxerre à Angers	2-1
Rennes-Lyon	1-1
Saint-Etienne-Monaco	1-0
Le Havre-Metz	0-3
Bordeaux-Bastia	1-0
Lens-Nantes	1-1

Classement : 1. Nantes, 67pts ; 2. Lyon, 57 ; 3. Paris SG, 54 ; 4. Lens, 51 ; 5. Cannes, 48 ; 6. Auxerre, 44 ; 7. Le Havre, 44, 8 Bordeaux, 44 ; 9. Monaco, 43 ; 10. Metz, 43 ; 11. Strasbourg, 43 ; 12. Martigues, 39 ; 13. Saint-Etienne, 35 ; 14. Rennes, 35 ; 15 Lille, 34, 16. Montpellier, 33 ; 17. Bastia, 33, 18. Nice, 32 ; 19 Caen, 29 ; 20 Sochaux, 23.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

34e journée

Nîmes-Alès	2-4
Châteauroux-Nancy	1-1
Toulouse-Marseille	0-2
Guingamp-Niort	0-0
Laval-Amiens	2-2
Perpignan-Red Star	1-2
Valence-Dunkerque	0-0
Mulhouse-Angers	1-1
Gueugnon-Le Mans	1-0
Beauvais-Saint-Brieuc	0-1
Charleville-Sedan	1-1

Classement : 1. Guingamp, 67pts ; 2. Marseille, 65, 3. Red Star, 62 ; 4. Gueugnon, 62, 5. Châteauroux, 61 ; 6. Toulouse, 60, 7. Nancy, 54 ; 8. Dunkerque, 51, 9. Amiens, 48 ; 10. Charleville, 46, 11. Alès, 44 ; 12. Valence, 42, 13. Mulhouse, 40, 14. Perpignan, 39 ; 15 Le Mans, 37 ; 16 Niort, 36, 17 Laval, 35, 18. Angers, 32 ; 19. Sedan, 32 ; 20 Saint-Brieuc, 29 ; 21. Beauvais, 28 ; 22. Nîmes, 23.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

36e journée

Arsenal-Norwich	5-1
Chelsea-Newcastle	1-1
Coventry-QPR	0-1
Crystal Palace-Manchester City	2-1
Everton-Blackburn	1-2
Ipswich-Aston Villa	0-1
Leicester-Wimbledon	3-4
Sheffield Wednesday-Nottingham	1-7
Manchester United-Leeds	0-0
Southampton-Tottenham	4-3

Classement. 1 Blackburn, 79 pts, 2. Manchester United, 74 ; 3 Newcastle, 64 ; 4. Nottingham Forest, 63 ; 5. Liverpool, 58 ; 6. Leeds, 53, 7. Tottenham, 52, 8. Wimbledon, 51 ; 9. Queen's Park Rangers, 47 ; 10. Arsenal, 43, 11 Sheffield Wednesday, 43, 12. Coventry, 43, 13 Aston Villa, 42, 14 Norwich, 42, 15 Chelsea, 41 ; 16. Manchester City, 41 ; 17 Southampton, 39, 18. Everton, 39, 19 Crystal Palace, 37, 20. West Ham, 37 ; 21. Ipswich, 23 ; 22. Leicester, 21.

COUPE DE LA LEAGUE

Finale

Liverpool-Bolton	2-1

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

24e journée

Duisbourg-Bochum	3-1
Entracht Francfort-Schalke 04	0-3
Munich 1860-Dynamo Dresde	3-1
FC Cologne-Bayern Munich	3-1
FC Kaiserslautern-Karlsruhe SC	0-0
Borussia Dortmund-Bayer Uerdingen	3-1
Borussia Moenchengladbach-SC Fribourg	1-2
VfB Stuttgart-Bayer Leverkusen	4-2
Hambourg SV-Werder Brême	0-0

Classement : 1 Borussia Dortmund, 36 ; 2 Werder Brême, 35, 3. Kaiserslautern, 33 ; 4. Moenchengladbach, 32, 5 Fribourg, 32, 6. Bayern Munich, 30 ; 7 Karlsruhe, 26, 8. VfB Stuttgart, 24 ; 9. Hambourg, 23, 10 Cologne, 23 ; 11 Bayer Leverkusen, 22, 12 Schalke 04, 22, 13. Entracht Francfort, 21, 14 Bayer Uerdingen, 16 ; 15 1860 Munich, 16, 16 Duisbourg, 15, 17 Bochum, 14 ; 18. Dynamo Dresde, 12.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

28e journée

Standard de Liège-Lommel	1-0
Charleroi-Lierse	1-0
Saint-Trond-Alost	0-0
FC Malines-Anderlecht	1-1
Antwerp-Beveren	0-0
RWD Molenbeek-Ekeren	0-0
La Gantoise-RC Liège	1-0
Ostende-Cercle Bruges	0-2
FC Bruges-Seraing	3-3

Classement : 1. Standard de Liège, 44 ; 2 Anderlecht, 42 ; 3 FC Bruges, 37 ; 4 Alost, 31, 5. Ekeren, 30 ; 6. Lierse, 29 ; 7. Lommel, 28, 8 Saint-Trond, 28 ; 9. Seraing, 27 ; 10. Charleroi, 27, 11. La Gantoise, 26, 12. FC Malines, 26 ; 13. RWD Molenbeek et Beveren, 26 ; 15. Antwerp, 22 ; 16 Cercle de Bruges, 21 ; 17. RC Liège, 14, 18. Ostende, 14

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

27e journée

Valence-Deportivo La Corogne	1-2
Saragosse-Betis Séville	3-0
Séville-Oviedo	1-1
Real Sociedad-Valladolid	3-0
Atletico Madrid-Celta Vigo	0-2
St-Jacques-Compostelle-Real Madrid	1-1
Espagnol Barcelone-Logrones	2-0
Racing Santander-Albacete	2-1
Sporting Gijon-Athletic Bilbao	1-1
Tenerife - Barcelone	2-1

Classement 1 Real Madrid, 40 pts, 2 Deportivo La Corogne, 34 ; 3. Barcelone, 34 ; 4. Real Saragosse, 33 ; 5. Real Betis, 32 ; 6 Seville, 30 ; 7. Espanol Barcelone, 29 ; 8 Tenerife, 29, 9 Real Oviedo, 29 ; 10. Athletic Bilbao, 28, 11. Valence, 27, 12. Real Sociedad, 26 ; 13 Racing Santander, 25, 14. Atletico Madrid, 24, 15. Celta, 24, 16. Albacete, 23 ; 17 Compostelle, 23 ; 18. Sporting Gijon, 22 ; 19. Real Valladolid, 18, 20. Logrones, 10.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

25e journée

AS Rome-Parme	1-0
Milan AC-Juventus	0-2
Cremonese-Lazio	0-0
Fiorentina-Brescia	4-0
Foggia-Padoue	4-1
Gênes-Bari	1-1
Naples-Sampdoria	2-0
Reggiana-Inter Milan	0-1
Torino-Cagliari	3-2

Classement. 1. Juventus, 58, 2. Parme, 49, 3. AS Rome, 44 ; 4. Milan AC, 42 ; 5 Lazio, 41, 6 Fiorentina, 39 ; 7 Inter Milan, 38, 8 Torino, 36 ; 9 Sampdoria et Cagliari, 35 ; 11. Naples, 34, 12. Bari, 31 ; 13 Gênes et Foggia, 28, 15 Padoue et Cremonese, 26, 17. Reggiana, 14 ; 18. Brescia, 12.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Phase qualificative (Top 16)

6e et dernière journée

POULE A

Perpignan-Bègles-Bordeaux	48-19
Colomiers-Racing CF	60-20

Classement : 1 Perpignan, 16 ; 2. Bègles-Bordeaux, 15 ; 3. Racing CF, 9 ; 4. Colomiers, 8.

POULE B

Brive-Toulouse	27-27
Nîmes-Toulon	7-32

Classement : 1 Toulouse, 17 ; 2. Toulon, 14, 3 Brive, 11 ; 4. Nîmes, 6

POULE C

Dax-Rumilly	29-15
Castres-Montpellier	39-3

Classement : 1 Dax, 16 ; 2. Castres, 14 ; 3 Rumilly, 10 ; 4 Montpellier, 8.

POULE D

Grenoble-Bourgoin	12-22
Narbonne-Agen	32-13

Classement : 1 Bourgoin, 14, 2. Agen, 13 ; 3. Narbonne, 12, 4 Grenoble, 9.

Les deux premiers sont qualifiés pour les quarts de finale

TENNIS

COUPE DAVIS

Quarts de finale

Etats-Unis b. Italie 5-0

Russie b. Afrique du Sud 4-1

Allemagne bat Pays-Bas 4-1

Suède bat Autriche 5-0

Demi-finales du 22 au 24 septembre : Etats-Unis-Suède, Russie-Allemagne

VOILE

COUPE DE L'AMERICA

Demi-finale

Coupe Citizen

Stars-and-Stripes bat *Mighty-Mary* de 4 min 49s.

Classement 1 *Young-America*, 9 pts ; 2. *Mighty-Mary*, *Stars-and-Stripes*, 3

Dans l'Ecotron de Londres les plantes sont dopées au gaz carbonique

Ce nouvel équipement permet d'étudier les conséquences de l'effet de serre sur la végétation

Comment les plantes réagissent-elles à l'augmentation du taux de gaz carbonique dans l'atmosphère ? Pour répondre à cette question, les chercheurs disposent depuis peu, en plus de leurs serres, de l'Ecotron, construit à Londres par le Conseil britannique de la recherche sur l'environnement, où l'on peut reconstituer « en chambre » des micro-climats manipulables à souhait.

SITUÉ au cœur de Silwood Park, au sud de Londres, le Centre de biologie des populations de l'Imperial College abrite le petit dernier des « grands équipements » de la communauté scientifique anglaise : l'Ecotron, construit et testé entre 1990 et 1993 par le Conseil britannique de la recherche sur l'environnement (NERC) pour 1 million de livres (près de 8 millions de francs). Quatre chercheurs y travaillent en permanence autour de seize chambres fortes, placées sous le contrôle d'une batterie de capteurs et d'une centrale informatique qui fait la pluie et le beau temps. Leur objectif : reconstituer de véritables « microcosmes terrestres » et les manipuler à loisir pour évaluer, outre le rôle de la biodiversité, l'impact des changements climatiques tant redoutés pour le siècle à venir.

L'équipe de Silwood Park s'est attaquée depuis un peu plus d'un an à une gageure scientifique : mesurer les conséquences d'une augmentation du gaz carbonique (CO_2) et des températures sur la structure de diverses communautés végétales. Dans une moitié des chambres de culture est insufflé l'air extérieur, dans l'autre un air *« raisonnablement »* enrichi en CO_2 (sa concentration est portée à 550 ppm – parties par million de molécules –, alors que la concentration atmosphérique en CO_2 est actuellement d'environ 350 ppm). De même, les températures sont augmentées de 2° C. En revanche, ni les précipitations ni la composition en méthane et autres gaz à effet de serre n'ont été manipulées.

Les espèces végétales seront-elles bouleversées, ou témoigneront-elles au contraire d'une superbe indifférence à l'égard d'un CO_2 en pleine explosion ? Aux côtés de l'équipe de base d'Ecotron, quinze scientifiques – Britanniques, Américains, Allemands, docteurs ès bactéries, experts en champignons, chimistes ou botanistes – attendent les résultats de cette expérience unique. Au vu des premières cultures obtenues, aucune modification radicale ne s'est manifestée chez ces cobayes feuillus. Mais des changements peuvent survenir à plus long terme, et il est encore trop tôt pour tirer de cette première étude des conclusions définitives.

Seule certitude : conçu pour être le chaînon manquant entre laboratoire et terrain, l'Ecotron offre un contrôle que ne garantit aucune expérience conduite en pleine nature, où les actions des gaz, de la pluie, des vermisseaux et des associations entre espèces se mêlent à tout va. Bien délicat, dans ces conditions, de reproduire rigoureusement sur plusieurs parcelles, avec les mêmes acteurs, les mêmes paramètres expérimentaux. Sans compter que l'on n'est jamais à l'abri d'un mauvais coup du sort : en 1988, une sécheresse historique bouleversa ainsi durablement la prairie expérimentale américaine du Minnesota, où d'imposantes études sur la biodiversité étaient conduites, sur plus de 200 parcelles où l'on faisait varier le taux de fertilisants.

Autre avantage avancé par ses défenseurs : l'Ecotron serait beaucoup plus « naturel » que les systèmes de culture traditionnellement mis en œuvre en laboratoire. Certes, en Europe comme aux Etats-Unis, les expérimentations en serre sont devenues au fil des ans plus sophistiquées. En témoigne, en France, le programme « Ecosystèmes herbacées et changements climatiques » que développent conjointement, depuis 1991, le CNRS (Montpellier), l'INRA (Clermont-Ferrand, Dijon et Montfavet) et le CEA (Cadarache).

Cultivant en serre deux espèces de plantes de gazon et ayant transplanté des lopins d'une ancienne garrigue provençale, ces équipes y font varier la température, la concentration en CO_2 et le niveau de fertilisation. Jusqu'à trente espèces de plantes y poussent. Mais ce programme n'intègre pas les interactions entre espèces que l'on retrouve dans l'Ecotron, ni d'herbivores, de parasites et d'animaux du sol.

Dernier argument en sa faveur, l'instrument de l'Imperial College représente une copie du réel bien plus fiable que tous les modèles informatiques, qui peinent toujours à reproduire sous formes d'équations les savantes relations qu'entretiennent entre elles les espèces d'un simple mètre carré de gazon. L'Ecotron *« permet de conduire des expériences suffisamment complexes pour être réalistes, mais encore assez simples pour rester compréhensibles »*, résumait récemment le magazine scientifique *New Scientist*. Que vaudraient cependant les études menées grâce à lui, si elles n'étaient validées par des essais de terrain, et si elles n'alimentaient pas des modèles mathématiques plus globaux ?

Bons à crédibiliser la science de l'écologie, les grands équipements comme l'Ecotron sont sans doute utiles à sa progression. Pour de nombreux experts, les principaux facteurs limitant cette discipline, qui traite de processus naturels lents et complexes, n'en résident pas moins dans le manque de chercheurs et de programmes à long terme. Mais il est parfois plus facile, comme le souligne l'un d'entre eux, *« de persuader les politiques de payer plusieurs centaines de millions de dollars pour une grande machine bien visible que d'obtenir du personnel scientifique supplémentaire »*.

Vincent Tardieu

Querelle d'argent

À l'heure où le manque d'argent conduit à une sélection sauvage des moyens et des thèmes de recherche, l'Écotron, fleuron de ce que Margaret Thatcher appelait des *« centres d'excellence scientifiques »*, est loin de convaincre l'ensemble de la communauté britannique. Depuis son ouverture, les polémiques sur son coût vont bon train. *« Avec les mêmes moyens financiers, je pourrais travailler sur trois fois plus de microsystèmes qu'eux, en serres »*, rumine un botaniste qui préfère conserver l'anonymat. Une querelle que John H. Lawton, pilote de cette Rolls de l'écologie expérimentale britannique, juge *« sans fondement »*. *« L'Écotron, pour lequel le NERC a créé une nouvelle ligne budgétaire, n'a pris d'argent à aucun laboratoire d'écologie,* s'insurge-t-il. *Ce coût n'a d'ailleurs rien d'exorbitant : qu'est-ce qu'un million de livres, lorsqu'on songe que le montant global des programmes sur le changement climatique planétaire, conduits par les physiciens et les chimistes, représente plus de cinq cents fois plus ? »*

Aurore, la cithare pour tous

Grâce à un investissement de 42 000 francs, cet instrument antique a été mis à la portée des écoliers

MARTIAL MURRAY est un passionné de cithare. Concertiste, compositeur, il veut mettre son instrument de prédilection à la portée de tous, en particulier des écoliers. Depuis quinze ans, il travaille à la mise au point d'une cithare bon marché mais néanmoins de qualité. En 1987, le premier prototype était au point. Huit années supplémentaires furent nécessaires pour en mener à bien l'industrialisation. L'instrument prêt à être commercialisé était présenté à Paris début mars à l'occasion du Salon Musicora.

Les innovations ont porté tout à la fois sur la forme de l'instrument et les matériaux de fabrication. À la différence des cithares traditionnelles, la cithare Aurore est dessinée à partir de trois courbes exponentielles, *« une forme permettant de donner à l'instrument un volume maximum »*, commente Martial Murray. Mais plus on augmente la puissance d'un instrument, plus on augmente les sons parasites. La cithare, mise au point avec l'aide du Laboratoire national d'acoustique et de l'Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm), comporte donc sur le côté un « trou » pour la décompression laminaire, c'est-à-dire pour évacuer vers l'extérieur les ondes stationnaires. Le dessin même de cette fente a été calculé pour que ces ondes ne fassent pas plus de deux parcours à l'intérieur de la caisse, quelle que soit la note jouée.

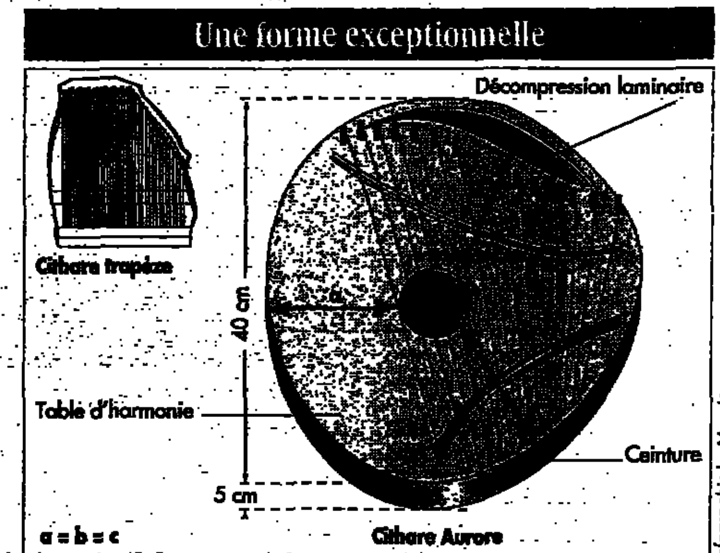
La table d'harmonie, c'est-à-dire la caisse sur laquelle sont tendues les cordes, est en contreplaqué d'épicéa et non en chute de bois de piano, comme cela était le cas auparavant pour des instruments bon marché. Ce matériau n'avait jusqu'à présent été expérimenté que pour un clavecin. Il résonne peut-être un peu moins bien que l'épicéa massif, réputé pour ses qualités dans ce domaine, mais est aussi beaucoup moins cher. La « ceinture » de l'instrument, c'est-à-dire la bande de hêtre qui ferme la table d'harmonie sur les côtés, est maintenue en tension permanente grâce à un procédé de ceintrage à chaud qui n'était jusqu'alors utilisé que pour les pianos à queue.

Fabriquée dans l'Ain, à Chevillard, dans l'usine de l'entreprise Monnet (spécialisée jusqu'alors dans la fabrication de pièces en bois tourné), l'Aurore est mise en vente 700 francs. Sa mise au point a nécessité un investissement de 420 000 francs sans compter les nombreux conseils gratuits comme celui de la Sofac, une petite société sise à Suze-la-Rousse (Drôme), pour la fabrication des cordes : *« Les professionnels de la musique ont fait preuve d'une générosité et d'une solidarité exceptionnelles »*, estime Martial Murray. Le quart environ du financement provient d'aides diverses (Anvar, conseil régional de Haute-Normandie, Sacem, etc.).

Quatre classes pilotes de l'école municipale d'Oissel, près de Rouen, testent ce nouvel instrument. Les conservatoires de la région pourraient également l'adopter dès la prochaine rentrée.

A. K.

Une forme exceptionnelle



Incertitudes climatiques pour les cultures du futur

CE SONT surtout les agronomes qui, les premiers, dans les années 70-80, ont voulu savoir comment allaient réagir leurs cultures à un changement climatique majeur. En serre le plus souvent, ils ont étudié l'impact d'une augmentation du CO_2, parfois celui des températures, sur la croissance de plantes cultivées. Ils ont rapidement conclu à un effet fertilisant du CO_2. Mais on s'est rendu compte par la suite que les choses n'étaient pas si simples, rappelle Jacques Roy, du Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS à Montpellier.

L'activation du processus de photosynthèse et la réduction de pertes en eau dues au CO_2 augmentent en effet, par la même occasion, les besoins des plantes en nourritures terrestres. De plus, quelle que soit la richesse du sol, les végétaux ne profitent pas de la même manière de l'effet bénéfique du gaz carbonique. On distingue, à cet égard, deux catégories de plantes.

La première, baptisée C3, comprend de nombreuses espèces cultivées en Occident comme le blé, le soja, la pomme de terre, le riz ou le haricot, mais aussi des arbres forestiers. Elles profiteraient davantage d'une augmentation du CO_2 que les plantes de la catégorie C4, souvent d'origine tropicale, tels le maïs, le sorgho, la canne à sucre et de nombreuses légumineuses. Cette disparité de réaction risque, en cas de changement climatique, d'affecter l'ensemble de la biodiversité. Ainsi, les forestiers pensaient jusqu'ici que l'arbre serait le grand bénéficiaire d'un supplément de CO_2 et, en tout cas, le meilleur moyen pour le stocker naturellement dans le tronc, le feuillage et les branches. Ils ont dû déchanter. Deux naturalistes du Missouri Botanical Garden de Saint Louis aux Etats-Unis, Oliver Phillips et Alwyn Gentry, ont démontré que, dans ce cas, *« les arbres poussent plus vite, mais meurent plus jeunes »*.

Leur étude, fondée sur cinquante ans d'inventaires forestiers effectués dans vingt-deux sites tropicaux, montre que le cycle de remplacement des arbres, s'accélère fortement durant cette période et dépasse même les 125 % dans neuf sites ! Mais, le fameux « effet fertilisant » du CO_2 épuiserait la forêt en favorisant la pousse des lianes et des espèces à croissance rapide. Or, ces dernières ont un bois moins dense et stockent donc moins de CO_2, renforçant dès lors la machine infernale de l'effet de serre. Autant dire que, dans cette perspective, les résultats de l'expérience menée dans les chambres de culture de l'Ecotron sont attendus avec le plus vif intérêt. Le problème, tempère Hefin Jones, de l'Imperial College de Londres, c'est qu'il est difficile d'extrapoler à un vaste écosystème (et encore plus à l'échelle de la planète) les observations faites « en chambre » sur espèces. D'autant plus que les nombreuses études menées jusqu'ici sur l'impact des changements climatiques sont très disparates quant aux types de milieu et aux méthodes employées.

V. T.

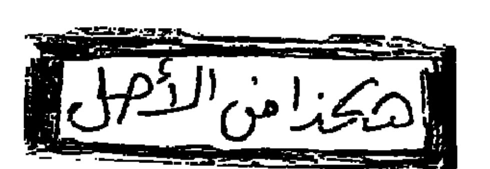
CORRESPONDANCE

Les secrets de la nucléosynthèse

*A la suite de l'article intitulé « Deux Français percent les derniers secrets de la nucléosynthèse » (*Le Monde *du 29 mars), Elisabeth Vangioni-Flam (Institut d'astrophysique de Paris/CNRS), Michel Cassé (CEA-Saclay, DSM/Dapnia/service d'astrophysique, CEA), François Robert (CNRS/Museum d'histoire naturelle de Paris) et Marc Chaussidon (CRPG-CNRS, Vandœuvre-lès-Nancy) nous ont fait parvenir la lettre suivante :*

Le Monde du 29 mars annonçait la découvertes d'anomalies isotopiques de bore dans les chondres des météorites. Les résultats expérimentaux obtenus par Marc Chaussidon et François Robert (*Nature*, 23 mars) confirment une théorie récente sur la production des éléments légers élaborée par Michel Cassé, Roland Lehoucq et Elisabeth Viangioni-Flam (*Nature*, 26 janvier). Selon cette théorie, qui n'était pas mentionnée dans l'article du *Monde* du 29 mars, une part significative des isotopes des trois éléments chimiques lithium, béryllium et bore est produite par l'interaction de la matière éjectée par les supernovae avec les nuages interstellaires. Cette théorie prévoit en particulier la production de l'isotope de masse 11 du bore, dont la formation restait jusqu'à présent mystérieuse.

Ce modèle est fondé sur la découverte (Bloemen et al., *Astron. Astropys* vol. 281, 1994) d'un flux élevé de rayons gamma nucléaires par le satellite américain GRO (Gamma Ray Observatory). Les études menées indépendamment sur les météorites montrent la présence d'un excès de bore 11, un des isotopes prévus par le modèle de Cassé et al., et suggèrent donc que cette nucléosynthèse très particulière des éléments lithium, béryllium et bore s'est exercée avant la formation du système solaire. L'analyse théorique approfondie de l'ensemble des observations astrophysiques et météoritiques devraient permettre de mieux fixer les conditions de ces processus de nucléosynthèse.



Au Panthéon, la Patrie reconnaissante

Après d'importants travaux de restauration, l'édifice néoclassique voulu par Louis XV offre désormais au public une visite plus complète

CES JOURS derniers, le Panthéon dévoile une partie de ses beautés dérobées aux regards depuis dix ans. Tous ceux qui rendent visite à la dernière demeure de quelques « passants considérables » ont en effet de nouveau accès, en circulation périphérique, à la nef sertie de filets de protection.

Depuis le début des années 70, la chute de blocs de pierres provoquée par la corrosion d'armatures métalliques menaçait le public. Par mesure de sécurité, le ministère avait interdit, en 1985, la visite de l'édifice néoclassique, hormis la crypte et les parties hautes, en même temps que se mettait en place un vaste programme de restauration proposé par Hervé Baptiste, l'architecte en chef. Les travaux – mise hors d'eau de la totalité du monument, nettoyage de la crypte, restauration de la couverture du dôme et des œuvres intérieures – devraient s'achever vers 2010. Ils sont estimés à 310 millions de francs, dont 60 millions ont déjà été engagés à ce jour.

L'église aux trois calottes de pierre n'a cessé ses allers et retours entre le spirituel et le séculier



On peut donc de nouveau déambuler devant les fresques sur toiles marouflées, qui ont cette grandiloquence des illustrations de nos vieux livres d'histoire, à la gloire de saint Louis, Clovis, Jeanne d'Arc ou Napoléon, et réalisées en autant de styles que d'artistes. Les tons pastel des toiles de Puvis de Chavannes, retraçant les grandes heures de sainte Geneviève, patronne de Paris et protectrice des lieux, ajoutent à l'éclectisme des genres.

Dans ses murs, comme dans son histoire, le Panthéon est marqué du sceau du « désordre ». L'architecture audacieuse donnée par Jacques-Germain Soufflot à cette église en forme de croix grecque, voulue par Louis XV en action de grâces pour avoir survécu à une grave maladie, n'est pas étrangère aux multiples fragilités et menaces auxquelles on tente aujourd'hui de remédier. Mais sa chronique est encore plus prodigue de heurts. L'église aux trois calottes de pierre, qui offre un panorama d'exception sur toute la capitale et dont le dôme servira de modèle au Capitole de Washington, n'a cessé ses allers et retours entre le spirituel et le séculier, au gré des pouvoirs en place.

C'est la Révolution qui transforma une première fois, à l'instigation de Quatremère de Quincy, ce qui fut Sainte-Geneviève, édifiée sur l'emplacement de la basilique construite par Clovis en 508, en un « temple de la Patrie ». Une naissance chaotique : le 13 décembre 1791, premier de tous, Mirabeau devait y entrer – ou du moins le cercueil contenant son corps et l'urne recelant son cœur – ... et en ressortir deux ans plus tard pour la fosse commune, jugé indigne par la Convention lorsque furent mises au jour ses relations avec la Cour. Marat, qui le remplaça, subit le même sort, suivi de bien d'autres héros déchus. Un ballet d'intronisations et d'expulsions que la Convention calma en 1795 : les honneurs du lieu ne pourraient plus être donnés à un citoyen que seulement dix ans après sa mort.

Il y eut d'autres polémiques. On prétendit, par exemple, qu'un vide sidéral habitait les sépultures de Voltaire – *« Il réclama les droits de l'homme contre la servitude de la féodalité »* – et de Rousseau – *« Ici repose l'homme de la nature et de la vérité »*. Inquiétude balayée d'un procès-verbal dressé par une commission pluridisciplinaire en décembre 1897, après ouverture des sarcophages. Certains « grands hommes », comme Léon Gambetta ou Justin-Bonaventure Morand de Galles, n'ont que leur cœur à disposition des hommages ; leurs restes sont ailleurs.

Les visiteurs d'aujourd'hui, la plupart étrangers, comme l'observe Bernard Jeannot, l'administrateur des lieux, saluent d'un même respect hâtif d'illustres oubliés côtoyant dans le silence de la crypte glacée Lazare Carnot, Victor Hugo, Emile Zola, Jean Jaurès... Voltaire, anniversaire oblige, bénéficie de plus d'égards, mais c'est sans doute Jean Moulin qui retient le souffle un peu plus longtemps. Le transfert de ses cendres constitua la première grande cérémonie de l'après-guerre.

C'était le 19 décembre 1964. Sur la place venteuse du Panthéon, un inoubliable hommage à la Résistance déclamé d'un geste large par André Malraux en présence du général de Gaulle : *« Ecoute aujourd'hui, jeunesse de la France, ce qui fut pour nous le chant du malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. A côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France... »*

Au-dessus du commun, c'est bien connu, aux grands hommes échoit une solitude magnifiée par le collectif, pour ce qu'ils ont cristalisé d'idéaux et de force. Pour plus de solennité, leur destin posthume les prive donc de compagnie : nul rosier, nulle *« ronce verte et feuillue, aux forts rameaux, aux fleurs odorantes »* ne lie leur tombe à celle ou celui qui fut aimé. Pour ajouter à ses « désordres », le Panthéon valait bien une exception ; il y en eut deux. Disparus le même jour, le 18 mars 1907, Sophie et Marcellin Berthelot, le chimiste, avaient souhaité rester ensemble. Ce précédent profita au militant pour l'émancipation des Noirs que fut Victor Schœlcher, mort en 1893, qui avait exprimé la volonté de reposer auprès de son père, décédé en 1852. On leur fit donc des obsèques communes en 1949.

Le 20 avril un autre couple fera son entrée au Panthéon, les scientifiques Pierre et Marie Curie (*Le Monde* du 16 mars). Mais il s'agira bien de la première femme célébrée pour ses propres mérites. Après la kyrielle de bouleversements que l'édifice a connus, c'est promis, plus aucun changement. Le fronton gardera son inscription : *« Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante »*.

Valérie Cadet

★ Le Panthéon est ouvert tous les jours de 10 heures à 17 h 30 du 1er octobre au 31 mars, et de 9 h 30 à 18 h 30 du 1er avril au 30 septembre. Tél. : 43-54-34-51.

« Quotilde »

par Claude Sarraute

COMME LE TEMPS passe ! Vous vous souvenez du tollé soulevé par un article publié, il y a quelques années, dans ces colonnes, sur le sexe du cerveau ? La fameuse petite différence entre une femme et un homme, la seule admise à l'époque, on venait de découvrir qu'elle allait se nicher beaucoup plus haut, dans le ciboulot. Ça a été épique. Elles grimpaient aux rideaux de fureur scandalisée, les lectrices. Depuis, motus. Et voilà que le mois dernier, fort de nouveaux travaux en matière de neurophysiologie, *Newsweek* a osé aborder, sur la pointe des pieds, ce sujet tabou : désolée, les filles, surtout n'allez pas le prendre mal, mais faut vous faire à cette idée, vous ne fonctionnez pas pareil que les garçons. Si votre gamin attaque à main armée la maison de poupée de sa sœur, si votre ami a retrouvé au pif le village provençal de vos vacances que vous n'arriviez pas à localiser sur une carte d'Ille-et-Vilaine, si vous avez la langue bien pendue alors qu'il a avalé la sienne, cherchez pas, c'est rapport à vos hémisphères. Ce coup-ci, les Françaises ont haussé les épaules : oui, on le savait, et après !

Là-dessus, je vais passer quelques jours à Hambourg chez mon amie Gudrun, féministe à tout crin – en Allemagne, il y en a plein – et elle m'attaque bille en tête. La raison ? Je vais devoir choisir dans trois semaines entre une douzaine de candidats au trône de l'Elysée, siège du Pouvoir avec un grand P dans ce pays, je représente 53 % de l'électorat et...

– Et tu n'es même pas fichue de leur demander ce qu'ils feraient pour toi s'ils étaient élus. Les jeunes, les vieux, tout le monde descend gueuler dans la rue. Pas toi. Toi, tu t'appuies des triples journées, tu jongles avec tes bébés, tes dossiers et tes surgelés en superwoman sous-payée, ramenarde, satisfaite, comblée. Résultat : à peine s'ils daignent envisager, pour la énième fois, de t'inscrire d'office sur leurs listes électorales à l'occasion des municipales. Au fond, c'est vrai, mesdames, vous pourriez peut-être vous rendre utiles dans une mairie. Faudra voir à voir.

– Mais, Gudrun, moi, c'est tout vu. Je n'y tiens pas. Tu sais comment on vous surnomme, vous, les Allemandes, élues grâce au quota, des Quotilde pour Clotilde, et on a raison, c'est de la discrimination à l'envers. A ce compte-là, pourquoi ne pas emboîter le pas à ces folles d'Américaines, ces obsédées du politiquement correct, qui cravatent déjà les candidats virtuels à la Maison Blanche : « Dites donc, on vous prévient, à qualification égale, va falloir nous préférer aux hommes, question embauche et avancement, dans la fonction publique, sinon... » Enfin, ça ne tient pas debout. C'est complètement utopique, avoue !

– Et les Françaises prêtes à accepter un congé parental, tu parles, maternel, oui, et même un salaire pour rentrer à la maison s'occuper de leurs gosses et en faire d'autres, sous prétexte que les filles préfèrent Barbie à Goldorak – « Allez pouponner, soyez gentilles, dégagez, place aux mecs, eux, le chômage, ils supportent pas » –, c'est quoi, ça, tu peux me dire ? C'est tout bêtement génétique ?

AUTOMOBILE

Spider, roadster, barquetta et autres cabriolets

A L'ENGOUEMENT des GTI des années 80, a succédé le subtil agrément des voitures plus conviviales et ludiques, d'une philosophie mieux adaptée aux limitations de vitesse. C'est le propre de ces véhicules de « niche » que sont les cabriolets.

Renault, avec son nouveau Spider présenté aux visiteurs au dernier Salon de Genève, a fait sensation. Ce cabriolet à l'ancienne, à deux places et sans capote, qui renoue avec la tradition des mythiques MG et Triumph, sera commercialisé cette année pour moins de 200 000 francs. Un symbole pour la marque au losange, traditionnellement installée dans la fabrication de véhicules pratiques, utilitaires ou familiaux et qui veut aujourd'hui promouvoir *« les manières de rouler autrement »*.

Renault n'est pas le seul constructeur à vouloir ainsi diversifier son offre. En témoignent les multiples modèles qui ont été commercialisés l'an dernier, comme la Peugeot 306 cabriolet ou la Fiat Punto Cabrio, et ceux qui le seront dans les prochains mois. A Genève, le constructeur italien a présenté la Barchetta, spider aux allures rétro qui pourra être produite jusqu'à 15 000 exemplaires par an. Son lancement en France est prévu pour le mois de mai à moins de 130 000 francs. Rover a profité également du Salon helvétique pour dévoiler un roadster de la marque mythique MG, qui coûtera moins de 150 000 francs. Fin 1995, ce sera au tour de BMW de lancer une décapotable sportive fabriquée aux Etats-Unis. Et courant 1996, Mercedes, fort d'une longue tradition puisque la première voiture étoilée en 1909 fut un roadster, commercialisera le SLK : révélé au Salon de Paris en octobre dernier, il devrait être proposé à un prix inférieur à 250 000 francs, attractif pour le groupe de Stuttgart. Alfa Romeo a également dévoilé à Genève le spider qu'il avait dans ses cartons.

Les constructeurs n'hésitent plus à consacrer des moyens importants au lancement de leurs décapotables. *« Le cabriolet 306 a fait l'objet d'une campagne de publicité dont les frais étaient hors de proportion avec les volumes que nous espérions vendre »*, reconnaît-on chez Peugeot. En 1994, il a donné lieu à une campagne publicitaire qui a pesé pour 7 % dans le budget publicitaire France du constructeur, alors qu'il n'a représenté que 0,6 % des ventes nationales.

« De tels investissements sont justifiés car ce type de véhicule tire la marque vers le haut. Et quand le cabriolet est dérivé d'une berline, comme c'est le cas pour la 306, les retombées sont importantes sur les autres modèles de la gamme. » « Les marges sont suffisamment importantes pour que nous puissions nous permettre des campagnes de lancement coûteuses », affirme de son côté Loïc Capéran, directeur commercial et marketing Europe de Fiat, qui soutient que Fiat gagne de l'argent sur tous ses modèles.

VERS 160 000 UNITÉS EN EUROPE

Les décapotables séduisent plus les Nordiques, qui veulent jouir du moindre rayon de soleil, que les Latins qui s'entichent de la climatisation. En 1994, les constructeurs ont vendu 135 000 unités (soit près de 22 % de plus qu'en 1993) en Europe, dont 74 000 en Allemagne, 15 000 au Royaume-Uni, 12 000 en France de même qu'en Italie, et 2 000 en Espagne. Le cabriolet Opel Astra (11 300 ventes) ainsi que la Punto Cabrio (15 000 ventes) ont connu une belle année 1994. De même que le cabriolet Peugeot 306, qui s'est vendu en Europe à 7 000 exemplaires l'an dernier, malgré un lancement en milieu d'année. Sa clientèle, plutôt féminine, est urbaine, à revenus aisés et multimotorisée.

Pour l'avenir, l'optimisme est de rigueur chez les constructeurs de cabriolets et leurs partenaires carrossiers qui les produisent (les italiens Pininfarina pour le cabriolet Peugeot 306, Bertone pour la Fiat Punto Cabrio, Maggiora pour la Fiat Barchetta, l'allemand Karmann pour le cabriolet Renault 19 et la Volkswagen Golf...). *« Sur ce segment, l'offre crée la demande »*, estime Loïc Capéran. L'arrivée de nouveaux produits jumelée à la bonne tenue des derniers-nés devrait doper le marché européen du cabriolet qui pourrait dépasser les 160 000 unités cette année.

Virginie Malingre

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6532

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III									
IV		■						■	
V		■		■					
VI					■				
VII									■
VIII			■				■		
IX				■					
X						■			
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une femme bien bouclée. – II. Un ordre pour les demoiselles.– III. Ancienne préparation très utile contre les cafards.– IV. Bonne à jeter. – V. Utiles pour faire une passe. – VI. Dans le Loiret. Prise de contacts. – VII. Bien fixées. – VIII. Symbole. A payer. Contribuent à faire une belle main. – IX. Garantie d'origine. Fruit sec. – X. Faisais sauter. Resta longtemps moyen.– XI. Il en faut pour faire la guerre. Quand elles crèvent, il y a beaucoup de sauce.

VERTICALEMENT

1. Peut poser des problèmes dans les temps difficiles.– 2. Peut être héroïque. Donne envie de fumer. – 3. Un nom qui fait de l'effet. Amène à la raison. – 4. Héros d'une épopée. Joli couvert. Tient bien la bouteille. – 5. Ville d'Egypte. Changeas de ton. – 6. Dans la banlieue de Bruxelles. – 7. Auteur d'un livre. Est utilisée pour couper.– 8. Pas flambant. Passe un savon. – 9. Placée. En France.

SOLUTION DU N° 6531

HORIZONTALEMENT

I. Dormitive. – II. Ephémères. – III. Cie. Périt. – IV. Ont. In. – V. Nao. Satan. – VI. Cirée. Are. – VII. Il. Onde. – VIII. Raquette.– IX. Toussa. – X. Eue. Agora. – XI. Et. Sueras.

VERTICALEMENT

1. Déconcertée. – 2. Opinai. Août. – 3. Rhétorique. – 4. Me. Elus. – 5. Imposé. Esaü. – 6. Tee. Otage. – 7. Irritant. Or. – 8. Veinarde. Râ. – 9. Est. Née. Pas.

Guy Brouty

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada

« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :

- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : (1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN . 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Jean-Marie Colombani

Directeur général : Gérard Morax

Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **EUROPE.** Le trafic passagers des compagnies de l'Association des compagnies aériennes européennes (AEA) a enregistré, en février, une hausse de 7,8 % par rapport au même mois de l'année 1994. Il a augmenté de 11,1 % sur l'Atlantique nord, de 10,8 % sur l'Afrique et de 2,6 % sur l'Extrême-Orient. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE.** Le système de transit des passagers du futur aéroport international de Sepang, à une cinquantaine de kilomètres de Kuala Lumpur, sera construit par un consortium germano-malaisien. Le coût de ce projet de couloirs qui conduiront les passagers des lignes internationales du terminal principal au terminal des arrivées et des départs est estimé à environ 240 millions de francs. – *(AFP.)*

■ **STRASBOURG.** Depuis la mi-mars, le nom de plusieurs rues de Strasbourg est indiqué à la fois en français et en alsacien sur des plaques bilingues installées par la municipalité. Les rues strasbourgeoises devraient retrouver leur identité alsacienne au rythme d'une cinquantaine par an. – *(AFP, AP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Les pilotes d'USAir, cinquième compagnie aérienne américaine, ont accepté une réduction de 20 % de leurs salaires et 300 licenciements pour faire face aux difficultés financières que connaît le transporteur. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le nombre des personnes tuées dans des accidents de la route en Grande-Bretagne a atteint en 1994 son niveau le plus bas depuis 1926, avec 3 651 morts. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** L'installation de téléphones à bord des avions de la compagnie scandinave SAS, retardée en raison de problèmes techniques du fournisseur, devrait être effective cet été. – *(AFP.)*

■ **MALI.** L'épidémie de méningite, qui s'est déclarée en janvier au Mali, se propage. Les services de santé ont enregistré 63 cas et 9 décès en janvier, 253 cas et 44 décès en février, et 690 cas et 97 décès dans les vingt premiers jours de mars. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mercredi 5 avril

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU :** une œuvre, des collections, *Les Argonautes* (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le *Studiolo d'Isabelle d'Este*, de Mantegna, 12 h 30 ; *Le Bain turc*, d'Ingres, 19 h 30 ; la Renaissance à Florence, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition « Les Schneider et Le Creusot (1836-1960) » (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par artiste : Courbet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des Abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE 5e ARRONDISSEMENT** en suivant le mur de Philippe Auguste (40 F), 14 h 30, 49, rue Monge (Sauvegarde du Paris historique).

■ **DES BUTTES-CHAUMONT** au bassin de La Villette (45 F), 14 h 30, sortie du métro Botzaris (Paris pittoresque et insolite).

■ **MAIRIE DU 9e ARRONDISSEMENT** et quartier de la Grange-Batelière (37 F), 14 h 30, 6, rue Drouot (Monuments historiques).

■ **LES PASSAGES COUVERTS** (40 F), 14 h 30, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, *Ugolin*, de Carpeaux, 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris).

■ **BOURSE DU COMMERCE** (37 F), 15 heures, devant l'entrée face à la rue du Louvre (Monuments historiques).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MAISON DES COMPAGNONS DU DEVOIR DU TOUR DE FRANCE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Saint-Gervais (Paris et son histoire).

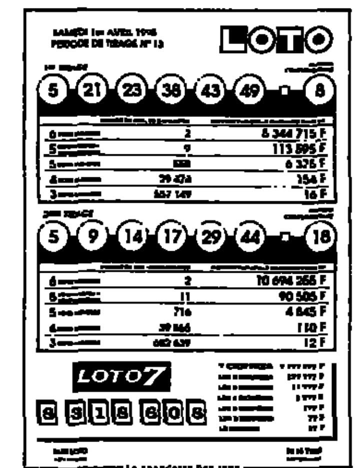
■ **MARAIS :** hôtels, auberges et palais (50 F), 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Pierre-Yves Jaslet).

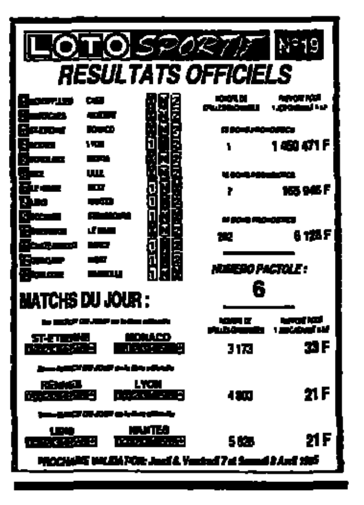
■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : exposition « Paris grand écran, 1895-1945 », 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES ORDRES RELIGIEUX** au cœur de la ville : les dominicains (37 F), 15 heures, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Monuments historiques).

■ **L'HÔPITAL SAINT-LOUIS** et son quartier (60 F), 17 heures, sortie du métro Jacques-Bonsergent (Vincent de Langlade).

JEUX





En raison d'un arrêt de travail des services de la Météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier nos prévisions quotidiennes.

La qualité de l'air

Indice de pollution en agglomération parisienne

10 Exécrable – 9 Très mauvais – 8 Mauvais – 7 Très médiocre – 6 Médiocre – 5 Moyen – 4 Assez bon – 3 Bon – 2 Très bon – 1 Excellent

24 mars – 29 mars – 2 avril. Source AIRPARIF

Tendance pour le 3 avril : *Moyen*

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Un prêtre-soldat

ON ATTENDAIT un prêtre, et lisant le Père R.-L. Bruckberger *[Si grande peine]* on trouve un homme, engagé à fond, courageux, critique, combattant, n'ayant peur des balles ni des mots ; allant toujours et droit au bout des choses, quitte à heurter l'obéissance. Bel écrivain avec cela, sans souci de l'être, ayant mieux à faire que des phrases, si naturellement il les fait bien, de verve et de jet, avec ce bonheur d'expression inné du chef pourvu des dons de l'orateur. Un de ses hommes, un mécréant, lui demandait ce qui l'avait décidé à faire partie d'un corps franc. « *Une vocation dominicaine entraine*, a répondu le Père. *Je crois qu'il est dans ma vocation d'être toujours, comme dit Bernanos*, « avec ceux de l'avant, avec ceux qui se font tuer... ». Et le Père Bruckberger a failli être tué – une balle dans l'épaule, une dans le poumon – pendant la déroute.

Prisonnier, guéri, il s'évade. Furieux de la déroute, honteux du désastre et de l'armistice, lui qui, au temps de la drôle de guerre, avait si vivement ressenti la nostalgie de l'héroïsme et des batailles. C'est un moine de la Ligue, la cuirasse par-dessus le froc et la pique au poing ; mieux, et plus près de nous, un de ces prêtres espagnols à la Goya, fusillant dans les guérillas les soldats de l'envahisseur à travers les rues de Madrid en 1809. Sans haine, lui non plus. « *J'admirais aussi les Allemands. Je ne les haïssais pas. J'étais furieux de les voir là chez nous. Et j'étais content d'être en face d'eux...* »

Dans ses notes, il se montre au feu « *la pipe aux lèvres, se promenant sur les positions, comme un roi* », sorti de lui-même par la colère et la griserie du combat. Sans haine. Envoyant l'absolution à deux Allemands sur lesquels on tire, près de lui, et qu'il voit basculer, avec leur moto. Il y a de belles colères, dans ce livre d'un prêtre patriote.

Émile Henriot
(4 avril 1945.)

CULTURE

ESPAGNE Le Prado a traversé, depuis quelques années, des crises sans précédent : des polémiques répétées, de la succession des directeurs aux fuites d'eau, en passant par les détériorations, réelles ou présumées, d'œuvres entreposées dans les sous-sols... Victime des pesanteurs historiques et d'un certain amateurisme dans la gestion, le grand musée espagnol – l'un des plus riches du monde – avait besoin d'un plan d'urgence. ● JOSÉ MARIA LUZON, le nouveau directeur, a mis sur pied un ambitieux projet d'agrandissement et de rénovation qui durera sept ans, comparable à celui du Grand Louvre. ● LE THÉÂTRE ROYAL, le grand théâtre lyrique de la capitale, n'est toujours pas rouvert, sept ans après le débuts des travaux de rénovation. Il faudra attendre la saison 1997-1998 pour que l'Opéra de Madrid ait une programmation régulière.

Le Musée du Prado se lance dans un plan ambitieux de modernisation

Cent soixante-quinze ans après sa création, le célèbre musée madrilène est dans un triste état. Un « projet du XXIe siècle », sur le modèle de la rénovation du Grand Louvre, doit lui rendre tout son prestige perdu

MADRID
de notre correspondant

L'homme est pondéré et serein. Sa nomination à la direction du Musée du Prado, en mai 1994, ne l'a pas effrayé. Dieu sait pourtant si la succession était difficile pour cet archéologue andalou de cinquante-quatre ans. Directeur général des Beaux-Arts, José Maria Luzon devenait le quatrième maître, en trois ans, à bord du navire emblème de la peinture espagnole. Après la démission, en avril 1991, d'Alfonso Pérez Sanchez, qui avait signé un manifeste contre l'intervention espagnole dans la guerre du Golfe, son successeur Felipe Marin partait en octobre 1993, en raison cette fois de l'affaire des gouttières qui avaient menacé d'endommager le célèbre tableau de Vélasquez, *Les Ménines*. Son successeur, Francisco Calvo Serraller, ancien critique d'art du quotidien *El País*, n'a tenu, lui, que deux cents jours, victime d'une autre polémique : il avait autorisé l'utilisation des salles du musée pour un reportage commercial sur des chaises design placées devant des toiles mondialement connues. En partant, Francisco Calvo Serraller avait lancé un cri d'alarme dénonçant *« le manque systématique de moyens les plus élémentaires »* et le défaut de *« politique gouvernementale »* à l'égard de l'une des plus importantes pinacothèques du monde.

C'est dans ces conditions délicates que José Maria Luzon a pris en charge ce « trésor national » au moment où la presse dénonçait l'état de négligence dans lequel le Prado était laissé, reprochant à ses responsables de laisser *« pourrir »* dans ses sous-sols des merveilles ignorées du public et abandonnées à l'appétit des rats signalés dans les parages de la cafétéria justement située au sous-sol. Rien n'avait donc changé depuis 1833 lorsque le duc de Hijar, le directeur de l'époque, écrivait dans son rapport annuel : *« Une invasion de rats menace les toiles empilées, l'entrepôt n'a plus de toit, il manque des vitres aux fenêtres. »* Alors que le Prado allait fêter son 175e anniversaire le 19 novembre 1994, le constat était-il pratiquement le même ?

José Maria Luzon avait lui-même avancé la citation de son ancien prédécesseur pour illustrer l'urgence de la situation et tenter d'éviter que le Prado ne devienne le musée des désastres. *« Des rats, il n'y en a jamais eu*, tempère aujourd'hui le directeur, *mais il est difficile de contrôler une dynamique qui ne correspond pas à la réalité et obéit à une crispation sociale. »* Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de problèmes. Au contraire, et il est impérieux de les régler le plus rapidement possible. *« Le Prado a pris du retard »* par rapport aux autres musées du monde, constate José Maria Luzon. Il s'est laissé dépasser sans exploiter ses ressources innombrables, sans s'adapter à un public de plus en plus nombreux (1,7 million de visiteurs en 1994). Il n'a pas su tirer parti de son fonds de commerce. Il ne s'est pas doté d'une infrastructure interne solide par manque de volonté politique. Le Prado a été victime des pesanteurs historiques, d'un certain amateurisme, d'une forme d'apathie et d'un long endormissement. Aujourd'hui enfin, ses responsables ont pris conscience qu'il fallait réveiller cette beauté endormie.

En partant, Francisco Calvo Serraller avait lancé un cri d'alarme dénonçant « le manque systématique de moyens les plus élémentaires » et le défaut de « politique gouvernementale »

José Maria Luzon s'est donc attelé à la tâche. Il a commencé par dresser un état des lieux et établir des priorités. Trois axes ont été définis : *« Regrouper hors de l'enceinte tous les services, accroître la surface d'exposition et augmenter le personnel, notamment le nombre des conservateurs »*. La radiographie est complète et précise. Sur les 7 679 peintures, 907 statues, 6 068 dessins et 2 186 gravures appartenant au fonds permanent, seulement 1 400 sont exposés au Prado, et 505 au Cason del Buen Retiro, dépendance du musée. Toutes ces œuvres ne méritent certes pas d'être montrées au public de façon permanente, mais au moins quatre cents toiles supplémentaires devraient l'être, selon le directeur. Le manque d'espace a toujours été l'une des plaies du Prado. Les projets d'extension n'ont pas manqué, notamment celui de l'architecte Alfredo Rodriguez Garcia, qui, en 1975, prévoyait déjà de gagner de la place de façon souterraine. Aucun n'a pu être mis en chantier. L'attribution du palais Villahermosa – édifice proche – pour abriter la fondation Thyssen-Bornemisza a été un autre coup dur.

Ce catalogue des besoins fixe également à vingt-quatre le nombre des conservateurs auxquels il faudrait adjoindre un assistant et une secrétaire, soit près d'une cinquantaine de personnes au total. Actuellement, il n'y a que quatre conservateurs. Chiffre ridicule pour un musée de cette importance. Depuis 1986, le budget est pratiquement gelé (2,5 milliards de pesetas en 1995, soit 98 millions de francs). La presque totalité est absorbée par les salaires des quelque 450 employés. Lorsqu'en octobre 1994, Antonio Fernandez Ordonez, président de la fondation royale du musée, a présenté ce « plan des nécessités » devant la commission de la culture du Congrès des députés, les parlementaires ont été atterrés par l'ampleur du désastre. *« Sur les 10 000 mètres carrés de toiture du musée, il y a quinze matériaux différents et, parmi eux, du ruban adhésif. Si cela n'est pas résolu, des gouttières peuvent se produire au-dessus de n'importe quelle œuvre majeure »*, avait averti le président, inquiet des dangers qui menacent ce patrimoine de l'humanité.

Une histoire tourmentée

Construit à partir de 1785 par Juan de Villanueva, architecte officiel du roi Carlos III, le bâtiment néoclassique qui abrite le Musée du Prado devait, à l'origine, être un musée des sciences naturelles. Les travaux furent interrompus par la guerre contre Napoléon, dont les troupes s'installèrent dans la partie édifiée afin d'en faire une caserne de cavalerie et une poudrière. Ferdinand VII en acheva la construction et en fit le musée royal de peintures. Inaugurée le 19 novembre 1819, la galerie devint propriété de la nation en 1868 et se dénomma Musée du Prado, du nom de la promenade qui le longe. En 1872, il s'enrichit de près de trois mille œuvres d'art provenant du Musée de la Trinidad sur décision du gouvernement de la Ire République. Picasso en fut nommé directeur en 1936 mais n'occupa jamais ses fonctions en raison de la guerre civile. Le musée ferma ses portes pendant trois ans, et la plupart des œuvres majeures (353 peintures et 168 dessins) furent expédiées à l'étranger et placées sous la protection de la Société des nations, à Genève. Les autres furent démontées, rassemblées et protégées des bombardements par des sacs de sable.

La démission de Francisco Calvo Serraller, six mois avant le 175e anniversaire, avait été l'occasion d'une prise de conscience du *« manque de soutien politique et social »* ainsi que *« du défaut de sensibilité sur l'importance du musée »*, comme l'avait fait remarquer José Antonio Fernandez. Au mois de novembre, le premier ministre, Felipe Gonzalez, présida une réunion plénière de la fondation. C'était la première fois qu'un tel événement se produisait depuis la création de celle-ci en 1912.

Enfin, l'État se souciait du Prado. *« C'est le coup de pistolet du départ d'un projet à long terme »*, s'est exclamé José Maria Luzon. Le président du gouvernement s'est engagé à ce que le Musée de l'armée, tout proche, soit cédé au Prado. L'archevêché de Madrid a finalement accepté, après beaucoup de réticences, de laisser le cloître des Jeronimos, situé de l'autre côté de la rue. Face à l'urgence de la situation, des solutions sont apparues. Le Prado pouvait gagner jusqu'à 40 000 mètres carrés, soit le double de la superficie actuelle, réorganiser complètement sa surface d'exposition et redistribuer tout le fonctionnement administratif et technique du bâtiment, construit en 1785 par l'architecte Juan de Villanueva.

En décembre 1994, la galerie centrale était repensée et entièrement consacrée à la peinture espagnole des grands maîtres, devenant ainsi une véritable vitrine. Des salles fermées depuis plus d'un an ont été rouvertes au public, permettant de ressortir des toiles du XVIIe siècle. Carmen Alborch, ministre de la culture, annonçait également qu'un accord avait finalement été trouvé concernant le critère de répartition des tableaux entre le Prado et le Musée d'art moderne Reina Sofia afin d'éviter à l'avenir les polémiques comme celle qui éclata à propos du transfert du *Guernica* de Picasso du Cason del Buen Retiro au Reina Sofia. La date-frontière sera désormais celle de l'année de naissance de Picasso : 1881. Trente et un artistes nés avant cette date resteront toutefois au Musée d'art moderne en raison de leur avant-gardisme. Enfin, un crédit de 450 millions de pesetas (18 millions de francs) a été débloqué pour refaire la toiture. Sept architectes ont été mis a contribution afin de proposer des solutions avant le 25 mars. Le choix fait, les travaux devraient commencer durant l'été et durer dix-huit mois.

Enfin on avance. Mais reste le plus gros morceau : l'agrandissement et la modernisation. L'entreprise est gigantesque, comparable à celle du Grand Louvre. *« Un projet du XXIe siècle »*, a dit Carmen Alborch en ouvrant à la fin de 1994 le concours international d'idées sur lesquelles planchent quelque cinq cents architectes. Cinq pré-projets au minimum, dix au maximum, seront sélectionnés au mois de décembre 1995. Le vainqueur sera connu vers le milieu de 1996. Si tout va bien, les travaux pourront commencer avant l'année 1997. Un budget de 20 milliards de pesetas (800 millions de francs) a été prévu par le ministère de la culture.

Le renouveau du Prado prendra du temps. José Maria Luzon prévoit une période de travaux de sept ans. Tout sera bouleversé, remodelé. Il faudra également aménager les zones d'accès trop exiguës pour un public de deux millions de visiteurs par an, prévoir des parkings... Bref, une véritable révolution. Cela n'effraie pas outre mesure le maître d'œuvre de ce grand chambardement. Modestement, José Maria Luzon affirme qu'il n'est qu'un maillon de *« ce processus irréversible »*. Il ne veut pas *« personnaliser, ni capitaliser »* ce projet encore en gestation du « Grand Prado ». Un projet grâce auquel on ne parlera peut-être plus jamais de ce *« fabuleux invalide »*, selon la formule d'un ancien directeur.

Michel Bole-Richard

L'interminable feuilleton du Teatro real

MADRID
de notre correspondant

Lorsque le Teatro real a fermé ses portes le 13 octobre 1988 afin de procéder à des travaux de restauration et de réforme, personne n'aurait pu imaginer qu'il s'agissait du début d'un interminable feuilleton. En principe, le réaménagement n'aurait dû durer que quelques années et ne coûter que 5,8 milliards de pesetas (230 millions de francs). L'inauguration devait correspondre aux festivités de 1992, année où Madrid était capitale culturelle de l'Europe. Trois ans plus tard, on ne sait toujours pas quand ce grand théâtre lyrique va de nouveau être ouvert au public alors que le coût des travaux a pratiquement quadruplé par rapport au budget initial.

Le Teatro real est devenu l'objet de plaisanteries. Il alimente les polémiques, nourrit les conversations. Les travaux avancent pourtant. Ils pourraient même être terminés à l'automne 1995 si, d'ici là, ils ne rencontrent pas d'autres écueils. Mais l'inauguration promise par Carmen Alborch, ministre de la culture, au mois d'octobre n'aura pas lieu : de nouvelles difficultés ont surgi au début de l'année. La municipalité de Madrid a décidé de se retirer de la gestion de l'établissement, laissant ainsi au ministère (65 %) et à la Communauté autonome de Madrid (20 %) le soin de pallier sa défection. De plus, le budget du ministère de la culture a été réduit de 72 à 65 milliards de pesetas. Désormais, il faut chercher ailleurs des sources de financement.

À quand la réouverture de l'Opéra de Madrid ? *« Notre idée était de faire la première saison en 1996, mais ce ne sera pas possible*, a reconnu Carmen Alborch. *Il faudra attendre la saison 1997-98 pour avoir une programmation régulière. »* Visitant le chantier en compagnie du ténor Alfredo Kraus le 15 mars, le ministre a fait remarquer que *« le plus important est que le théâtre ouvre ses portes dans des conditions parfaites et qu'il n'est donc pas nécessaire de se bousculer »*. Le chanteur, pour sa part, a été impressionné par les possibilités scéniques qui seront offertes et par les qualités techniques. *« Je crois que c'est le théâtre le plus avancé du monde »*, a dit Alfredo Kraus. Tout le monde attend d'en avoir la démonstration après pratiquement dix ans d'interruption.

M. B.-R.

هكذا من الأصل

Quarante tableaux de Lille en vedette au Grand Palais

De Goya à Delacroix, des œuvres d'une grande diversité

Jusqu'au 3 juillet, les Parisiens peuvent visiter une petite exposition – elle se compose d'un peu plus de quarante tableaux, d'autant de dessins et de quelques sculptures – dont la visite est très plaisante. La diversité des œuvres présentées au Grand Palais, sorte d'anthologie des collections du Musée de Lille, incite à la flânerie.

Galeries nationales du Grand Palais, entrée Clemenceau, 75008. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, le mercredi de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Contrairement aux habitudes du Grand Palais, c'est une exposition brève : cette anthologie lilloise ne compte qu'un peu plus de quarante tableaux, autant de dessins et quelques sculptures. C'est une exposition sobrement présentée sur des cimaises grises, contrairement aux usages des architectes-décorateurs actuels, qui préfèrent le rouge cerise et le jaune jonquille. C'est une exposition riche en peintures de qualité et en pièces rares, quand bien même les cartels abusent un peu de l'exaltation en déclarant chefs-d'œuvre historiques la plupart des toiles. C'est en somme une exposition très plaisante, où la diversité des œuvres invite à flâner.

LA VIGUEUR DE LALLEMANT

L'œil va de *La Descente de croix* de Rubens à la *Médée* de Delacroix, se heurte au grand et sévère *Bélisaire* de David, revient vers Champaigne ou Goya, cherche des œuvres moins illustres et trouve *Le Fumeur* mélancolique de Pieter Codde et une tête de femme de Paul Robert, qui œuvra au début du XVIIIe dans une manière qui préfigure Renoir. Il trouve encore *L'Adoration des mages* du Lorrain Georges Lallemant, maniériste lyrique, amateur de compositions à grand spectacle et remarquable praticien de la couleur. Parmi tant de vastes peintures ambitieuses et de signatures fameuses, Lallemant se défend à merveille. Il y a là une vigueur qui ne s'empâte pas, une puissance qui ne dégénère pas en prolixité, une simplicité qui évite la rhétorique, autant de qualités qui réjouissent le regard.

L'accrochage met en présence, judicieusement, une *Étude de vaches* de Jordaens, la gravure qu'en tira le docteur Gachet, cet ami des impressionnistes, et l'huile que les mêmes ruminants inspirèrent à Van Gogh à travers la gravure de Gachet. On dirait trois états du même motif, glissant de la sérénité panthéiste de Jordaens au pathétique postromantique de l'eau-forte et de ce dernier à l'expressionnisme de la couleur, Van Gogh poussant à l'aigre le vert des prairies.

Le même accrochage ne craint pas non plus les rapprochements à haut risque et les courts-circuits. En un même espace voisinent *Psyché couronnant l'Amour* de Greuze, le David, le Delacroix et *L'Après-dîner à Ornans* de Courbet. Ce n'est plus une réunion de confrères, c'est un combat. De cette épreuve, Greuze ne sort pas à son avantage, coupable de mièvrerie et d'une peinture lâche, flottante, indécise et trop jolie. Le Courbet est à l'opposé, sujet rural contre mythologie, clair-obscur rembranesque contre clarté nacrée, mollesse contre rusticité. Entre les deux, œuvres-phares, le *Bélisaire* et la *Médée*, fables dramatiques. On s'attendrait à une querelle, néo-classicisme contre romantisme.

A l'inverse, ce sont les parentés qui éclatent, conformément à ce que Baudelaire avait compris : l'un et l'autre peintres, si différents en apparence, ont en commun l'essentiel, la volonté de bourrer leurs tableaux de sens, de les construire selon la logique de l'expression. David associe construction anguleuse et sentiment de la grandeur, Delacroix transcrit en spirales l'élan de la fureur. Les déchirures de lumière, la chorégraphie des gestes, le choix d'un décor d'architecture ou d'une caverne, la manière même de poser la touche colorée, tout contribue à l'intensité du sentiment. Les catégories de l'histoire perdent de leur efficacité quand il apparaît que ceux que l'on tient pour ennemis se révèlent si proches, unis par la volonté de faire de leur art bien plus que l'exercice d'une dextérité supérieure.

INGRES SE DÉLECTE

Autre voisinage violent : dans la section des dessins, très abondante, Raphaël et Dürer sont cadre à cadre, tête d'adolescent pour l'un, portrait du peintre et graveur Lucas de Leyde pour l'autre. L'Italien cherche le type et la figure de synthèse, qui resservirait à l'occasion pour peindre un ange ou un page. L'Allemand veut comprendre un individu singulier, qui ne ressemble à aucun autre, qui oppose au regard qui le scrute son silence et son propre regard. Il est vrai que les rôles pourraient s'inverser, Dürer poser, Lucas, prendre en main la pointe d'argent et affronter à son tour l'énigme d'un visage.

Sur le mur d'en face, l'histoire se répète : Ingres se délecte à tracer les plis d'une draperie pour son *Vœu de Louis XIII*, cultive le détail, raffine dans l'accessoire. Delacroix, qu'il prépare la *Médée* ou *L'Enlèvement de Rebecca*, procède en sens inverse : au lieu de soumettre le motif à la dictature du style, il cherche le style qui conviendrait au motif et varie les instruments, plume, mine de plomb, sanguine, tout cela pour être de plus en plus juste et vrai. Belle leçon d'intensité.

Philippe Dagen

La mélancolie active de Sarah Moon

La photographe de mode a entrepris un travail plus personnel à partir de 1987. Elle triomphe au Japon, et Paris lui consacre sa première rétrospective

SARAH MOON : hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Tél. : 53-76-12-32. Jusqu'au 15 mai.

On entre ou on n'entre pas dans l'univers de Sarah Moon. Libre à chacun de trouver ses photographies jolies ou ennuyeuses, mystérieuses ou sans intérêt. Pas de demi-mesure. Cet ancien mannequin, qui a adopté ce nom lunaire « *parce que ça sonne simple* », a son public, ses fans. Ils sont nombreux à accourir au Centre national de la photographie, où vingt-cinq ans d'images et deux films sont présentés dans pas moins de sept salles de l'élégant hôtel particulier Salomon-de-Rothschild.

On y trouve tout Moon, donc ses commandes de mode fort célèbres. Et démodées. Cacharel, bien sûr, pour qui cette femme discrète et douce a travaillé pendant vingt ans, mais aussi d'autres images gentiment décoratives pour *Vogue*, *Marie-Claire*, *Nova*, des calendriers italiens...

« *Cacharel m'a collé à la peau, je lui dois ma première photo, en 1970.* » Le cocktail ainsi resservi est étrange et instructif, les années 10 vues par les années 70 : rouges à lèvres prononcés, regards fardés à l'extrême, visages blanchis, cheveux frisés, cotons épais, dentelles bleutées et poudrées, papier peint rose, couleurs passées, écharpes mauves et moelleuses, hommes en Gatsby, femmes-enfants au bord de l'évanouissement, chapeaux coloniaux, voitures confortables, références appuyées aux avions de Lartigue, aux gavroches de Charlot, au cirque de Fellini... Autant de clichés rassemblés sous un titre qui fleure bon la nostalgie (« Souvenirs improbables »). C'est vaporeux, granuleux, brumeux, précieux. Aussi agréable à regarder que de tourner les pages d'un vieil album de famille, déniché au grenier, en dégustant un thé aux myrtilles.

Sarah Moon le confesse : « *Les anciennes photos sont anecdotiques. Je ne crache pas dessus, mais j'ai changé.* » Il n'empêche, la photographe a atteint la célébrité avec des images dont le flou romantique, pendant hivernal de l'estival David Hamilton, fait fureur au Japon. Mais aussi en élargissant sa palette et en devenant cinéaste (cent cinquante films publicitaires et un long métrage, *Mississippi One*). Bref, il y a un style Moon, fait de petits formats sophistiqués et de spots remarqués (*Loulou*, *Le Casting*).

Une nouvelle Sarah Moon est née en 1987. Moins de mode, plus de photos « *pour* [elle] ». Des portraits, enfants, paysages, animaux, routes, architectures, natures mortes, villes... Elle n'arrive pas à se poser sur un sujet, voyage, de Budapest à Bamako, glane des fragments d'un monde qu'elle mélange à ses rêves, « *égare* » son regard pour le rejeter sur Polaroid, en des noir et blanc veloutés.

Cette fois, l'image n'est pas floue, mais détériorée. Des taches, traces, brindilles et gouttes altèrent la pellicule, dégoulinent sur le Polaroid : « *Il y a des accidents que je laisse venir lors du développement du film*, dit-elle. *J'aime que les images soient aussi précaires que l'instant.* » Les photos sont moins illustratives, plus mystérieuses, mais l'accumulation peut vite se résumer à un vain exercice de style. « *Je suis consciente d'une préciosité*, répond-elle, *mais la beauté inaccessible m'intéresse. Je montre une réalité distanciée. Ça a l'air vrai, c'est faux.* »

A force de refuser de regarder le monde en face et de se cantonner dans un conte de fées dont elle détiendrait seule la clé, Sarah Moon n'aurait-elle pas la nostalgie pour unique moteur ? « *Je suis nostalgique du temps qui passe, mais je n'ai aucun regret du passé. C'est une nostalgie féconde, une mélancolie active.* »

SARAH MOON

Gros plan

Michel Guerrin

Comment enrichir une collection, de Bonaparte à Pierre Mauroy

COMME LA PLUPART des grands musées de France, l'acte de naissance du Musée de Lille est signé de Bonaparte, en 1801. Cette année-là, le premier consul décide la création de quinze grands établissements dans onze grandes villes de province pour quadriller une France aux frontières distendues – Bruxelles, Genève et Mayence font partie des élues. Ces musées sont nourris des saisies révolutionnaires locales et des envois de l'Etat, eux-mêmes alimentés par les prises de guerre. Prises qui furent presque toutes restituées en 1815.

Mais derrière ces établissements il y a aussi, dans bien des cas, un collectionneur qui leur a légué ses trésors. Cacault à Nantes, Fabre à Montpellier ou Calvet à Avignon. A Lille, c'est Jean-Baptiste Wicar (1762-1834), peintre de troisième plan qui a fréquenté l'atelier de David. C'est un collègue peu recommandable : pendant la Révolution, il dénonce ses confrères suspects de « modérantisme » ou de « libertinage ». Par la suite, il fait une assez belle carrière en suivant les armées impériales, dont il remplit les fourgons d'œuvres d'art. Il sévit particulièrement en Italie. Lui-même se constitue, sans doute à petits prix, une considérable collection de dessins (Raphaël, Pontormo, Vasari, Guido Reni, Fra Bartolomeo). Il les léguera au musée de sa ville natale.

UN NOUVEAU PALAIS

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, le Musée de Lille est favorisé. L'État ne l'oublie pas dans ses envois : la *Médée* de Delacroix, en 1839, *L'Après-midi à Ornans*, de Courbet, en 1849. Quelques années plus tard, le conservateur Edouard Reynart convainc un conseil municipal réticent d'acheter (3 000 et 7 000 francs) deux chefs-d'œuvre de Goya (*Les Jeunes* et *Les Vieilles*) issus de la collection espagnole de Louis-Philippe. En 1863, le grand *Bélisaire* de David entre à son tour au musée, pour 7 150 francs. Deux legs importants (d'Alexandre Leleux et d'Antoine Brasseur) accroissent le fonds du musée, qui devient trop petit. Aussi, en 1892, inaugure-t-on un nouveau palais des Beaux-Arts, après sept ans de travaux.

Le XXe siècle sera moins actif. Le réveil du musée sonne à la fin de la dernière décennie. Le nouveau conservateur, Arnaud Bréjon de Lavergnée, et le député-maire de Lille, Pierre Mauroy, militent pour la rénovation totale du palais des Beaux-Arts, riche de 2 000 tableaux, 4 000 dessins et 600 sculptures. Un projet est adopté : celui des architectes Ibos et Vitart. Les surfaces du musée passeront de 17 000 m² à 22 000 m². Il doit y gagner une salle d'exposition temporaire de 720 m² et un auditorium de 120 places.

En 1991, le bâtiment est fermé pour des travaux estimés à 220 millions de francs. Mais le chantier traîne, le conservateur trépigne, le maire s'impatiente. Les portes du nouveau palais devraient s'ouvrir au début de l'été 1996. En attendant, Arnaud Bréjon a fait quelques emplettes. Il arrache une splendide *Vanité* du Flamand Van Hemessen, une belle nature morte de Chardin, mais, faute de crédits, manque *La Porte de Valenciennes*, de Watteau. Grâce à la dation Jacqueline Picasso, il peut accrocher un portrait de Picasso (*Olga au col de fourrure*). Par le même biais, il obtient un Chagall assez banal.

Comment enrichir son musée sans bourse délier ? Les dations sont incertaines. Il ne faut plus guère compter, dans la région du Nord, sur les donations. Reste la solution des dépôts. La Manufacture de Sèvres devrait prêter à Lille des paysages de Desportes et des toiles d'Oudry. Le Musée d'Orsay doit faire le même geste pour des œuvres de Bonnard, Seurat et Odilon Redon.

Pour étoffer un XXe siècle plus que mal représenté, le conservateur a entamé des pourparlers avec le Musée national d'art moderne. Le président du Centre Pompidou, François Barré, appuie cette politique de prêt. Encore faut-il la traduire dans les faits.

Emmanuel de Roux

Les images à découvrir de Kasimir Zgorecki

AU FOND de l'exposition Sarah Moon, le Centre national de la photographie présente les images de Kasimir Zgorecki (1904-1980), un ancien mineur d'origine polonaise, installé dans le Pas-de-Calais, qui a ouvert en 1924 un studio de portraits dans la commune de Rouvroy. Sa clientèle sera essentiellement la communauté polonaise de la région. Il va à la rencontre des gens à vélo, chargé des châssis, d'une chambre et du trépied. Ceux-ci sont photographiés devant leur magasin, en costume du dimanche, ou bien devant un fond neutre et gris, dans des poses simples et figées qui mettent en valeur les expressions du visage. D'autres affichent un signe de réussite : une nouvelle robe, une motocyclette, une radio. La photo finira sur la cheminée, dans un album de famille ou sera envoyée « au pays ».

Zgorecki réalisait aussi, à la demande des familles, des portraits d'enfants dans leur lit de mort. Pour conserver un visage du disparu, pour le faire savoir à la famille, aux proches. Cette pratique du portrait *post mortem* fut courante en France jusque dans les années 50. Etranges images de fillettes, aux yeux parfois ouverts, parfois clos, les mains soigneusement jointes, qui semblent dormir paisiblement dans leur chambre, sur fond de papier peint à fleurs.

Mais le narcissique Kasimir Zgorecki s'amusait aussi en faisant nombre d'autoportraits. Ainsi, l'émigré polonais devenait gangster, Hamlet, peintre, soldat, Pierrot, boy-scout, marquis... Une façon comme une autre d'accompagner sa promotion sociale.

Frédéric Lefever a découvert en 1990, dix ans après la mort du photographe, les 3 700 plaques de verre qui constituent le fonds Zgorecki. Une sélection a d'abord été montrée en 1994 par le Centre régional de la photogaphie Nord-Pas-de-Calais, à Douchy-les-Mines.

Dans l'exposition de Paris, il est dommage que le spectateur manque d'informations pour saisir le sens d'un travail qui se trouve bien expliqué dans le catalogue (130 F). Car Zgorecki est exemplaire des dizaines d'artisans anonymes qui ont accompagné le développement de la photographie au cours du siècle et ont tenu, parfois sans le savoir, la chronique d'un village, d'une communauté. Il prouve enfin combien la photographie, avec bonheur, peut encore susciter des découvertes.

M. G.

Le triomphe de George Russell à la Cité de la musique

Trois jours pour l'amour du jazz, grâce à Banlieues bleues

Le festival Banlieues bleues a donné à la Cité de la musique son « passeport » pour le jazz. La Cité accueillait pour la première fois cette musique, grâce à la programmation du festival. Trois jours de bonheur pour les amateurs, avec, en « apothéose », George Russell et son amour pour les musiciens.

AU TROISIÈME JOUR, la Cité de la musique sut enfin rendre le grand bonheur du jazz. C'est à George Russell, presque soixante-douze ans, qu'on le doit (*Le Monde* du 1er avril). Esprit libre, esprit ouvert, ce compositeur et chef d'orchestre – ou plutôt cet entraîneur d'orchestre a triomphé, dimanche 2 avril, en fin d'après-midi, dans la salle des concerts de la Cité de la musique qui accueillait le jazz, pour la première fois, au travers de la programmation du festival Banlieues bleues, décentralisé de la Seine-Saint-Denis vers la porte de la Villette, à trois reprises. Avant George Russell, son Living Time Orchestra éclatant, ses jeunes élèves du Conservatoire de Paris, d'Aubervilliers et de l'Ecole de musique de Montreuil, sa fantastique et spectaculaire énergie, le clarinettiste Louis Sclavis, vendredi 31 mars, et le pianiste Joachim Kühn, samedi 1er avril, avaient pu se mesurer avec une salle dont l'acoustique devra s'adapter aux pics électriques et à l'amplification.

Louis Sclavis avait clairement montré ses choix, sa gourmandise de musique, son désir d'investir un lieu avec « Périphérie », longue partition nouvelle, sorte de biographie musicale du clarinettiste. On y entend le blues (pour le guitariste Marc Ducret, pour le violoncelliste Ernst Reijseger), le jazz pour tous, des folklores, des musiques ethniques (par les sonorités de trois marimbas), la musique contemporaine...

PULSATION BINAIRE

Au centre, les solistes viennent tour à tour jouer acoustique, au premier balcon, trois percussionnistes. Le dispositif n'a rien du gadget. Yves Robert, au trombone, joue avec les balcons, lance de courtes notes arrêtées vers les hauteurs, répond à l'orchestre. Ne manque, ce premier soir, que cette vibration de la vie du jazz, que le lieu est encore trop jeune pour offrir.

La formation réunie par Joachim Kühn n'aura qu'une vie. Avec le pianiste, quatre amis. La première partie est celle de la découverte. Sur un nouvelle composition *Don Cherry*, dédiée au trompettiste, le quintette se détend. Kühn apprivoise le piano, Albert Mangelsdorff, né en 1928, montre qu'il est bien l'un des plus fins inventeurs du trombone moderne. L'entracte aurait pu voir retomber cet éblouissement éphémère. Une reprise acoustique, en trio avec le saxophoniste Dave Liebman et Jean-François Jenny-Clark à la contrebasse, enchante et émeut.

George Russell est heureux. Il le dira, après plus de deux heures d'une musique qui chez lui a puisé à toutes les sources. L'Afrique, l'Europe, l'électro-acoustique, le jazz, Michael Jackson, les rythmes latins... une pulsation binaire constante. George Russell est un danseur : il glisse sur le sol, ses mains dessinent des figures géométriques, ses gestes emmènent l'orchestre, il se courbe comme un boxeur. Il y a dans sa musique et son comportement tout l'amour pour les musiciens. Le public se laisse emporter.

Sylvain Siclier

Les archives musicales de Melodyia seront exploitées par Bertelsmann

Un accord lie le groupe allemand et la firme russe jusqu'en 2012. Le catalogue de l'ancien label d'État comporte soixante mille titres, soit deux millions de minutes de musique

LE DYNAMISME du groupe Bertelsmann continue à se manifester sur le terrain de l'industrie de la musique. BMG Classics, branche musicale du groupe de communication allemand, avait réussi l'été dernier l'OPA mémorable sur Ricordi : cette maison d'édition (partitions et disques) était, depuis sa création en 1808, l'un des fleurons de la culture italienne. L'offensive de BMG s'est ensuite portée à l'Est, et a visé les disques Melodyia. La firme russe a été monopole d'Etat jusqu'à ce que la glasnost intervienne. Tous les grands artistes soviétiques ont enregistré sous ce label. Ses archives, d'une richesse inestimable, seront désormais exploitées en exclusivité par BMG Classics dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest et au Japon. Le label Melodyia a été conservé mais le logo modifié.

Vingt-six compacts Melodyia-BMG arriveront sur le marché le 2 mai. D'autres livraisons suivront, toutes consacrées à des enregistrements historiques de musique classique. L'ampleur du fonds de la firme moscovite est considérable. Il comprendrait soixante mille titres enregistrés, cent quarante mille prises, soit deux millions de minutes de musique dont un tiers seulement de classique (le reste étant constitué de musiques folkloriques, de rock, pop, d'enregistrement littéraires, de contes pour enfants et... de discours politiques).

Des copies réalisées à Moscou sur cassettes audionumériques seront restaurées à Berlin

Jusqu'à présent, une vingtaine de labels différents distribuaient cette manne au compte-gouttes sur le marché occidental (Ariola pour l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse et les pays scandinaves ; Chant du monde et Harmonia Mundi en France ; EMI et Olympia en Grande-Bretagne ; CBS et Mobile Fidelity aux Etats-Unis ; JVC au Japon...) Si bien que dans les bacs de certains disquaires parisiens il n'était pas rare de trouver le même enregistrement sous trois ou quatre labels différents. De surcroît, les éditions pirates proliféraient.

Le 1er janvier 1994, une rencontre à New York entre Gunter Hensler, président de BMG Classics, et Valery Sukhorado, patron de Melodyia, se concluait par un accord liant les deux compagnies jusqu'en 2012. Le texte a été validé par la cour fédérale de Manhattan et, côté russe, par le Comité des propriétés gouvernementales.

La firme moscovite garde ses anciens distributeurs à l'intérieur des frontières de l'ex-Union soviétique et dans les anciens pays du bloc de l'Est. Elle reçoit des Allemands un accompte de 1 million de dollars (5 millions de francs) pour les trois premières années d'application de l'accord. Les archives seront restaurées à partir des originaux. Aucune bande mère ne quittera Moscou. Les studios russes ont été équipés – avec l'aide des techniciens de BMG – en matériel d'enregistrement sur cassette audionumérique (DAT) pour permettre des copies. Ensuite les DAT sont envoyées à Berlin pour être restaurées grâce à la technique *no noise* qui permet d'effacer les fréquences basses où se situe le souffle sans mordre sur les informations musicales contenues dans le spectre enregistré.

Les archives les plus anciennes en possession des studios moscovites remontent à 1890. En avril 1899, la Gramophone Company de Londres livrait à Saint-Pétersbourg ses premiers enregistrements russes – ceux du violoniste Yacha Heifetz, par exemple. Au cours des vingt années qui suivent, de nombreux pionniers de l'enregistrement parcourent les provinces de l'empire. En 1919 est créée la section de propagande soviétique Plastinka qui enregistre pour la première fois la voix de Lénine au Kremlin. C'est d'ailleurs à Lénine que les Soviétiques doivent la création de leur Société d'enregistrement, par un décret que Vladimir Illitch Oulianov signa personnellement.

Cette époque est marquée par l'enregistrement de nombreux chants révolutionnaires. Suivent les chants ouvriers de l'époque héroïque. Le jazz débarque en 1925 et, l'année suivante, la production atteint neuf cent mille unités. Dans les années 30, elle continue de progresser en quantité et en qualité. A une époque où les 78-tours hachaient menu les œuvres classiques, les Soviétiques ont l'ingéniosité d'utiliser la technique du cinéma. On retrouve ainsi, dans les archives de Melodyia, un enregistrement sur pellicule film de *La Symphonie fantastique* (Berlioz) dirigée par Oskar Fried et un *Boris Godounov* (Moussorgski) du Bolchoï – documents qui figurent au calendrier des futures parutions chez BMG. C'est en 1965 que naît enfin le label d'Etat, qui regroupe tous les studios d'enregistrement et les usines de pressage de l'Union. La centrale Mejdounarodnaïa Kniga (plus communément appelée Mez Kniga ou MK) est chargée de la diffusion internationale. Jusqu'en 1989 où ce monopole prend fin, créant la situation anarchique que l'accord avec BMG devrait permettre de régler.

La première livraison de ces rééditions historiques comporte (pour un prix moyen qui ne devrait pas dépasser 90 F par compact) un coffret de onze CD consacré à l'école russe de piano, chacun d'eux correspondant au portrait d'un interprète : Alexander Goldenweiser, Heinrich Neuhaus, Samuel Feinberg, Maria Yudina, Vladimir Sofronitzki, etc. Arriveront également dans les bacs cinq CD de musique chorale et un portrait du chef d'orchestre Evgeni Mravinski en dix CD. Suivront des documents sur l'école russe de cordes, sur les grandes voix russes, et des enregistrements réalisés par de grands artistes occidentaux lors de leur passage en Russie, de Cortot à Nikisch, de Rubinstein à Klemperer. Une banque de données informatisée fera l'inventaire de ce fonds, que les Russes eux-mêmes n'ont pas encore totalement inventorié.

Frédérik Reitz

MUSIQUE

■ **La meurtrière présumée de la** chanteuse mexicano-américaine Selena Quintanilla s'est rendue vendredi 31 mars, à la police de Corpus Christi (Texas). Yolanda Zaldivar aurait tiré sur la chanteuse pendant une querelle pour des questions d'argent. Aux Etats-Unis, Selena Quintanilla, vingt-trois ans, était surnommée la *« Madonna des Latinos »* et considérée comme une artiste prestigieuse par la communauté hispanophone. Elle est morte, le vendredi 31 mars, après avoir été atteinte de deux balles.

■ **Bernard Carbonez a été nommé directeur général des disques Trema** (Michel Sardou, Catherine Lara) à compter du 3 avril, ont annoncé, vendredi 31 mars, Jacques Revaux et Régis Talar, les PDG de la société. Bernard Carbonez, quarante-cinq ans, a été PDG de BMG-France, une filiale du groupe allemand BMG (Bertelsmann Music Group), poste dont il a démissionné en novembre 1994. Trema a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires de près de 150 millions de francs. Michel Sardou constitue l'actif principal d'une maison spécialisée dans la variété française.

■ **Les huitièmes Rencontres d'Arts baroques en Provence** ont lieu à Avignon et dans sa région, jusqu'au 13 mai. Concerts, expositions, conférences sont au programme d'une manifestation présidée par le chef d'orchestre Jean-Claude Malgoire. Le thème retenu est « la musique baroque de la France classique ». Rens. : 90-27-11-11.

CINÉMA

■ **Douze films de Georges Méliès (1861-1938)** seront présentés à la Foire du trône, à partir du 5 avril, où a été recréée une *« grande salle du cinématographe »*, qui accueillera 160 spectateurs par séance. Au son du piano, dans un décor baroque et festif, les principaux films de celui que Steven Spielberg et George Lucas considèrent comme le *« créateur mondial des effets spéciaux »* seront présentés au cours d'un programme de 40 minutes, à 17 heures et 21 h 30. Parmi ces films, figurent *Le Voyage dans la Lune* (précurseur de *La Guerre des étoiles*), mais aussi *La Tentation de saint Antoine, Le Diable noir, La Chrysalide et le Papillon, L'Homme à la tête en caoutchouc.*

Les Nuits Silex

Le label discographique Silex mène le bal de la tradition rénovée



TOUT COMMENCE par un drôle de mélange concocté par un label novateur, Silex, un chanteur breton, Erik Marchand, et un taraf (un groupe de musiciens tsiganes) roumain, le Taraf de Caransebes. La musique produite par ce cock-tail détonnant est riche d'une sensibilité nouvelle, où aucun moule n'est cassé (le 3). Marilis Orionaa est une chanteuse béarnaise, dont la voix risque d'étonner fortement ceux qui la découvriront au cours de ces Nuits organisées par le producteur pour la deuxième année consécutive afin de faire connaître ses artistes. A Silex, on aime la musique de qualité, et on a accompagné la formidable avancée tech-nique des musiques traditionnelles françaises, où des musiciens virtuoses se sont affirmés avec force, tels les cinq membres du Quintet Clarinettes (le 6). Tout cela ne pouvait finir qu'en bal : valses, polkas javas avec le Denecheau Jase Musette.

★ Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, jusqu'au 8 avril. Tél. : 45-84-72-00. Location Fnac. De 70 F à 100 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Ensemble Clément Janequin
Une fricassée de chansons parisiennes exécutées *a cappella* par un ensemble spécialisé dans la musique ancienne, sous la direction du haute-contre Dominique Visse, qui fait aussi une belle carrière solo. Dans la série des « concerts rares » du Musée de cires.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 3 avril.
Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Jean Martin
Haydn, Hummel et Mozart par un vétéran du piano français, grand schumannien, trop peu connu malgré de superbes enregistrements.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 3.
Tél. : 45-31-10-96. 80 F et 100 F.

Suede
En Angleterre, le phénomène Suede est retombé au profit de la mode Oasis/Blur/Elastica. Tant mieux. Toujours obsédé par les aspects les plus décadents de la pop insulaire (Bowie, Scott Walker, T. Rex), le groupe de Brett Anderson a abandonné le racolage adolescent au profit de mélodies plus joliment affinées.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 3.
Tél. : 42-23-15-15. Location Fnac.

Aïcha Redouane
En 1994, au Théâtre de la Ville comme aujourd'hui, la chanteuse marocaine Aïcha Redouane avait, avec grand succès, soulevé un pan méconnu de la musique arabe, en allant fouiller dans le répertoire égyptien de la fin du XIXe siècle. Avec l'ensemble Al-Adwar qui l'accompagne (cithare, luth, violon, percussions), elle renoue avec les formes épurées du chant, pratiqué à l'époque riche de la Nahda au Caire.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 20 h 30, le 3.
Tél. : 42-74-22-77.
Location Fnac. 80 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 3 AVRIL

Les Marionnettes de Salzbourg
Mozart : *Don Giovanni*. Cesare Ciepi (don Giovanni), Fernando Corena (Leporello), Birgit Nilsson (Anna), Leontyne Price (Elvire), Eugenia Ratti (Zerline), Cesare Valletti (Ottavio), Heinz Blankenburg (Masetto), Arnold von Mill (le commandeur), Orchestre philharmonique de Vienne, Erich Leinsdorf (direction), Wolf-Dieter Ludwig (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 3 avril et les 4 et 5 (autres programmes). Tél. : 49-52-50-50. De 150 F à 290 F.

MARDI 4 AVRIL

Mireille
De Gounod. Maryse Castets, Valérie Millot (Mireille), Christian Papis, Jean-Luc Viala (Vincent), Rita Gorr, Nadine Chéry (Taven), Jean-Marc Ivaldi (Ourrias), Roger Soyer (Ramon), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre du département de formation professionnelle du Conservatoire supérieur de Paris, Cyril Diederich, David Heusel (direction), Robert Fortune (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 4, 5, 7, 8, 10, 11 et 13 avril. Tél. : 42-86-88-83. Location Fnac. De 50 F à 490 F.

Orchestre Colonne
Talgorn : *West Errances*. Weber : *Concerto pour clarinette et orchestre op. 73*. Rachmaninov : *Rapsodie sur un thème de Paganini*. Stravinsky : *Le Sacre du printemps*. Guy Deplus (clarinette), Philippe Cassard (piano). Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 42-33-72-89. Location Fnac. De 80 F à 195 F.

Hélène Grimaud (piano)
Bach : *Chaconne*. Brahms : *Fantaisies pour piano op. 116, Trois intermezzi pour piano op. 117, Klavierstucke op. 118 et 119.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 180 F.

MERCREDI 5 AVRIL

Lucia di Lammermoor
De Donizetti. Mariella Devia (Lucia), Roberto Aronica (Edgardo), Victor Torres (Enrico), Dimitri Kavrakos (Raimondo), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Roberto Abbado (direction), Andrei Serban (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 5, 8, 11, 14 et 20 avril ; 15 heures, le 16 avril. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Orchestre de Paris
Mahler : *Sieben Lieder aus letzter Zeit, « Rückert Lieder », Symphonie n 1, « le Titan »*. Thomas Allen (baryton). Fabio Luisi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 5 et 6 avril. Tél. : 45-63-07-96. De 60 F à 240 F.

Vadim Repin (violon)
Beethoven : *Sonate op. 24, « le Printemps »*. Schubert : *Fantaisie pour violon et piano op. 159*. Grieg : *Sonate pour violon et piano op. 45*. Ravel : *Sonate pour violon et piano n 2*. V. Mitchuk (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boetie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 5 avril. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 180 F.

JEUDI 6 AVRIL

Solistes de l'Orchestre de Radio-France
Saint-Saëns : *Septuor pour trompette, deux violons, alto, violoncelle, contrebasse et piano*. Dvorak : *Terzetto pour deux violons et alto op. 74, Quintette pour piano et cordes op. 81*. Guy Comentale, Bernadette Gardey (violon), Christophe Gaugué (alto), Daniel Raclot (violoncelle), Jean-Marc Loisel (contrebasse), Jean-Luc Ramecourt (trompette), Catherine Cournot (piano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 19 heures, le 6 avril. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France
Debussy : *Préludes pour piano et orchestre, La Mer*. Messiaen : *Et expecto resurrectionem mortuorum*. Ravel : *Concerto pour piano et orchestre « Pour la main gauche »*. Jean-Philippe Collard (piano). Sylvain Cambreling (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 6 avril. Tél. : 42-30-15-16. De 50 F à 175 F.

Quatuor Muir
Ravel : *Quatuor à cordes, Jeux d'eau, Berceuse sur le nom de Fauré*. Fauré : *Trois pièces pour piano, Quintette pour piano et quatuor à cordes op. 115*. Philippe Cassard (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 20 heures, le 6 avril. Tél. : 40-49-47-17. De 60 F à 130 F.

VENDREDI 7 AVRIL

Quatuor Euler
Schoenberg : Quatuor à cordes op. 37. Beethoven : *Quatuors à cordes op. 130, 133.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, le 7 avril. Tél. : 44-61-83-54. Location Fnac. 95 F.

Shlomo Mintz (violon), Georges Pludermacher (piano)
Beethoven. Hindemith. Enesco : *Sonates pour violon et piano..*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 7 avril. Tél. : 42-30-15-16. De 80 F à 190 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Satie : *Sélection de « Relâche »*. Rosza : *Concerto pour violon et orchestre*. Delerue : *Cérémonial*. Jarre : *Passacaille*. Rota : *Variazioni sopra un tema gioviale*. Elisabeth Balmas (violon). George Pehlivanian (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 7 avril. Tél. : 42-30-15-16. 80 F.

Nuit de la voix, l'Allégresse
Mozart : *Offertoire KV 72, « Inter natos mulierum »*. Pizetti : *Madrigaux*. Janequin. Lassus : Chansons. Ibarrondo : *Oroipen, création*. Bach : *Cantate BWV 51, « Jauchzet Gott in allen Landen »*. Burgan : *La Puerta de la luz*. Brahms : *Zigeunerlieder*. Gounod : *Valse*. Rossini : *Passeggiata*. Delphine Collot (soprano), Noël Lee (piano), Ensemble baroque de Limoges, Chœur de chambre Accentus, A Sei Voci, Musicatreize, Le Parlement de musique, Ensemble Clément Janequin, Solistes des chœurs de Lyon, Christophe Coin, Laurence Equilbey, Roland Hayrabedian, Martin Gester, Dominique Visse, Bernard Têtu (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 7 avril. Tél. : 49-52-50-50. Entrée libre.

SAMEDI 8 AVRIL

Court-Circuit
Maresz : *Metallics, pour trompette et électronique*. Essl : *Entsagung*. Agobet : *Nuee-Traces, pour flûte et électronique*. Xenakis : *Psappha, pour percussions*. Ensemble Court-circuit, Pierre-André Valade (direction).
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 15 heures et 19 heures, les 8 et 9 avril. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.

Ensemble InterContemporain
Fedele : *Richiamo*. Boulez : *Incises, pour piano, Anthèmes, pour violon*. Ingolfsson : *Envoi, pour piano midi et ensemble*. David Robertson (direction).
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 17 heures, les 8 et 9 avril. Tél. : 44-78-48-16. Entrée libre.

Margaret Price, Thomas Dewey
Liszt. Wagner : *Mélodies*. Wolf : *Lieder*. Margaret Price (soprano), Thomas Dewey (piano).
Conservatoire national d'art dramatique, 2bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 18 heures, le 8 avril. Tél. : 42-30-15-16.

Nuit des anches
Pièces du répertoire jazz. Verdelot. Ortiz. Rucco. Philidor. Couperin. Lully. Paisible. Mozart. Schumann. Ibert. Boulez : *Œuvres pour anches*. Michel Portal, Pascal Moraguès, André Villéger (clarinette), Michel Pastre, Roby Glod, Sylvain Beuf, Eric Barret (saxophone), Christophe Levan (contrebasse), André Ceccarelli (batterie), Jason Rebello, Kei Saotome (piano), Trio d'anches du Conservatoire de Paris, Ensemble Dulzainas, Symphonie du Marais.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 8 avril. Tél. : 49-52-50-50. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Chostakovitch : *La Nouvelle Babylone*. Orchestre philharmonique de Radio-France, Rudolf Barshaï (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 avril. Tél. : 42-30-15-16. 100 F.

La Grande Ecurie et la Chambre du roy
Philidor : *Ode anglaise*. Purcell : *Te Deum*. The Choir of New College Oxford, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 8 avril. Tél. : 39-02-30-00. Location Fnac. De 60 F à 220 F.

DIMANCHE 9 AVRIL

Maxim Vengerov, Gary Hoffmann, Mikhaïl Kugel
Chostakovitch : *Dix préludes pour violon et piano, Trio pour violon et violoncelle op. 67*. Brahms : *Quatuor pour piano et cordes*. Maxim Vengerov (violon), Mikhaïl Kugel (alto), Gary Hoffman (violoncelle), Itamar Golan (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 9 avril. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Solistes de l'Ensemble Itinéraire
Debussy : *En blanc et noir, pour deux pianos*. Ligeti : *Monument, pour deux pianos*. Jolivet : *Incantations, pour flûte seule*. Scelsi : *Maknongan, pour contrebasse, Le Reveil profond, pour contrebasse*. Strasnoy : *Création*. Catherine Bowie (flûte), Jean-Pierre Robert (contrebasse), Michael Levinas, Alain Neveu (piano).
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. 17 h 30, le 9 avril. Tél. : 46-33-87-03. Location Fnac. 60 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Quatuor Albrechy Knust
Doris Humphrey. Kurst Jooss : *Les Danses de papier*.
Noisiel (77). La Ferme du buisson, allée de la Ferme. 20 heures, les 4 et 6 avril. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

Xavier Lot, Raffaella Giordano, Sidonie Rochon

Compagnie Michèle Anne de Mey
Sonata 555.
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mo Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 6 avril. Tél. : 49-58-17-17. Location Fnac. De 60 F à 115 F.

Compagnie Carlotta Ikeda
En chasse.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, les 7 et 8 avril ; 16 heures, le 9 avril. Tél. : 48-70-64-63. De 60 F à 80 F.

Compagnie Mark Tompkins
Home.
Chevilly-Larue (94). Centre culturel communal, 102, avenue du Général-de-Gaulle. 20 h 30, le 8 avril. Tél. : 46-86-54-48. De 30 F à 95 F.

Compagnie Jean-François Duroure
Rossignol et Palimpseste.
Maisons-Alfort (94). Espace culturel le Charentonneau, 107, avenue Gambetta. 16 heures, le 9 avril. Tél. : 43-96-77-57. De 35 F à 50 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Sean Young, Courteney Cox, Tone Lôc, Dan Marino (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater, avec Ethan Hawke, Julie Delpy (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film français de Raoul Ruiz, avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film franco-britannique de Roman Polanski, avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LUNE ET LE TÉTON
Film franco-espagnol de Bigas Luna, avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Biel Duran, Albert Folch, Genis Sanchez (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy, avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne, Marc de Jonge, Myriam Mézières, Jean-Marc Bory (1 h 50).
George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MONSTRE
Film franco-italien de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14).
VF : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
d'Ulrich Rogalla,
avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker.
Allemand (1 h 35).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAIT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, Andre Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
d'Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
d'Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

AMERICA, AMERICA
d'Elia Kazan,
avec Stathis Giallelis, Frank Wolf, Harry Davis.
Américain, 1964 (3 h).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Dominique Cantien et France 2 se séparent

FRANCE 2 et Dominique Cantien, directrice artistique et de la création de la chaîne ont *« décidé de mettre fin à leur collaboration »* à compter de lundi 3 avril, et ce *« pour convenances personnelles »* a annoncé France 2, dimanche 2 avril, dans un communiqué. *« Les deux parties démentent toutes les informations totalement inexactes qui ont été publiées quant aux raisons de cette séparation »*, précise le communiqué.

Quoi qu'en disent *« les deux parties »*, il était de notoriété publique que Dominique Cantien était en conflit permanent avec le directeur de l'antenne de France 2, Louis Bériot. Il semble que les dépenses importantes engagées par Dominique Cantien pour le lancement de nouvelles émissions, certains frais généraux très élevés, aient accéléré la rupture entre la chaîne et l'ancienne directrice des variétés de TF 1. Dominique Cantien avait rejoint France 2 en juin 1994. Elle avait alors indiqué que son départ du privé vers la chaîne publique était *« d'abord le choix d'un homme : Jean-Pierre Elkabbach »*.

■ **RADIO : le directeur général de RMC** Moyen-Orient, Jacques Taquet, a été suspendu de ses fonctions, vendredi 31 mars, par Jean-Noël Tassez, le PDG de la Société financière de radiodiffusion (Sofirad). M. Taquet avait été condamné le même jour à trois mois d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende pour *« harcèlement sexuel »* à l'encontre d'une pigiste. M. Tassez devait réunir lundi 3 avril à Paris le personnel de RMC-Moyen-Orient.

L'irrésistible déboulé de Tony O'Reilly dans la presse

En montant sa participation dans le capital de la société éditrice de « The Independent » à 43 %, l'homme d'affaires irlandais s'impose comme le concurrent de Rupert Murdoch dans la bulle médiatique anglo-saxonne

LES RUGBYMEN sont connus pour leur sens de la fête. Ceux qui y ajoutent le sens des affaires sont plus rares. Il en est au moins un qui conjugue ces deux talents de façon paroxystique, le Dr Antony J. F. O'Reilly, un ancien international qui contrôle un groupe alimentaire américain (Heinz) et un groupe de presse irlandais (Independent Newspapers). *« S'il existe en affaires l'équivalent d'un homme de la Renaissance, ce doit être Tony O'Reilly »*, s'extasie Henry Kissinger. En tout cas il est difficile de résister à la séduction du personnage dont l'ambition affichée est de s'installer sur l'ultime marche du pinacle médiatique, celle où trônent le magnat américain d'origine australienne Rupert Murdoch, ou le milliardaire canadien Conrad Black, ses deux modèles.

Tony O'Reilly naît le 7 mai 1936 à Dublin. Son père, qui est officier des douanes, confie l'éducation de son rejeton, robuste et intelligent, aux jésuites du très bourgeois Belvedere college. Ceux-ci en feront un esprit brillant et un joueur de rugby prodigieux. Il est sélectionné à dix-huit ans dans l'équipe des Lions britanniques qui part en tournée aux antipodes. En Nouvelle-Zélande, les All Blacks découvrent avec stupeur que le *« beau bébé »* qui leur fait face est un ailier aux accélérations irrésistibles, capable d'effacer d'un coup d'épaule trois défenseurs à la suite.

Quelques matches suffisent à faire de lui la première véritable star du jeu ovale de l'après-guerre. Un quart de siècle après sa dernière apparition sous le maillot vert de l'Irlande – il avait trente-quatre ans et une dizaine de kilos superflus pour affronter l'Angleterre sur la pelouse de Twickenham en 1970 – il reste pour tout un peuple l'homme des « 38 essais en 39 sélections ». Une légende construite sur la précision du coup d'oeil et la vitesse d'exécution dans lesquelles on peut voir la préfiguration de sa carrière de manager.

Tony O'Reilly manifeste en effet dans le domaine des affaires un talent aussi foudroyant que sur les pelouses de rugby. A vingt-six ans, il quitte la profession d'avoué, à laquelle le destinaient des études de droit, pour prendre la direction de l'Office irlandais du lait (Milk marketing board).

« KEYNES ET JÉSUS »

Il lance une marque de beurre, Kerrygold, qui connaît un grand succès à l'exportation. Dès lors, la trace de Tony O'Reilly devient pratiquement impossible à suivre tant il passe avec une rapidité confondante d'un continent et d'une activité à l'autre. Donnant peu (il se contente de quatre heures de sommeil), retenant beaucoup (il a une mémoire d'éléphant), Tony O'Reilly réussit tout ce qu'il entreprend avec un égal bonheur, collection d'art, élevage de pur-sang, embouche de charolais, fonds d'investissement. Tant et si bien qu'en 1979, à la mort de Henry J. Heinz, les héritiers du cinquième groupe alimentaire américain donnent sans hésiter à cet Irlandais la présidence de la société dont la capitalisation boursière est passée de 900 millions à 10 milliards de dollars depuis qu'il en a pris la direction.

A quarante-trois ans, Tony O'Reilly se retrouve ainsi à la tête d'un empire capitaliste pur et dur alors qu'il ne fait pas mystère de ses convictions en faveur de l'économie mixte. *« Keynes et Jésus sont les deux plus grands personnages de l'histoire »*, répète volontiers ce catholique qui a créé une fondation pour venir en aide aux projets de développement en Irlande du Nord, quelle que soit la confession de leurs promoteurs.

Rien ne semble pouvoir porter atteinte à l'irrésistible prospérité de Tony O'Reilly. Ni la déconfiture de la société de prospection pétrolière Atlantic Resources qu'il a fondée en 1981 avec des amis et dont les actions, qui ont valu jusqu'à 5 livres, sont cédées 2 pence. Ni la concurrence dont souffre Heinz au début des années 90 pour la plus grande délectation des analystes financiers qui glosent sur la baisse de 2,50 à 2,33 dollars du dividende par action.

Il est clair qu'après avoir *« consacré 80 % de son temps à la vente de haricots à la tomate »* Tony O'Reilly s'investit de plus en plus dans le groupe de communication qu'il a développé à partir de cinq titres irlandais acquis en 1973 (*Le Monde* du 20 mars 1973). Bien que son expansion soit sans cesse remise en cause par des concurrents redoutables, tout dans le caractère du bonhomme montre qu'il ne se laissera pas intimider, qu'il n'aura de cesse d'être à la tête d'un des plus puissants – sinon le plus puissant – groupe de médias.

A New York, comme à Londres, on s'interroge sur la personnalité véritable de ce charmeur. En 1988, lors de son accession à la Maison Blanche, George Bush, un ami de longue date, avait pensé lui confier le portefeuille du commerce, mais O'Reilly avait refusé, peu désireux de se faire naturaliser américain. Dans une biographie écrite par le journaliste Yvan Fallon, il annonce sans broncher : *« Je suis le représentant de la nouvelle ère élisabéthaine irlandaise. »* Et ce catholique divorcé et remarié à une richissime héritière le prouve en s'implantant de plus en plus solidement dans la presse anglaise.

Alain Giraudo

Les conséquences de la guerre des prix en Angleterre

***« Nos patrons sont trois importants groupes de presse qui n'ont ni le désir ni la possibilité de contrôler notre ligne éditoriale »*, déclarait le 31 mars le rédacteur en chef de *The Independent*, Ian Hargreaves, dans un entretien accordé à *Libération* où il faisait le point sur les difficultés financières rencontrées par le quotidien – créé en 1986 – depuis la guerre des prix déclenchée par Ruppert Murdoch, le magnat australien propriétaire du *Times*. *« Le Mirror Group et l'Irish Independent Group de l'Irlandais Tony O'Reilly sont tombés d'accord sur le principe d'établir chacun leur participation à 43 %. Logiquement* El Pais *aura lui une participation de 12 %, tandis que* La Repubblica *devrait disparaître de notre actionnariat »*, précisait Ian Hargreaves, en notant qu'*« il serait heureux de diriger* [The Independent] *aussi longtemps que ses propriétaires voudront qu'il le dirige »*. En revanche, le rédacteur en chef de *The Independent on Sunday*, Ian Jack, avait annoncé sa démission fin mars pour *« incompatibilité d'humeur »* avec la direction du Mirror Group.**

Trois implantations

Le groupe Independent Newspapers, qui développe ses intérêts dans la presse quotidienne et magazine, les médias électroniques et l'affichage publicitaire, est essentiellement implanté dans trois pays :

- **Irlande.** Le groupe a acquis en 1973 un quotidien, *The Irish Independent* (145 000 exemplaires), et possède deux hebdomadaires, *The Sunday Independent* (250 000 exemplaires) et *The Sunday World* (210 000 exemplaires).
- **Australie.** Au travers d'Australian Provincial Newspapers (APN), le groupe a des intérêts dans quatorze quotidiens régionaux, quarante-cinq hebdomadaires et trente-cinq autres titres.
- **Royaume-Uni.** Avant de prendre 25 % dans le quotidien *The Independent* (300 000 exemplaires) en 1994 puis de porter cette participation à 43 % en mars 1995 (*Le Monde* du 24 mars), le groupe contrôlait des journaux régionaux édités par Greater London and Essex Newspapers (GLEN) – deux titres payants et six gratuits – et Commuter Publishing Partnership (CPP) – trois magazines tirant à 270 000 par semaine.

LUNDI 3 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Trois filles à la maison ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.05). Spécial Sida, avec Philippe Douste-Blazy.
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Avec François Léotard.
20.50 La Minute hippique, Météo.

20.55 Magazine : Perdu de vue. *A la recherche d'indices et de témoins, Jacques Pradel compte sur une large audience pour retrouver quatre disparus.*
23.05 Série : Columbo. Les Surdoués, de Sam Wanamaker, avec Peter Falk.
0.20 3 000 scénarios contre un virus (et 1.00).
0.25 Sport : Football.
1.55 Journal et Météo.
2.10 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Chirac (rediff.).
3.00 Programmes de nuit. TF1 nuit (et 4.05, 4.40) ; 3.10, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3) ; 4.50, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.05).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.40).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Magazine : La France en direct. Présenté par Bruno Masure. Invité : Lionel Jospin.
22.35 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Télévision d'hier et d'aujourd'hui [1/2].
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 Le Cercle de minuit. Entretien avec Zoran Music, peintre, à propos de son exposition au Grand Palais ; Jean Clair, critique d'art ; Jorge Semprun ; Musique : Francine Raymond et Baden Powell.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Popeye ; Ulysse 31 ; Lucky Luke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct du Festival du film policier de Cognac.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Mots de femmes*, de Mona Ozouf.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Conan le barbare. ■■ Film américain de John Milius (1985). Avec Arnold Schwarzenegger, James Earl Jones, Max von Sydow.
23.00 Météo et Journal.
23.35 Cinéma : L'Année de l'éveil. ■■ Film franco-belge de Gérard Corbiau (1990). Avec Grégoire Colin, Laurent Grevill, Martin Lamotte.
1.15 Musique Graffiti. *La Javanaise*, de Gainsbourg, par Manu Dibango (10 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.50 Cinéma : Le Gendarme de Saint-Tropez. □ Film français de Jean Girault (1964). Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Jean Lefebvre.
22.40 Cinéma : Ces garçons qui venaient du Brésil. ■■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1978). Avec Gregory Peck, Laurence Olivier, James Mason.
0.50 Magazine : Culture pub.
1.25 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Uzeb & Tiger.
2.20 Rediffusions. Le Monde des hélicoptères (2) ; 3.15, Sports et découverte (5) ; 4.10, Portrait des passions françaises (La Colère) ; 4.35, La Tête de l'emploi ; 5.00, Fréquenstar.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Téléfilm : Le Prophète du mal. De Jud Taylor, avec Brian Dennehy, William Devane. *Récemment libéré de prison, le chef spirituel d'une secte fait régner la terreur dans un comté de l'Arizona.*
15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.15 Cinéma : Made in America. ■ Film américain de Richard Benjamin (1992).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— EN CLAIR JUSQU'À 20.35 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Germinal. ■■■ Film français de Claude Berri (1993). Avec Renaud, Gérard Depardieu, Miou-Miou.
23.05 Flash d'informations.
23.15 Le Journal du cinéma.
23.20 Cinéma : The Baby of Mâcon. ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1993, v.o.).
1.15 Cinéma : Boxing Helena. □ Film américain de Jennifer Chambers Lynch (1992, 101 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Trafic en haute mer. ■ Film américain de Michael Curtiz (1950, N., v.o.).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Dédalus ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Les Yeux de la découverte. L'oiseau.
18.30 Le Monde des animaux. Les Grandes Migrations : les caribous.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.25 Court métrage : I Love You. De Fernand Moszkowicz, avec Niels Tavernier, Emmanuelle Laborit.
19.30 Documentaire : La Légende du sport.
20.00 Magazine : Actuel. Paroles de citoyens.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Cinéma : Truly, Madly, Deeply. ■ Film britannique d'Anthony Minghella (1990, v.o.). Avec Juliet Stevenson, Alan Rickman, Bill Paterson.
22.25 Téléfilm : Sabine. De Philippe Faucon, avec Catherine Klein, Mark Saporta. *Une adolescente décide de quitter son foyer. Livrée à elle-même, elle s'égare sur les sentiers perdus de la drogue et de la prostitution.*
23.55 Court métrage : Court-circuit. Eternelles, d'Erick Zonca, avec Julien Cottereau, Christian Barbier. *Primé à Cannes et à Brest en 1994 puis à Clermond-Ferrand l'année suivente.*
0.30 Cinéma : Etoile sans lumière. ■ Film français de Marcel Blistène (1945, N.). Avec Edith Piaf, Jules Berry, Yves Montand (rediff.).
1.55 Rencontre. Avec Herlinde Koébl et Udo Kier.
2.25 Court métrage : La Sirène. De Philippe Lioret, avec Daniel Gélin, Mathieu Kassovitz (5 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invitée : Alexandra Stewart, comédienne. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. Rediff. de France 3 du 31 mars. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Les Enfants de la télé. Invités : Clémentine Célarié, Marie-Anne Chazel, Michèle Bernier et Pierre Tchernia. Rediff. de France 2 du 26 novembre 1994. 0.00 Ça colle et c'est piquant. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.35 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [3/7]. Une œuvre d'amour. 20.35 Les Hommes du pétrole. De Greg Rood [8/8]. Le Nouvel Ordre pétrolier. 21.30 Escales : la Tunisie. D'Yves Bruneau. 22.25 Le Cimetière des dinosaures. De John Lynch. 23.15 Désirée. D'Hernan Rivera. 23.40 Pêche au gros. De James G. Bridge [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica. 0.35 Le Chemin des Amérindiens. De Jean-Paul Cornu (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10). 19.45 Archives. 20.00 Portrait : Liane Foly (et 22.45). 21.00 Nosferatu fantôme de la nuit. ■■■ Film franco-allemand de Werner Herzog (1978). Avec Klaus Kinski. 23.15 Concert : Luther Vandross. 0.55 Buzz (25 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, A vos marque-pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les Animaux super-stars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.
CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.30 Souvenir ; Quatre temps. 21.35 Série : New York Police Blues. 22.20 Chronique de la combine. 22.25 Petulia. ■■ Film britannique de Richard Lester (1968). Avec Julie Christie. 0.10 Le Meilleur du pire (205 min).
SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.40 Le Club. 20.45 ▶ Série : Les Cadavres exquis de Patricia Highsmith (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).
MCM 19.30 Blah-Blah Groove. Spécial reggae. 20.10 MCM mag. (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Y'a débat. Invité : Edouard Balladur (et 0.00). 22.00 MCM Rock Legends. ABBA. 23.00 Autour du groove. 1.00 Vidéoclips.
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Pet Shop Boys Popumentary. 21.30 Depeche Mode Rockumentary. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 First Look. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 22.00 Eurogoals. 23.30 Kickboxing. 0.30 Eurogolf. Le challenge de Dubaï (Emirats arabes unis) (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 Tisa, mon amour. ■ Film américain d'Elliot Nugent (1948, N.). Avec Lilli Palmer, Sam Wanamaker. 20.30 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). Avec Carlos Gardel, Rosita Moreno. 21.50 Retour de manivelle. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1957, N.). Avec Michèle Morgan, Daniel Gélin. 23.50 Tarzan et la chasseresse. ■ Film américain de Kurt Neumann (1947, N., v.o., 75 min). Avec Johnny Weissmuller, Brenda Joyce.
CINÉ CINÉMAS 18.55 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976, v.o.). Avec Scott Bajo, Florrie Dugger. 20.30 Cayenne Palace. ■ Film franco-suisse d'Alain Maline (1987). Avec Richard Berry, Jean Yanne. 22.05 La Patrouille infernale. ■ Film américain de Stuart Heisler (1954, v.o.). Avec Eduard Franz, Mary Murphy. 23.35 Les Séducteurs. ■ Film franco-italien de Brian Forbes, Edouard Molinaro, Dino Risi, Gene Wilder (1980, 125 min). Avec Roger Moore, Denholm Elliott.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Denis Roche (La poésie est inadmissible). 19.30 Perspectives scientifiques. De la nature aux jardins ethnobotaniques. 1. Le jardin ethnobotanique d'Antignac (Auvergne). 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (1). 20.30 L'Histoire en direct (rediff.). La chute de Saïgon. A l'occasion du 20e anniversaire de la chute de Saïgon. 21.30 Fiction. Le Métier à tisser, d'Elisabeth Huppert (1). 22.40 Accès direct. Jean-Louis Froment, directeur du Musée d'art contemporain de Bordeaux. 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Michel Frodon (L'Age moderne du cinéma français). 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (1).
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Olivier Merlin, journaliste. 20.00 Concert. Donné le 14 août 1993, en l'église de la garnison de Copenhague, par le Concerto de Copenhague, dir. Andrew Manze : The Temple of Fame, Introduction (Mourning Song for King Frederik V), Funeral and Mourning Song for Queen Louise, de Scheibe ; Ouverture des Nations anciens et modernes, de Telemann ; Sinfonia, de Scheibe. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Die Burgschaft D 246, Seligkeit D 433, Alinde D 904, de Schubert. 22.30 Musique pluriel. Pourtinade pour alto et percussion, de Bouchard, Kim Kashkashian, alto, Robyn Schulkowsky, percussion ; Water - Music pour chœur, de Gordon, par le Musica sacra, dir. R. Westenburgh. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Mozart, Fauré. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 19 janvier, au Centre Mandapa, par Indragit Bannerjee.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Nicolas Bazire, directeur de campagne d'Edouard Balladur.
RMC, 18 h 30 : Dominique Voynet et Antoine Waechter (« Forum RMC »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le dossier de l'Europe dans la campagne présidentielle » (« Le Téléphone sonne »).

La famille vue par la lucarne

Après les individus, puis les couples, les chaînes s'intéressent au cercle familial. En insistant sur les valeurs positives qui y sont attachées

JEUDI 29 SEPTEMBRE 1994, TF 1 installe sur sa grille « Famille je vous aime », nouveau magazine mensuel diffusé en deuxième partie de soirée. Un peu plus de quatre mois plus tard, le lundi 13 février précisément, France 3 décide de programmer quatre fois par semaine, à 11 h 10, « Le Cercle de famille ». Hasard ? Stratégie ? Correspondance inconsciente dictée par l'air du temps ? La télévision offre parfois de curieuses coïncidences. Après avoir eu droit aux confidences intimes d'hommes et de femmes, qui individuellement venaient se raconter chez Mireille Dumas (« Bas les masques »), puis à celles de couples en détresse qui se pliaient au simulacre d'une thérapie chez Jacques Pradel (« L'Amour en danger »), nous voilà invités à écouter les problèmes que peuvent soulever les liens familiaux.

La progression est, somme toute, assez logique et peut aisément apparaître comme le reflet d'une réalité sociologique qui tend à signaler le retour des valeurs familiales. Si passionnant soit-il, le phénomène ne présente pourtant pas une grande originalité. Il y a en effet longtemps que la télévision tente de revendiquer son statut de « fenêtre ouverte sur le monde ». En revanche, il est intéressant – et révélateur – de constater que la famille a imposé, dans les deux magazines, la même approche positive. Certes, il arrive à « Famille je vous aime » et au « Cercle de famille » d'aborder les drames familiaux. Mais jamais il n'est question de les exploiter pour essayer de tirer des larmes aux participants et aux téléspectateurs.



Au contraire. « *Notre propos est d'aider les familles à décoder et résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées* », précise Claude Couderc, responsable des magazines de France 3. « *Nous ne céderons jamais à l'exploitation des sentiments ou aux débordements sur le plateau* », constate Isabelle Quenin, animatrice et surtout initiatrice de « Famille je vous aime ». « *Avec cette émission*, continue-t-elle, *je souhaite avant tout en finir avec le discours culpabilisant qui est de mise ces dernières années. Bien sûr que les enfants souffrent de la séparation et, parfois, du remariage de leurs parents. Mais il y a moyen de limiter les dégâts. Aujourd'hui, il n'y a plus un, mais plusieurs types de familles. Nous devons prendre en compte ces nouvelles données et ne pas appliquer un shéma unique à tous.* » Dans les deux cas, les intentions sont claires. Il ne s'agit pas de se complaire mais d'être rassurant. Selon Claude Couderc et Isabelle Quenin, la relation d'un enfant à ses parents – et réciproquement – constitue un lien immuable, le dernier bastion sûr de nos structures affectives. Il ne peut donc qu'être porteur de valeurs positives. C'est ce constat pur et simple que met d'abord en évidence le concept des deux magazines.

ANALYSE PSYCHOLOGIQUE

Sur la forme, en revanche, « Famille je vous aime » et « Le Cercle de famille » n'ont rien de semblable. Dans le magazine de TF 1, Isabelle Quenin reçoit chaque fois une personnalité venue pour parler de son expérience familiale. Pudeur et retenue sont les maîtres mots de ces conversations intimes – « *mais pas privées* », note l'animatrice – qui s'attachent au vécu et fuient les théories. Il en est de même pour les reportages diffusés tout au long de l'émission. Ce sont eux qui, par leur diversité, protègent « Famille je vous aime » du danger de l'émission à thème et de l'analyse psychologique.

« Le Cercle de famille », programmé le matin, est, avant tout, un magazine qui s'écoute. Sur le plateau, Isabelle Gayrard (qui a fait ses classes sur M 6) et Jean-Claude Oualid, thérapeute familial, interrogent les personnes venues témoigner, lancent les extraits d'émissions et les mini-reportages réalisés au camescope au sein des familles. La rigueur est de mise. Les sujets sont parfois lourds (le suicide, le racket...), parfois plus légers (les jumeaux, le désir d'enfant), mais toujours abordés, selon les termes de Claude Couderc, « *sans désespérance* ». Inscrit dans le reformatage des matinées de France 3, « Le Cercle de famille », qui réalise en moyenne 10 % de parts de marché, doit aujourd'hui trouver son public et... sa place. Et si, le 27 mars, sa diffusion a été avancée de deux heures, c'est précisément pour tenter d'accrocher les téléspectateurs avant qu'ils ne quittent leur domicile. A considérer les 40 % de parts de marché réalisés par « Famille je vous aime », il semble en revanche que le public d'Isabelle Quenin s'accommode fort bien de la seconde partie de soirée.

Véronique Cauhapé

★ France 3 : « Le Cercle de famille », les lundis, mardis, jeudis, vendredis, 8 h 55.

★ TF 1 : « Famille je vous aime », prochaine diffusion, jeudi 20 avril à 22 h 50.

Dents *par Agathe Logeart*

À BERNAC, dans le Tarn, il y a embouteillage de poussettes à l'église, rapporte TF 1. Ce n'est pas parce qu'on y est plus précocement croyant. C'est tout bêtement parce qu'on prête à une relique de sainte Apolline des vertus calmantes pour les bébés qui souffrent de la poussée de leurs dents neuves. Le curé, au beau milieu de sa messe, a pris l'habitude de faire défiler devant lui des paroissiens d'âge aussi tendre que le sont leurs gencives, et frotte la relique (un morceau de... dent attribué à la sainte martyre) contre leurs joues endolories. Depuis que le rite est devenu routine, l'église ne désemplit pas. La ferveur des barboteuses paraît réjouir le curé. Les parents, aussi, ont l'air contents, persuadés que si cela ne fait pas de bien à leur progéniture, cela ne peut lui faire de mal. S'ils ne notent pas d'amélioration significative, ils n'en veulent à personne et se disent prêts à revenir.

Quel dommage que les électeurs n'aient pas en général la même crédulité envers ceux qui leur proposent, par temps de crise (par forcément dentaire), des remèdes de leur fabrication, et tentent de les amadouer avec leurs plus jolis grigris... En matière de grand-messe politico-télévisée, dimanche fut pourtant journée faste. On commença par Edouard Balladur, à « L'Heure de vérité ». Comme une dent de sainte, il brandit fréquemment le nom du général de Gaulle, ce qui dans son esprit devait être destiné à faire reculer le démon chiraquien coupable de déviationnisme. Il fit une petite colère contre les hérauts autoproclamés de l'État impartial, mais aussi condescendit à beaucoup de sourires d'où l'on déduisit qu'il tenait à nous montrer que son moral est plus haut que les sondages.

Vint un peu plus tard Jacques Chirac, que recevait Anne Sinclair à « 7 sur 7 ». Avec un talent certain, il parla longuement pour ne pas dire grand-chose, obéissant servilement à sa marionnette des Guignols qui s'escrime à ne pas bouger par crainte de baisser dans les sondages. Pour un peu, il nous aurait fait prendre sa charmante et très abordable gentilhommière de la rue du Bac pour un logement social. Cet homme doit être un peu sorcier, puisque son interlocutrice sembla n'y trouver rien à redire. On écouta le maire de Paris jusqu'au bout pourtant, comme anesthésié par un tel art de l'esquive.

Restait, pour ceux qui en redemandaient, Lionel Jospin, qui sauta avec ses longues jambes de basketteur du studio de M 6 à celui de France 3, passant sans coupure de l'intimité légèrement complaisante de « Zone interdite » aux questions narquoises de Christine Ockrent. Deux émissions coup sur coup, il fallait une certaine santé. Il n'en manqua pas. Il avait comme fait craquer ses coutures, perdu son air renfrogné pour s'autoriser de petits moments de bonheur. Il y avait en lui quelque chose d'une franchise fraîche qu'on ne lui avait pas encore vue. C'est à lui, ce jour-là, qu'on avait dû faire l'imposition d'une dent de sainte.

MARDI 3 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 *Club Dorothée.* Trois filles à la maison ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.35). Invité : Patrice Leconte.
19.50 Le Bébête Show (et 2.20).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Avec Philippe Séguin.
20.35 La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Le Zèbre. ■ Film français de Jean Poiret (1992). Avec Thierry Lhermitte.
22.30 Tiercé.
22.35 Les Films dans les salles.
22.40 Série : Perry Mason.
0.20 3 000 scénarios contre un virus (et 1.30).
0.25 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Jean-Jacques de Peretti, Robert Hue, Alexandre Jardin.
2.25 Journal et Météo.
2.35 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 3.00, TF1 nuit (et 4.05, 4.35) ; 3.10, Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4) ; 4.15, Passions ; 4.45, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.40 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 *Variétés : La Chance* aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.10).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15).
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : L'espion qui m'aimait. ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1977). Avec Roger Moore, Barbara Bach, Curd Jurgens.
23.05 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Télévision d'hier et d'aujourd'hui [2/2]. Profession, télévision.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Le Cercle de minuit. Invités : Khalida Messaoudi (*Une Algérienne debout*) ; Assia Djebar (*L'Amour, la fantasia*) ; Farhad Khosrokhavar (*Le Foulard et la République*) ; Musique : Marc'O.
2.45 Programmes de nuit. La Ville Louvre ; 4.40, 24 heures d'info ; 5.50, dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. *Popeye ; Ulysse 31 ; Lucky Luke.*
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'île des gauchers*, d'Alexandre Jardin.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09, journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Dix-huitième Festival mondial du cirque de demain. Au Cirque d'hiver Bouglione. Présenté par Vincent Perrot. *Crée en 1976, ce festival permet de découvrir des artistes de moins de vingt-cinq ans et venus de quarante-trois pays différents.*
22.30 Météo et Journal.
23.00 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Magazine : Musique et Compagnie. *Truite et pince à linge* (rediff.).
1.25 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E=M 6.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Ile de Madagascar, le paradis des lémuriens.

20.50 Téléfilm : Le Voyage magique au pays du roi Arthur. De Mel Damski, avec Keshia Night Pulliam, Michael Gross. *A la suite d'une chute de cheval, une fillette de 12 ans se retrouve propulsée dans le passé. Prisonnière dans les geôles du château du roi Arthur, elle est bientôt condamnée à mort.*
22.40 Téléfilm : Trois femmes et un divorce. De David Campling, avec Stefanie Powers, Katherine Helmond.
0.20 Série : Les Professionnels.
2.30 Rediffusions. Culture pub ; 2.55, Le Nil des pharaons ; 3.50, Airbus, vingt ans déjà ; 4.45, Portrait des passions françaises (La Nostalgie) ; 5.10, La Tête de l'emploi.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 7.30
13.35 Cinéma : Intimes Confessions. □ Film américain de Christopher Crowe (1992).
15.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Profil bas. □ Film français de Claude Zidi (1993).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Arrêt d'urgence. De Denys Granier-Deferre, avec Hippolyte Girardot. *Rythmée par les cascades de Rémy Julienne, une course-poursuite entre un couple sympathique, réuni par les hasards de l'auto-stop, et de pittoresques truands.*
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Benny et Joon. ■ Film américain de Jeremiah Chechik (1993, v.o.). Avec Johnny Depp.
0.00 Cinéma : Des enfants gâtés. ■ Film français de Bertrand Tavernier (1977). Avec Michel Piccoli.
2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain. 1. Le Style hollywoodien.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Le Monde des animaux. Les charognards.
14.00 Le Sens de l'Histoire. Les dissidents soviétiques (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée. Né aux Etats-Unis.
18.30 Le Monde des animaux. Les Grandes Migrations : les saumons.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Et le cinéma devint parlant. De Frank Bell, Holger Schletter et Michael Wiegert. *Les débuts de la société d'inventeurs Tri-Ergon qui mis au point un procédé permettant d'avoir le son et l'image sur le même support. Avec un extrait du film* Un jour la ferme *jamais vu depuis 70 ans.*
20.25 Court métrage : Déshabille-toi que je t'habille. De Florence Strauss.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit (et 1.50). Le sang contaminé et autres scandales. Invités : Luc Montagnier, Ulrich Moebius.
21.45 ► Soirée thématique : Sympathies pour un tueur. L'univers de Patricia Highsmith. Soirée proposée par Olaf Grunert.
21.46 Documentaire : La Maîtresse du suspense. De Siegfried Aust.
22.15 Cinéma : Le Journal d'Edith. ■ Film allemand de Hans W. Geissendörfer (1983). Avec Angela Winkler.
0.00 Documentaire : Qui est Tom Ripley ? De Melvyn Bragg (v.o.).
0.45 Bibliographie sélective.
0.55 Téléfilm : Sous le signe de la violence. De Brian Tilley [2/3]. Les Nerfs à vif. Avec Vusi Kunene (55 min). *Un téléfilm sud-africain.*

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Hervé Claude, journaliste et écrivain. 19.30 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.35 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. De Jean-Louis Comolli [2/3]. De pôle en pôle. 21.00 Mediterraneo. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Rediff. de France 2 du 31 mars. 0.00 Viva. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.35 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [2/3]. L'irrésistible ascension de JFK. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Craig Haffner [60/65]. L'Agence Pinkerton. 21.20 BD : Franquin. De Christophe Heili. 21.50 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginon [3/7]. Une œuvre d'amour. 22.50 Les Hommes du pétrole. De Greg Rood [8/8]. Le Nouvel Ordre pétrolier. 23.45 Escales : la Tunisie. D'Yves Bruneau (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.45). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Archives. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Portes ouvertes. ■ Film italien de Gianni Amelio (1989, v.o.). Avec Gian Maria Volonte. 0.55 Paris modes *(60 min)*.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Le Bus magique ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 ► Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.30 Série : Michel Vaillant. 21.55 Chronique bakélite. 22.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 22.50 Tour de France auto 94. 23.45 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.15 Top bab. 0.55 Série : Private Eye (95 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (45 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. Les champions de surf à Hawaï. 21.30 MCM rock legends. ABBA. 23.00 MCM backstage. 0.30 Blah-Blah Métal. Nirvana. 1.00 Vidéo-clips.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and *Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15* CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Boxe. Championnat du monde IBF : poids super-moyens. *Roy Jones (E- U)- Antoine Byrd* (E-U). 23.00 Football. En différé. Coupe de l'UEFA : demi-finales. Matchs allers (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 La Poursuite infernale. ■ ■ ■ Film américain de John Ford (1946, N., v.o.). Avec Henry Fonda. 20.30 Retour de manivelle. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1957, N.). Avec Michèle Morgan, Daniel Gélin. 22.25 El dia que me quieras. ■ Film argentin de John Reinhardt (1935, N., v.o.). Avec Carlos Gardel, Rosita Moreno. 23.50 Sous les toits de Paris. ■ ■ ■ Film français de René Clair (1930, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 El lute. ■ Film espagnol de Vicente Aranda (1987, v.o.). Avec Imanol Arias. 20.30 Deux minutes de soleil en plus. ■ Film français de Gérard Vergez (1987). Avec Christophe Malavoy. 22.05 The Indian Runner. ■ ■ Film américain de Sean Penn (1990, v.o.). Avec David Morse. 0.10 Les Années sandwiches. ■ ■ Film français de Pierre Boutron (1988, 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Paula Jacques (La Descente au paradis). 19.30 Perspectives scientifiques. De la nature aux jardins ethnobotaniques. 2. Les jardins de Villandry. 20.00 Le Rythme et la Raison. Musique et publicité (2). 20.30 Archipel science. Le patrimoine géologique. Avec Guy Martini. 21.30 Grand Angle (rediff.). Les ensablés. Avec Fabienne Le Houerou, Aïgo Kerbekian, Irma Taddin. 22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma grec. Avec Théo Angelopoulos, Michaël Cacoyannis, Costa Gavras, Kostas Ferris, Pandelis Voulgaris, Michel Démopoulos. 0.05 Du jour au lendemain. Léon Poliakov (L'Impossible Choix). 0.50 Coda. Histoires d'eau et de terre (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 25 mars à la salle Olivier Messiaen, à Radio-France : Missa prolationum (Kyrie), d'Ockeghem, Agnus Dei cum recordatione, de Huber, par les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir ; Trio à cordes K 562a, de Mozart, Des Dichters Pflug, de Huber (création française), par le trio Sérénade ; Repons, de Gesualdo, Qui clamavi ad te : miserere, de Huber, par les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Le Mariage secret (extrait de l'acte I, acte II scène 1 et 5), de Cimarosa, par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Daniel Barenboïm. 22.30 Musique pluriel. Dans la nuit, de Bortoli, par l'Orchestre national de France, dir. Mark Foster ; K pour flûte à bec et bande, de Giner. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumann, Schubert, Britten. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Walton, Brotons, Waller, Dyens. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

Radio J, 7 h 15 : Eric Raoult.

RTL, 7 h 50 : Jean-Marie Le Pen (« Spécial présidentielle »).

Radio Classique, 19 h 30 : Philippe de Villiers (« Rendez-vous politique »).

Le Monde
MARDI 4 AVRIL 1995

Mouette rieuse

par Pierre Georges

SANS DOUTE n'a-t-on pas accordé à la parole définitive d'Eric Cantona toute l'importance méritée. Quittant le tribunal de Croydon, avec la majesté d'un génie ombrageux et soulagé, drapé dans sa dignité retrouvée, il a lancé aux journalistes cet aphorisme fulgurant : *« Quand les mouettes suivent le chalutier, c'est parce qu'elles pensent que des sardines vont être jetées à la mer ».*

Il n'en fallut pas davantage pour que la presse britannique se lance avec frénésie et délectation dans l'étude sémantique et philosophique de la pensée du maître. Mais qu'a-t-il voulu dire en son anglais de poissonnerie ? Qui sont ces mouettes qui volent sur sa tête ? Quelles sont les sardines bouchant ce port existentiel ?

Devant cette pensée insondable, *The Independent* finit par lancer ce jugement lapidaire et rigolard : *« C'était profond ».* Tandis que *The Times*, qui a toujours un philosophe pince sans rire sous la main, lui fit dire : *« J'ai bien peur qu'il ne faille pas se précipiter sur la déclaration de Cantona. C'est du petit Tchekhov. Homère traita du sport comme de la chose la plus importante après la guerre. Mais je ne pense pas qu'il jouait dans la même division ».* Enfin *The Daily Telegraph* inventa un hilarant et long dialogue entre Socrate et Cantona sur les choses de la vie et du football qui s'achève sur un somptueux : *« Tu l'as dit, Socrate ».*

Le roi de la *« philosophie de la morue »*, surnom décerné à Captain Cantona, venait d'ajouter à sa légende des mers et des siècles. En leur premier avril, les mouettes de presse avaient enfin trouvé sardine à leur mesure, un énorme poisson nommé Cantona, poète, peintre, karatéka et marseillais.

En tout cas cette version marine du *« Cantona passe, les chiens de presse aboient »* aura eu le mérite de les faire rire. Et de rire sans avoir à recourir aux services d'un autre personnage dégotté par la correspondante à Paris de l'*International Herald Tribune*. On eût pu, là encore, penser à un poisson d'avril. Mais non, c'est paraît-il, du sérieux. Ou presque.

Là, sous notre nez, à Paris, existerait une jeune femme d'une espèce particulière. Dans la vie, elle rit. Et elle est même à l'occasion, payée pour cela, la fée zygomatique pour noces, premières et banquets. Elle rit, d'un si grand rire, communicatif et irrépressible qu'on se l'arrache, se la dispute. Elle rit, depuis toute petite, d'un rire de vieille guimbarde qui faisait la joie de ses parents et le désespoir de ses maîtres.

Un tel don ne pouvait rester en jachère. Donc Julie Hette, nom qui fleure son jeu de mots hilarant, est devenue *« rieuse »* professionnelle. Le jour elle travaille comme réceptionniste dans une grande entreprise. Le soir, ou le week-end, elle met ses habits de rire. Une première de film comique, pas si comique que cela ? Julie Hette fait le rire, comme d'autres la claque. Une cérémonie, un banquet, un dîner un peu collet monté, cul serré ? SOS Julie Hett ! Un défilé de mode qui vire à la triste procession ? Un grand éclat comique tombe des cimaises. Le rire est ainsi le propre de cette jeune femme, mouette rieuse de France.

Les téléspectateurs boudent les films français

Discussions à Luxembourg de la directive « Télévision sans frontière »

LES TÉLÉSPECTATEURS boudent les films français que les chaînes de télévision sont contraintes de programmer aux heures de grande écoute en raison de la politique des quotas. Telle est la conclusion d'un dossier réalisé par *Téléciné Indice*, une publication semestrielle consacrée à l'audience des films de cinéma à la télévision. Cette étude est rendue publique alors que se réunissaient lundi 3 avril à Luxembourg les ministres de l'Union européenne en charge de l'audiovisuel. Une réunion consacrée à la révision de la directive Télévision sans frontière, un texte qui impose depuis 1989 au chaînes la diffusion de 60% d'oeuvres européennes dont 40 % d'oeuvres francophones.

Téléciné Indice a analysé les données de Médiamétrie relatives aux films diffusés entre 20 h 30 et 22 h 30 sur toutes les chaînes généralistes au cours des cinq dernières années. Ont été déclarés en situation d'*« échec »*, les films ayant obtenu une audience inférieure *« d'au moins 15 % à la moyenne annuelle du cinéma sur la chaîne ».* Sur France 2, les taux d'échecs des films français se situent ainsi en moyenne en dessous de 30 %, et celui des films américains, après avoir atteint 41 % en 1991, est en voie de stabilisation en dessous de 30 %. Sur TF 1, le taux d'échec des films francais entre 1990 et 1994 est passé de 22 % à 35 %. A l'inverse, celui des films américains oscille entre 13 et 16 %, à l'exception d'un « pic » à 28 % en 1990. Conclusion de l'étude : *« Les quotas de diffusion semblent en forte contradiction avec la demande réelle du public de TF 1 ».*

SUCCÈS DE LA FICTION

Même situation pour France 3. En cinq ans, le taux d'échec des films français a cru de 37 % à 49 %. En revanche, les films *made in Hollywood* ne sont considérés comme des échecs qu'une fois sur quatre (entre 23 % et 25 % moyenne ces trois dernières années). Sur M 6, l'audience des films français s'apparente à un effondrement continu : depuis 1992, plus d'un film sur deux est en situation d'échec (56 %) tandis que les films américains ne ratent leur cible qu'une fois sur quatre.

L'étude montre, qu'en revanche, les quotas de diffusion ont contribué au succès de la fiction audiovisuelle dans laquelle les chaînes ont choisi d'investir et de s'investir pour remplir leurs obligations. Les succès en 1993 et 1994 de séries comme « Les maîtres du pain » ou « Les coeurs brulés » en témoignent. *Téléciné Indice* fourmille d'indications précieuses sur les bons résultats d'audience des téléfilms par rapport aux films de cinéma. Ce décalage entre le film et le téléfilm tient sans doute aux particularités du financement de la production cinématographique française et de la constitution des catalogues qui sont déconnectés de la demande du public. *« L'attitude « jusqu'au-boutiste » des défenseurs des quotas se comprend en apparence parfaitement : la déréglementation conduirait à court terme à un fort abaissement du volume des films français diffusés »*, indique l'étude de *Téléciné Indice*.

Y. M.

★ *Téléciné Indice* est édité par la société Telescoop Conseil, 12 bis, rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 40-89-00-89.

Un référé contre les salariés de l'usine Renault du Mans

LE MANS
de notre correspondant

La situation est de plus en plus tendue à l'usine Renault du Mans où 97 salariés selon la CGT (99 selon la direction du groupe) étaient assignés lundi 3 avril en référé par leur direction. Accompagnés par un millier de leurs collègues sur les 5 000 salariés employés par le constructeur dans cette unité, ils sont arrivés à pied à la cité judiciaire, à 10 heures, en provenance de l'usine. Une démonstration de force destinée à rappeler les revendications des grévistes portant sur une augmentation de 1 500 francs pour tous du salaire de base mensuel.

S'appuyant sur des constats d'huissiers, la direction affirme avoir décidé de saisir la justice pour mettre fin à *« certaines actions qui ont revêtu des formes autant illégales qu'inadmissibles ».* Cette procédure vise à rappeler que la grève n'autorise pas les agressions verbales ou physiques. La direction dénonce le comportement d'ouvriers qui investissent les départements de l'usine pour bloquer le travail : *« Menaces et intimidations se succèdent. On a même vu une corde passée au cou d'un cadre ».*

L'assignation en référé de ces salariés (dont une quarantaine de délégués du personnel ou d'élus du comité d'entreprise) fait suite à un « appel au calme » lancé vendredi par le directeur de l'usine du Mans, André Roche, après dix-sept jours de débrayages et de grèves tournantes par atelier. Ce dernier avait adressé une lettre à chaque salarié indiquant que *« le site du Mans est pratiquement la seule usine à connaître des grèves avec une telle intensité. Les formes d'action illégales entraînent le risque de sanctions et de poursuites en justice ».* La réaction des syndicats a été immédiate. La CGT majoritaire appelle à des débrayages massifs ce lundi 3 avril en qualifiant d'*« autoritaires »* les méthodes de la direction.

Philippe Cochereau

Une grippe multiforme se répand en France

PHÉNOMÈNE inédit depuis dix ans, l'épidémie de grippe 1994-1995 intrigue les spécialistes de la santé publique par son caractère tardif. Les signalements transmis par 312 médecins généralistes membres bénévoles du réseau Sentinelles de l'Inserm ont permis d'observer un franchissement du seuil épidémique pendant deux semaines consécutives. Du 13 au 19 mars, l'incidence de l'affection a été évaluée à 141 cas pour 100 000 habitants puis, du 20 au 26 mars, la situation s'est aggravée avec 225 cas pour 100 000 habitants (le seuil épidémique est fixé à 102 cas pour 100 000 habitants).

Au niveau régional, précise le bulletin *Sentinelles Hebdo* de l'Inserm daté du 29 mars, *« les foyers de syndromes grippaux des régions Rhône-Alpes et Alsace s'étendent et confluent »*, alors qu'un *« nouveau foyer apparaît dans les Pays de la Loire ». « Jusqu'à la mi-mars,* explique le docteur Jean-Claude Manuguerra, responsable du centre national de référence de la grippe France-Nord (Institut Pasteur, Paris), *il n'y a pas eu d'épidémie malgré la circulation de virus grippaux. »*

Il existe trois principaux types antigéniques de virus grippal – deux types A (H1N1 et H 3N2) et un type B – tous susceptibles d'évoluer d'année en année. Les vaccins sont généralement composés de deux souches du type A et d'une souche du type B. Au 1er mars, parmi les virus isolés à l'Institut Pasteur dans la moitié nord de la France, 70 % étaient du type A (H3N2) et 30 % du type B. Dans le sud du pays, le type A s'est également révélé prépondérant. *« Cette année,* souligne le docteur Manuguerra, *il n'y a pas eu de pic net d'isolement de virus grippaux, généralement extrêmement bien corrélé à la survenue d'une épidémie. De plus, fait marquant et inhabituel, deux types de virus grippaux ont co-circulé au même moment dans une même région depuis le début de la surveillance. »*

Les plus touchés par le virus de type B dans la zone de référence du centre de surveillance de l'Institut Pasteur sont les enfants de un à douze ans (56 % des isolements) et les adultes de vingt et un à soixante et un ans (33 % des isolements). Le type A, qui caractérise ces prémices d'épidémie printanière, a touché *« toutes les tranches d'âges sauf les personnes âgées de plus de soixante ans qui ont été pratiquement épargnées »*, précise le docteur Manuguerra.

Sans qu'il soit possible de prévoir une prochaine extension ou extinction des virus en circulation, on sait déjà le peu d'influence des facteurs climatologiques. L'hypothèse la plus probable pour expliquer le caractère tardif de la « cuvée 1995 » serait une mutation des caractéristiques antigéniques des virus. En effet, ceux isolés au cours de la saison sont très hétérogènes. *« Les résultats montrent que certains virus de type A et B qui circulent en France cette année ont subi un glissement antigénique par rapport à ceux des saisons passées »*, commente le docteur Manuguerra.

La composition pour le vaccin anti-grippal de l'an prochain devra être modifiée en conséquence. *« Celui-ci devrait comporter deux nouveaux virus »*, prévoit encore le spécialiste. Rassurant, il précise cependant que *« le glissement antigénique n'empêche pas la reconnaissance par ces sérums des virus circulant, ce qui est rassurant pour les personnes vaccinées cette année ».*

Laurence Folléa

Le KGB aurait brûlé les restes de Hitler en 1970

LES RESTES d'Adolf Hitler, mort le 30 avril 1945 à Berlin, ont été conservés en Allemagne par les Soviétiques jusqu'en 1970, puis brûlés, à l'instigation du chef du KGB, Iouri Andropov, qui redoutait qu'ils ne deviennent un jour un objet de culte, affirme le magazine *Der Spiegel* paru lundi 3 avril.

Le magazine de Hambourg reproduit une lettre manuscrite de Iouri Andropov à Leonid Brejnev, datée du 13 mars 1970. *« En février 1946,* écrit Andropov, *les cadavres d'Hitler, d'Eva Braun, de Goebbels, de sa femme et de ses enfants, au total dix personnes, ont été enterrés à Magdebourg sur le terrain de notre garnison. »* Le magazine dit détenir le procès-verbal du KGB de Magdebourg qui a incinéré les ossements, entassés depuis 1946 dans cinq caisses à munitions, et dispersé les cendres. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

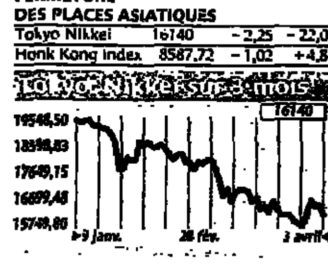
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le lundi 3 avril, à 12 h 31 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16140	– 2,25	– 22,01
Honk Kong index	8587,72	– 1,02	+ 4,84



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/03	Var. en % 30/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1859,48	– 1,77	– 1,15
Londres FT 100	3137,90	– 1,21	+ 2,36
Zurich	1193,54	– 0,79	– 3,77
Milan MIB 30	947	– 1,04	– 7,60
Francfort Dax 30	1922,59	+ 0,22	– 8,73
Bruxelles	1300,44	– 0,83	– 6,41
Suisse SBS	982,11	+ 0,21	– 5,39
Madrid Ibex 35	268,85	– 0,25	– 5,66
Amsterdam CBS	267,10	– 1,44	– 3,92

DEMAIN dans « Le Monde »

PAROLES DE CHÔMEURS : pour les demandeurs d'emploi, l'ANPE est le centre du monde. A Perpignan comme ailleurs, ils sont des milliers à consulter le tableau des offres, le journal, le Minitel. Avec, au fil du temps, un espoir diminué.

Tirage du Monde daté dimanche 2-lundi 3 avril 1995 : 553 510 exemplaires

DANS LA PRESSE

La campagne présidentielle

THE TIMES

Renforçant son image de champion populaire, M. Chirac s'en est pris pendant tout le week-end à la « dérive monarchique » qui, selon lui, a affaibli le système français au cours des deux dernières décennies. Premier visé, le président Mitterrand, socialiste dont les mandats ont été plus royaux qu'aucun de ceux de ses prédecesseurs, et dont la cour a été entachée par la corruption. L'héritage Mitterrand est le principal handicap de M. Jospin.

Charles Bremner

FINANCIAL TIMES

Au cours des précédentes élections présidentielles, M. Mitterrand et d'autres étaient parvenus à exploiter l'image d'un RPR avide de dépouilles politiques. M. Balladur – membre du RPR mais dont le soutien principal est l'UDF – a déclaré hier qu'il avait entendu dire que les dirigeants du RPR faisaient déjà circuler des listes d'éventuels ministres (...) et menaçaient d'envoyer au purgatoire les gaullistes pro-Balladur, le temps d'une présidence Chirac.

David Buchan

THE GUARDIAN

Émus des commentaires du *Guardian* affirmant que la campagne de M. Balladur était d'un genre soporifique, son entourage a répliqué aux journalistes qu'il pouvait être très drôle. (...) *« Il est agréable avec nous parce qu'il a besoin de nous,* affirmait quant à elle une journaliste d'une radio française. *Mais n'importe quel journaliste vous dira qu'il est encore beaucoup plus drôle de voyager avec M. Chirac. »*

Paul Webster

LIBÉRATION

La vulgate rigolarde du moment voudrait que [Jacques Chirac] fasse surtout attention à ne plus rien dire pour éviter les sottises. On serait plus proche du vraisemblable en remarquant qu'à l'approche du portail de l'Élysée, Jacques Chirac n'a plus rien de particulièrement neuf à dire. Habile en campagne électorale, le candidat perd beaucoup de ses moyens en s'asseyant dans le fauteuil convoité.

Jean-Michel Helvig



